This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

840.6
M558

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

1303

840.6
M558

Conch. ...
Dujfl. off
7-10-21
24007
16 V.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER. 1753.

A PARIS,

Chez { La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

LISTE DES LIBRAIRES qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume.

A Bordeaux, *chés* Raimond Labottiere, & *chés* Chappuis l'aîné, Libraires, Place du Palais, à côté de la Bourse.
Nantes, *chés* Joseph Vatar.
Rennes, *chés* Vatar, pere, & Vatar le fils.
Jouanet Vatard, & Julien Vatard.
Blois, *chés* Masson.
Tours, *chés* Lambert, & Billaut.
Rouen, *chés* François-Eustache Herault, & *chés* Cailloüé.
Châlons-sur-Marne, *chés* Seneuze.
Amiens, *chés* la veuve François, & Godart.
Arras, *chés* la veuve Duchamp, & Laureau.
Abbeville, *chés* Levoyez, Libraire.
Angers, *chés* Jahyer.
Dijon, à la Poste, & *chés* Mailly.
Versailles, *chés* Fournier, & le Monnier.
Besançon, *chés* Briffaut
Saint Germain, *chés* Charepeyre.
Lyon, à la Poste, & *chés* Plagnard.
Marseille, *chés* Sibié, & Valilaud, Libraires.
Beauvais, *chés* Dessaint.
Troyes, *chés* Bouillerot, Libraire,
Charleville, *chés* Pierre Thesin.
Moulins, *chés* Faure.
Auxerre, *chés* Fournier.
Nancy, *chés* Nicolas.
Toulouse; *chés* Jean François Robert.
Aire, *chés* Corbeville.
Poitiers, *chés* Faulcon.
Caën, *chés* Manury.
Soissons, *chés* Courtois.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER 1753.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LE BANDEAU DE L'AMOUR.

FABLE.

L'Amour indiſpoſant chaque jour tous les Dieux,
Jupiter réſolut de l'exiler des Cieux;
Mais ſur le bruit de ſa diſgrace,
Sa mere vint demander grace.
Eh! que ne peuvent deux beaux yeux!
Jupiter plus qu'un autre aimoit ce doux langage.
Qu'il reſte dans le firmament,

Je le veux, dit ce Dieu, mais qu'il soit prudemment
Dépouillé de tout son bagage,
De son carquois, de son bandeau,
De ses traits, & de son flambeau.
Ce nouvel arrêt s'exécute;
L'Amour est dépouillé; nouveaux cris de Cypris;
Que veut-on à présent que devienne son fils?
L'affaire de rechef amplement se discute
A la pluralité des voix.
Pour appaiser tout le tapage,
Le Dieu malin obtint de reprendre à son choix
Ce qu'il aime le mieux de tout son équipage.
O vous, qui ressentez les amoureux desirs,
Devinez-vous le choix de l'enfant de Cithere?
Il reprit son bandeau; j'en conçois le mystere;
Sans les illusions que seroient nos plaisirs?

REFLEXIONS DIVERSES.

I.

LA Reconnoissance est sans doute une vertu, on ne peut donner trop d'éloges à ceux qui l'exercent ; mais est elle toujours dégagée des motifs injustes de l'amour propre, & l'orgueil n'en est-il pas souvent le principe ? la vanité conduit quelquefois la main de celui qui paye de retour son bienfaiteur. Humilié par le bienfait qu'il reçoit, il voit avec peine la supériorité qu'on acquiert sur lui ; il ne desire que de reprendre la place dont l'acceptation du bienfait l'a fait descendre : s'il montre de l'impatience à témoigner sa gratitude, c'est moins parce qu'il trouve du plaisir à être reconnoissant, que parce qu'il y auroit pour lui de la honte à ne l'être pas : persuadé que la reconoissance donne du lustre à celui qui brûle d'en donner des marques, il se hâte de la faire éclater. Peut-être que cet empressement seroit digne d'éloge, s'il supposoit quelque sensibilité de cœur dans ce-

lui qui la fait paroître ; mais voici ce qu'il y a de plus condamnable, c'est qu'il ne regarde la reconnoissance que comme un poids dont il lui tarde de se délivrer ; honteux des égards & des déférences que les services qu'il a reçus exigent de lui, il ne veut plus laisser subsister un instant les liens qui l'attachent & le soumettent à son bienfaiteur ; il s'empresse de payer la dette, parce qu'il souhaite de n'être plus redevable envers lui. Enfin, qui croiroit que des marques de reconnoissance aussi simulées ne feroient que le rendre encore plus ingrat ! En effet, y a t'il quelque chose de plus digne de mépris & de blâme, qu'une pareille disposition du cœur ? Non. On n'est pas plus coupable lorsqu'on refuse de payer le tribut de la reconnoissance, que lorsqu'on ne veut pas le devoir ; & je hais moins les gens qui ne veulent jamais obliger, que ceux qui ne veulent jamais être obligés à personne.

II.

Mais si la reconnoissance, qu'on peut appeller le sentiment de l'ame le plus désintéressé, a quelquefois l'amour propre pour principe, croira-t'on que la générosité, cette vertu aussi rare que la reconnoissan-

ce, soit à l'abri de ces illusions? Non. Et il est une autre source d'orgueil encore plus rafinée, dont les cœurs les mieux faits sont cependant quelquefois les plus coupables : combien de gens qui par des mouvemens, qu'il plaît quelquefois au public d'appeller du nom de grandeur d'ame, refusent d'accepter les services que ceux qu'ils ont obligés viennent leur rendre : mais on ne doit pas s'y tromper, & le motif de ce refus est assez sensible. D'où vient qu'ils s'obstinent à remercier ceux qui veulent reconnoître les services qu'on leur a rendus : c'est qu'instruits du degré de supériorité que le bienfait rendu donne sur celui qui le reçoit, ils craignent de s'en voir déchus en souffrant qu'il le paye de retour ; ils sçavent qu'en ne s'acquittant pas, on reste toujours redevable. C'est pour cela qu'ils sont charmés de voir toujours soumis aux obligations qu'on a contracté en recevant le bienfait. Si on rendoit service pour service, on se dégageroit de ces liens précieux que la reconnoissance impose : le fruit le plus précieux qu'ils recueillent d'avoir répandu des bienfaits, qui consiste à voir toujours attachés les cœurs de ceux qui ont ressenti l'effet de leurs largesses, leur seroit par là enlevé ; quelle est donc cette déplorable

façon de penser ? Si on est blamable de refuser l'hommage de la reconnoissance à ceux qui nous obligent, on ne l'est pas moins de ne pas vouloir l'accepter. On est également coupable de ne pas vouloir reconnoître un bienfait, & de s'opposer à ce qu'on le reconnoisse ; & je hais beaucoup moins ceux qui ne veulent jamais devoir, que ceux qui veulent toujours qu'on leur doive.

III.

La jeunesse toujours volage, dont les amours sont une inconstance perpétuelle, ne ressent presque jamais de véritable passion : il faut pour qu'elle en éprouve les impressions l'arracher à elle-même. On ne peut point appeller de ce nom ces mouvemens passagers qui la remuent quelquefois, & qui ne font qu'effleurer son ame. Un jeune homme laisse-t'il échapper quelques marques de sensibilité, ce sont des raisons de convenance qui les lui arrachent ; il ne fait que se conformer aux loix de l'usage du monde, dont un des principaux articles est de se parer du moins des dehors d'une passion, si on n'en est pas sérieusement occupé. Mais un jeune homme vient-il à rendre hommage aux attraits d'une femme d'un âge un peu

mûr, cette impression qui ne ressemble à aucune de celles qu'il avoit jusqu'alors ressenti, ne manque pas de le saisir & de l'étonner : accoutumé à ne regarder l'amour que comme un amusement passager qui lui fournissoit les moyens de donner carriere à son humeur volage, il est surpris de se sentir ému par des mouvemens plus sérieux que ceuxqui l'avoient jusqu'alors agité. L'air sage & réservé des femmes de cet âge lui en impose. Sa raison comme étourdie par une impression aussi forte, ne lui permet pas de résister. Frapée par ce maintien & cet air consommé qui annonce les femmes de cet âge, elle approuve le sentiment qu'elles ont fait naître; elle leur donne de nouveaux degrés de force; il semble qu'elle est de concert avec l'amour pour accelerer sa défaite. En vain veut-il implorer le secours de la réflexion sourde à ses voeux; si elle arrive, c'est moins pour s'opposer aux progrès de cette passion que pour l'y affermir encore plus, en montrant par son impuissance à les arrêter, combien on est excusable de s'y être livré. Le respect qu'inspirent pour les femmes de ce genre les dehors austeres dont elles sont parées, est encore une arme sûre qu'elles employent pour ramener un jeune homme étonné des sentimens de vénération qu'el-

les lui inſpirent : il croit que l'amour doit en être toujours le principe, parce qu'elles en ſont quelquefois l'effet. Tout ſert à nourrir ſon aveuglement ; ſurpris de ſe ſentir touché pour des femmes, contre les traits deſquelles il ſemble que leur âge avancé devoit le mettre à l'abri, moins il ſemble qu'il avoit beſoin de ſe précautionner contr'elles, plus il eſt ſans défenſe lorſqu'elles viennent à le bleſſer de leurs traits. Juſqu'alors il n'avoit adreſſé ſes ſoupirs qu'à des femmes frivoles & volages, peu dignes par cela même de les exciter, qui ne ſe piquoient pas d'inſpirer des ſentimens plus diſtingués que ceux qu'elles méritoient en effet : attaché à elles par des liens trop foibles, il jouiſſoit de toute ſa liberté. En un mot, fixé par le plaiſir, ce n'étoit qu'à lui qu'il avoit ſacrifié : mais quelle différence dans les impreſſions que font ſur ſon cœur les femmes d'un âge plus avancé ? Il devoit la conquête des autres femmes à leur foibleſſe naturelle ; la diſpoſition flexible & facile de leur cœur étoit la principale cauſe qui les lui ſoumettoit : avec celles-ci au contraire, il s'attend à la plus vigoureuſe réſiſtance ; il ſe perſuade que ce maintien ſévére eſt l'annonce de la vertu la plus farouche. En effet, ne ſont-ce pas ces fem-

mes plus consommées qui doivent être affermies contre les entreprises d'un jeune homme, dont l'amour n'est qu'une suite d'indiscretions, d'étourderies & de caprices, dont les passions prennent en un mot la teinture du caractere volage & léger. N'y a-t'il pas lieu de s'attendre qu'elles trouveront dans elles-mêmes plus de force pour résister aux empressemens d'un jeune homme. Averties à chaque instant par une raison mûre & éprouvée, elles n'ont point à craindre que leurs passions alors amorties opposent aucun obstacle à ces sages leçons. Gardées par une vertu moins combattue, ne semble-t'il pas qu'elle devroit pour jamais les mettre à l'abri des folles impressions de l'amour. Hé quedes voix ne leur crient pas sans cesse de contenir les mouvemens de leur cœur : la raison aux loix de laquelle leur âge les soumet encore plus étroitement ; la bienséance dont elles ne peuvent pas enfreindre impunément les regles ; tout cela n'est-il pas un frein assez fort pour qu'on ne doive pas craindre de le voir secouer ? Que d'autres motifs n'ont-elles pas, qui prescrivent à leurs penchans des bornes qu'elles sont obligées de respecter ? Ne sont-elles pas soumises à toute la sévérité des jugemens d'un public redoutable, qui toujours ar-

mé des traits du ridicule, ne manqueroit pas de les en accabler, si elles venoient à les franchir? Instruit des raisons qu'elles ont de se ménager elles mêmes, il les traduiroit à son tribunal, & il seroit d'autant plus inexorable à leur pardonner leurs foiblesses, qu'elles lui paroitroient plus inexcusables à leur âge.

IV.

L'amour-propre qui est la cause du goût que les hommes montrent pour la flatterie, devroit lui seul faire naître de l'aversion pour elle. En effet les louanges fardées que la flatterie distribue ordinairement, & qui ont pour objet des vertus dont on est privé, loin d'être bien accueillies devroient plutôt exciter le mépris. Quoi! les éloges qu'on donne à un homme sur des qualités dont il est dépourvu, ne sont-ils pas des reproches indirects de ne pas les avoir en partage? Nous qui sommes si vigilans pour connoître quand les droits de notre orgueil sont blessés, qui prévenons de loin les moindres traits qu'on lui porte, ne devrions-nous pas regarder les fausses louanges de la flatterie du même œil que nous regardons l'ironie? Pourquoi nous, qui en redoutons les moindres traits, ne voyons-nous pas dans

les éloges ridicules qu'on nous donne le sujet d'une satyre mordante, qu'ils signifient réellement le contraire de ce qu'ils paroissent exprimer, nous ne nous écarterions pas alors du vrai en suivant cette idée; mais au contraire les critiques injustes contre lesquelles les hommes se récrient tant, ne devroient point tant soulever leur bile. Pourquoi vous effaroucher, Clydamas, lorsqu'on combat dans vous des vices dont vous êtes exemt: laissez le champ libre à ce téméraire. Ne voyez-vous pas qu'il a besoin de vous supposer des vices pour pouvoir vous blâmer, & les efforts qu'il fait pour trouver dans vous des défauts, ne prouvent que la difficulté où il est d'en découvrir de réels; aidez-le au contraire dans ses desseins: ah! ne vous loue-t'il pas indirectement des vertus que vous avez reçu en partage, en condamnant injustement dans vous des vices dont vous êtes exemt.

V.

Pourroit-on jamais croire que la bravoure anime quelquefois un cœur en proie à des mouvemens de lâcheté? Oui; & c'est même à leur foiblesse naturelle que certaines personnes doivent tout leur courage. Mes regards se fixent sur la con-

tenance fiere & rassurée d'un guerrier; pressé de toutes parts par le danger : hé quoi ? la victoire est prête à s'enfuir, il ne s'offre à lui aucune ressource pour la ramener vers lui, & il n'en est pas plus allarmé : il semble que son courage se ranime, à mesure que l'espérance du succès est prête de s'éteindre ; prêt à voir la victoire lui échaper, il cherche à la rappeller par des efforts incroyables ; mais pourquoi éprouve-t'il tant de troubles & d'agitations? On voit qu'il est dans une situation violente; eh quoi? craint-il de manquer decourage? sa valeur toujours également intrépide seroit-elle prête à s'éteindre ? a-t'il besoin de la ranimer ? Ah ! C'est qu'il craint que la frayeur prête à s'emparer de son ame ne prenne trop d'empire sur elle ; il cherche à éloigner de lui la frayeur, cet ennemi dangereux, qui s'est déja ouvert un passage dans son cœur. C'est contre ces retours de lâcheté dont il ne craint que trop les progrès dans son ame, qu'il oppose toute sa bravoure. Cet air hardi & déliberé qu'il fait paroître ne sert qu'à déguiser la timidité intérieure, mais secrette, qui regne au fond de son cœur ; c'est pour s'étourdir sur ces accès de crainte, & sur cette pusillanimité intérieure, qu'il fait paroître beaucoup de hardiesse & beaucoup

de fracas ; il a recours au même stratagême que celui dont on se sert à l'armée, où on fait jouer tous les instrumens de Guerre au moment du combat pour chasser la crainte & le trouble qui sont prêts à s'emparer du cœur du Soldat ; il ne ranime sa valeur dans ce moment critique que parce qu'il se voit à la veille d'en manquer.

VI.

Rien ne prouve plus le foible pouvoir de la raison que le soin qu'on prend pour nous recommander de ne pas flatter nos passions. Que ses armes doivent être foibles ! puisqu'on ne veut pas que nous en essayions la force avec les ennemis qu'elles doivent combattre, apparemment de peur qu'elles ne fussent sans effet. On nous conseille d'éviter ce qui pourroit nous rendre vicieux, parce qu'il seroit sans doute trop difficile de cesser de l'être ; la belle maniere de se délivrer d'un ennemi que d'éviter de le combattre ! Tel est pourtant le foible secours que la raison nous donne; elle nous prodigue les conseils, lorsque les passions sont assoupies dans nos cœurs, & elle se cache & devient muette, lorsqu'elles y régnent en souveraines. Quoi ! n'auroit-elle des leçons à donner que lorsqu'elles sont inutiles? Elle est un peu semblable à ce Pé-

dant dont parle si joliment la Fontaine dans une de ses Fables, qui accabloit son Disciple de leçons pour l'exhorter à fuir le danger lorsqu'il y avoit échappé : elle impose silence aux passions, lorsque d'elles-mêmes elles se sont tues ; c'est lorsque le desordre qu'elles excitoient dans nos cœurs est calmé, qu'elle accourt avec précipitation pour nous gronder sévérement d'avoir été trop complaisant pour nos penchans : impuissante pour en arrêter le cours lorsqu'ils sont dans toute leur force, elle vient s'opposer à leurs progrès lorsqu'ils sont éteints dans nos cœurs : foible contre un ennemi un peu fort, on diroit que dénuée de pouvoir pour réprimer les abus, elle n'en a que pour venir nous les reprocher.

VII.

Que l'empire de l'orgueil est étendu ! il trouve partout dequoi se nourrir & s'étendre, & tout lui sert de pâture : il ne s'annonce pas toujours par l'extérieur, il se cache & se réfugie quelquefois dans le lieu le plus secret du cœur humain ; il régle tous ses mouvemens à son insçû & sans qu'il s'en apperçoive ; on ne peut donc se méfier trop de ses piéges : ceux qui paroissent les mépriser davantage & affronter ses traits sont ceux qui y sont le plus en butte :

c'est un ennemi qui triomphe de ceux qui osent le braver, & qui laisse en repos ceux qui le craignent, mais ce n'est pas toujours la marche de l'orgueil, & ceux qui paroissent le moins en être atteints en renferment souvent davantage. Cet Hypocrite qui semble fuir l'orgueil par un esprit de modestie, qui craint sans cesse de se laisser entraîner à des mouvemens d'amour propre, est le plus vain de tous les hommes; il ne prend tant de précautions pour se garantir des illusions de l'orgueil, que parce qu'il croit trouver sans cesse dans lui-même mille sujets d'en concevoir; il se réfugie dans le sein de la modestie pour trouver un sûr abri contre ses piéges; mais que cette conduite est remplie de fausseté! il ne renonce en public à l'orgueil, que pour venir se ranger secrettement sous ses loix. Loin de l'avoir chassé par ce moyen, c'est alors qu'il régnera plus impérieusement sur lui, parce qu'il y sera moins démasqué à la faveur du mystére qui le dérobe; enfin c'est un amour propre qui ne se sacrifie qu'à lui-même & pour lui-même. Hélas! quelle est la déplorable condition de l'homme? Loin qu'il trouve auprès de la modestie un sûr asile contre les illusions de l'amour propre, c'est lorsque l'orgueil est couvert de son voile, qu'il commande

avec plus de despotisme, parce qu'il triomphe alors plus impunément. Que son pouvoir doit être grand ! puisqu'il fait servir l'humilité même à son triomphe.

VIII.

La modestie est une vertu qui tient lieu de mérite à ceux qui en sont partagés, mais qui ternit & efface celui des personnes à qui elle manque; les gens à talens sont d'autant plus estimables d'être modestes qu'ils seroient, ce semble, plus autorisés à ne pas l'être ; mais au contraire on ne hait rien davantage qu'un homme orgueilleux. Ceux qui ont le plus de droit de concevoir de la vanité, sont ceux qui doivent le moins le faire sentir.

IX.

Tous les préceptes & les raisonnemens les plus convaincans n'inspireront pas l'amour de l'étude avec autant de force, que le portrait d'un homme abandonné aux dégoûts de l'oisiveté. Rien n'est plus utile & plus efficace pour nous faire éviter de tomber dans l'état d'inaction & de paresse, que la connoissance de l'ennui qu'il entraîne nécessairement à sa suite. Il n'y a point de meilleur contrepoison contre l'ennui que l'ennui lui-même.

X.

L'objet de cet air de franchise avec lequel ont fait certaines ouvertures de cœur, n'est point tel qu'il le paroît ; on cherche quelquefois à tromper la curiosité des gens qui veulent sçavoir un secret en paroissant le leur découvrir : en effet on cache d'autant plus sûrement un secret, qu'il semble qu'on le dévoile tout entier.

XI.

Rien n'est plus trompeur que les apparences. On paroît quelquefois généreux dans des petites choses, pour se réserver ensuite le plaisir de ne l'être pas dans de plus essentielles. On n'accorde des graces de peu d'importance que pour avoir le droit d'en refuser de plus considérables.

XII.

Il arrive quelquefois que les grands hommes proposent des sophismes à la place de vérités, mais ce n'est point dans eux la marque d'un esprit faux. Les démonstrations de Descartes sur l'existence de Dieu ne sont que de vrais paralogismes, mais c'étoit par surabondance de vérité qu'il étoit sophiste ; le vrai étoit empreint avec

des couleurs si fortes dans son esprit, que le faux même en prenoit la teinture, & le surplus des vérités que son esprit renfermoit alloit au profit de l'erreur.

XIII.

Ce n'est point à la supériorité d'éclat que la vérité a sur le mensonge, qu'on fait la difference de l'un & de l'autre, au contraire c'est quelquefois aux dehors trop éblouissans dont est paré le mensonge qu'on le distingue. Ce sont ordinairement les excès qui caractérisent les vices, ils cherchent à suppléer au véritable prix qui leur manque par la lumiere éclatante, mais fausse, qu'ils répandent.

XIV.

La vertu des jeunes Filles a besoin d'être gardée avec beaucoup de précaution, c'est une glace que le moindre souffle ternit; elle ressemble à ces liqueurs fortes & spiritueuses qu'on doit tenir soigneusement enfermées; si l'on vient à leur laisser prendre l'air, aussi-tôt toute la liqueur s'échape & s'évapore.

XV.

D'où vient que tous les hommes en gé-

néral recherchent dans la société les caractéres indulgens & flateurs qui applaudissent à tout ce qu'ils avancent. N'est-ce pas qu'ils cherchent à justifier la bonne opinion qu'ils ont conçue d'eux-mêmes ? Il leur semble qu'ils trouvent dans ceux qui les louent sans cesse des espéces de miroirs flateurs, où toutes leurs actions sont representées avec les traits les plus avantageux ; ils aiment à contempler leur image embellie de tous les ornemens qui peuvent lui donner de l'éclat ; il leur semble qu'en acquérant de nouveaux agrémens, elle n'en devient que plus fidelle & plus conforme.

XVI.

L'amour de la liberté devient quelquefois si pernicieuse aux hommes, qu'il les prive de cette même indépendance dont ils sont jaloux. Combien de tyrans ont abusé de cette passion aveugle, & en couvrant leurs desseins ambitieux du nom & des apparences de la liberté, réduisoient pourtant les Peuples au plus cruel de tous les esclavages ? Ce n'étoit qu'un vain prétexte, à la faveur duquel ils les asservissoient plus impunément ; leur despotisme étoit d'autant plus redoutable, qu'ils le revêtoient d'un masque trompeur qui faisoit

illusion aux hommes. Hélas ! n'est-ce pas se fermer pour jamais tout retour vers la liberté, que d'être esclave dans le sein même de l'indépendance ? cela justifie que la servitude est l'état naturel à l'homme, puisque les efforts qu'il redouble sans cesse pour augmenter sa liberté, n'aboutissent qu'à étendre toujours plus son esclavage.

XVII.

On n'a qu'à exciter vivement l'amour propre d'un Sçavant jaloux de faire parade de son érudition, pour lui voir aussitôt déployer toutes les richesses de sa mémoire ; c'est un vase rempli d'eau qui verse pour peu qu'on le secoue.

XVIII.

Les richesses doivent passer pour précieuses à nos yeux, tant qu'elles peuvent devenir des sources de bienfaits & qu'elles nous fournissent le moyen d'exercer notre générosité ; c'est lorsqu'on les a employées pour secourir les malheureux, qu'on doit s'en attribuer la seule possession qui doit être précieuse en effet. Loin que nous en soions dépoüillés, ne peut-on pas dire que ceux que nous avons comblé de biens en nous rendant perpétuellement le témoignage d'une gratitude sans réserve, nous

en renvoyent par là même toute la gloire. Il semble que ces biens, quoique sortis de nos mains, y reviennent sans cesse par l'hommage qu'on nous en fait; les hommes peuvent être regardés dans ce cas comme de simples administrateurs de nos richesses, que nous avons laissés participer en partie aux biens que nous leur avons confiés, mais qui nous en transportent ensuite tous les fruits & toute la gloire. En nous vouant sans cesse des marques d'un attachement sans bornes, ils passent une reconnoissance du droit perpétuel de propriété que nous conservons sur ces biens, de sorte qu'on peut dire que ces richesses sont hors de nous, mais sont cependant à nous.

XIX.

Les personnes les plus vives sont quelquefois plus dominées par la paresse que les autres; ce sont quelquefois les caractéres les plus bouillans que l'indolence gagne avec le plus d'empire: en voici ce me semble la raison. C'est qu'un homme d'un naturel impétueux & ardent forme tant de projets en un instant, voudroit les exécuter avec tant de célérité, que l'impossibilité de rendre l'exécution aussi prompte que le dessein, & la difficulté de faire

marcher l'un & l'autre du même pas, sont cause que desespérant de pouvoir y parvenir, il tombe dans un engourdissement & dans un accablement absolu.

XX.

Quelle injustice n'y a-t-il pas de rendre des hommages, des respects à cet homme dont l'air fastueux & arrogant fait le seul mérite ? Par quel prestige peut-il fasciner les esprits jusqu'à se faire déférer les honneurs dont le seul mérite devroit être décoré ? Pourquoi ces témoignages de vénération échappent ils au cœur humain qui se fait violence en les lui rendant ? Qu'est-ce qui tient ainsi les fronts des hommes attachés à la terre ? la contenance fiere & superbe d'Alcidon est le joug qui les tient enchaînés ; dépourvu de mérite, il a l'art de se faire accorder les mêmes honneurs que s'il pouvoit se parer de beaucoup de talens ; il arrache à la volonté du public par ce faste imposant qui les éblouit, des distinctions extérieures que leur cœur intérieurement desavoue ; il leur fait trahir le jugement qu'ils portent sur ses qualités personnelles qui ne méritent que le mépris ; il est coupable envers la raison du joug qu'il impose aux hommes, en les forçant à lui rendre un hommage aussi injuste par ce

ce faux appareil de grandeur & de faste sous lequel ils sont néanmoins obligés de fléchir, & il épargneroit à l'équité & à la raison un outrage, s'il rabaissoit cet air de fierté & d'éclat qui l'accompagne partout, parce qu'il empêcheroit par-là qu'on encensât le vice, & qu'on lui rendît des honneurs aussi peu mérités; c'est en dépoüillant ces airs de hauteur & de fierté, que ne faisant plus aucune violence au jugement du public, il lui rendroit la liberté de le mépriser sans contrainte.

XX.

L'orgueil n'est pas toujours aveugle. Il ne suppose pas toujours une ignorance du mérite qu'il exagere: tout le crime de l'orgueil consiste à usurper injustement des honeurs qu'on connoît n'être point véritablement dus; personne n'est plus persuadé de la petitesse de son mérite que l'homme vain, c'est pour cela qu'il voudroit se la cacher à lui-même, & en dérober la vuë aux autres. De-là vient qu'il prend un air de hauteur & de fierté, parce qu'il cherche par là à rehausser le prix de ses qualités personnelles pour se faire illusion sur leur médiocrité; c'est un Nain qui cherche à relever sa petite taille, qui se redresse & s'exhausse tant qu'il peut pour tâcher de s'aggrandir; mais

il arrive de-là qu'il n'en fait que mieux remarquer sa petitesse. L'orgueil, en un mot, n'est que le suplément du mérite. D'où vient par exemple qu'Arcas dépourvu totalement de talens, élevé pourtant à une haute place, ne cesse de nous rappeller aux marques de respects & de soumissions que nous devons à son rang? ne voit-il pas que la petite idée qu'on a conçue de lui s'oppose sans cesse à ce qu'on lui rende de pareils hommages? cependant on doit admirer sa pénétration, il ne cesse de nous representer les témoignages de respect que nous devons à sa place, parce qu'il voit combien il est facile de les oublier. En effet qui seroit attentif à les lui rendre? s'il ne nous en faisoit lui-même ressouvenir.

A MON AMI GIRARD,

Sur sa nouvelle fortune à laquelle j'ai un peu contribué.

DE l'injuste fortune à me nuire acharnée
J'ai trouvé le secret d'adoucir la rigueur ;
Et malgré sa haine obstinée,
Je sçais jouir de sa faveur.
Ami, veux-tu sçavoir quel est mon stratagême ?
Il me fut dicté par mon cœur :
T'aimant comme un autre moi-même ;
Je suis heureux de ton bonheur.

Au même qui vouloit partager sa fortune avec moi.

Depuis long-tems la nature malade
Ne produit plus, dit-on, d'Oreste & de Pylade ;
Dans ce siécle de fer on ne pense qu'à soi ;
Pour le moindre intérêt on y trahit sa foi.
Ami, cet exemple funeste
A nos deux cœurs n'a point servi de loi :
Comme en toi je trouve un Oreste,
Tu trouves un Pylade en moi.

Au même.

Deux sincéres amis ne font qu'une personne ;
D'un même tout chacun est la moitié.

Entre eux tout est commun, & l'équité l'ordonne;
C'est envain qu'autrement l'avarice raisonne :
Je n'admets point d'autre amitié ;
Et telle fut toujours la nôtre.
Le penchant, la raison en forment le lien.
Quand avec un ami l'on partage son bien,
C'est donner d'une main & recevoir de l'autre.

Au même.

Certains esprits formés du plus grossier limon,
Ami, pourront penser que de notre union
Je tire seul tout l'avantage ;
Mais j'ai de toi trop bonne opinion,
Pour croire que jamais tu tiennes ce langage.
Ton rôle est préférable au mien.
C'est aux cœurs généreux & faits comme le tien
Qu'il est donné de goûter cet adage
Qu'un Arpagon ne sçauroit concevoir :
Il est plus doux, n'en déplaise à notre âge,
De donner que de recevoir.

Au même.

Cher ami, dans ce siécle avare,
Tu donnes un exemple rare
D'un cœur reconnoissant autant que généreux :
Mais je ne sçais entre nous deux
De quel côté doit pencher la balance.
Au séduisant appas du gain
Loin de sacrifier mon heureuse indolence ;
Sans souci pour le lendemain,

J'ai renoncé sans peine à l'opulence.
Mais fixé, par mon choix, dans ma noble indigence,
J'ai sçu, pour toi fléchissant le destin,
Du palais de Plutus t'applanir le chemin.
Par un juste retour, ami, tu veux envain
Avecque moi partager ta finance;
Et, pour vaincre ma résistance,
Tu me viens étaler d'inutiles raisons.
Trop satisfait de ta reconnoissance,
Je ne puis consentir à recevoir tes dons.

A Pondichery, ce 1. Janvier 1752. *M. D. M.*

A MONSIEUR DE S. PAUL,

Conseiller au Conseil supérieur des Indes, second de Pondichéry, & Commissaire des Troupes.

DISCIPLE heureux de la Philosophie;
Non celle qu'inventa le farouche Zénon,
Fanatique martyr de l'austére raison
Qu'il outra jusqu'à la folie :
Saint Paul, toi qui passes ta vie
Entre les bras d'une douce incurie
Vrai partage de l'âge d'or;
Peu curieux d'amasser un trésor
A son possesseur inutile,
Et jaloux de ta liberté,

Tu préféres l'état tranquille
Qui suit la médiocrité
Aux embarras de l'opulence.
Depuis long-temps c'est ainsi que je pense,
Et j'adopte tes sentimens.
Si j'y pouvois joindre les agrémens
Que Minerve sur toi versa dès ton enfance,
Ainsi que sur ton front dépouillé de cheveux;
A l'abri de mon indolence,
Sans craintes, sans desirs, sans soins, sans espérance,
Illustre ami, je me croirois heureux.
Pourquoi languis envain sous ce brûlant tropique,
Me disoit, ce matin, un ami prétendu?
Tandis qu'avec ardeur ici chacun trafique,
Parmi vos livres assidu
A rien de sérieux votre esprit ne s'applique.
Croyez-moi, c'est un temps perdu.
Laissez-là Juvenal, Plaute, Horace, Properce,
Ovide, Martial & Perse;
Et tout de bon livrez-vous au commerce.
Lorsqu'en France on vous reverra,
Avec empressement on vous demandera:
Hé bien! qu'apportez vous de l'Inde.
Mousselines, mouchoirs, chites? *Et cætera.*
Non, direz-vous; au lieu de ces guenilles là,
J'apporte des lauriers moissonnés sur le Pinde.
Moi, trafiquer? si donc; suis-je fait pour cela?

Fidele au Dieu du goût qui toujours m'inspira,
Aux richesses mon cœur sans peine renonça.
Mais j'ai fait raisonner sur les rives du Sinde
La Lyre qu'autrefois Anacréon toucha.
Avec raison au nez on vous rira,
Et du pauvre Rimeur chacun se mocquera.
Eh! Seigneur Arpagon, tréve de remontrance;
Ai-je dit, en riant, à ce Fesse-Matthieu
Dont l'argent est l'unique Dieu.
Je ne suis pas si poëte qu'on pense,
Et sur mes intérêts point ne suis endormi.
Quand vous sçaurez sur qui je m'en repose,
De ma tranquillité dont tout le monde glose,
Vous ne serez plus *ébahi*.
Le Pere des François, Vainqueur de Nayersingue,
Qui de la foule me distingue,
De qui j'ai célébré le nom
Par des vers qu'avoûroit l'amante de Phaon,
Et qui seront chantés sur les bords de la Seine;
(J'en puis parler ainsi, sans être fanfaron,
Puisque mon illustre Patron
Qui, comme on sçait, a le goût assez bon,
Prise un peu les fruits de ma veine.)
Dupleix enfin est mon Mecêne.
Ne peut-il pas d'un mot me faire un heureux sort?
Oui, je croirois lui faire tort,
Si, pour remplir mon coffre fort
Je me donnois la moindre peine.
Lui seul réglera mon destin.

Sans souci pour le lendemain :
Loin de le fatiguer d'une plainte importune,
Je lui laisse le soin de toute ma fortune ;
Peut-elle être en meilleure main ?

METROPHILE.

A Pondichery, le 10 Décembre 1751.

LE SINGE POETE.

Fable.

DANS l'Inde il étoit un Rimeur
Qui pour valet n'avoit qu'un Singe.
Bertrand seul avoit soin du linge
Et de la garderobe. Auprès d'un tel Seigneur
Cet emploi n'embarrasse guéres.
Desœuvré, ne sçachant que faire
Le nouveau Protovestiaire
Voulut s'ériger en Auteur.
Embouchons, dit-il, la trompette ;
Mon maître fait des vers, j'en puis bien faire aussi.
Je ne suis pas sot, Dieu merci ;
Que faut-il pour être poëte ?
Coudre une rime au bout de quelques mots
Qui doivent occuper des espaces égaux,
Sans qu'une ligne passe l'autre.
Sans se donner au diable on peut en faire autant ;

Crainte de nous tromper pourtant,
Sur l'ouvrage d'autrui nous réglerons le nôtre.
Le Rimeur Cul-pelé grimpe sur le Bureau,
Et sans autre façon, à l'aide d'un cordeau,
Toise des vers à l'avanture :
Puis sur un papier blanc appliquant sa mesure,
Ajuste, de son mieux, cent lignes au niveau.
Maître Bertrand bien content de lui-même
Se croyoit au moins un Rousseau.
Il court à tous venans debiter son poëme ;
Et sur lui, de concert, tous crierent haro.

Maint Rimailleur de cette Ville
N'en sçait pas plus que ce Magot :
Un Sot qui veut faire l'habille
En paroit mille fois plus sot.

Médrophile de Pondichery.

A MONSIEUR DUPLEIX,

A l'occasion d'un present de 15000 livres fait aux Officiers d'un Vaisseau sur lequel il avoit compté repasser en France.

IL s'en faut peu que tes largesses
N'épuisent à la fin les immenses richesses
Qu'un destin équitable a mis en ton pouvoir.
Que n'en as-tu mille fois davantage !
Quand on en fait un aussi noble usage ;
On n'en peut jamais trop avoir.
Pour exercer ta bienfaisance,
Il te faudroit tout l'or que tient en sa puissance
L'avare Souverain de ce rivage noir.
Quelle que soit ton opulence,
Il ne faut qu'une adversité
Pour te plonger dans la misere :
Denis, Crésus & Bélizaire
Furent réduits à la mendicité ;
Tout est soumis au sort, le sceptre & la Couronne
Ne mettent point à l'abri de ses traits.
La Fortune peut bien t'enlever ses bienfaits :
Mais, Dupleix, le bien que l'on donne
Est le seul qu'on ne perd jamais.

IMPROMPTU AU MÊME,

A l'occasion d'une vingtaine de mariages qu'il a faits en donnant mille pagodes de dot à chaque fille.

DEs Orphelines le vrai pere,
Tandis qu'à tes dépens tu t'amuses à faire
Des mariages à foison :
D'être aussi de cette partie
Il me prend tout-à-coup une demangeaison.
Dupleix, seconde mon envie,
Et tu feras deux heureux à la fois.
Mets ensemble une fille & vingt mille roupies ;
Des deux lots me laissant le choix.
Les deux moitiés seront tellement réparties
Que chacun puisse être content.
Si j'y manque, je veux que tu me fasses pendre :
Je choisirai pour moi l'argent,
Et laisserai la fille à qui la voudra prendre.

A MONSIEUR DUPLEIX,

Gouverneur général des Etablissemens François dans les Indes, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Loüis; le premier jour de l'an 1752.

MALGRE' l'aveugle jalousie
Et tous les vains efforts de nos fiers ennemis;
Vous disposez des thrônes de l'Asie; *
Je vois des Souverains à vos ordres soumis.
Dans cet état brillant où les Dieux vous ont mis,
Pour vous quels souhaits peut-on faire?
Ou le bonheur n'est rien qu'une chimere,
Ou de le posséder l'espoir vous est permis.
On ne peut selon moi, goûter hors de Paris
Une félicité complette:
Mais vous devez bien-tôt revoir ces bords chéris:
Pour y vivre content, Damon, je vous souhaite
Des jours nombreux, une santé parfaite,
Et de véritables amis.

* *Salabebzingue Grand Nabal du Décan & Samdenaëb Gouverneur des Royaumes d'Arcate & de Trichenapaly, placés & maintenus par les François.*

A Madame Dupleix, le même jour.

OLYMPE, en ce jour, pour étrennes
Vous n'aurez point de moi, de l'or, des diamants;
Jamais rimeur ne fit de tels presens.
On sçait assez que la docte Neuvaine
N'use point de ces ornemens.
Mais j'ose vous offrir un present plus durable
Et plus digne de vous : c'est l'Immortalité.
Acceptez-en l'augure favorable.
Oui, votre nom, sur ma lyre chanté,
Passera dans mes vers à la postérité.
Mais quelle est mon erreur extrême!
Mieux que moi vous pouvez vous-même
Immortaliser votre nom,
Sur les Autels du poëtique empire
Vous aurez une place auprès d'Anacréon.
Entre vos mains il a remis sa lyre :
Lui même n'en a pas tiré de plus doux sons.
Le Dieu du goût, dans un même volume,
Joindra les fruits de votre plume
A ses immortelles chansons. *

* *Parmi quelques chansons qu'a faites Madame Dupleix; il y en a dans le goût de celles d'Anacréon que cet aimable Poëte ne desavouëroit pas.*

A Phylis, la Fille de Madame Dupleix.

PHYLIS, l'Amour & la Fortune
Font de votre bonheur leur affaire commune ;
Et de leurs dons l'heureux concours
Ne vous promet que de beaux jours.
Toutefois d'un tel avantage
N'allez pas vous enorgueillir.
Vous aurez, je l'avoue, un brillant héritage ;
Mais il n'est pas facile à recueillir.
Seule de votre illustre mere
Vous devez être l'héritiere ;
Diamans, Nippes & Bijoux,
Or, argent, tout sera pour vous.
De la succession, c'est la moindre partie,
Philis, & si vous n'héritez
De son cœur généreux, de son rare génie ;
Et de mille autres qualités
Qui font d'elle aujourd'hui l'ornement de l'Asie,
Tandis que son époux, triomphant de l'envie,
En est l'arbitre & la terreur ;
D'un million quand vous seriez dotée ;
Loin d'admirer votre bonheur,
Je vous croirois deshéritée.
Son nom sera pour vous un pénible fardeau,
Si vous n'êtes pas digne d'elle.
Tandis que sous les yeux vous avez ce modéle ;
Que de ses actions le visible flambeau

Vous engage à marcher dans la même carriere.
Votre félicité, Phylis, seroit entiere,
Si vous étiez un jour son fidéle tableau.

COUPLETS A LA MEME,

A qui la Princesse Bégum Saëb proposoit de la suivre à Dehly où elle promettoit de lui faire épouser le Grand Mogol, son Neveu.

PHylis, à vos divins appas
Le Mogol offre ses Etats:
Ne méprisez point cet hommage,
A ses soins laissez-vous gagner;
Dans le climat le plus sauvage
Il est toujours beau de régner.

Quoi, vous craignez que de son cœur
D'autres ne partagent l'ardeur!
Rejettez ces vaines allarmes
Que fait naître un soupçon jaloux;
Si-tôt qu'il aura vû vos charmes,
Il n'aura des yeux que pour vous.

Réfutation de ces Couplets.

Du Mogol & de ses Etats
Vous devez faire peu de cas,
Que pour vous en vain il soupire,
Fuïez un sérail odieux.
De vos attraits l'aimable empire
Vous fera régner en tous lieux.

A Pondichery, ce 1. Janvier 1751. METROPHILE.

EXTRAIT DE SEMIRAMIS,

Tragédie lyrique de Metastaze.

ACTEURS.

SEMIRAMIS en habit d'homme, sous le nom de Ninus, son fils, Roi d'Assyrie.

THAMAR, Princesse de Bactriane.

MIRTOS, Prince d'Egypte, }
HIRCAN, Prince de Scythie, } *Amans de Thamar.*
SCITALCES, Prince des Indes, }

SIBARIS, confident de Sémiramis & amoureux d'elle en secret.

La scene est à Babylone.

ACTE PREMIER.

LE théâtre représente un grand Portique entouré de colonnes, aboutissant au Pont de l'Euphrate. Près de ce Pont, séparé du Portique par une barriere, est élevé un Trône préparé pour le Roi d'Assyrie, & à côté un siége plus bas pour la

Princesse de Bactriane. Vis-à-vis du Trône, sont trois autres siéges. Au milieu du Portique on voit un autel avec la statue du Dieu Baal. A main droite on découvre le Pont orné de statues dans toute sa longueur, le fleuve d'Euphrate couvert de vaisseaux, & au-delà sur l'autre rivage, trois camps dont les tentes sont de structure & de forme différente.

SCENE PREMIERE.

Sémiramis sous le nom & l'habit de son fils Ninus, Roi d'Assyrie, entre dans le Portique entourée de ses gardes & suivie d'une prodigieuse foule de peuples; elle donne ordre qu'on aille avertir la Princesse Thamar de se rendre au lieu de la cérémonie, où les trois Princes s'avancent pour avoir audience; en jettant les yeux sur la foule des spectateurs, elle y découvre Sibaris, & faisant un cri de surprise le fait appeller, ordonnant en même tems qu'on fasse éloigner tout le monde.

Sibaris, approchant.

Que vois-je, ô Dieux! ce n'est point une illusion, c'est elle-même. *Il se prosterne.*

Sémiramis.

C'est vous, Sibaris, quelle rencontre levez-vous ; quelle avanture vous a conduit d'Egypte en Assyrie ?

Sibaris.

Je parcourois les Contrées qu'arrose l'Euphrate, lorsque la Renommée a publié que c'étoit en ces lieux que Thamar l'unique héritiere du Trône de Bactriane devoit publiquement faire choix d'un époux, & terminer, en le nommant, les discordes que sa couronne & le bruit de sa beauté ont excitées entre trois Princes rivaux. L'éclat de cette fête a précipité mon arrivée à Babylone, où toute l'Asie accourt en foule dans ce jour ; mais quelque merveille que j'esperasse y voir je n'en attendois point d'aussi surprenante que l'est celle de trouver en habit d'homme, sur le Trône d'Assyrie, cette même Princesse d'Egypte, cette Sémiramis enfin que nous avons si long-tems regrettée & pleurée.

Sémiramis.

Tais toi, parle bas, chacun ici me croit Ninus ; c'est fait de mon rang, de mon honneur & de ma vie, si l'on vient à t'entendre.

Sibaris

Qu'entens-je ? mais Idrene est-il ici

avec vous ? où est-il ? que fait-il ?

Sémiramis.

Ah ! tais-toi, te dis-je, & ne me redis jamais le nom d'un Barbare.......

Sibaris.

Comment ! cet étranger, cet inconnu à qui vous aviez donné votre cœur à Memphis.

Sémiramis,

Oui, cet ingrat pour qui j'abandonnai ma Patrie, ma Cour, mon propre pere & la main du Roi de Numidie ; tu t'en souviens, Sibaris.

Sibaris.

Hé ! comment pourrois-je jamais l'oublier, moi qui étois alors votre plus intime confident, moi qui disposai selon vos désirs, la garde de Pharaon que je commandois, à favoriser votre fuite ?

Sémiramis.

Eh bien, tu ne le croiras pas, ce même Idrene ne me sollicitoit à fuir que pour être mon meurtrier ; il tenta de m'assassiner.

Sibaris.

Eh quand ?

Sémiramis.

La nuit même que je partis avec lui, il me frappa d'un coup de poignard, & du haut du rivage me jetta dans le Nil à demi-morte.

Sbaris.

Ah juste-ciel ! & la raison ?

Sémiramis.

La raison ! ô Dieux ! je ne la sçais pas.

Sibaris à part.

Je la sçais bien moi : *haut*, par quel hazard pûtes-vous échaper à tant de dangers ?

Sémiramis.

Il ne m'avoit fait qu'une seule blessure qui se trouva légere, & les branches d'arbres qui bordoient la rive inférieure du fleuve, rompirent le coup de ma chtûe, & me déroberent aux ondes. Ce n'est pas ici le lieu de te détailler tout ce qui m'arriva depuis ; qu'il te suffise de sçavoir que j'ai changé mille fois de mœurs, d'habits & de pays, jusqu'à ce qu'enfin le Grand Ninus, ce fameux Roi d'Assyrie, soit qu'il fût touché de cette même beauté qui avoit causé mes malheurs, soit que la fortune se lassât de me persécuter, me fit partager son Trône & son lit.

Sibaris.

Sçut-il quelle étoit votre origine.

Sémiramis.

Non, je lui déguisai par une fable mon nom & ma Patrie, je feignis que j'avois

surnaturellement pris naissance au bord d'une fontaine, & que les oiseaux m'avoient nourrie.

Sibaris.

Quoi, après la mort de votre époux, n'est-ce donc pas le jeune Ninus votre fils qui lui a succedé ?

Sémiramis.

Chacun le croit ainsi, & l'extrême ressemblance de mon visage avec le sien, trompe tous les yeux.

Sibaris.

Mais lui-même, comment souffre-t'il une autre personne assise sur un Trône qui lui appartient.

Sémiramis.

J'ai pris soin de lui faire donner une éducation si molle & si effeminée, qu'il désire bien moins l'honneur de porter le sceptre, qu'il n'en redoute le poids. Vêtu de mes habits de femme, il tient actuellement ma place au fond d'un Sérail où je l'entretiens dans le genre de vie le plus propre à achever de lui faire perdre le souvenir de son rang.

[Après cette exposition du sujet, Sibaris oubliant le lieu où il est & les circonstances, croit avoir trouvé le moment le plus favorable pour déclarer à Sémiramis la passion qu'il a pris pour elle en Egypte ;

mais au moment qu'il ouvre la bouche, il est interrompu par l'arrivée de Thamar.]

SCENE II.

Le moins que je doive (dit le faux Ninus à Thamar) aux grands services que le Roi de Bactriane votre pere a rendus à l'Assyrie, dont il fut plutôt le défenseur que le tributaire, est de procurer à sa fille un époux digne d'elle.

[Il ajoûte que les trois Souverains qui la recherchent en mariage, vont successivement paroître à ses yeux, afin qu'elle puisse les examiner, & choisir entr'eux selon son goût. Il s'assied sur son Trône, & Thamar sur le siége plus bas préparé à côté du Trône; Sibaris se tient debout près d'eux; la foule des spectateurs se raproche : cependant on voit les trois Princes s'avancer le long du pont de l'Euphrate, préeedés d'une nombreuse musique Barbare, & suivis de trois files d'Egyptiens, de Scytes & d'Indiens, chacun selon l'appareil, l'habillement & les ornemens de son pays. Ils viennent jusqu'à la barriere qui sépare le pont du portique près de la balustrade qui entoure le Trône; on ouvre la barriere. Mirtos, Roi d'Egypte, entre seul & adresse à Tha-

mar sa déclaration d'amour & son compliment, pendant lequel il est interrompu à diverses reprises par Hircan Roi de Scytie, qui est resté en dehors de la barriere, jusqu'à ce que Ninus adressant la parole à Hircan, lui dise qu'il ignore sans doute les coutumes d'Assyrie, & que ce n'est pas l'usage à Babylone d'interrompre les gens qui parlent. Hircan réplique qu'il ne croyoit pas être venu dans un pays où il fût défendu de parler. Ninus après avoir fait asseoir le Prince d'Egypte sur un des trois siéges préparés vis-à-vis du Trône, demande à Thamar ce qu'il lui semble de ce Prince, à quoi celle-ci réplique qu'elle le trouve fade & ennuyeux. On ouvre la barriere à Hircan qui s'approche de la balustrade.]

Semiramis.

Vous pouvez parler à présent, la Princesse est prête à vous écouter.

Hirçan.

Comment! il faut se taire quand vous le voulez, & parler quand il vous plait.

Sémiramis.

Parlez, si vous voulez.

Hircan.

Hé bien, je parlerai. *à Thamar*, Princesse, le Souverain de la Scytie vient pour

vous épouser, des épaisses Forêts qui ombragent les sommets du Caucase. C'est-là que les Scythes vivent sans autre loi que leur volonté; changeans de demeure à chaque fois que nous y invite le changement des Saisons, nous habitons des Villes errantes, nos chariots sont nos maisons, nos propres personnes en sont les remparts. N'attendez de moi ni soupirs, ni langueurs ; j'en ignore l'usage efféminé : un Scyte ne sçait qu'endurcir son corps aux rigueurs du froid & du chaud, combattre les hommes & terrasser les bêtes farouches.

[Hircan, après ce discours ; va s'asseoir auprès du Prince d'Egypte ; Ninus demande à Thamar comment elle a trouvé celui-ci. *Barbare & extravagant*, réplique-t'elle. On ouvre la barriere à Scitalces, Roi des Indes.]

Sibaris.

Juste ciel ! que vois-je, c'est Idrene ; quelle rencontre fatale !

Sémiramis.

O Dieux ! quel objet se présente à mes yeux ! est-ce là Scitalces.

Sibaris, à part.

Oui, Seigneur.

Sémiramis.

C'est lui.

Scitalces,

Scitalces, envisageant le Roi d'Assyrie.

Ah ciel ! qu'est-ce que j'apperçois ? Hircan, dites-moi, est-ce là le Roi ?

Hircan.

Sans doute.

Scitalces, à part.

C'est elle !

Sémiramis.

Prince, est-ce vous qui vous nommez Scitalces.

Scitalces.

Il est vrai, je me nomme ainsi.

Sémiramis.

Quel son de voix ! je frissonne.

Scitalces.

Quelle demande ! je me meurs.

[Hircan voyant pâlir Scitalces, s'approche pour en sçavoir le sujet ; celui-ci répond que c'est de frayeur & d'inquiétude de se voir en tête d'un rival aussi dangéreux que lui. Thamar demande au faux Ninus quelle est la cause de sa rougeur soudaine ; il réplique que c'est une vapeur à laquelle il est sujet ; cependant Scitalces veut commencer son discours ; mais à chaque fois qu'il jette les yeux sur Ninus, son trouble augmente à tel point qu'il ne peut prononcer que des mots entrecoupés. Thamar prenant son emba-

ras pour un effet de sa passion, lui fait entendre qu'elle est plus touchée de son silence que de l'éloquence de ses rivaux, & le fait asseoir à côté d'eux.]

Scitalces s'asseyant, à Hircan.

Mais quoi! c'est bien là le Roi d'Assyrie.

Hircan.

Assurément, je vous l'ai déja dit.

Sicitalces à part

C'est elle.

Hircan à part.

Il a perdu l'esprit.

[Thamar s'étonne de ce que Ninus ne lui demande pas ce qu'elle pense de ce troisiéme Prince; Ninus l'avertit qu'il a crû remarquer dans la physionomie de ce dernier, tous les signes d'une ame perfide; Hircan s'impatiente de ce que la Princesse ne décide pas assez promptement; elle de son côté assure qu'elle est prête à déclarer son choix; mais Ninus veut auparavant que les trois Princes jurent solemnellement d'agréer sans plus de dispute, le choix de la Princesse; ils se levent & font le serment la main sur l'autel de Baal, à l'exception d'Hircan qui refuse d'en approcher, & jure une main sur sa poitrine & l'autre sur son épée. *Un Scyte*, dit-il, *ne connoit d'autre autel*

que son cœur, ni d'autre Dieu que son épée. Cette cérémonie finie, la Princesse après un court remercîment aux Princes d'Egypte & de Scythie, fait assez connoître qu'elle va nommer Scitalces, lorsque Ninus l'interrompant, lui conseille de différer, d'examiner encore, & de prendre le tems nécessaire pour un choix de cette importance; il invite les trois Princes à se trouver le soir à un festin Royal où la Princesse déclarera son époux : les Princes y consentent, excepté le Roi de Scythie qui fait hautement éclater son mécontentement de ce retard. Ninus se retire en recommandant de nouveau à la Princesse de faire de sérieuses réflexions, & de ne pas se laisser prévenir par les yeux.]

Je ne sçai pas (lui dit-il) lequel des trois vous plait davantage; mais pensez-y, & croyez que peut-être tel vers qui penche votre choix, en est le plus indigne; les chaînes de l'amour auroient trop de douceur si la beauté de l'ame répondoit toujours à celle du visage.

SCENES IV. & V.

[Thamar reste avec les trois Princes, fait des avances assez marquées à Scitalces, dont l'embaras redoublant de plus en plus il se retire après quelques discours ambi-

gus & ſans ſuite, que la Princeſſe attribue au chagrin que lui donne le retard cauſé par les ordres de Ninus. La ſcene ſuivante ſe paſſe en bravades de la part d'Hircan qui malgré les remontrances que lui fait Mirtos ſur l'obéiſſance due aux ordres du Roi, veut que la Princeſſe ſe déclare à l'inſtant pour lui, & en railleries de la part de la Princeſſe qui fait croire à Hircan qu'elle eſt tout de bon amoureuſe de lui.]

SCENE VI.

HIRCAN, MIRTOS.

Hircan.

Vous avez entendu la Princeſſe, vous avez vû combien elle eſt glorieuſe de m'avoir rendu ſenſible. Rival infortuné, je vous entends ſoupirer, je connois vos douleurs; changez de penſée, croyez-moi, prévenez votre diſgrace, & retournez ſans tarder davantage vous conſoler en Egypte.

Mirtos.

Vous me faites pitié de ne ſçavoir pas diſtinguer l'ironie de la louange; ne voyez-vous pas que Thamar n'avoit en vue que de vous faire ſentir la témérité de votre préſomption?

Hircan.

Qu'eſt-ce à dire ? plus j'apprends vos uſages & moins je les comprends ; les paroles peuvent donc avoir plus d'un ſens en ce pays-ci ; déja on ne peut y parler ni ſe taire que par la volonté d'autrui ; il faut un ordre du Roi pour pouvoir jouir de ce qu'on aime ; quel caprice du ſort m'a conduit parmi des gens dont les coutumes ſont ſi étranges ?

Mirtos.

C'eſt ainſi, Prince, que l'on vit en Aſſyrie ; il eſt convenable chez un peuple poli d'adoucir vos mœurs ſauvages ; on ne parle point d'amour à des Reines du ton dont vous le faites ; ne croyez pas être ici avec vos ruſtiques habitantes des Forêts du Caucaſe.

Hircan.

Eh quelle eſt donc votre maniere de faire l'amour ?

Mirtos.

Ici l'on admire dans un reſpectueux ſilence la beauté que l'on adore ; on ſe tait, on ſoupire, on ſe plait dans ſes tourmens, on endure ſans ſe plaindre le poids de ſes fers ; les chaînes que fait porter l'amour ne peuvent jamais être que légeres.

Hircan.

Et ensuite on obtient la récompense !

Mirtos.

Et ensuite on l'espére.

Hircan.

On espére ! pauvre récompense ! l'amour se traite plus raisonnablement parmi nous ; dès la premiere entrevue on y déclare ses sentimens sans hésiter ; on en change aussi tôt si l'on est bien reçu, on aime tant qu'on y trouve du plaisir, & l'on cesse d'aimer dès qu'on y trouve du tourment.

Mirtos.

Ou vos mœurs sont bien barbares, ou l'on n'aime point véritablement parmi vous ; les peines ont des plaisirs pour les vrais amans, un cœur fidéle n'oublie pas si aisément une ingrate ....

Hircan.

Hé bien, aimez à votre maniere, j'y consens, pour moi je ne quitterai pas la mienne ; il n'y a pas de plus grande folie que de se rendre tous les jours misérable en travaillant pour être heureux ; je fais aisément aux belles des sermens d'amour & de fidelité, pourquoi n'aurai-je pas la même facilité à les rompre ? *il sort.*

SCENE VII.

Mirtos seul.

[Mirtos reste à faire un court Monologue sur le pouvoir de l'amour ; ce Monologue est du nombre de quantité de scenes de piéces Italiennes en musique, qui ne sont faites que pour amener une maxime d'Opéra, ou quelque comparaison tirée des vents ou de l'agitation des flots, qui donne lieu à l'Acteur de déployer sa voix dans un grand air.]

SCENE VIII.

Le Théâtre change, il représente les jardins suspendus de Sémiramis ; on y voit de hautes allées d'arbres sur des terrasses portées par des colonnes, & des collines formées par des voûtes & des arcades les unes sur les autres.

SCITALCES, SIBARIS.

Sibaris.

Quelle joye n'ai-je pas à vous revoir, cher ami ? permettez-moi de vous nommer encore d'un tel nom, Seigneur .... Eussai-je jamais dû croire que dans la personne du Prince des Indes, je retrouverois un jour mon cher Idrene ?

Scitalces.

Alors je me plaisois à déguiser pendant mes voyages mon nom & mon rang pour éviter toute la foule & l'embaras que traîne après soi la grandeur importune. O mon cher Sibaris, plût aux Dieux que je n'eusse jamais été possédé de cette folle envie de parcourir l'Univers qui me fit abandonner la Cour de mon pere ; je n'eusse jamais mis le pied en Egypte, je n'y eusse pas pris une passion tyrannique qui n'a cessé depuis de troubler le repos de ma vie ; je n'aurois pas aujourd'huy sous les yeux, pour comble de douleurs, l'image vraye ou fausse de la perfide Sémiramis.

Sibaris.

Sémiramis, dites-vous ? elle est avec vous en ces lieux ?

Scitalces.

Comment ! êtes vous donc aveugle ? ne l'avez vous donc pas reconnue dans Ninus ?

Sibaris.

Dans Ninus ! quelle illusion ?

Scitalces.

Je l'ai reconnue, vous dis-je : ses yeux, ses traits, son geste, le ton de sa voix, & plus que tout le reste, son trouble & le mien ; ah ! mon cœur n'a pu s'y méprendre ;

ſi vous ſçaviez combien à ce fatal aſpect je l'ai ſenti treſſaillir dans mon ſein . . .

Sibaris.

Votre idée toujours remplie de cette image s'eſt laiſſée tromper à quelque reſſemblance. Sémiramis auroit-t'elle pu demeurer inconnue à Mirtos ſon propre frere.

Scitalces.

Mirtos ! ne ſçavez-vous pas qu'il a été élevé à la Cour de Bactriane ?

Sibaris.

Mais trois luſtres ſe ſont écoulés depuis votre fuite d'Egypte ; depuis un ſi long-tems on n'a eu aucune nouvelle de Sémiramis, & il n'y a perſonne qui ne l'a croye morte.

Scitalces.

Eh ! qui devroit mieux le croire que moi, qui la nuit de notre fuite lui plongeai dans le ſein ma propre épée ?

Sibaris.

Vous, ô Dieux !

Scitalces.

Voudrois-tu que j'euſſe laiſſé ſans punition le crime de la perfide ? Tout ce que tu m'avois découvert étoit vrai, Sibaris. Je me rendis au lieu du rendez-vous qu'elle m'avoit marqué. L'infidelle y vint bien-tôt après moi. Nous prîmes enſemble

la fuite. Mais à peine étions nous sortis des jardins du Palais, que je découvris les assassins dont tu m'avois donné avis. Mon rival étoit posté dans le bois avec un gros de gens armés.

Sibaris.

Et le reconnûtes vous ?

Scitalces.

Non. Ma vengeance seroit satisfaite, si j'eusse pu noyer ma rage dans le sang du lâche.

Sibaris.

Mais comment vîntes-vous à bout de vous dérober vous-même au piége qu'on vous avoit tendu ?

Scitalces.

A peine eus-je apperçu les assassins, qu'avant que d'être à leur portée, je m'échappai à la faveur des arbres & de l'obscurité. Mais auparavant, saisi des transports d'une juste colere, je perçai de ma main l'indigne Sémiramis, & la précipitai dans le Nil.

Sibaris.

Quoi ! la lettre que je vous avois écrite a été l'unique cause de sa mort ! Ne suffisoit-il pas en l'abandonnant de vous venger d'elle par l'oubli ?

Scitalces.

Hélas! peut-être en effet ai-je poussé

trop loin ma vengeance? Mais qui peut retenir les justes mouvemens d'un cœur si cruellement trahi ? Jaloux, désespéré, j'assouvis ma fureur sans pouvoir redonner le calme à mon ame. La trahison, le lieu, le fleuve, le poignard, le sein percé de la perfide se peignent continuellement à mon imagination ; sans cesse je lis & je relis cette lettre fatale....

Sibaris.

Comment ! vous l'avez encore ? Pourquoi conserver ce papier qui n'est propre qu'à nourir vos douleurs ?

Scitalces.

Je veux le garder éternéllement pour ma propre justification.

Sibaris.

Seigneur, je suis perdu, si vous laissez rien entrevoir ici de ce mystere. Songez que Mirtos ne manqueroit pas de venger sur moi l'infortune de sa sœur.

Scitalces.

Rassure-toi. Je garderai inviolablement le silence. De ton côté, garde-toi de donner à connoître que tu m'ayes connu en Egypte sous le nom d'Idrene.

Sibaris.

Ne craignez rien ; & surtout chassez de votre esprit cette imagination chimétique qui vous fait voir Sémiramis dans

la personne de Ninus. Offrez à Thamar un cœur plus tranquille, & que sa possession vous serve à étouffer les restes d'un funeste amour.

AIR.

Dans un nouvel Hymenée
Cherchant un nouveau plaisir
D'une flamme infortunée
Eteignez le souvenir.
Votre blessure profonde
Y trouvera du repos.
Ainsi sur les bords de l'onde
Les flots vont chassans les flots.

Ce n'est qu'en changeant d'objets
Qu'on soulage sa foiblesse.
Le dur acier qui nous blesse
Guérit les maux qu'il a faits.
Souvent contre un mal extrême,
Un poison offre un secours.
Le remede de l'amour
N'est autre que l'amour même.

SCENES IX. XI. XII & XIII.

[Tandis que Scitalces fait réflexion qu'en effet il peut s'être abusé sur la ressemblance, il est abordé par Thamar, qui après quelques nouvelles avances, dont

il se défend, lui vient annoncer que le Roi d'Assyrie veut l'entretenir en particulier. Le Roi entre, & Thamar sort en lui recommandant les intérêts de son cœur. L'entrevue débute par un grand trouble de part & d'autre, beaucoup d'*à parte*, & de paroles entrecoupées.]

Semiramis.

Qu'avez-vous, Prince ? au lieu de me parler vous changez de visage. Vous semblez troublé.

Scitalces.

Hélas ! Seigneur, je ne puis jetter les yeux sur vous sans y retrouver tous les traits d'une femme infidéle pour qui je ressentis en Egypte la plus violente passion. A chaque fois que je vous apperçois je crois toujours que je vais lui parler.

Semiramis.

Cette ressemblance est donc bien frappante.

Scitalces.

A tél point que je ne puis me persuader que ce ne soit pas l'infidelle sous un autre habit.

Semiramis.

Si elle me ressemble aussi parfaitement que vous le dites, elle n'est pas infidelle.

Scitalces avec une extrême violence.

Ah ! lâche traîtresse, ah ! perfide, ame

sans foi & sans amour ! née pour la honte & le malheur de ma vie....

Semiramis.

Hola, Scitalces, quel transport insensé !

Scitalces.

Je m'égare. Ah ! Seigneur, pardonnez à la fougue d'un Prince malheureux qui ne se connoît plus, tant il a l'esprit préoccupé de l'idée fatale qui le poursuit.

Semiramis.

Si elle étoit présente à vos regards comme elle est présente à votre imagination, loin de lui montrer tant de fureur, vous lui demanderiez plutôt pardon de vos injustices, & peut-être l'obtiendriez-vous.

Scitalces, à part.

C'est elle. Faisons-lui voir que tout mon amour s'est tourné en mépris. *à Semiramis.* Seigneur, si vous le voulez, tout changera de face pour moi. Mon cœur, le plus malheureux qui fut jamais, peut devenir le plus fortuné.

[Semiramis croit qu'Idrene va se découvrir entierement. Mais au contraire il la prie avec de vives instances de déterminer en sa faveur le choix de la Princesse de Bactriane. Semiramis, après un premier mouvement de jalousie, se remet, & lui donne le change de nouveau en lui promettant tout d'un air fort indifferent.

Thamar rentre, impatiente d'apprendre son sort, Semiramis va au-devant d'elle, & lui dit de ne pas compter sur Sciraltes, & qu'il n'y eut jamais de cœur plus ingrat ni plus inflexible. Sciraltes à diverses reprises, veut entrer dans la conversation. A chaque fois Semiramis se met entre deux, & l'interrompt pendant long-tems, jusqu'à ce qu'enfin le Prince franchissant cet obstacle, adresse la parole à Thamar dans les termes les plus passionnés, & se retire.]

Thamar.

Je n'y comprens rien. Il est également excessif dans son silence & dans ses paroles. Seigneur, vous l'avez entendu, il parle tout differemment que vous ne me disiez.

Semiramis.

Je l'ai prévu, qu'il chercheroit à vous tromper. Ah! vous ne sçavez pas combien il est accoutumé à feindre : combien il posséde l'art trompeur de peindre sur son visage mille mouvemens qu'il ne ressent pas : combien sa bouche est faite à exprimer d'autres sentimens que ceux de son cœur. Fiez-vous à moi, Thamar. Je le connois mieux que vous, & ne cherche ici que votre avantage.

Thamar.

Seigneur, je connois toute l'étendue de

votre zéle pour moi. Mais pardonnez, si je ne puis m'empêcher de le trouver outré. Le Prince me paroît passionné, & vous me le peignez insensible. Il me regarde, il soupire, & vous voulez qu'il ne m'aime pas : mais que sa passion soit feinte ou véritable, je ne sens que trop que lui seul peut me plaire : & s'il me plaît, lors même qu'il me trompe, que seroit-ce s'il m'aimoit réellement ?

[Elle se retire, & laisse Semiramis irrésolue entre le dédain, la jalousie, & le risque qu'elle court de se découvrir au peuple si elle fait quelque éclat. Elle annonce aux Princes d'Egypte & de Scythie qui surviennent, que Thamar se déclare pour leur rival, & leur conseille d'aller aux pieds de leur Maitresse faire un dernier effort pour la fléchir.]

Rien (leur dit-elle) ne sera plus propre à la toucher que vos larmes.

AIR.

Toute femme se plaît à voir couler les pleurs,
Que sa beauté nous fait répandre;
Son orgueil ne peut se défendre
Du spectacle de nos douleurs.
Mais bientôt elle-même à nos maux s'interesse,
Son cœur soupire & s'amollit,
Et la pitié qui la saisit
Est le germe de la tendresse.

SCENE XIV.

HIRCAN, MIRTOS.

Hircan.

Mirtos, avez-vous du courage ?

Mirtos.

Mon épée me servira de réponse si vous en doutez.

Hircan.

Eh bien, allons de ce pas attaquer un odieux rival. Tuons Scitalces, & après nous être défait de lui, nous déciderons la querelle entre nous deux.

Mirtos.

Que dites-vous? Est-ce ainsi que vous respectez le Palais du Roi d'Assyrie, & la foi qu'en ce jour même vous lui avez jurée? Vous voulez que profitant d'un honteux avantage, nous allions tous deux attaquer un homme seul. Sont-ce là les preuves que vous demandez de mon courage ?

Hircan.

De quels respects, de quels sermens me parlez-vous ici ? J'aime, je suis outragé : je ne songe qu'à satisfaire à la fois mon amour & ma vengeance. Voudriez-vous que pour de vains égards je me laissasse enlever un bien que je desire. Tremble,

Scitalces, ta perte est certaine, soit que j'y employe l'artifice ou la force ouverte.

Mirtos, seul.

Barbares sentimens d'un Scythe farouche, qui croit que c'est une moindre peine de mériter son malheur que de le supporter.

[Mirtos reste encore quelque tems à déplorer la perte qu'il va faire, d'un ton très-propre à justifier le jugement que Thamar a fait de lui dans une des Scenes précédentes. Il finit l'Acte par la comparaison suivante :]

AIR.

Telle de Philomelle
La plaintive sœur,
Voyant sa fidelle
Hirondelle
Au pouvoir d'un ravisseur,
Va battant de l'aîle
Autour du chasseur.

La verte campagne,
Les eaux, les forêts,
Loin de sa compagne
N'ont plus leurs attraits;
Elle fuit le jour,
Et dans sa retraite
Sans cesse regrette
Son premier Amour.

ACTE SECOND.

SCENES I. II. III. IV. V & VI.

[Le Théatre représente un grand Sallon du Palais illuminé pour le Festin. Il est garni tout autour de buffets chargés de vases de pierres transparentes de diverses couleurs. Au milieu est la table du banquet avec quatre couverts d'un côté, & un pour le Roi d'Assyrie de l'autre. Hircan entre dans la Salle l'épée à la main, veut renverser la table, & s'informe de Sibaris qu'il y trouve, où est Thamar pour l'emmener, & Scitalces pour le tuer. Sibaris, après avoir vainement tâché de calmer la fureur d'Hircan, & de détourner ce Prince de faire un éclat qui déconcerteroit un projet qu'il vient de former, l'assure que la mort de Scitalces est infaillible, à moins qu'il ne lui sauve la vie par le tumulte qu'il veut exciter hors de propos. Il a grande peine à se faire écouter d'Hircan, qui veut d'abord aller poignarder Scitalces, & ensuite revenir apprendre à loisir les mesures que Sibaris a prises pour s'en défaire. Enfin celui-ci parvient à faire entendre à Hircan, que depuis long tems il est l'ennemi secret de Scitalces, qu'il a de nouvelles & puissantes rai-

ſons de le faire périr ; que pour cet effet il vient d'empoiſonner la coupe nuptiale que Thamar, au milieu du feſtin, doit préſenter à celui des Princes qu'elle choiſira pour époux ; que de cette maniere le coup eſt aſſuré, n'y ayant nul doute que ſon choix ne doive tomber ſur le Prince des Indes.

Le Roi d'Aſſyrie entre dans le Sallon, accompagné de Thamar & des deux Princes d'Egypte & des Indes, ſuivi d'une foule de Courtiſans & de Joueurs d'Inſtrumens. Chacun fait au Roi, ſur la magnificence de la Fête, des complimens qui font languir le Spectacle & le Spectateur. Hircan en fait à Scitalces en particulier ſur ſon bonheur prochain : après quoi on ſe met à table. Pendant le feſtin les Muſiciens exécutent un Concert où l'on chante l'Epithalame de la Princeſſe, & divers Danſeurs y entremêlent un Ballet. Enfin Thamar prend la coupe nuptiale que lui apporte Sibaris, fait un compliment général aux trois Princes, & s'adreſſant perſonnellement à Scitalces, lui préſente la coupe. Il la reçoit, & la portant à ſa bouche jette les yeux ſur le prétendu Roi d'Aſſyrie, dont les regards ſe rencontrent ſi tendrement avec les ſiens, que Scitalces ne pouvant ſe réſoudre à l'abandonner ainſi

pour jamais, remercie la Princesse, & repose la coupe sur la table. Tous les Spectateurs restent interdits, surtout Thamar & Sibaris.]

Hircan.

Comment ! c'est ainsi que vous refusez la main qui vous offre une couronne. On n'offense point de la sorte une Souveraine.

Semiramis.

Que vous importe s'il l'accepte ou la refuse ? Ce n'est point votre affaire ; chacun est libre ici sous ma protection.

Hircan.

Je prétends d'être aussi le défenseur de la Princesse, & ne souffrirai point qu'on l'outrage impunément. Que Scitalces prenne la coupe, & qu'il boive.

Thamar.

Laissez, Prince, laissez. Votre colere me serviroit ici plus que je ne veux. Le refus de Scitalces n'est pas capable de m'offenser. Il se fait justice à lui-même, & n'ose, avec raison, accepter une offre dont il se connoît trop indigne.

Hircan.

Non non, je veux qu'il boive.

Thamar.

Laissez, vous dis-je. Je puis mieux justifier ma gloire, & reconnoître votre zéle. Recevez de ma main la coupe nuptiale, Hircan, & soyez mon époux.

Hircan, interdit.

Sibaris !

Thamar.

Quoi ! vous hésitez. Voudriez-vous me refuser aussi ?

Hircan.

Non, Princesse.... Mais.... Il faudroit.... Vous ne sçavez pas.... Je reste confus.

Semiramis.

Prince, y songez-vous ? Vous ne devez pas hésiter un instant. Prenez la coupe, & bûvez. Votre incertitude offense le respect dû à la Princesse, & répond mal à ses bontés. Décidez promptement.

Hircan.

Me voilà décidé. *Il jette la coupe à terre.* C'est ainsi qu'Hircan reçoit le refus d'un autre.

Thamar.

Ah ! c'en est trop. Chacun me refuse. Suis je donc réduite à mandier la main d'un époux ? Est-ce donc pour m'outrager que vous êtes tous trois venus rechercher la mienne en Assyrie ? Ou mes traits sont-ils si difformes que le Sceptre dont ma main est ornée ne puisse les rendre supportables ?

Mirtos.

Ah ! Princesse, ne confondez pas ma flamme sincere....

Thamar.

Non non, qu'on ne me parle plus d'amour. Je ſuis outragée, & l'offenſeur eſt encore impuni. Que Scitalces meure. C'eſt lui qui par ſon indigne refus a le premier avili le don de ma main. Je la réſerve à celle qui ſe trempera dans ſon ſang. à *Scitalces*; tu me mépriſes, ingrat, mais tu ne jouiras pas de ma honte. Tremble de m'avoir fait rougir de mon choix. Mon cœur outragé ne peut déſormais céder qu'à celui qui ſatisfera ma vengeance.

[Hircan & Mirtos défient tous deux Scitalces au combat, & ſe diſputent entr'eux à qui combattra le premier. Scitalces les invite à y venir tous deux à la fois, les aſſurant qu'il ne les craint pas plus réunis que ſéparés. Semiramis voyant ſon amant en danger pour lui avoir été fidéle, ſonge à le ſauver ſans ſe découvrir elle-même.]

Semiramis.

Arrêtez, Princes. Mes droits vont avant les vôtres. C'eſt dans mon Palais, c'eſt ſous mes yeux que Thamar, que je protége, a reçu cet outrage, & que Scitalces a violé le reſpect qui m'eſt dû. Hola! gardes, qu'on l'arrête, & qu'on lui ôte ſon épée. Sibaris, je le remets en votre garde.

Scitalces.

Moi, je rendrois mon épée!

Semiramis.

Point de résistance : je le veux : je l'ordonne.

Scitalces.

C'est à moi que vous osez parler ainsi ! Ah ! ma patience est à bout. Songez que je puis d'un seul mot....

Semiramis.

Que de vains discours ! Gardes, qu'on l'ôte de mes yeux, & qu'on le tienne enfermé dans un lieu sûr.

[On emmene Scitalces. Les deux autres Princes se plaignent également au Roi de cette violence, & surtout de ce qu'on dérobe le Prince à leur vengeance.]

Semiramis.

Hircan, vous n'avez point à vous plaindre, ni rien à prétendre davantage ici. N'avez-vous pas refusé la Princesse. Elle ne peut plus être qu'au Prince Mirtos.

Hircan.

Nullement. Elle doit être moins à lui qu'à personne, puisqu'elle n'a jamais daigné le choisir.

Semiramis.

Mais que vous importe à qui elle soit, dès que vous n'en voulez point ? Quel intérêt y pouvez-vous prendre encore ?

Hircan.

Je ne m'explique pas.

Semiramis.

Semiramis.

L'aimez-vous, ne l'aimez-vous as ?

Hircan.

Je ne sçais.

Semiramis.

Si vous l'aimez, pourquoi l'avez-vous refusée ?

Hircan.

Parce que cela me plait.

Mirtos.

Mais quelle étrange manie de vouloir me disputer un cœur que vous ne voulez pas ?

Hircan.

Parce que cela me plaît.

Mirtos.

Etrange plaisir qui ne va qu'à troubler ceux des autres ! Expliquez-vous en un mot.

Hircan.

Que de questions ! Que de demandes ! Que voulez-vous sçavoir de moi ? Vous voulez sçavoir ce que j'ai dans l'esprit. Ne vous couroucez pas tant. Je vais vous l'expliquer. Mon souverain bonheur est de pouvoir désesperer les autres. C'est par cette raison que vous me voyez si souvent changer de sentiment, quand je crois que l'on est content de ceux que j'ai. Voilà un étrange caractere : allez, vous dis-je, je

le ſens tout comme vous : mais je ne puis en changer. Vous voyez, Hircan. Il ſera toujours tel que vous l'avez vû.

[Il ſort. Le Roi d'Aſſyrie reſté ſeul avec Mirtos lui fait entendre qu'il prend à lui plus d'intérêt qu'il ne croit ; & qu'il fait ſa propre affaire de le rendre poſſeſſeur de la Princeſſe de Bactriane. Après ce diſcours il le congédie.]

Semiramis, ſeule.

Le refus de Scitalces eſt une preuve que ſa paſſion pour moi ſubſiſte dans toute ſa force. Que faut-il de plus pour effacer de mon idée le ſouvenir de ſa cruauté ? L'eſpérance renaît dans mon cœur. Toute ma tendreſſe ſe réveille. Amour, dangereux amour, je t'entends : tu me préſentes l'image de ſon ardeur, & tu me dérobes celle de ſa trahiſon. Ah ! qu'il eſt aiſé à la premiere lueur de félicité de perdre de vûe ſes infortunes paſſées.

AIR.

Au retour du Zéphire,
Oubliant les autans,
Le Berger ne reſpire
Que l'aimable Printems.
Dans la verte prairie
Il conduit ſon troupeau,

Et sur l'herbe fleurie
Reprend son chalumeau:

A peine de la tempête
Le nocher remis,
Voit il briller sur sa tête
Les Astres amis,
Sans songer à la tourmente
Courbé sur sa rame il chante
Au sein de Thetis.

SCENE VII.

Le Théatre change, & représente une chambre du Palais.

SIBARIS, *seul, puis* HIRCAN.

Sibaris, seul.

Que servent l'artifice & la ruse, quand des évenemens imprévus viennent à la traverse du projet le mieux concerté ? La fortune ennemie se plaît à rompre toutes les mesures que je prends. Scitalces vit toujours, & Hican sçait mon secret.

Hircan, arrivant.

Allons, Sibaris.

Sibaris.

Où ?

Hircan.

Chez la Princesse.

Sibaris.

Quoi faire ?

Hircan.

Me disculper auprès d'elle de l'insulte que je lui ai faite en apparence.

Sibaris.

Eh ! de quelle maniere ?

Hircan.

En lui découvrant la vérité.

Sibaris.

Comment, la vérité !

Hircan.

Oui. Vous lui direz que je n'ai jamais cessé d'être épris de ses charmes ; que je n'ai refusé la coupe nuptiale que parce que vous l'aviez vous-même empoisonnée pour faire périr Scitalces, & que vous m'en aviez confié le dessein.

Sibaris.

Y songez-vous, Seigneur ? Vous voulez divulguer un crime qui nous est commun à tous deux. Vous en êtes aussi coupable que moi. Apprenez que l'on ne fait nulle différence entre celui qui exécute une trahison & celui qui la favorise.

Hircan.

Quoiqu'il puisse arriver, je veux que Thamar sçache la cause de mon refus, & ne puis souffrir qu'elle impute plus longtems au mépris de sa personne, ce qui

n'étoit qu'un désir de me défaire de mon rival.

Sibaris.

Seigneur, vous m'en pressez en vain. Je n'ai garde de me perdre ainsi moi-même.

Hircan.

Hé bien, vous n'avez pas besoin de parler, je me charge de tout dire.

Sibaris.

De grace, encore un mot. Vous allez renverser par cette précipitation un projet que je venois de faire pour vous rendre demain avant l'aurore possesseur de Thamar.

Hircan.

Comment ?

Sibaris.

N'avez-vous pas vos soldats & vos vaisseaux sur l'Euphrate ?

Hircan.

Eh bien !

Sibaris.

L'appartement de la Princesse donne sur le Fleuve. Rien ne vous empêche de faire sourdement approcher quelques barques de sa terrasse. Si vous voulez me prêter main forte, je l'enleve cette nuit, & la remets en votre pouvoir.

Hircan.

L'entreprise est fort douteuse.

Sibaris.

Elle est infaillible. Chacun sera enseveli dans le sommeil. L'appartement est assez éloigné du reste du Palais. Il n'y à de ce côté-là, ni troupes ni gardes. On ne peut avoir le moindre soupçon de notre dessein.

Hircan.

Il est vrai ; mais je crains.... je crois qu'il vaut encore mieux....

Sibaris.

Non, non, ne balancez pas davantage. Reposez-vous sur moi : j'en fais mon affaire. Quoique j'aye déja tout concerté d'avance, je veux encore, avant que la nuit soit plus obscure, aller de nouveau reconnoître le terrain. De votre côté, ne perdez pas de tems à donner des ordres aux Commandans de vos Vaisseaux.

Hircan.

Allons donc. Tentons encore cette voye. Vous me trouverez au lieu convenu.

SCENE VIII.

HIRCAN, THAMAR, MIRTOS.

Thamar, arrêtant Hircan qui veut sortir.

Eh bien ! Prince, suis-je vengé ? Avez-vous lavé mon injure dans le sang de l'ingrat qui m'outrage ?

Hircan, voyant entrer Mirtos.

Madame, je vois approcher un défenseur plus digne de vous, un Amant qui sçaura mieux mériter votre tendresse. Le Prince Mirtos est mieux versé que moi dans l'art d'aimer. Il en posséde tous les secrets. On le méprise sans qu'il se pique. On l'offense, sans qu'il se courrouce. Il sçait soupirer avec poids & mesure, & répandre des larmes à propos. Et avec des sentimens si fidéles & si passionnés l'ombre seule de l'espérance lui suffit pour récompense.

Thamar.

Ce n'est pas envain qu'il espere, dès demain, peut-être, il recevra le prix de sa tendresse & verra couronner ses feux.

Hircan.

Prince fortuné ! il va vivre dans les plaisirs & moi dans les regrets; qu'y faire ? je suis né malheureux; il faut que j'appren-

ne à ſupporter les rigueurs de mon deſtin ; je vais loin de vous me plaindre de mon étoile & laiſſer un libre cours aux tranſports de votre joye & de votre tendreſſe.

SCENE IX.

THAMAR, MIRTOS.

[Dans cette ſcene la Princeſſe demande à Mirtos de la vanger de Scitalces, & lui reproche même de ne l'avoir pas déja fait ; il s'excuſe ſur l'obſtacle que le Roi y a mis en faiſant arrêter & déſarmer Scitalces. Le reſte de la ſcene ſe paſſe, de la part de Mirtos, en proteſtations d'amour & autres ſentimens de galanterie qui ſont ſi puérils dans une Tragédie, lors même qu'ils ſont le mieux traités ; la Princeſſe elle-même en eſt ſi ennuyée qu'elle lui dit :

Prince, au nom des Dieux, que votre tendreſſe change d'objet ou de maniere de s'exprimer ; je ne puis ſouffrir un amant languiſſant qui me fatigue du récit de ſes tourmens éternels, qu'on ne voit jamais joyeux ni content, qui ſe préſente toujours devant moi avec la langueur peinte ſur le viſage, & ſemble juſques par ſon ſilence me vouloir reprocher que ma tendreſſe n'eſt pas égale à la ſienne.

Mirtos.

Cruelle, de quoi pouvez-vous vous plaindre lorsque j'ose à peine vous entretenir de mon martyre ; vous êtes la premiere belle qui se soit offensée des respects d'un amant.

AIR.

Un ruisseau dont l'onde plaintive
Gazouille entre l'herbe & les fleurs ;
Jamais de la Nymphe craintive
Ne peut exciter les frayeurs ;
Dans le cristal de son eau pure
Elle se mire en sureté,
Tandis que par un doux murmure
Il applaudit à sa beauté.

Le zéphir qu'on entend à peine
Agiter l'orme ou le palmier,
Jamais sur la liquide plaine
N'a fait pâlir le nautonier ;
Il va dans l'empire de Flore
A la Roze faire sa cour,
Il défend l'amant de l'Aurore
Des traits brûlans du Dieu du jour.

SCENES X & XI.

[Mirtos sort, le Roi d'Assyrie entre, Thamar se plaint vivement à lui de ce qu'il dérobe Scitalces à sa juste vengean-

tes coups ; tiens, tigre, voilà mon épée, rassasie-toi de mon sang ; perce-moi le cœur, ton bras en sçait la route ; regarde cette cicatrice, voi ces traces de ta fureur ; traître, tu détournes les yeux ; regarde-les, te dis-je, & acheve de m'arracher une vie que je ne conservois que pour t'aimer.

[Le reste de la scene se passe en de pareilles plaintes ; on s'opiniâtre de part & d'autre à ne pas s'expliquer plus clairement ; & Sémiramis sort suffoquée par ses pleurs & ses sanglots. Scitalces incertain de ce qu'il va faire, partagé entre la haine & la pitié, ferme l'acte par un Monologue que finit la comparaison suivante.]

AIR.

Ainsi le passager dont la nef entr'ouverte
Au milieu des rochers est le jouet des vents,
Voit la terre & les eaux conjurer pour sa perte
Par leurs coups redoublés en hâter les instants,
Par tout à ses regards s'offre l'affreuse Parque ;
De quelque part qu'il jette l'œil
Il voit la mer, il voit l'écueil ;
Il regarde la vague, il regarde la barque ;
Il voudroit se jetter, la frayeur le retient :
Il ne sçait que résoudre en son inquiétude
Jusqu'au moment où le flot vient
Terminer & son sort & son incertitude.

ACTE III.

[Le Théâtre représente la rive de l'Euphrate, le long de laquelle regne la terrasse & l'apartement de Thamar ; les grilles de fer de la terrasse sont ouvertes, on voit l'Euphrate couvert de vaisseaux desquels sortent Hircan & ses troupes, dont une partie se poste sur la rive à l'entrée de la terrasse, & l'autre reste debout sur les vaisseaux ; tandis que les Matelots les appareillent pour partir en diligence, Hircan donne divers ordres à ses gens, & paroit impatient de ne pas voir arriver Sibaris.]

SCENES II. III. IV. & V.

HIRCAN, SIBARIS.

Sibaris, accourant vers la grille de fer le long de la terrasse l'épée à la main.

Ah Seigneur, tout est perdu, fuyons en diligence.

Hircan.

Et Thamar, où donc est-elle ?

Sibaris.

Le coup est manqué, ses femmes font retentir de cris son appartement, leurs clameurs attirent de ce côté toute la garde de Ninus ; fuyons au plus vîte, & tandis que les Scythes que vous m'avez donnés nous font un rampart contre l'effort des Assy-

riens, dérobons du moins nos deux têtes à la colere du Roi.

Hircan.

Malheureux ! voilà donc l'hymen dont tu m'avois flatté ; la Princesse que tu devois remettre entre mes bras avant l'aurore !

Sibaris.

Que vouliez-vous que je fisse de plus ? pouvois-je résister à toutes les troupes du Roi qui alloient fondre sur moi ?

Hircan.

Ah lâche ! tu as crû sauver ta vie, mai ne l'espére pas, tu n'y gagneras que l'hon neur d'être à l'instant tué de ma main.

Sibaris.

Mais Seigneur, est-ce ma faute si.....

Hircan.

Vains propos ; il faut que tu meures scelérat, pour ce crime là ou pour un autre.

[Il tire son épée pour le tuer. Sibaris s'enfuit du côté du Palais, & au même instant Mirtos paroit sur la terrasse à la tête de la garde Assyrienne.]

Mirtos.

Traîtres, c'est fait de vous, vous n'échaperez pas à ma juste vengeance.

Sibaris, courant vers Mirtos.

Au secours, Prince, au secours, je ne puis plus long-tems résister seul à défendre l'entrée du Palais de Thamar contre ces furieux.

Mirtos, à Hircan.

Barbare Scythe, c'est donc ainsi que l'on croit parmi vous ravir un cœur par la violence & la trahison ?

Hircan.

Oui, oui, malgré tous tes efforts j'aurai la Princesse.

Mirtos.

Tu l'auras, perfide ! à moi, soldats, à moi ; que le fer, que le feu nous fassent raison de ces Barbares.

[Ici commence, au bruit des instrumens militaires, un furieux combat entre les soldats Scythes & la garde Assyrienne ; celle-ci dont le nombre va toujours croissant, pousse les Scytes du côté du fleuve, les précipite partie dans l'Euphrate, partie sur les bords au bas de la terrasse ; les Scythes regagnent leurs vaisseaux ; les Assyriens sautent la terrasse à leur tour, entrent dans l'eau, vont à l'abordage des vaisseaux dont ils se rendent maîtres après une longue résistance, & y mettent le feu avec de grands cris de part & d'autre :

cependant la mêlée au milieu de laquelle est Hircan, continue toujours au bord du fleuve; accablé comme il est par le nombre, Mirtos le presse envain de se rendre prisonnier, jusqu'à ce qu'enfin on se jette sur lui & on le désarme, ce qui ne l'empêche pas de continuer ses bravades & de se comparer à un écueil, qui malgré la foudre qui gronde sur sa tête, la mer qui mugit à ses pieds & les vents qui souflent contre ses flancs, ne laisse pas de menacer les navires & de faire trembler le Nautonier. On l'emmene, la foule se dissipe & Mirtos reste seul avec Sibaris, auquel il rend mille graces de lui avoir, par sa valeur, donné le tems de sauver la Princesse. Sibaris lui raconte une histoire longue & détaillée de la maniere dont il a découvert la trahison, & de tout ce qu'il a fait pour s'opposer aux efforts des Scythes avant que le secours arrivât. Mirtos éleve jusqu'aux cieux la bravoure de Sibaris, l'embrasse, lui jure une amitié éternelle, & fait serment de n'oublier jamais le service important qu'il vient de lui rendre en le délivrant d'un rival si dangereux. Alors Sibaris lui apprend qu'Hircan étoit encore pour lui un rival moins dangereux, moins perfide que Scitalces, & que ce Prince des Indes qui

lui ravit aujourd'hui le cœur de Thamar, est le même qui jadis sous le nom d'Idrene enleva en Egypte sa sœur Sémiramis. Mirtos à ce récit entre en fureur, & veut courir en demander vengeance au Roi d'Assyrie; mais Sibaris l'arrête & lui fait entendre que par une telle démarche il perdroit sans ressource l'espoir de se venger; que le Roi a montré pour Scitalces une partialité visible, & ne l'a fait arrêter que pour le soustraire à la valeur de ses rivaux; qu'ainsi il doit sur-tout dissimuler, & n'employer à se défaire secretement de Scitalces que quelque main vile & inconnue, n'étant pas naturel qu'il fît à un lâche ravisseur l'honneur de le punir de sa propre main. Mirtos se retire, & Sibaris se félicite de l'avoir mis aux prises avec Scitalces.]

C'est (dit il) l'unique ressource qui me reste pour me défaire d'un homme maître de mon secret, & qui me perdra tôt ou tard si je ne le perds.

SCENES VI, & VII.

[Le Théâtre change & représente le cabinet du Roi d'Assyrie où il est seul. Mirtos y entre brusquement & demande d'un air furieux qu'on fasse sortir Scitalces de prison, déclarant qu'il veut absolu-

ment se battre contre lui en combat singulier, & que si le Roi le refuse il s'adressera à l'armée & à la Nation entiere pour réclamer la loi du pays en vertu de laquelle on ne peut refuser le champ clos à un guerrier qui le demande contre son ennemi ; il ajoute qu'il est personellement ennemi de Scitalces dont, sans parler de la rivalité qui est entr'eux, il a reçû l'injure la plus cruelle. Sémiramis étonnée de cette nouvelle fureur de Mirtos, lui demande à son tour ce qu'il a fait de ce ton doux qui faisoit le fond de son caractére ; mais elle tâche envain de calmer la colere du Prince Egyptien, qui sans s'expliquer lui fait entendre en se retirant qu'il sçait assez que Ninus a des raisons secrettes pour ménager Scitalces. Sémiramis effrayée de ce discours se croit découverte, & mandant à l'instant Scitalces, lui fait part de ses craintes & de ce qui vient de se passer.]

Notre position (lui dit-elle) est dans son moment le plus critique ; je ne doute pas que mon frere ne nous connoisse tous les deux, & que les suites de notre malheureuse passion ne soient la véritable cause de sa fureur ; il veut laver dans votre sang l'outrage fait au sang Royal de Pharaon, & quand même je pourrois venir

à bout d'empêcher le combat qu'il demande, l'éclat qu'il fera va me découvrir infailliblement & m'exposer à la fureur de l'Assyrie entiere que j'ai trompée ; il n'y a ici qu'une ressource, oublions le passé, je vous pardonne tout ; réunissons promptement nos cœurs & nos forces par un heureux hymenée ; si Mirtos vous voit mon époux, la main que vous m'aurez donnée réparera nos fautes passées, & lui fera perdre le désir de vengeance dont il se montre animé ; délivré d'un rival qu'on lui préféroit, il deviendra paisible possesseur de la main de Thamar ; alors votre courage & le mien soutenus des forces de l'Egypte & de Bactriane seront plus que suffisans pour faire tête à l'orage. J'ai dans Babylone un puissant parti que je ménage adroitement depuis long-tems en cas d'accident ; il me restera des amis fidéles, même après que je serai découverte, & je ne désespere pas de me maintenir sur le Trône, & de vous y placer.

[Ce discours dont on ne donne ici que l'extrait, est interrompu à bien des reprises par Scitalces ; à chaque interruption il vomit contre Sémiramis un torrent d'injures, se possedant néanmoins toujours assez pour ne rien laisser échaper qui puisse servir au dénoument ; il finit à chaque

fois par dire, *qu'on me rende la liberté ; qu'on me redonne mon épée.*

Sémiramis, avec fureur.

Oui, ame féroce & insensée, on te les rendra, je ne veux plus te parler ni t'entendre ; ho-là, gardes, que l'on rende l'épée à ce prisonnier ; tu es libre, va où te guidera ton aveugle fureur, va ; mais n'oublie pas que tu m'as réduite au dernier désespoir, & que dans le comble de malheurs où tu me précipites, il me restera assez de force pour me vanger au moins de toi : fuis de ma présence, barbare, trompeur : souviens-toi que tu n'es & ne fus jamais qu'un traître ; mais que malgré ta trahison ta main a manqué son coup ; Sémiramis vit encore, souviens t'en, lâche assassin, & tremble pour l'avenir.

Scitalces, seul.

O Dieux ! une femme hardie peut-elle pousser si loin l'audace de son impudence ; veillai-je ? ou si je sommeille : n'est-ce pas ici la lettre de Sibaris ?

Il tire de son sein la lettre de Sibaris, & en lit tout bas quelques mots.

Insensé que je suis ! pourquoi chercher dans une lettre les preuves d'un crime dont mes propres yeux ont été les té-

moins... Banniſſons, banniſſons pour jamais de mon ame juſqu'au moindre ſouvenir d'une femme ſi déteſtable ; hélas ! c'eſt elle encore qui m'a fait outrager indignement la tendreſſe d'une Princeſſe digne en effet de toute la mienne. Ah courons de ce pas expier mon crime à ſes pieds. Je la vois qui s'avance.

SCENE VIII.

SCITALCES, THAMAR.

[Scitalces demande pardon à Thamar & l'obtient aiſément ; ils ſe jurent une foi mutuelle, & Thamar qui croit que c'eſt par les bons offices du Roi d'Aſſyrie que ſon amant eſt revenu à elle, ſe félicite d'avoir dans la perſonne de Ninus un ami ſi zelé, & ſe promet d'en conſerver une éternelle reconnoiſſance.]

SCENES IX. X. & XI.

[Mirtos vient défier Scitalces au combat ; la ſcene ſe paſſe en rodomontades de part & d'autre. Le Prince des Indes reſté ſeul avec Thamar, veut encore l'entretenir de ſa flamme ; mais celle-ci lui coupe la parole en lui déclarant nettement que c'eſt envain qu'il eſpere la toucher, & que ſon cœur eſt prévenu pour un autre.]

Mirtos.

Mais par quelle raiſon ? . . .

Thamar.

Ne me demandez point de raiſon, l'amour n'en peut ni rendre ni entendre ; s'il connoiſſoit la raiſon, il ne ſeroit plus l'amour. Ce ſentiment vif & tumultueux ne ſçauroit ſe définir ; ſi jamais quelqu'un parvient à vous l'expliquer comme il faut, s'il en parle bien, dites qu'il le reſſent mal.

La ſcene ſuivante n'eſt qu'un court récitatif & un air où Mirtos exprime ſon déſeſpoir.]

SCENE XII.

[Le Théâtre change & repréſente le champ clos où le Prince d'Egypte, & celui des Indes ſe battent en duel ; il eſt entouré de barrieres à l'exception des deux ouvertures aux deux bouts, par où doivent entrer les combattans ; elles ſont gardées par les Juges de camp. La foule des ſpectateurs environne en dehors les barrieres, & en dedans on voit en face le Roi d'Aſſyrie aſſis ſur un Trône. Sibaris & quelques Courtiſans ſont à ſes pieds ; on entend quelque tumulte à l'une des ouvertures du camp ; c'eſt Hircan qui force le paſſage & y entre malgré la garde, proteſtant qu'il

ne veut céder la Princesse à personne, & qu'il prétend se battre aussi pour l'avoir.]

Sémiramis.

Prince, rendez grace à ma bonté qui veut bien vous laisser la liberté après votre insolence ; pour la main de la Princesse il n'y faut plus prétendre, votre conduite vous en a rendu trop indigne ; ne l'avez-vous pas vous-même refusée ?

Hircan.

Moi, je ne l'ai point refusée, je n'ai refusé que la mort que Sibaris avoit préparée à son époux ; il avoit empoisonné la coupe nuptiale.

Sibaris.

Ah l'infâme calomniateur ! il invente cet odieux mensonge pour se venger de ce que je l'ai empêché d'enlever la Princesse.

Hircan.

Tu m'en as empêché ! oh quelle impudente imposture ! j'écume de rage ! quoi, ce n'est pas toi malheureux, qui m'as donné le conseil & fourni les moyens de faire le coup? tu n'es pas allé chez elle à la tête de mes Scytes ?

Sibaris.

Encore ! *à Sémiramis.* Seigneur, vous le voyez, ce perfide voudroit me perdre ;

mais l'artifice est trop grossier, Mirtos a vû ma conduite.

Sémiramis.

Retirez-vous, Hircan, & rougissez d'une si exécrable fausseté; la fidelité de Sibaris ne m'est pas moins connue que l'horrible noirceur de votre caractere.

Hircan.

Comment, vous croyez ..... Ah! la fureur me transporte ...... Quoi! tu oses me soutenir ..... abominable scélerat, il faut que je t'arrache la vie.

[Il veut se jetter sur Sibaris; les gardes le repoussent. Au même instant les trompettes se font entendre; on ouvre les deux bouts de la barriere; les deux combattans entrent l'un d'un côté, l'autre de l'autre, armés de toutes piéces à l'exception du casque & de l'épée. Ils s'avancent vers le trône du Roi qui renouvelle envain ses instances pour leur faire quitter le dessein de se battre. Alors les Juges de camp leur apportent à chacun un casque & une épée, partagent le terrain & après les autres cérémonies usitées dans les tournois, se retirent à leur poste. Le combat commence; mais à peine les premiers coups sont-ils portés que Thamar arrivant en hâte sur le champ de bataille, se jette entre les deux champions;

pions, les sépare, & s'adressant au Prince d'Egypte :]

Mirtos (lui dit-elle), je vous ai moi-même demandé ce combat, aujourd'hui je ne le souhaite plus; tout est appaisé, mon choix est fait; je le déclarerai bientôt; votre valeur m'est inutile ici, & je suis satisfaite.

Mirtos.

Si vous êtes satisfaite, Mirtos ne l'est pas, je combats pour ma querelle, & non pour la vôtre, apprenez que vous êtes vous-même dans l'erreur; l'homme que vous voyez ici n'est qu'un imposteur qui osoit aspirer à vous sous un nom supposé; il se nomme Idrene, c'est lui qui jadis enleva de Memphis Sémiramis, ma sœur.

Sémiramis.

Que dites-vous là, Prince? vous êtes dans l'erreur vous-même; je connois Scitalces; c'est lui, c'est le Prince des Indes, ce n'est point Idrene.

Mirtos.

Non, non, on veut envain me déguiser la vérité, j'en suis certain; qui peut mieux connoître Idrene que Sibaris, qui l'a si long-tems vu en Egypte; c'est lui qui me l'a dit.

Sibaris.

O Ciel!

Scitalces.

Ah perfide ami ! tu me trahis. *à Mirtos.* Oui, tu ne te trompes point; c'est moi qui sous le nom d'Idrene ai enlevé ta sœur.

Mirtos.

Qu'as-tu fait de Sémiramis, lâche ravisseur ? parle; répond, avant que je répande ton infâme sang.

Scitalces.

Ne me le demande pas ; je ne puis dire autre chose sinon que je lui ai percé le sein, & l'ai précipitée dans le Nil.

Mirtos.

Ah barbare !

Scitalces.

Tiens, vois qui fut le plus coupable d'elle ou de moi ; lis cette lettre écrite de la main de Sibaris, apprens la plus horrible des trahisons.

Il donne la lettre à Mirtos.

Mirtos lit.

Cher Idrene vous courez à votre perte ; vous allez vous-même mettre Sémiramis aux mains de votre rival ; on vous tend un piége dans le bois sur le bord du Nil, les meurtriers sont postés pour vous assassiner ; votre maîtresse est du complot. En consentant à se laisser enlever, elle n'avoit d'autre vue que de jetter sur vous

tout le blâme public de ce crime, sans risquer son véritable amant qui en doit recueillir tout le fruit; il est embusqué où je vous ai dit avec un gros de gens armés, & doit s'enfuir avec elle après vous avoir ôté la vie. Je viens à l'instant d'être informé de cette trahison, & je me hâte d'empêcher autant que je puis, qu'un ami qui m'est si cher ne soit la victime de l'horrible méchanceté d'une femme perfide. Adieu cher Idrene, conservez votre vie, & souvenez-vous de l'amitié de Sibaris.

Sémiramis.

O Ciel! vit-on jamais une pareille noirceur? Sibaris approchez. Vous avez écrit cette lettre, les faits qu'elle contient sont-ils vrais ou supposés; répondez promptement; regardez-moi en face.

Sibaris.

Oui, je n'ai rien dit que de vrai.

Sémiramis.

Monstre exécrable!

Mirtos.

Sibaris, expliquons entre nous deux ce mystere, j'ai peine à vous comprendre; votre amitié pour Idrene éclate dans l'avis que vous lui donnez, mais c'est vous qui me l'avez découvert & qui me sollicitez de l'en punir: êtes-vous l'ami ou l'ennemi d'Idrene;

Sibaris, effrayé.

J'étois alors son ami. Depuis ...., Vous ne ne sçavez pas .... J'ai eu lieu de juger ....

Mirtos.

Traître, en voilà assez ; tu te confonds ; ton épouvante te démasque, je lis tous tes mensonges sur ton visage effrayé. Ninus, il faut obliger ce malheureux par les tourmens à avouer ici devant tout le peuple ses odieuses trames.

Sémiramis, à part.

Il en diroit sans doute plus que je ne veux. *à Mirtos.* Non Prince, je veux l'interroger moi-même en particulier; gardes, que l'on le jette dans un cachot, & que l'on l'empêche de parler à personne sans mon ordre.

Sibaris.

Il n'en est pas besoin, je vais tout déclarer ici.

Sémiramis.

Gardes, obéissez ; qu'on l'emmene promptement.

Les gardes veulent le saisir, il se jette entre Mirtos & Scitalces.

Sibaris.

Seigneur, écoutez-moi, je veux tout

vous découvrir ; l'amour & l'ambition m'ont aliené l'esprit jusqu'à croire que je pourrois devenir possesseur de la fille de Pharaon, dont vous étiez aimé, je lui donnai le conseil & les moyens de fuir avec vous, vous l'attendiez au rendez-vous dont vous vous souvenez ; je vous y envoyai la lettre où j'avois supposé les faits qu'on vient de lire.

Scitalces.

Tu les avoit supposés ! eh n'ai-je pas vu de mes propres yeux les meurtriers & leurs Chefs embusqués à l'entrée du bois.

Sibaris.

C'étoit moi-même ; l'obscurité vous empêcha de me reconnoître, & en même-tems vous sauva la vie, quand je vous perdis de vue à travers les arbres : mon projet étoit de m'enfuir avec la Princesse après vous avoir fait tomber sous mes coups.

Scitalces.

Ah malheureux ! qu'ay-je fait ?

Hircan, s'approchant.

Traître, il faut que tu confesses aussi les crimes que tu m'as voulu faire commettre.

Sibaris.

Il est vrai, je les avoue ; mais il me

reste des choses bien plus importantes encore à dire.

Sémiramis.

C'est assez, c'est assez, gardes qu'on l'ôte de mes yeux ; exécutez l'ordre que j'ay donné.

Sibaris, courant du côté du peuple.

Non, non, puisque je suis perdu, j'en perdrai d'autres aussi. Peuples, on vous trompe ; ouvrez les yeux, reconnoissez une horrible fourberie ; une femme déguisée deshonore le Trône d'Assyrie.

Sémiramis.

Tais-toi, malheureux ?

Elle se leve debout sur son Trône.

Peuples, écoutez-moi ; oui je suis Sémiramis la femme du grand Ninus, la mere du jeune Ninus votre Roi. Je regne en Assyrie sous son nom & sous ses habits ; mais je regne pour votre bonheur & pour votre gloire. Peuples, qui d'entre vous peut se plaindre de moi ? qui de vous n'a pas éprouvé ma bonté, & goûté la douceur de mon regne, dont chaque jour ajoute un nouveau lustre à la splendeur du Trône d'Assyrie. Au lieu d'un enfant incapable de vous gouverner, je vous ai

donné une femme, il est vrai, mais une femme qui n'a de son sexe que la beauté, mais une femme, qui porte un cœur de Héros. Souvenez-vous du grand Ninus, de l'amour qu'il me portoit. des ressources qu'il a trouvées dans le mien, de l'appui que lui a si souvent prêté mon courage. Soldats, rendez témoignage à ma gloire ; vous m'avez vû combattre, vaincre & triompher à côté de lui, nul avant lui n'avoit porté si loin la grandeur du nom Assyrien, & je l'ai encore surpassé. J'ai conquis la Sogdiane ; par moi le Perse invincible est soumis à vos loix ; j'ai porté jusqu'aux extremités de l'Asie la terreur de vos armes; tout vous respecte, tout vous admire. Vous jouissez dans le sein de la paix des douceurs de l'abondance, & du fruit de mes bienfaits; Assyriens qui m'écoutez, retournez-vous & jettez les yeux du côté de la Ville, n'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le siége de mon Royaume, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance & dans l'éclat de ma gloire. Regardez ces Palais, ces ouvrages immenses, ces jardins suspendus, miracles de l'art, qui font l'ornement de votre Capitale, ces murs épais, ces tours sublimes qui en font la sureté, & jugez à présent si j'ai mieux mérité de

porter la couronne qu'un jeune homme sans force & sans talent. Prononcez, Peuples ; si vous dédaignez de m'obéir, mon fils n'est pas loin d'ici, je suis prête à descendre du Trône & à remettre mon sceptre en ses mains.

Chœur du peuple.

Nous nous soumettons à ta loi ;
Regne à jamais sur nous, Auguste Souveraine,
Que celle qui fut notre Roi,
Désormais soit notre Reine.

[Mirtos & sa sœur se reconnoissent & s'embrassent. Scitalces se jette aux pieds de Sémiramis qui lui pardonne ; Thamas donne sa foi à Mirtos.]

Hircan, tirant l'épée contre Sibaris.

Laissez-moi égorger ce misérable, & je m'en retourne content sur le Mont Caucase.

Sémiramis.

Hircan, ma vie & mon regne n'ont rien eu jusqu'ici que d'extraordinaire & d'inoui ; je veux faire aujourd'hui une chose plus singuliere que tout le reste. Je pardone à Sibaris.

Chœur des Peuples.

Ta gloire & tes vertus n'eurent jamais d'exemple,
Tu surpasses tous les mortels;
Divinité digne de mille Autels,
Dans le fond de nos cœurs nous t'élevons un Temple.
Nous nous soumettons à ta loi;
Regne toujours sur nous, Auguste Souveraine;
Que celle qui fut notre Roi,
Soit désormais notre Reine.

EPITRE
A M. DE VAUMALLE,
COMMISSAIRE DES GUERRES.

Par M. l'Abbé Clément, Chanoine de S. Louis du Louvre.

DEpuis que de la Merliere *
Vous êtes le favori,
Vous faites le renchéri
D'une si forte maniere,
Que j'en ai le cœur flétri.

Vous me laissez en souffrance ;
Parce que ce grand Prélat
Sur tous les habitans d'Apt,
Vous donne la préférence,
De le faire échec & mat.

Autrefois dans le regître
De la sincere amitié,
Mon nom au vôtre lié,
Décoroit plus d'un Chapitre :
Mais vous m'avez oublié.

Condamné par contumace

* *Il est Evêque d'Apt en Provence, depuis environ un an.*

Comme inutile rimeur,
J'apperçois que la grandeur
Me force à céder la place
Que j'avois dans votre cœur.

Vainement da ma tendresse
Le progrès vous est connu ;
De nouveauté prévenu,
Mon cher Vaumalle s'empresse
De plaire au dernier venu.

Ne prenez pas pour excuse
De votre prompt changement,
Dans cet Evêque charmant,
L'esprit fin qui vous amuse,
Par le sel & l'agrément.

Vous dites qu'à son langage
Les cœurs ne tiennent à rien ;
Qu'il n'est point de citoyen,
Dont il n'ait eu le suffrage ;
Soit : il n'aura pas le mien.

Que m'importe qu'on admire
Sa douceur & sa bonté ;
Pourrois-je en être enchanté,
Dans le tems que je soupire
De ce qu'il m'a supplanté ?

Si Conducteur infidele,
Et dormant sous le camail,

Il redoutoit le travail
Qui doit enflamer son zele,
Pour le salut du bercail.

Si des maux de l'indigence,
Son cœur n'étoit point touché ;
Si d'avarice entiché,
Il grossissoit sa finance
Des fruits de son Evêché.

Alors sans inquiétude,
Je rirois d'un tel rival,
Et d'un plaisir sans égal,
Goûtant la douce habitude,
Je mourrois votre féal.

Mais lorsque la voix publique
Me prône tout ce qu'il fait ;
Dans le fidelle portrait
De cet homme Apostolique,
Je vois le Prélat parfait.

Compatissant, charitable,
Il soulage le besoin ;
Vif, de travail & de soin
Son zele est insatiable,
Et ne peut aller plus loin.

Du récit de ce prodige
Sitôt que je fus instruit,
Je dis, où suis-je réduit ?

Tant de mérite m'afflige ;
Vaumalle en sera séduit.

Le bon cœur, la politesse,
Ont sur lui des droits puissans ;
Il aime les airs décens ;
Les vertus & la sagesse
Lui ravissent son encens.

Faut-il donc que je m'étonne,
Si pour ce Prélat chéri
Vaumalle s'est attendri ?
C'est l'équité qui l'ordonne,
Je dois céder à son cri.

Céder : c'est trop tôt me rendre,
Et l'ami dont je me plains,
Pour moi, malgré ses dédains,
Est peut-être encore tendre :
Faisons treve à mes chagrins.

Son silence est-il un titre
Pour noircir son écusson ?
A-t-il tort ? a-t-il raison ?
Sa réponse à cette Epître
Eclaircira le soupçon.

Mais je vous fais injustice,
Par mon amour allarmé ;
Oui, je suis encor aimé :
Pardonnez-moi ce caprice,
A tort je vous ai blâmé.

Si votre Evêque fourcille
De ce que je vous écris,
Qu'il cesse d'être surpris;
Ses bontés pour ma famille
Méritoient de moi ce prix.

Mon cœur par la gratitude
Secretement excité,
Me l'a lui-même dicté,
Elevé dans l'habitude
De dire la vérité.

SECONDE LETTRE

D'UNE DAME

A l'Auteur du Mercure, sur la Prévention.

VOUS m'avez imprimée, Monsieur : vous voilà engagé à rendre mes folies publiques, & peut être prêt à vous en repentir : je vous plains, si cela est, car j'ai une envie demesurée d'augmenter vos regrets. Quoique je soupçonne que ma lettre sur la méchanceté n'ait pas fait un grand changement dans les mœurs, je vais parler dans celle-ci contre la prévention. Au pis aller, je serai dans le cas de la plûpart de nos Prédicateurs modernes.

La Prévention pourroit, ce me semble,

être comparée à un verre coloré, appliqué sur nos yeux, à travers lequel nous ne pouvons voir les objets tels qu'ils sont. Trop souvent elle dégrade le bon pour embellir le médiocre : presque toujours elle séduit & captive le sentiment. Les Arts & les Sciences sont surtout en proye à cette trompeuse Reine des ames. Tel Artiste, tel Auteur va produire un ouvrage digne d'être admiré : voulez-vous sçavoir ce qu'on en pensera ? Informez-vous du jugement qu'on a porté sur ses premieres productions : décidez ensuite hardiment, vous allez proférer un oracle.

Sommes-nous donc faits pour vivre dans l'erreur ? & la raison n'osera-t'elle jamais déchirer le bandeau du préjugé ? Voyez ces victimes de la prévention, elles sont enchaînées au Char de triomphe de ces heureux usurpateurs. Qu'elles seroient malheureuses, si le tems qui les suit ne devoit un jour les venger & les mettre à leur place.

La paresse ou l'impuissance particuliere des Juges ne seroit-elle pas la cause des mauvais jugemens publics sur les ouvrages d'esprit ? Il est plus aisé de décider sur une piéce, suivant les jugemens portés sur les précédentes du même Auteur, que de l'analiser, & d'en discuter les défauts & les

beautés. De-là, ces décisions hardies des génies les plus bornés. De-là cet aveuglement orgueilleux & funeste, qui fronde sans motif ou qui loue par mode.

Il me semble que le but des opérations de l'esprit doit être la recherche de la vérité ; c'est s'en éloigner que d'adopter un sentiment avec précipitation, & de le défendre obstinément, dans un cas où il en est deux sur le même sujet. Venons à l'application. Deux genres de musique divisent tout Paris. Les oreilles anciennes faites à une mélodie douce, mais lente, & peut-être trop monotone, ne peuvent supporter la vivacité ultramontaine des ariettes modernes qui font le charme de la plûpart de nos jeunes gens. Qu'arrive-t-il ? On entend à l'Opéra diverses personnes s'écrier à la fois, *cela est admirable* ; *cela est détestable*. Pour moi je ne puis m'empêcher de répliquer, *cela est risible*.

Après avoir examiné s'il n'étoit point de reméde à une maladie aussi nuisible à la société, j'ai trouvé à propos d'établir que personne ne décidera chez moi sur aucun ouvrage moderne, sans avoir exposé les motifs de son jugement ; & sans déclarer qu'il est prêt de renoncer à son sentiment de bonne foi, si quelqu'un lui en prouve la fausseté. Que dix sociétés, dans Paris,

usent de ma méthode, & je réponds qu'on y verra bientôt cesser des disputes, qui mêlent presque toujours de l'aigreur dans le commerce le plus liant.

La Prévention détruite, la vérité sera le fruit de nos recherches, puisque pour la trouver nous partirons des mêmes principes. Plus d'Auteurs cachés sous un voile transparent. Plus de sujets de plainte. L'esprit acquérera de nouvelles lumieres, & le jugement sera à son égard, ce qu'est la raison à l'égard des passions.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le mot de l'Enigme du second volume du Mercure de Décembre est *le Manteau*. Celui du premier Logogryphe est *Soulier*, dans lequel on trouve *sole*, *osier*, *le Comte d'Eu*, *olive*, *rose*, *Roi*, *ire*, *jouer*, *or*, *ou*, *re*, *sol*, *si*, *ris*, *Louis*, *lyre*, *violer*, *ivre*, *vie*, *voler*, *hier*, *louer*, *œil*, *soye*, *Voyer*, *vers*, *voir*, *ouir*, *Iser & ours*. Celui du second Logogriphe est *Arlequin*, dans lequel on trouve *vire*, *âne*, *M. le Quin*, *ire*, *Arné* fille d'Eole, *l'Arne* fleuve, *Saint Jean*, *Uranie*, *rien*, *vin*, *eau*, *vie*, *lieu*, *Jule*, *le Nil*, & *aile*.

ENIGME.

QUoique par un effet du plus bizarre usage,
Maint cadet ne m'ait plus qu'à titre d'ornement.
De mon utilité, je donne à tout moment,
Le plus assuré témoignage;
Au tems passé, je recevois mon prix,
D'une vaste circonférence,
Elle m'attire aujourd'hui des mépris,
Et l'homme de goût ne m'encense,
Qu'autant que je m'offre à ses yeux
Sous l'aspect séduisant d'une taille mignone;
La censure, il est vrai, dit & prône en tous lieux,
Qu'ainsi réduite à rien, j'en deviens bien moins bonne,
Mais graces à l'habileté,
De ceux qui de nos jours, président à mon être,
Ce préjugé trompeur sans crédit est resté;
Mon sort est de tenir compagnie à mon maître,
Malheur à moi, si le dérangement
Sur ma sage conduite exerce un long empire,
Il me prive aussi tôt de son attachement,
Et je perds sans retour, la faveur du beau sire,
Pour m'en aller souvent de main en main,
De la dupe & du sot exciter le chagrin.

Anonime de Rouen.

LOGOGRIPHE.

J'Etois tranquile, & je suis agité,
J'ai pâli tout d'abord, je rougis à cette heure,
Ah ! je sens ... un luttin mal voulu, mal fêté,
Chez moi vient fixer sa demeure.
Chassons-le promptement, le drôle est familier,
Souffrez-lui prendre un pied, (dis le commun Adage)
Bien-tôt sans se faire prier,
Il en prend deux & davantage;
Me voici donc les armes à la main,
Elles sont trop bien *préparées*
Pour ne pas m'en promettre un triomphe certain,
Mais de sçavoir leur nom aurois-tu le dessein ?
Prend quatre lettres bien nombrées,
Et de suite deux fois, mets-les en même rang;
Sans oublier d'y joindre une derniere,
Faite pourtant pour marcher la premiere,
S'il t'échape, mon cher, le malheur sera grand.

Par le même.

AUTRE.

SIx pieds tous variés, Lecteur, m'offrent aux yeux,
A plus d'une personne
Quoique d'esprit & d'ame bonne,
Je fais souvent passer maint quart d'heure joyeux.
Il est vrai que les traits d'espece différente,
Sous lesquels je sçais m'annoncer,
N'ont pas tous l'art d'intéresser;
Et que noire sur tout, si quelqu'un me présente,
D'un trop juste dédain,
Il peut être certain;
Ma diction mal entendue,
Avec ma premiere moitié
Je pourrois être confondue,
Mais l'usage jamais a-t-il ratifié
Cette identité prétendue ?
Des mots, qu'en mon sein je contiens,
La Kirielle est assez étendue :
A sept cependant je me tiens,
Dont le premier est sincere ou perfide,
L'autre mord, le suivant exerce & divertit,
Le quatriéme annonce un outil homicide,
Foin de qui le cinquiéme aiguise l'appétit,
L'avant dernier se dit d'une montagne,
Si le septiéme est à ton gré
Tout prudemment considéré,

Tu n'hésiteras pas d'en faire une compagne.

Anonyme de Rouen.

AUTRE.

DEux mots de trois lettres chacun,
En font un,
Dont six par conséquent composent la structure,
Le premier de ces mots d'un usage commun,
Est employé souvent comme mesure;
Pour le second, il est selon les sens,
Une source d'amusemens,
Ou le juste sujet de regrets & de peines;
Mon tout te flatte-t-il? Vers le milieu du jour,
Dans certain lieu du logis, fais un tour,
Tes démarches, Lecteur, pourront n'être pas
vaines.

Par le même.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESSAIS sur les principes de l'Harmonie, où l'on traite de la théorie de l'harmonie en général, des droits respectifs de l'harmonie & de la mélodie, de la basse fondamentale, & de l'origine du mode mineur, avec deux planches d'exemples en notes. *A Paris*, chez *Prault*, fils; Quai de Conti, 1752.

Cet ouvrage contient trois differentes Dissertations sous le nom d'*Essais*. La premiere qui est une espéce de discours préliminaire, roule sur l'utilité de la théorie des Arts en général, & plus particulierement sur la possibilité & sur les usages d'une théorie philosophique de l'harmonie.

Dans le deuxiéme Essai, M. Serre commence par quelques observations sur la Dissertation de M. Blainville, qui a paru dans le Mercure du mois de Mai dernier, *sur les droits de la mélodie & de l'harmonie*. Il passe ensuite à quelques questions que ce Musicien lui a proposées à la fin de sa Dissertation; mais il se borne à celles qui lui ont fourni une occasion natu-

telle de traiter les points les plus importans de la théorie de l'harmonie, & particulierement celui de la Basse fondamentale : il s'attache à faire voir la difference qu'il y a entre la Basse essentiellement fondamentale, & une Basse technique ou méthodique, telle qu'il prétend que M. Rameau l'a conçûe, mais qui ne lui paroît pas mériter assez rigoureusement le titre de Basse fondamentale.

M. Serre prouve en même tems, qu'à parler exactement, tous les accords dissonnans portent sur un double fondement, sur deux sons fondamentaux, & que ce n'est qu'à la faveur de cette duplicité fondamentale qu'on peut expliquer clairement l'origine & le principal usage des dissonnances dans l'harmonie, & parvenir à une démonstration physico-mathématique de la succession des accords. L'Auteur fait sentir à cette occasion combien il importe en théorie de distinguer avec soin les intervalles que la pratique est en droit de confondre, & de ne pas se presser de sacrifier le calcul au tempérament.

C'est par le moyen de cette précision qu'il trouve le fondement de diverses pratiques, où les differences de *comma*, que l'oreille sous-entend à sa façon, sont très-

remarquables par leur effet. C'est encore l'estimation exacte des intervalles qui a fourni à M. Serre deux conjectures ingénieuses sur *l'enharmonique* des anciens. Il termine cette seconde Dissertation par un plan de théorie musicale, & propose les principes essentiels sur lesquels cette théorie lui paroît devoir être fondée.

Le troisiéme Essai traite de l'origine du mode mineur. L'Auteur y examine d'abord celle que le célébre M. Rameau a proposée dans ses ouvrages théoriques; il tâche d'en montrer l'insuffisance, & de lui en substituer une plus naturelle & plus certaine. Il rapporte à cette occasion, & explique très-naturellement une expérience connue de plusieurs Musiciens, dans laquelle on a remarqué que deux sons aigus, consonnans & entonnés en même tems par deux belles voix, font entendre, ou semblent faire entendre un troisiéme son plus grave, mais très-foible, une espéce de bourdon, qui se trouve être le vrai son fondamental commun des deux sons aigus. Selon l'Auteur, ce bourdonnement n'est qu'une apparence acoustique, produite par les vibrations concurrentes des deux sons entonnés. Il s'attache enfin à faire remarquer entre le mode majeur & le mode mineur un rapport d'*inversion*,

d'*inversion*, qui n'a pas encore été assez bien observé, quoique la connoissance en puisse être utile dans la pratique même. M. Serre releve à ce sujet l'inexactitude de la théorie musicale de M. Euler *, & particulierement celle des formules qui, selon cet illustre Géométre, représentent les assemblages des sons qui composent le mode majeur, & le mode mineur.

La production dont nous venons de rendre compte, est estimable par le style, & encore plus par la nouveauté des vûes qu'elles renferment sur la théorie de l'harmonie. Il est singulier qu'un ouvrage aussi profond sur la musique, parte de la main d'un Peintre célébre en plusieurs Pays, & singulierement à la Cour de Vienne, par l'excellence des portraits qu'il y a faits en miniature de la famille Impériale.

Essai sur la Comédie moderne, où l'on réfute les nouvelles observations de M. Fagan, au sujet des condamnations prononcées contre les Comédiens, suivi d'une Histoire abregée des ouvrages qui ont paru pour & contre la Comédie, depuis le dix-septiéme siécle. Par M. M. L. G. D. B. *O Pueri fugite hinc, latet anguis*

* Dans l'ouvrage, intitulé, *Tentamen novæ theoriæ Musices*, &c.

in herba. Un volume *in*-12. Se vend à *Paris*, chez la veuve *Pissot*, Quai de Conti, & chez *Duchesne*, rue Saint Jacques.

Quoique l'ouvrage que nous annonçons soit écrit contre le Théatre, il peut être lû sans chagrin & sans dégoût par ceux qui aiment le plus le Théatre. On voit que ce sont moins les spectacles qu'il attaque, que l'écrit fait en faveur des spectacles, & que l'occasion l'y a excité plus que le zéle : il avoue lui-même qu'il se seroit tû, si l'on n'eût point rompu le silence. On peut dire d'ailleurs qu'il a écrit moins en Théologien qu'en honnête homme ; en sorte que sa réfutation est dépouillée de ce qui auroit pû la rendre ennuyeuse, & qu'elle est à la portée de tout le monde.

Le plan des observations est à peu près celui de l'Essai. L'Auteur du premier ouvrage a voulu prouver que le Théatre, étant purgé des obscénités qui le rendoient autrefois condamnable, non-seulement ne doit plus l'être aujourd'hui, mais encore qu'il est devenu une bonne école pour les moeurs. Les moyens dont il s'est servi n'ont pas paru convainquans au nouvel Auteur, qui déclare que la facilité de les détruire l'a séduit. Et en effet, ceux qu'il a employés, s'ils ne sont pas

funestes aux spectacles, nous paroissent du moins empêcher que l'apologie qui en est faite ne leur soit bien avantageuse.

Il rend justice aux Poëtes & aux Comédiens de notre siécle, sur leur décence & leur délicatesse ; mais après avoir montré qu'il reste encore au Théatre des piéces qui ne le rendent pas aussi épuré qu'on le dit, & qu'en général il n'y en a point qui puissent être bien utiles aux mœurs, il soutient, (& c'est où il s'arrête principalement) que les anciennes & les nouvelles sont toutes très-dangereuses, surtout pour la jeunesse : » par la peinture si vive & si » bien variée que l'on y fait, dit-il, de » l'amour, cette passion funeste à tous les » cœurs, à tous les sexes, à tous les âges ; » on apprend au Théatre à connoître ce » malheureux sentiment dans tous ses de» grés, dans tous ses caprices, à le sen» tir, à l'inspirer, à parler son langage.

» Combien de gens, continue l'Auteur, » avoueroient, s'ils vouloient être sin» céres, que c'est à la Comédie qu'ils ont » pris leurs premieres leçons de galanterie, » & qu'ils y ont appris l'art de faire parler » des feux inspirés, il est vrai par la na» ture, mais que leur simplicité ne péné» troit pas, ou que leur timidité n'osoit » faire éclore.

» Une déclaration d'amour dans une » piéce qu'ils ont vû jouer, leur a fait » ouvrir les yeux, les a animés. Cette dé» claration ingénieuse, tendre, écoutée, » heureuse, leur trace la route qu'ils cher» chent, les flatte du même succès. Leur » situation est la même que celle de l'a» mant, dont on leur offre le tableau; » même passion, même timidité, mêmes » moyens par conséquent à employer.

L'Auteur passant ensuite aux jeunes personnes de l'autre sexe, entre dans un semblable détail, mais plus circonstancié; cet endroit mérite quelque attention. Il est manié avec adresse, & nous a paru persuasif. Les images en sont vives, les applications heureuses & frappantes.

Il donne à cette occasion l'idée d'un nouveau plan de Comédie, où l'amour n'entreroit point; ce plan pourroit n'être pas impraticable, mais nous doutons qu'il soit exécuté.

Par rapport aux Comédiens & aux Comédiennes, l'Auteur en parle suivant le préjugé ordinaire, mais cependant avec ménagement & avec sagesse. Il convient même qu'il y en a plusieurs dignes à tous égards de l'estime & de l'amitié des honnêtes gens; mais il réfute si heureusement ce que M. F. a dit à leur égard, que l'on

étoiroit qu'ils ne peuvent pas être justifiés, ou qu'ils pouvoient l'être mieux.

Pour réduire cet ouvrage, il roule sur ces quatre principes :

Que la Comédie a été jusqu'à présent, & est encore infructueuse pour les mœurs : qu'elle leur est même très-nuisible, & que rien n'est plus dangereux pour la jeunesse, si susceptible de mauvaises impressions.

Que l'art de Moliere, & de ceux qui l'ont suivi en déguisant le danger, l'ont rendu plus grand, & que les talens des Auteurs dramatiques ne sont pas des titres pour justifier leurs Piéces.

Que les précautions qu'on propose de prendre, pour rendre le Théatre moins digne de censure sont insuffisantes, & que tant qu'on y laissera subsister l'amour, toutes les réformes seront inutiles.

Et que s'il n'y a pas de possibilité à réduire le Théatre au point de modestie convenable, & à lui ôter ce qu'il a de funeste, il n'y a pas d'esperance que l'Eglise leve jamais les censures dont on se plaint.

Lettre sur les nouveaux bains Médecinaux. Par M. C***. Docteur en Médécine. *A Paris*, chez la veuve *Quillau*, Imprimeur-Libraire, rue Galande, près la

Place Maubert, à l'Annonciation, 1752. Avec Approbation & permission.

L'Auteur de cette Lettre, inspiré par le zéle du bien public, fait part à un de ses amis de tous les avantages qu'on peut retirer de l'établissement qu'on a fait à Paris des nouveaux Bains Médicinaux, inventés par M. Guerin de Montpellier. Ce sont des étuves construites avec beaucoup d'adresse & d'attention. On peut par leur moyen conduire les vapeurs des aromates, & de tous les remédes sur les parties du corps qui en ont besoin. La force de ces vapeurs est étonnante. *Il n'y a rien de si dur qu'elles ne ramolissent ; rien de si épais, qu'elles ne mettent en fonte ; & le résultat de tous ces effets est un torrent de sueurs qui dégage les vaisseaux, & entraîne avec lui tout ce qu'il y a d'impur & d'étranger, qui gêne les fonctions.*

Ces bains décrassent si bien la peau, que ceux qui les prennent, dit l'Auteur, croyent être dans le cas d'un serpent qui quitte sa dépouille. On y administre également les bains secs, les fumigations de toute espéce & les douches. Avec le secours de cette machine, on est dispensé de faire des voyages, & d'attendre la saison des bains. On peut y prendre en tout tems les douches des eaux minérales, avec

autant, & même plus d'avantage qu'à la source.

L'Auteur entre dans des détails physiques sur l'utilité de ces bains, mais le peu d'étendue que nous donnons à nos extraits, ne nous permet pas de le suivre dans cette partie. Nous nous contenterons de faire remarquer avec lui, que les vapeurs de l'eau sont le plus puissant dissolvant qu'il y ait dans la nature, & qu'elles peuvent aisément dissoudre tout ce qui gêneroit la flexibilité des membres. Les humeurs épaissies, les duretés naissantes, les maladies d'hyver, de printems & d'automne, celles des vieillards, & la plûpart de celles des personnes du sexe, sont traitées avec succès par les nouveaux bains médicinaux.

Les sains comme les malades sont intéressés aux effets de la nouvelle machine; elle soulage presque tout à coup des lassitudes, des mal-aises, des pésanteurs, des pertes d'appetit qui sont l'effet d'une transpiration retenue, & d'un sang lourd qui ne roule pas à son aise.

Cette Lettre est méthodique, bien écrite, & mérite d'être lue. On y a joint à la fin, des Certificats de la Faculté de Médecine & de l'Académie Royale de Chirurgie, qui sont comme des piéces au-

thentiques & irréprochables, qui justifient les utiles effets que l'Auteur de la Lettre rapporte de la nouvelle invention.

Ces nouveaux Bains Médicinaux sont établis à Paris, rue des Jeûneurs, vis-à-vis la rue Saint Fiacre, quartier Montmartre.

La Société Royale de Londres a mis le 18 Décembre 1752, le célébre M. Faget l'aîné, au nombre de ses Académiciens. Cet évenement fait honneur à la Chirurgie de Paris, & confirme la réputation d'un de ses Membres les plus illustres.

La vie de Castruccio Castracani, Souverain de Lucques; traduction de l'Italien de Machiavel, avec des notes critiques & politiques; par M. *Dreux du Radier*, Avocat au Parlement de Paris. *A Paris*, chez *Lambert*, rue de la Comédie françoise. 1753. brochure de 67 pages.

L'Histoire que nous annonçons est faite par un homme de génie, & traduite par un homme qui écrit bien; cependant elle n'est pas intéressante. On n'y trouve que des événemens qui n'ont rien de grand ni de singulier. Le portrait du Héros est ce

qui nous a paru le plus piquant, & nous l'allons copier.

Castruccio étoit d'une taille avantageuse, plus grande que l'ordinaire & bien proportionnée. Il avoit l'abord si gracieux & si affable, que tous ceux qui lui parloient s'en retournoient contens. La couleur de ses cheveux tournoit sur le roux : il les portoit coupés au-dessus de l'oreille. Il alloit en tout tems la tête nuë, qu'il plût ou qu'il neigeât. Il étoit tendre pour ses amis, terrible à ses ennemis, équitable envers ses sujets, peu fidéle avec les Etrangers. Il n'employoit la force pour venir à bout de ses desseins que lorsque la ruse ne suffisoit pas; parce que selon lui c'étoit la victoire qui donnoit de la réputation à un Prince & non la maniere de vaincre. Personne ne fut jamais plus hardi à s'exposer aux dangers, ni plus adroit à s'en tirer. Aussi disoit-il ordinairement, que l'homme devoit tout tenter & ne jamais perdre courage, que Dieu aimoit les braves, puisqu'il s'en servoit pour punir les poltrons. Soit qu'il badinât, soit qu'il voulût reprendre quelqu'un, il avoit l'esprit vif, la réponse prompte. Comme il n'épargnoit personne dans ses bons mots, il avoit l'esprit assez bien fait pour souffrir qu'on ne l'épargnât pas lui même.

Benedicti XIV. Pont. max. olim Cardinalis de Lambertini opera. in-folio v. 12. Romæ.

Mémoires d'une Honnête Femme, écrits par elle-même & publiés par M. *Chevrier. A Londres* & se trouve *à Paris* chez *Jorry*, Quai des Augustins. in-12. vol. 3.

L'Honnête Femme qui conte ses avantures a vêcu à Londres, à Paris, & dans quelques Villes moins considérables. Elle est très-fidéle à ses devoirs, quoiqu'elle ait un mari qu'elle n'aime pas, & successivement plusieurs Amans qui lui soient très-chers. Plusieurs catastrophes très-tragiques & quelques-unes fort touchantes, laisseroient du noir dans l'esprit de ceux qui liront le Roman que nous annonçons, si l'Auteur ne l'avoit égayé par des petits Maîtres, des beaux esprits & des coquettes. Tout cela nous a paru écrit facilement.

Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines par M. le Comte de *Caylus. A Paris*, chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, *in*-4°. v. 1. 1752.

Les monumens antiques sont propres, dit M. de Caylus, à étendre les connoif-

sances. Ils expliquent les usages singuliers, ils éclaireissent les faits obscurs ou mal détaillés dans les Auteurs, ils mettent les progrès des Arts sous nos yeux, & servent de modéle à ceux qui les cultivent. Mais il faut convenir que les Antiquaires ne les ont presque jamais envisagés sous ce dernier point de vue; ils ne les ont regardés que comme le suplément & les preuves de l'histoire. M. de Caylus n'a pas négligé de tirer des monumens anciens, ces sortes de lumiéres lorsque l'occasion s'en est présensentée; mais il paroit que les Arts l'ont interressé principalement. Sa méthode consiste à étudier fidélement l'esprit & la main de l'Artiste, à se pénétrer de ses vues, à le suivre dans l'exécution; en un mot à regarder ces monumens comme la preuve & l'expression du goût qui régnoit dans un siécle & dans un pays.

On verra dans le grand & bel ouvrage que nous annonçons, les Arts formés en Egypte avec tout le caractére de la grandeur; de-là passer en Etrurie où ils acquierent des parties de détail, mais aux dépens de cette même grandeur; être ensuite transportés en Gréce, où le sçavoir joint à la plus noble élégance les a conduits à leur plus grande perfection; à Rome enfin, où sans briller autrement que par des

secours étrangers, après avoit lutté quelque tems contre la Barbarie, ils s'ensevelissent dans les débris de l'Empire.

Comme les procédés des Arts sont infiniment liés avec leur Théorie, M. de Caylus a cru devoir rechercher souvent les moyens dont les anciens se sont servi pour opérer. Cette maniere d'écrire sur les antiquités est très propre à donner aux Artistes quelques idées des belles formes, & à leur faire sentir la nécessité d'une précision dont le prétendu goût d'aujourd'hui & le faux brillant de la touche ne les écartent que trop souvent. Cette voie peut encore leur rendre des moyens d'opérer qui ne nous paroissent impraticables que par la raison qu'on ne les pratique plus.

M. de Caylus s'est borné à publier les monumens qui lui appartiennent ou qui lui ont appartenu. Il les a fait dessiner & graver avec beaucoup d'élégance, d'éxactitude & de dépense, & il en donne des descriptions dans lesquelles on trouve la plus grande simplicité, la plus grande clarté & la plus grande précision.

L'INFORTUNE' François, ou les Mémoires & avantures du Marquis de Courtanges, traduit de l'Anglois. *A Londres* & se trouve *à Paris*, chez la Veuve *Cailleau*,

rue S. Jacques. 1. vol. *in*-12. 1752.

C'est l'histoire d'un homme qui perd son ami & sa maîtresse : le premier, parce qu'il meurt, & l'autre parce, qu'elle a un pere qui veut un autre gendre. Comme ce fonds a paru sans doute un peu commun à l'Auteur, il l'a relevé par des orages, des nauffrages, des duels, des Isles inhabitées, des rencontres extraordinaires & surtout par deux Episodes assez longs. Il nous a paru qu'il y avoit de la chaleur dans ce petit Roman.

MÉDITATIONS chrétiennes pour tous les jours de l'année, par le *R. P. J. Chapuis*, de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition, augmentée de l'Ordinaire de la Messe. *in*-12, v. 3. *A Paris* chez *Duchêne* rue S. Jacques.

C'est un livre plein de méthode & d'onction qui a été d'un usage assez général, & qui doit continuer à l'être.

PRINCIPIA Physico-medica in Tironum medicinæ gratiam conscripta, &c. c'est-à dire, Principes de physique médecinale en faveur des étudians en médecine, par M. *Helvetius*, Conseiller d'Etat, Premier Médecin de la Reine, Inspecteur général des Hôpitaux militaires, Docteur de la Fa-

culté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences & Honoraire du Collége Royal de Médecine de Nancy. *A Paris*, chez la Veuve *Pierre*, Libraire, rue S. Jacques, à S. Ambroise 1752. deux volumes *in* 8°.

Le but de l'Auteur a été de renfermer dans cet ouvrage toute la physique nécessaire à un Médecin, en commençant par les Elémens. Il a cherché surtout à remplir l'intervale qui se trouve entre la Physique & la medecine & qui est si propre à embarrasser les jeunes gens. Il y discute avec beaucoup de sagacité toutes les grandes questions qui partagent encore les Physiciens; & il traite de plusieurs matieres qu'on ne trouve pas dans les Livres de physique & qu'on suppose cependant déja connues dans ceux de Médecine. Au reste il est sur le point de donner au Public des ouvrages encore plus importans & plus étendus. Il s'agira d'abord du méchanisme suivant lequel toutes les fonctions s'éxécutent dans le corps humain en état de santé, & il traitera ensuite des maladies qui attaquent toute l'économie du corps & de celles qui n'affectent que certaines parties. Il se propose en un mot de joindre toutes ses observations avec celles de tous les grands Médecins qu'il a vu pratiquer.

Quelle confiance ne doit-on pas aux lumieres & aux principes d'un Médecin qui a joui constamment & qui jouit encore de la réputation la plus entiere, la plus éclatante & la plus étendue.

Essai critique sur l'Etablissement & la Translation de l'Empire d'Occident ou d'Allemagne, avec les causes singulieres pour lesquelles les François l'ont perdu, vol. *in*-8°., par M. l'Abbé *Guyon*. Se vend à *Paris*, chez *Villette*, rue du Plâtre S. Jacques; *Dessaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais; de *Nully*, au Palais; & Quai des Augustins, à l'Image S. Claude.

L'Ouvrage est divisé en trois parties.

Dans la premiere, l'Auteur fait voir l'établissement de l'Empire par Charlemagne, sa vaste étendue, son gouvernement; sa possession par Louis le debonnaire, Lothaire, Loüis & Charles le Chauve ses fils. Après la mort de ce dernier, la Couronne Impériale passe à Charles le Gros, petit fils de Louis le Debonnaire de la branche germanique. L'indolence & la foiblesse de ce Prince pendant le siége de Paris par les Normands occasionnent la perte de l'Empire pour les Rois de France, descendans de Charlemagne. Arnould bâtard de Carloman, excite les Germains

à se soulever contr'eux. Il les engage à déposer Charles le Gros, & se fait nommer Roi & Empereur à sa place dans la nation allemande, & son fils lui succéde. Après s'être ainsi séparée de ses Souverains légitimes, elle élut successivement Conrard, Henri, Othon, & les autres qui possédérent l'Empire Germanique, nommé jusqu'à Charles le Gros, l'*Empire des François*. Tel est le profil historique de cette premiere partie, dont les faits, dans une étendue suffisante, sont à chaque page appuyés des monumens originaux qui les renferment.

Après avoir établi la fondation & la translation de l'Empire, l'Auteur examine les raisons pour lesquelles les François l'ont perdu. Il démontre la fausseté du préjugé commun, qui attribue cette perte aux affoiblissemens qui arrivérent par le partage fait entre les enfans de Louis le Debonnaire. Sa raison paroît solide, puisque toutes les conquêtes de Charlemagne se trouvoient réunies en la personne de Charles le Gros, sous lequel les François perdirent l'Empire. Il en rapporte donc d'autres causes qu'il traite en autant de chapitres.

La premiere est la foiblesse de Louis le Debonnaire, dont les Fils, les Evêques & les Seigneurs de ce tems abusérent pour

le déposer. * Funeste exemple dans la postérité, qui enhardit si long-tems les Grands du Roïaume à mépriser leurs Souverains, à les menacer, à leur faire la guerre, à leur enlever une grande partie de leur domaine, & même à le déposséder comme il arriva à Charles le Gros. Toute la seconde race fut agitée de ces orages.

La seconde cause fut la puissance temporelle des Papes enrichis par les donations de Pepin & de Charlemagne. Quelques précautions que ce dernier Prince eût prises pour les contenir dans la soumission & la dépendance, insensiblement il secouérent le joug françois. Qui croiroit que déja Grégoire IV. osa venir en France pour déposer le fils de Charlemagne, défenseur de l'Eglise de Rome, & qui l'avoit si richement dotée ? Mais quelques Evêques lui mandérent en chemin que s'il venoit pour excommunier le Roi, lui-même s'en retourneroit excommunié. Charles le chauve courut les mêmes risques de la part d'Adrien II. On est frappé du con-

* Déja les Evêques osérent parler en ces termes à ses fils Loüis le Germanique & Charles le Chauve en disposant des Etats de l'Empereur Lothaire. *Autoritate divina ut illud (Regnum) suscipiatis, & secundum Dei voluntatem illud regatis, monemus, hortamur atque præcipimus.*

traste étonnant qu'il y a entre le stile humble & adulateur des Papes, lorsqu'ils ne possédoient presque rien, & le ton fier & impérieux qu'ils prirent après les concessions de nos Rois. Comment depuis cette époque, quelques-uns prétendirent avoir droit de disposer des Couronnes & en disposérent effectivement. L'Auteur raporte les preuves de ces deux tems par les Lettres des Papes mêmes. Mais comme il appréhendoit qu'on ne le soupçonnât d'avoir traduit infidélement, & qu'on ne voulût pas l'en croire, il a mis en deux colonnes le latin original à côté de sa traduction.

La troisiéme cause de la perte de l'Empire, est la démarche que fit Charles le Chauve d'envoyer demander la Couronne Impériale au Pape Jean VIII. Ce Pontife saisissant une occasion à laquelle il ne pouvoit pas s'attendre, fit gravement examiner l'affaire dans deux Conciles. Après y avoir discuté la vie & la conduite du Prince, on le jugea digne du sceptre en menaçant d'excommunication tous ceux qui s'opposeroient à cette décision. De-là les prétentions des Papes sur les investitures des Empereurs.

La quatriéme cause fut la foiblesse de Charles le Gros qui se laissa honteusement déposer.

La cinquiéme & plus décisive que les autres, vint de la séparation des Allemans, qui refuserent desormais d'obéir aux descendans de Charlemagne qui régnoient en France. L'Auteur discute cette conduite sur les principes de Grotius, & il en fait voir l'illégitimité.

Enfin il tire la sixiéme cause, de l'état de foiblesse où étoient alors réduits les Rois de France, hors d'état de revendiquer leur droit, & de soumettre les rebelles.

Dans la troisiéme Partie M. l'Abbé Guyon examine sur quel fondement les Empereurs d'Allemagne mettent à la tête de leurs titres celui d'*Empereur des Romains*; & il observe que n'ayant pas d'autres fondemens que leur succession aux droits de Charlemagne, ils ne devroient pas la prendre, puisque ce Prince la rejetta toujours. Il le prouve : 1°. par la conduite de Charlemagne. 2°. Par les Chartres qui nous restent de lui. 3°. Par des monumens autentiques qui lui sont personnels. 4°. Par des actes de differens particuliers, passés sous son Régne. 5°. Par le stile de ses descendans Empereurs. 6°. Par ce qui arriva à Louis II., son arriere-petit-fils. L'Auteur fait voir par toutes sortes d'Ecrivains que les Empereurs avant leur sacre n'avoient

que le titre de *Rois de Germanie*.

L'Origine de celui de *Roi des Romains* ; est un Anecdote que l'Auteur nous apprend ici. Il fut donné pour la premiere fois dans le XII. siécle à l'Empereur Conrad III. par une troupe de factieux, qui vouloient enlever toute autorité dans Rome au Pape Luce II. Conrad flatté de ce nouveau titre le donna à son fils Henri, & dans la suite on en fit l'usage que tout le monde sçait.

L'Ouvrage qui est très méthodique & très-profond, est terminé par l'établissement & les droits des Electeurs.

BEAUX-ARTS.

LA curiosité, Tableau du Cabinet de M. le Comte de Vence. Cet original de Reinier Brakenburg, est gravé par Noël Lemire, jeune Artiste qui promet beaucoup ; nous jugerons bientôt de son mérite par les sujets plus nobles que son burin produira sans doute. Le caractere bas & ignoble d'un Savoyard qui montre la Curiosité, & les Paysans de différens âges, auxquels il fait voir sa rareté n'éxigent aucune éxactitude de caractere & de dessein. Il s'agit seulement ici de bien rendre la couleur & la lumiere du Tableau, &

c'est ce que l'on trouvera dans cette Estampe.

Le même Graveur a publié il y a quelque tems les Nouvellistes Flamands, d'après Teniers : il demeure rue S. Jacques vis-à-vis le College du Plessis.

Il paroît une nouvelle Carte de la Louisiane, par le célébre Géographe M. d'Anville, Sécrétaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Cette Carte est d'une feuille & demie, & donne un fort grand détail, principalement de la partie Maritime. Trois personnes distinguées dans la Robe, qui ont vû ce morceau dans le porte-feuille de l'Auteur, où il étoit renfermé depuis 1732, désirant qu'il devînt public, ont fait les frais de la gravure, que l'on peut assurer être très-bien éxécutée, & répondre à la précision du dessein original,

AVIS,

Au sujet de la souscription proposée pour la Chapelle des Enfans-Trouvés, éxécutée quant à l'Histoire, par M. Natoire *Peintre ordinaire du Roi, & par Messieurs* Brunetti, *pere & fils, quant à l'Architecture; gravée par M.* Fessard.

LE succès de cette entreprise n'est plus douteux, l'accueil favorable fait par le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Mesdames aux trois premieres Estampes, la grace singuliere dont leurs Majestés & l'auguste famille Royale ont honoré le Graveur en souscrivant pour l'Ouvrage entier, en sont des garans peu équivoques que sa reconnoissance ne sçauroit trop tôt publier.

L'avis qu'il se croit aujourd'hui obligé de donner au Public, lui en fournit l'heureuse occasion.

Le nombre des 500 souscriptions auquel il s'est fixé par le premier *Prospectus*, est sur le point d'être rempli. Fidele à son engagement, il n'en recevra aucune au-delà de ce nombre : le prix en sera toujours de soixante livres, c'est à-dire, douze livres par année, ce qui sera pour ceux

qui n'ont pas encore souscrit, vingt-quatre livres en recevant les trois premieres Estampes. Ces conditions sont les mêmes qui ont été proposées d'abord, cependant la dépense de l'entreprise est de beaucoup augmentée.

La planche de la Gloire qui devoit avoir 22 pouces de largeur sur 19 de hauteur en deux feuilles, sera en une seule de 30 pouces de largeur sur 23 de hauteur, pour que l'on puisse mieux juger de son effet.

La planche Générale qui a aussi été annoncée de la même grandeur que la Gloire, supportera le même changement.

Au papier annoncé du *Nom-de-Jesus*, on a substitué du *Colombier* pour l'Estampe du milieu du maître-Autel, & du *grand-aigle* pour celles des deux côtés, qui se délivrent actuellement.

La Gloire, le Tableau de dessus la porte de la Sacristie & celui qui est vis-à-vis seront délivrés en 1753. La Chapelle de S. Vincent, les deux Tableaux d'à côté un des sœurs, en 1754. La Chapelle de sainte Geneviéve & les deux Tableaux d'à côté, & le second des Sœurs en 1755. La planche Générale en 1756.

Ceux qui ne se seront pas présentés à tems pour se trouver du nombre des 500 Souscripteurs payeront l'Ouvrage entier 96 livres.

Le sieur *Fessard*, Graveur, demeure présentement Cloître S. Benoît, vis-à-vis le Puids, à Paris.

REPRESENTATION de la décoration inventée, faite & posée sur la porte du Grand Conseil, rue S. Honoré à Paris, le 10 Septembre 1752, par François Marchand, de Grenoble en Dauphiné; présenté par le même à Monseigneur le Dauphin à Versailles, le 10 Décembre de la même année, en réjouissance de l'heureux rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin.

Cette gravûre qui rappelle un grand évenément, & qui est le fruit du zele d'un citoyen, se trouve à Paris, chez Devaux, rue S. Jacques, à l'Arche d'alliance, près S. Benoît. Prix cinq sols.

CHANSON.

Temoin de mon ardeur sincere,
Allez, volez, zéphir,
Et rendez ce soupir
A ma tendre Bergere.
Un sourir favorable
Offre le prix d'un soin si beau,
Cueillez; revenez plus aimable,
Pour partir de nouveau.

SPECTA-

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique, qui continue toujours les Amours de Tempé, a retiré *la Finta Cameriera*, & donné le Mardi 19 Décembre *la Donna superba*. Ce nouvel intermède, dont la Musique est de M. Raynauld de Capoue, a eu le plus grand succès dès le premier jour. On l'a trouvé très-bien coupé; toutes ses parties ont paru bien assorties & à leur place, & on ne s'est pas plaint d'un instant d'ennui. Le duo, le trio, le quatuor, les Ariettes *cosi mi piacete*, *nel mio periglio estremo*, *quando che mi vedramno*, ont paru les morceaux de plus grande distinction.

EXTRAIT
DES HERACLIDES,

Tragédie de M. Marmontel.

EUristhée, Roi de Sparte, secondé par Junon, & jaloux de la gloire d'Hercule, qu'il prétendoit être né son Sujet, poursuivit avec une rage implaca-

ble, la famille de ce Héros après sa mort. Déjanire qui l'avoit occasionnée par sa jalousie, en avoit eu plusieurs enfans; on n'en sçait pas bien le nombre : les garçons étoient en bas âge, & il y avoit une fille, dont la beauté égaloit les sentimens héroïques; l'Auteur lui donne le nom d'Olimpie. Déjanire ayant avec ses enfans parcouru differens pays, pour se soustraire à la persécution d'Euristhée, prit le parti de se réfugier à la Cour d'Athenes. Demophon, fils de Thesée, y regnoit; ce Prince avoit de la générosité & de la grandeur d'ame, mais il étoit vieux & superstitieux; son fils Stenelus étoit plein de valeur & de feu. Yolas, un des compagnons d'Hercule, qui n'avoit pû se résoudre à abandonner cette triste famille, ouvre la Scéne avec Déjanire, qui lui adresse ces vers.

Echapée aux fureurs d'Argos & de Mycene,
Puis-je enfin respirer? sommes-nous dans Athénes?

Yolas.

Oui, d'un piége mortel nous sommes garantis;
Voilà ces murs fameux que Minerve a bâtis,
Voilà ce Temple auguste où Jupiter réside.

Déjanire.

Seul ami de la veuve & des enfans d'Alcide;

Généreux Yolas, que va t'on m'annoncer,
A cet azile encor faudra-t'il renoncer ?
A ce peuple, à son Roi; Déjanire confuse,
N'ose se présenter; je sens que tout m'accuse;
Ici d'Hercule en moi tout croit voir l'assassin,
Ce tissu, ce poison qui devora son sein,
Ce bucher où périt le vangeur de la terre,
Les cris affreux d'Hercule implorant le tonnerre,
Ses regards furieux, ses traits défigurés,
En lambeaux par ses mains, ses membres déchirés,
Tout son sang dessêché dans ses veines brûlantes,
Tout son corps pénétré de flammes dévorantes,
Sont les tableaux affreux qui marchant devant moi,
Inspirent à mon nom la révolte & l'effroi.

Yolas console Déjanire, en l'assurant que Demophon est un Prince magnanime, & un digne héritier de Thesée qui sauvera le sang d Alcide; il vante ensuite ainsi les vertus de Stenelus.

Vous l'avez vû, Madame, & sa voix consolante,
A ranimé l'espoir dans votre ame tremblante;
Venez, vous a-t'il dit; du souverain des Dieux
Le Temple inviolable est voisin de ces lieux;
Vos enfans sont ses siens, & leur mere est sa fille;
Son Temple doit servir d'asile à sa famille;
Alors vers cette enceinte il vous fait avancer;

A son pere lui-même il va vous annoncer ;
De votre sureté sa parole est le gage :
Que dis-je ? un nœud plus cher en secret nous l'engage,
Il a vû dans les pleurs, & presqu'à ses genoux
Cette fille si digne & d'Hercule & de vous.

Déjanire.

Tu flattes ma tendresse.

Yolas.

Interdit à sa vûe,
Son cœur a repoussé cette atteinte imprévûe,
Il a caché son trouble, & dans leur entretien
D'un tranquille respect affecté le maintien ;
Mais bientôt dans ses yeux devenus plus timides,
J'ai crû d'un feu naissant voir les progrès rapides.

Déjanire, qui est abbatue par une longue suite d'infortunes, n'est pas plus assurée par Stenelus que par Yolas, puisque ce jeune Prince est obligé de la prévenir sur les incertitudes de Demophon, dont le pouvoir est limité par ses peuples rebutés des malheurs d'une guerre qui dure depuis long-tems, & qu'il faudra recommencer avec Euristhée, s'il s'obstine à réclamer les enfans d'Alcide.

Ici le meilleur Roi ne peut rien qu'à demi,
Et son peuple est souvent son plus grand ennemi.

Déjanire appercevant sa fille, lui dit d'un ton pathétique en présence de Stenelùs.

Viens, ma fille, on nous livre à l'oppresseur barbare,
Dans mon sang à loisir sa main peut se baigner,
La paix est à ce prix, & l'on va la signer.

Olimpie.

Pere d'Hercule, ô toi, qu'en ces murs on adore,
Pour éprouver ton sang que reste-t'il encore?
Ton Temple sert d'asile aux plus vils des mortels,
Nous seuls on nous poursuit jusques sur tes Autels;
Quel sort pour les enfans du Maître du tonnerre?
Tu regnes dans les Cieux, ils rampent sur la terre;
A rentrer dans les fers, tu les vois condamnez;
Hé quoi, Prince! & c'est vous qui nous abandonnez.

Stenelùs.

Mais, jugez mieux d'un cœur que vos malheurs déchirent;
Si vous pouviez sçavoir l'interêt qu'ils m'inspirent:
Mais quel que soit l'orage, on le peut conjurer,
Au pied de ces Autels, la paix doit se jurer;
Attendons-y mon pere, & si la politique

Lui fait tout immoler au repos de l'Attique ;
Libre de la contrainte où le tient sa grandeur,
Je respire, Madame, il vous reste un vangeur.

Déjanire à l'aspect de Coprée, Ambassadeur d'Euristhée, veut se retirer avec sa fille. Stenelus l'arrête.

Non, le Roi va venir,
L'instant fatal approche, il faut le soutenir.
Madame, demeurez.

Coprée a été envoyé par son Maître auprès de Demophon, plutôt pour empêcher ce Prince de donner un asile honorable à la veuve & aux enfans d'Alcide, que pour traiter de la paix entre les Couronnes de Sparte & d'Athénes : en conséquence Coprée demande qu'on lui livre les Heraclides : Demophon lui répond en Roi généreux ; & Coprée lui déclare de nouveau la guerre de la part d'Euristhée.

Demophon.

Quelle audace !
Va, dis à ton tyran qu'on brave sa menace ;
Que les derniers débris de ces murs abattus,
Seront contre le crime un rempart aux vertus.
Mon fils.

Coprée se retire.

Stenelus.

Je vous réponds du peuple & de l'armée·
Seigneur, d'un vain péril bien loin d'être allarmée,
Athene avec transport embrassera l'honneur
D'assurer sous ses murs leur vie & leur bonheur.

Coprée reste à Athénes pour révolter le peuple, & pour diviser en plusieurs factions la Ville qui est allarmée. Il veut aussi tâcher d'intimider ou de tromper Yolas par de fausses confidences. Yolas apperçoit le piége, & au lieu d'être séduit par les artifices de Coprée, il n'en devient que plus ardent à secourir Déjanire & ses enfans. Demophon troublé par un oracle, demande un entretien secret à Yolas, & prie les Héraclides de s'éloigner ; cette priere allarme Déjanire, qui voudroit être présente à cet entretien. Demophon lui fait entrevoir quelques inquiétudes, & l'avertit qu'il est menacé par l'Oracle.

Madame, ces momens ne sont jamais tranquilles,
Mais permettez du moins que je les rende utiles;
Laissez-nous.

Déjanire, en sortant avec Olimpie.

Je frémis.

Demophon à Yolas.

Tu me vois accablé,
J'ai consulté les Dieux ; & l'Oracle a parlé ;
Voici ce qu'il m'annonce. Un digne sacrifice
Peut seul en ta faveur intéresser les Dieux ;
Pour rendre la victoire à tes armes propice,
Qu'une fille d'un sang illustre & glorieux,
Aux Autels de Cerès se dévoue & périsse.
Aux volontés des Dieux je ne puis m'opposer,
Du sang de mes sujets je ne puis disposer,
Tous les Chefs de l'Etat défendroient leur famille ;
Eh, quel pere à la mort pourroit livrer sa fille ?
Cet arrêt me confond, je dois te l'avouer :
Où choisir la victime, & quel sang dévouer ;

Yolas est autant effrayé que Démophon. Stenelus survient qui apprend à son Pere que ses troupes sont pleines d'ardeur, & qu'il a tout disposé pour attaquer les ennemis auxquels il ne faut pas laisser le tems de se reconnoître. Démophon ordonne à son fils de suspendre l'attaque. Stenelus en marque sa surprise & brûle du desir de défendre Olimpie. Il ne peut s'empêcher d'apprendre à son pere la passion qu'il ressent pour elle. Démophon lui demande s'il croit qu'Olimpie y soit sensible. Yolas prend la parole, & répond du cœur d'Olimpie. Démophon comble l'es-

poir de Stenelus, en lui disant ;

Mon fils, le sang d'Hercule est un dépôt sacré ;
Dont les Dieux sont jaloux d'ordonner à leur gré ;
Mais si leur volonté permet que j'en dispose,
Ne crains point que ton pere à ton bonheur s'oppose.

Stenelus.

Qu'entens-je ! à mes transports mon cœur ne suffit pas ?
J'embrasse vos genoux, & je vole aux combats.

Démophon.

Je vous ai défendu, je vous défends encore
D'attaquer l'ennemi, du moins avant l'aurore ;
Allez attendre au camp mes ordres absolus,
J'ai mes raisons, mon fils, ne me résistez plus.

Démophon dit ensuite à Yolas :

Je vais offrir aux Dieux mon encens & mes larmes,
Contre eux, vous le sçavez, je n'ai point d'autres armes ;
Ils ont placé le Thrône aux pieds de leurs Autels ;
Et les Rois devant eux ne sont que des mortels ;
S'ils rejettent mes vœux, tout l'espoir qui me reste
Est de les éloigner d'un séjour si funeste.

Olimpie inquiette de voir sortir sa mere fondant en larmes, s'informe avec empressement à Yolas du sujet de cette désolation ; Yolas lui rend compte en frémissant

de l'oracle fatal prononcé par le Grand-Prêtre. Olimpie, malgré l'amour que lui a inspiré Stenelus, amour qu'elle se fait gloire d'avouer à Yolas, puisqu'il est fondé sur sa vertu & sur l'estime que mérite un Héros naissant, l'image d'Hercule, Olimpie se dévoue à la mort pour le salut de ses freres.

Le succès est certain, la victime est offerte.

Yolas.

Qui ?

Olimpie.

Moi.

Yolas.

Vous ?

Olimpie.

A tes yeux mon ame s'est ouverte ;
Tu me connois, tu sçais par quel lien caché
A la vie aujourd'hui mon cœur est attaché ;
Mais l'amour dans ce cœur n'est point une foiblesse,
Il s'immole à ma gloire aussi-tôt qu'il la blesse ;
Je sçais que des débris du destin le plus beau
La gloire est le seul bien qui nous suive au tombeau,
Hercule à ses enfans l'a laissée en partage,
Et mon sang doit payer un si noble héritage.

Yolas.

Dans le cœur d'une mere, ah ! c'est porter la mort
Eloignons-nous, fuyons de ce funeste bord.

Olimpie.

Nous, fuir ? quand les destins à nos vœux moins contraires
Ne veulent que mon sang pour rançon de mes freres.
Que diroit-on de nous, en voyant d'un côté
Un peuple généreux pour notre liberté,
Se livrer aux fureurs d'une guerre sanglante ;
De l'autre, des ingrats que la mort épouvante,
Le laisser en fuyant au milieu du danger
Dont le trépas d'un seul eût pu le dégager.
Mourons, c'est un triomphe, & non pas un supplice ;
Non, Dieux cruels ! mon cœur n'est point votre complice.

Yolas ne peut détourner Olimpie de sa funeste & généreuse résolution ; il la quitte en protestant qu'il va combattre & mourir comme elle.

Déjanire qui n'est instruite ni de l'arrêt cruel prononcé par l'oracle, ni du dessein de sa fille, lui vient même annoncer avec les plus vives démonstrations de joye, que Stenelus se déclare son vangeur & son amant. Olimpie paroît s'attendrir, mais sans changer ni communiquer son projet à Déjanire. La joie de cette tendre mere est bientôt troublée par Démophon ; qui lui

apprend qu'il faut quitter ses Etats & qu'un vaisseau est tout prêt pour sa fuite & celle de ses enfans. Ce coup imprévu saisit si fort Déjanire, qu'elle demande à être livrée au peuple injuste qui proscrit les Héraclides; tantôt suppliante elle se jette aux pieds de Démophon; tantôt furieuse, elle se répand en imprécations; mais ne pouvant rien gagner, elle laisse sa fille avec ce Roi qui est presqu'aussi désolé qu'elle. Le courage d'Olimpie s'augmente encore à la vue du péril de sa mere & de ses freres: Démophon a beau vouloir faciliter son évasion, Olimpie demeure inflexible.

On fait rendre à Déjanire un écrit de la part du Prêtre de Céres, par lequel tout le mistere est éclairci. Chaque instant est un surcroît de douleur pour elle; elle invoque à grands cris Olimpie qui paroît avec un visage serein; mais ne pouvant plus douter que sa mere n'ait tout appris, les larmes succédent à la tranquillité. Déjanire ne se lasse point d'implorer la justice de Démophon, elle demande la mort & veut être sacrifiée au lieu de sa fille qui est l'innocence & la vertu même.

Demophon.

Ce n'est point votre sang que demandent les Dieux;

Déjanire.

En croyez-vous, grand Roi, cet oracle odieux ?
Et l'organe des Dieux est-il celui du crime ?
Délivrez vos sujets d'un joug qui les opprime :
Ce culte détesté des Dieux & des Mortels
Outrage la nature & souille les Autels ;
Déchirez le bandeau que des hommes perfides
Etendent sur les yeux des peuples trop timides ;
Démasquez, confondez leur pieuse fureur :
Il reste une hydre à vaincre, & cette hydre est l'erreur.
Osez la terrasser, cette seule victoire
De Thésée & d'Hercule effacera la gloire.

Démophon.

Que dites-vous, Madame ? Et ce grand changement
Est il l'œuvre d'un jour, d'une heure, d'un moment ?
On va combattre, on sçait ce que l'oracle exige,
Et telle est sur les cœurs la force du prestige,
Que si l'ordre des Dieux n'est à l'instant suivi,
Ce Peuple consterné va se croire asservi ;
De sa fraïeur lui-même il ne sera plus maître,
Et qui se croit vaincu, ne peut manquer de l'être.
Madame, il faut nous perdre, ou par un noble effort,
Vous résoudre

Déjanire

A livrer Olimpie à la mort.
Qu'on m'arrache plutôt ce cœur & ces entrailles ;
Je vais de mille cris remplissant vos murailles,
Offrir à cet Autel où mon sang est proscrit,

Elle montre sa fille.

Ce flanc qui l'a conçu, ce sein qui l'a nourri ;
Son âge, mon amour, la pitié, la nature,
Vont d'un peuple attendri soulever le murmure ;
Tous condamnant l'horreur de ce culte inhumain,
D'un Prêtre furieux vont désavouer la main ;
Tous vont avoir pour nous, ma fille, je l'espere,
Ou le cœur d'un enfant, ou le cœur d'une mere.

Olimpie pour faire cesser les cris de sa mere, feint de vouloir se rendre auprès de Stenelus dont elle est aimée, & qui deffendra ses jours. La tendresse d'une mere est pénétrante. Déjanire s'apperçoit du stratageme de sa fille qui veut se dévouer, & elle l'empêche de sortir. Yolas vient annoncer l'arrivée de Stenelus. Olimpie conjure sa mere de ne se point presenter à son amant.

Je vais intéresser le Prince à nos malheurs :
Mais nous sommes perdus, s'il voit couler vos pleurs ;
Laissez-nous.

Déjanire.

Voudrois-tu me trahir ?

Olimpie.

Non, Madame.

Déjanire.

Hé bien, je m'y résous, je te livre mon ame,
Ma joïe & mes douleurs, ma vie & mon trépas,
Tu tiens tout dans tes mains, ne m'abandonne pas.

Olimpie à Yolas.

Voici le Prince, ami, va secourir ma mere.

La scene qui se passe entre Olimpie & le Prince est touchante & pleine de sentimens d'une tendresse héroïque. Olimpie y déclare son amour avec une noblesse & une élévation digne de la fille d'Alcide.

Ou vainqueur, ou vaincu, n'importe, je vous aime;
Vous ne devez mon cœur qu'à l'amour, qu'à vous-même,
Vos exploits, vos bienfaits sont des droits superflus,
Si le sort vous trahit, c'est un titre de plus.

Olimpie n'a garde de découvrir à Stenelus qu'elle est condamnée par l'oracle à périr, & qu'elle est déterminée à sacrifier sa vie pour le salut de ses freres; elle lui demande une unique grace.

Stenelus.

Ordonnez.

Olimpie.

Jurez-moi ;
A quelqu'affreux revers que le destin vous livre ;
Quels que soient vos malheurs, jurez-moi d'y survivre,
De supporter le jour pour le salut de tous,
Pour un Pere accablé qui n'espére qu'en vous,
Pour l'Etat dont la gloire en vos vertus réside,
Et si ce n'est assez ; pour les enfans d'Alcide ;
De ces jours précieux jurez de prendre soin.

Stenelus.

Quel serment !

Olimpie.

Je l'exige.

Stenelus.

Il n'en est pas besoin ;

Olimpie.

Mon repos en dépend.

Stenelus.

Eh bien, je vous le jure,
Je vivrai pour vanger vos malheurs, votre injure,
Pour vous aimer.

Olimpie.

Adieu, c'est trop vous retenir ;
Adieu de vos sermens gardez le souvenir.

Olimpie déploie après le départ du Prince, toute la grandeur de son ame dans un monologue qui finit par ces vers :

C'est à toi que j'aspire ; Hercule, entens ma voix.
J'implore ton secours pour la derniere fois :
Viens animer ta fille à soutenir ta gloire ;
Qu'une mort généreuse assure ma mémoire ;
Qu'elle m'éleve à toi, qu'elle m'ouvre les Cieux ;
La terre est un exil pour la race des Dieux.

Olimpie avec ce courage admirable, va offrir sa tête innocente au Prêtre de Céres. Le peuple superstitieux loin de s'oppoler à cet horrible sacrifice, y applaudit : le Prêtre fait éloigner Yolas & tous ceux qui pourroient le troubler. Le moment fatal est arrivé ; Yolas n'a plus d'autre parti à prendre que de venir consoler Déjanire. Cette mere qui est prisonniere & réduite au dernier desespoir, commence par maudire Yolas, elle veut qu'il guide ses pas à l'endroit où repose l'objet quelle idolâtre. C'est envain que Démophon pour consoler Déjanire, vient lui apprendre la défaite & la mort d'Euristhée, & la proclamation du fils ainé des enfans d'Hercule au thrône de ce tyran ; Déjanire ne sent que la perte d'Olimpie, lorsque cette fille si chérie se présente parée en victime & suivie de Stenelus son vangeur, qui raconte à Démophon avec toute l'impétuosité d'un amant heureux & triomphant, la maniere dont il a sauvé les jours d'Olimpie.

De vos délais mon armée inquiéte ....

Attendoit le signal, immobile & muette;
Vers les tristes apprêts à sa mort destinés,
Des soldats attentifs les yeux étoient tournés;
Un Dieu veilloit sur elle. A mes pieds on amene

Montrant Thalès, Confident de Coprée.

Cet esclave Argien, pris sous les murs d'Athêne.
J'apprens que de Cerès le sacrificateur,
L'interprete des Dieux, est un lâche imposteur;
J'apprends qu'avec Coprée il est d'intelligence,
Que du tyran d'Argos il remplit la vangeance:
Cependant le bucher venoit de s'allumer,
Le sacrifice horrible alloit se consommer.
Tout-à-coup au milieu d'un silence farouche,
Son nom avec effroi vole de bouche en bouche.
De l'esclave suivi, dans mon trouble mortel,
J'abondonne mon camp, je vole vers l'Autel,
J'arrive: quelle image à mes yeux se présente!
Le glaive meurtrier levé sur mon amante,
Ses traits qu'avec horreur la mort alloit couvrir,
Ses yeux levés au Ciel qui la laissoit périr.
Le Prêtre sur sa proye alloit fondre en furie,
Le coup alloit partir; je parois, je m'écrie,
Arrête malheureux, si tu frappes, tu meurs.
Il frémit, il veut voir d'où partent ces clameurs;
Il rencontre mes yeux que le couroux anime;
Il voit auprès de moi le témoin de son crime,
Il voit qu'il est trahi; son bras désespéré
Tourne contre son sein ce glaive préparé.

Il tombe dans son sang ; ma main tremblante encore,
Enléve de l'Autel cet objet que j'adore,
Précieuse victime échapée au couteau,
Couverte encor du voile, & ceinte du bandeau,
Je la mene en triomphe aux yeux de mon armée ;
De mon départ encor, je la trouve allarmée.
Ami, voici la fille & d'Hercule & des Dieux,
Ai-je dit, combattons, triomphons à ses yeux.
A ces mots, ou plutôt à l'aspect d'Olympie,
D'une intrepide ardeur mon armée est remplie ;
On donne le signal, on se mêle, on combat ;
Mon cœur semble passer dans le cœur du soldat ;
Tout fléchit sous nos coups, & la fille d'Alcide,
A travers ces horreurs, est l'Astre qui nous guide.
Argos est sous vos loix, le Ciel m'a protegé,
Si j'étois criminel il se seroit vangé :
Mais pouvoit-il en moi punir comme un outrage
Le soin de conserver son plus parfait ouvrage ?

A Déjanire.

Joignez un prix plus doux, Madame, à sa faveur.

Déjanire.

Oui, mon fils, je le veux, & j'en fais mon bonheur ;
Elle vous doit la vie, & je vous dois ma fille ;
Vivez, servez long-tems de pere à ma famille ;
Soyez unis, heureux, c'est mon plus cher espoir ;
Je ne demande aux Dieux que le tems de le voir.

Cette Piéce vient d'être imprimée chez Jorry, Quai des Augustins.

Les Comédiens François ont donné le Lundi 18 Décembre, une Comédie en un Acte & en Prose intitulée, *l'Amant de lui même*. Cette nouveauté n'a été jouée que deux fois.

Les Comédiens Italiens ont donné le douze Décembre la premiere répréfentation de *la Rivale confidente*, Comédie nouvelle en Prose & en trois Actes, qui n'a pas réussi.

Les mêmes Comédiens ont donné le Samedi 23 du même mois, la premiere représentation des *Couronnes* ou *de l'Amant timide*, Parodie de la seconde Entrée du Ballet des Amours de Tempé. Cette nouveauté a été trouvée gaye, & a réussi.

EXTRAIT DU JALOUX CORRIGÉ,

Opera-bouffon, en un Acte, parodié sur des Ariettes Italiennes, avec un récitatif Italien.

PERSONNAGES.

M. Orgon, Bourgeois de Paris.
Mad. Orgon, sa femme.
Suzon, suivante de Madame Orgon.

L'Idée de cet Ouvrage est également plaisante & ingénieuse. Madame Orgon tourmentée par la jalousie de son mari, imagine un moyen singulier pour le rendre plus traitable; c'est de feindre de l'amour pour un galant à la vûe de ce mari

dans l'instant qu'elle en sera épiée. Ce galant est fictif, à la vérité; mais il paroît un amant dans toutes les formes aux yeux d'un jaloux. Suzon, suivante de Madame Orgon, joue le personnage de cet amant; elle est habillée moitié en homme & moitié en femme. C'est M. Orgon qui ouvre la Scene par un Monologue qui peint à merveille sa jalousie.

Ah pauvre Orgon, pauvre Orgon,
Qu'as-tu fait de ta raison?
Quand dans le printems de ton âge,
Tu donnas dans le mariage,
Avec un cœur tendre & jaloux;
Etois-tu fait pour être époux?

Ariette. *Aspettar e' non venire'*, de la Serva Padrona.

Se voir époux,
Trop foible & trop doux,
Se voir époux,
Et des plus jaloux.
Se voir époux,
Et des plus coucous;
Ce sont trois coups,
A rendre tous
Les sages fous.
Se voir époux,
Etre trop doux,
Trop doux, trop doux;
Se voir époux,
Des plus jaloux,

Des plus coucous ;
Ce sont trois coups
A rendre tous
Les sages fous.
Etre époux
Trop foible & trop doux,
Etre époux,
Et des plus jaloux ;
Etre jaloux,
Des plus coucous ;
Etre trop doux, trop doux, trop doux,
Sont trois, trois, sont trois coups, trois coups, trois coups,
A rendre tous
Les sages fous.
Se voir, &c.

Depuis une heure ou deux, je vois dans ma maison,
Roder un petit agréable ;
Il en veut à Madame Orgon,
Et ma femme à coup sûr lui sera favorable ;
Suzon, sa suivante Suzon,
Conduira cette intrigue aimable :
Le galant génereux l'accablera de dons,
Et trompant un mari ; d'ailleurs la misérable
Pensera gagner des pardons.
Ah quel état ! que de raisons
Pour douter de ma femme !

Au Ciel ! ah que de soupçons
Entrent dans mon ame !

Ariette. *Son imbrogliato*, de la Serva Padrona.

Hymen, Dieu saugrenu,
Pourquoi t'ai-je connu ?
Par quel sort tous les maris
Sont-ils l'objet des ris ?
Des ris,
Des ris, des ris,
Ris, ris, ris, ris,
Des ris ;
A toi quelle folie,
Nous lie, nous lie ;
Hymen, Dieu saugrenu,
Dieu bec cornu,
Par quel sort tous les maris
Sont-ils l'objet des ris ?
Des ris,
Des ris, des ris,
Ris, ris, ris, ris,
Des ris.
Hymen bourru,
Dieu malotru,
Dieu saugrenu,
Dieu bec cornu,
Hymen bourru,
Dieu malotru,
A toi quelle folie
Nous lie, nous lie ?

Hymen, Dieu saugrenu,
Bec cornu;
Moi qui vivois jadis
Avec une maîtresse,
Fidele à ma tendresse,
Sans foiblesse, sans foiblesse;
Je me marie, & je suis,
De ce moment je ne puis
Dire ce que je suis.
Hymen, &c.
Retirons-nous, j'entens Suzon
Qui vient avec Madame Orgon,
Tâchons d'entendre leurs discours,
Et de découvrir ses amours.

La seconde Scene se passe entre Madame Orgon & Suzon. Cette derniere est habillée moitié en homme & moitié en femme; & paroissant du côté qu'elle est en homme, elle conte des douceurs à Madame Orgon qui les reçoit avec une bonté desespérante pour M. Orgon qui paroît dans la coulisse. Ce jaloux craignant que les choses ne soient poussées trop loin, entre sur le Théatre avec précipitation: Madame Orgon faisant semblant d'être surprise, s'écrie:

Ciel! que vois-je? c'est mon époux,

Et dit ensuite à part,

Feignons de craindre son couroux.

Elle s'enfuit. M. Orgon veut courir après le galant prétendu: Suzon se retourne alors adroitement, paroît du côté qu'elle est en femme, se couvrant du côté qu'elle est en homme, de la coulisse

lisse où elle reste, la moitié du corps avancé; elle chante ensuite une Ariette parodiée de *la Questa peregrina*, du Joueur, dans laquelle elle se moque cruellement de M. Orgon qui reste appuyé contre une coulisse pendant l'ariette. Après le départ de Suzon, M. Orgon se livre à tout le desespoir d'un jaloux qui se croit trompé.

Ah! mon accablement
Fait place à ma colere,
Vengeons-nous dans ce moment,
De l'affront qu'on vient de me faire.

Ariette *Sempre in contrasti*; de la Serva Padrona;

Quelle est ma rage?
Ah! ventre bleu,
Ah! tête bleu,
Morbleu, corbleu,
Corbleu; morbleu;
Morbleu, corbleu,
Ah! j'ai vû tes feux, tes feux, tes feux;
Pour ce morveux, pour ce morveux, pour ce morveux;
Eh quoi, c'est sous mes yeux,
Eh quoi, c'est en tous lieux,
Je perds courage,
Ah le malheureux!
Pour cet outrage
Suis-je assez vieux?
Grands Dieux, grands Dieux, grands Dieux, ah grands Dieux,

J'ai vû tes feux, j'ai vû tes feux,
Tes feux, tes feux, tes feux, tes feux.
Quelle est ma rage, &c.
Ne pense pas que l'on m'endorme ;
Il faut en forme
Nous séparer,
Sans différer,
Nous séparer.
Un bon Couvent,
Dorénavant,
Va, va, va, va, va, va rassurer
Le cœur jaloux
De ton époux.
Quelle est ma rage, &c.

Madame Orgon survient, son mari éclate, menace, tonne, & elle lui répond :

Je calmerois ce grand courroux,
Monsieur, si par bonté pour vous,
Je daignois vous faire connoître
Ce rival qui vous rend jaloux !
Que sçavez-vous ? Eh ! c'est un pur esprit peut-être,
C'est un Silphe.

M. Orgon, l'interrompant.

Un Silphe ? Eh ! Vous vous moquez de nous.
Pouvez-vous penser donc que je croye
Des contes de ma mere l'Oye ?

Mad. Orgon.

Croyez ce que vous avez vû.
Eh ! pouvez-vous croire impossible
Ce que vos yeux ont apperçu ?
N'est il pas devenu tout-à-coup invisible
Si-tôt que vous avez paru ?
Mais pour vous rendre encor la chose plus sensible,
Sans paroître à l'instant ce Silphe répondra,
Aux discours amoureux que mon cœur lui tiendra.

M. Orgon. Air : *Quanto va.*

Ce trait là, ce trait là,
Me prouve qu'elle en tient là.

Mad. Orgon.

Pour ne vous laisser aucun doute ;
Ecoutez.

M. Orgon.

Ah ! j'enrage, eh bien, morbleu j'écoute.

Mad. Orgon.

Ariette de l'*Echo*, du Maître de Musique.
M'aime-tu comme je t'aime ?

Suzon, dans la Coulisse.

Je t'aime.

Ta tendresse est-elle extrême ?

Suzon.

Extrême.

Quoi ! tu languis pour moi d'amour ?

Suzon.

D'amour.

Répéte encore j'aime.

Suzon.

J'aime,

Regne en ce jour.

Amour, amour, amour.

Suzon.

Amour.

Amour,

Amour.

Il m'aime comme je l'aime.

Suzon.

Je l'aime,

Ecoutez, il dit de même.

Suzon.

De même.

Quoi! tu languis pour moi d'amour?

Suzon.

D'amour.

Redis cent fois j'aime, j'aime.

Suzon.

J'aime,

Regne en ce jour,

Amour, amour, amour.

Suzon.

Amour.

Amour.

Amour.

M. Orgon.

Il a répondu.

Qu'ai-je entendu?

Je reste confondu,

Mad. Orgon.

Je vais plus faire encor, je vais faire paroître
Ce rival que vous haïssez,
Et vous le chérirez peut être,
Quand vous viendrez à le connoître.
Paroissez, Silphe, paroissez.

Suzon se montre en riant, par les deux côtés & Madame Orgon dit à son mari :

Eh bien, n'est-ce pas sans raison
Que vous avez ici poussé la jalousie
Jusqu'à la frénésie ?
L'apparence souvent nous trompe & nous déçoit.
Il ne faut pas toujours croire ce que l'on voit.

Suzon.

Nous vous avons joué la Comédie,
Mais prévoyant le dénoûment,
Et que la piéce surement,
Par vous Monsieur Orgon se verroit applaudie,
J'ai préparé d'avance un Divertissement
Que je vais amener ici dans le moment.

Suzon sort pendant le Duo qui scelle le racommodement du mari & de la femme. Ce Duo est parodié de celui de *N'o dubitar*, du Joueur.

Suzon revient à la tête des Danseurs, on danse une Pantomime, & M. Orgon s'adressant à Suzon, chante l'Ariette suivante, parodiée de celle du *Rire*, du Joueur.

Oh oh oh oh oh oh oh,
Quand je t'ai vû paroître,
Oh oh oh oh oh oh oh,

En petit Maître,
Je n'ai pû te reconnoître.
Pour le coup je croyois être
Attrappé, duppé, trompé,
Hé hé hé hé hé hé,
Duppé, trompé, duppé,
Hé hé hé.
Oh oh oh oh oh oh oh oh,
En voyant paroître
Ce petit Maître,
Je me suis dit, ah je suis pris:
Me voici ce que les maris
Sont à présent tous à Paris,
Hi hi hi, &c.
Tous à Paris.
Mais à présent je vois fort bien, très-bien, fort bien,
Qu'il n'est rien, rien, rien,
Ton époux, ton époux,
N'est plus jaloux.
Cela m'a bien changé, cela m'a bien changé, changé,
M'a corrigé, eh eh eh eh eh,
Que cela m'a bien changé,
Bien corrigé.
Oh oh, &c.

VAUDEVILLE.

Premier Couplet.

C'est un abus qui restera,

L'on a passé l'amant aux femmes ;
Pauvre époux en vain tu te déclames ;
On te sifflera.
Mais si tu restes bouche close,
Comme un galant homme fera ;
Et que tu prennes bien la chose ;
On te claquera.

Second Couplet.

Tant que le bon tems durera ;
A Paris sans aucun scruple
Pour le plus mince ridicule,
On vous sifflera.
Mais du siécle suivant les traces ;
Ayez autant qu'il vous plaira,
De vices cachés sous des graces ;
On vous claquera.

Troisiéme Couplet.

Un Amant qui ne connoîtra
De plaisir, & de bien suprême,
Qu'à rendre heureux l'objet qu'il aime ;
On le sifflera.
Mais un homme à bonne fortune ;
Qui par fatuité prendra
Vingt femmes sans en aimer une ;
On le claquera.

Quatrieme & dernier Couplet.

Tant que l'Opera donnera
De bons morceaux comme Aréthuse ;

Le Public n'est pas une buze,
On le sifflera.
Mais quand la bouffonne Thalie,
Sur ce Théatre chantera
Des Ariettes d'Italie,
On la claquera.

Après le Vaudeville on finit par une contredanse.

L'Auteur des paroles est fort connu dans le monde, par l'agrément de son commerce, & par beaucoup de Couplets pleins de gayeté, d'esprit, & de bonne plaisanterie. Quoiqu'il ait été extrêmement gêné dans son travail, il n'a pas laissé de mettre toujours ses personnages dans des situations tout à-fait comiques. La Musique du Récitatif & du Vaudeville est de M. Blavet. Ceux qui seront curieux de la connoître, la trouveront chez lui, & aux adresses ordinaires; il l'a fait graver avec soin, & elle coûte 12 liv. Il est à souhaiter que cette nouveauté, qui n'a amusé jusqu'ici que quelques amateurs, soit jugée sur le Théatre de l'Opéra.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert Spirituel de la veille de Noel, 24 Décembre, commença par *Fugit nox*, Motet à grand Chœur mêlé de Noels de M. Boismortier, dans lequel M. Daquin Organiste du Roi joua seul & très-bien. Il y a des choses fort agréables dans cette composition. Mlle Bourgeois chanta *Hodie Christus natus est*, petit Motet. Mrs Pla, freres jouerent un Concerto de Hautbois de leur compo-

fition, avec toute la perfection qu'on étoit en droit d'attendre de leur réputation. M. Gelin chanta un petit Motet tiré de *Nisi Dominus*, Pf. 126. Ensuite *Lætatus sum*, nouveau Motet à grand Chœur de M. Cordelet. M. Richer, frere du Page de la Chapelle du Roi qui fit les délices de Paris durant la quinzaine de Pâques, chanta une Ariette de la composition de M. Richer son pere. M. Gaviniés joua seul & bien. Le Concert finit par *Bonum est*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville, dans lequel M. Benoît chanta un récit d'une maniere ravissante.

Le Concert du jour de Noel ne différa que peu de celui de la veille. Au Motet de M. Cordelet, qui n'avoit pas réussi, on substitua le *Jubilate*, de Lalande. L'admirable *Bonum est* fut remplacé par *Venite exultemus*, Motet plus admirable encore de M. Mondonville. Mlle Fel y rendit son récit avec une onction qui arrachoit les larmes. Elle chanta avec la même perfection *Laudate pueri*, délicieux petit Motet de Fiocco.

COMEDIES ET CONCERTS A LA COUR.

Mois de Décembre.

LEs 13, 15 & 18, il y eut Concert chez la Reine, on y chanta le Prologue & les cinq Actes de l'Opera *d'Iphigénie en Tauride*, dont les paroles sont de *Duché* & *Danchet*, & la Musique de *Campra* & *Desmarêts*.

Les Dlles Lalande, Canavas, Mathieu & Guédon en ont chanté les rôles ainsi que Mrs Benoît, Dubourg, Godonnesche, Poirier & Richer.

Les 20, 22 & 27, on chanta chez la Reine le

Prologue & les cinq Actes de l'Opéra d'*Hésione*, paroles de Danchet & Musique de Campra.

Les Dlles Lalande, Mathieu & Catravas en chanterent les rôles, ainsi que Mrs Dubourg, Joguet & Poirier.

Le 21, les Comédiens François jouerent à la Cour le *Misantrope*, Comédie de *Moliere*, & l'*Esprit de contradiction*, de *Dufrény*.

Le 23, les Comédiens François donnerent à la Cour, la Tragédie *d'Absalon*, de *Duché*, & *les Engagemens indiscrets*, Piéce nouvelle sans nom d'Auteur.

Le 25, les Comédiens Italiens jouerent à la Cour *Arlequin toujours Arlequin*, qui fut suivi de *la Serva Padrona*. Le Spectacle fut terminé par un Ballet de la composition de M. *Laval*, Compositeur des Ballets du Roi & Maître à danser des Enfans de France. Il fut exécuté par les premiers danseurs & danseuses de l'Opera.

Le 28, les Comédiens François jouerent *l'Ecole des Maris*, piéce de *Moliere*, & *les Bourgeoises de qualité*, petite Piéce de *Hauteroche*.

Le 29, les Comédiens Italiens jouerent *le Retour d'Arlequin*, précédé de l'Acte du *Joueur*, exécuté par les Italiens & suivi de l'Acte du *Maitre de Musique* par les mêmes Acteurs. Il y eut le même Ballet du 25.

Mois de Décembre.

Le 2 & le 4, il y eut Concert chez la Reine. On y chanta le Prologue & les trois Actes du *Car-*

naval du Parnasse, dont les paroles sont de *Fuzelier* & la Musique de M. *Mondonville*.

Mlles Fel, Chevalier, Deselle & Mathieu en ont chanté les rôles, ainsi que Mrs Jeliotte, de Chassé, Joguet & Godonnesche.

Le 5, les Comédiens François jouerent *la Mere coquette*, de *Quinault*, & *le Deuil*, de *Hauteroche*.

Le 6, les Comédiens Italiens jouerent *A trompeur, trompeur & demi*, piece Italiennne, suivie d'un Ballet Provençal, de la composition de M. *Dehesse* & exécuté par les mêmes Comédiens.

Le 7, les Comédiens François représenterent *le Comte d'Essex*, Tragédie de *Thomas Corneille* & la *Métempsicose*, petite Piéce d'un Acte en Vers, de M. *St. Yon*. Ils représenterent le 9 l'*Enfant prodigue*, de M. *de Voltaire*, & *le Baron de la Crasse*, de *Raymond Poisson*.

Il y eut le même jour Concert chez la Reine.

Le 9 & le 11, on chanta chez la Reine le Prologue & trois Actes du Ballet des *Fêtes Grecques & Romaines*, paroles de *Fuzelier* & Musique de M. *Blasmont*.

Mlles Lalande, Deselle, Mathieu, Canavas & Fel en ont chanté les rôles, ainsi que Mrs de Chassé, Jeliotte, Poitier & Joguet.

Le 13, les Comediens Italiens jouerent la *Précaution inutile*, piéce Italienne, suivie du Ballet Provençal.

Il y eut le 16 Concert chez la Reine. On y chanta deux Actes du Ballet des *Fêtes Grecques &*

Romaines, dont les paroles sont de *Fuzelier* & la Musique de M. *Blamont*.

Le 14, les Comédiens François représenterent à la Cour la Tragédie de *Rhadamiste & Zenobie*, de M. *Crébillon*, l'un des quarante de l'Académie Françoise. Cette Tragédie fut suivie du *Retour imprévû*, Comédie en un Acte de *Regnard*. Les mêmes Comédiens jouerent le 18, le *Magnifique*, Comédie en deux Actes, de *Houdar de la Motthe*, & le 19 l'*Avare* & l'*Impromptu de Campagne*.

On joignit le 18 au *Magnifique*, l'Opera de *Zelindor, Roi des Sylphes*, dont les paroles sont de M. de *Moncrif*, Lecteur de la Reine, un des quarante de l'Académie Françoise; Membre de la Société Royale de Nancy, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, & la Musique de Mrs Rebel & Francoeur, Sur-Intendans de la Musique de la Chambre du Roi. Les rôles furent chantés par les Dlles Chevalier & Deselle, & par Mrs Jeliotte, de Chassé & Gelin. Le Ballet étoit de la composition de M. *Laval*, Maître des Ballets de Sa Majesté; & fut exécuté par les premiers Danseurs de l'Opera.

Les Comédiens Italiens jouerent le 20 les *Evenemens Nocturnes*, piece Italienne qui fut suivie d'un Ballet.

NOUVELLES ETRANGERES.

De Constantinople, *le 1 Novembre.*

On est ici fort attentif aux troubles de la Perse, & l'on est dans l'attente de l'évenement, qui décidera du sort de Schah-Doub & du Prince Héraclius. Il se répand un bruit, qu'un nouveau Concurrent doit se mettre sur les rangs, pour leur disputer le Trône. C'est un petit-fils du feu Schah-Hussein. Il est à Bagdad, sous la protection de la Porte, & un grand nombre de Persans sont venus l'y joindre.

DU NORD.

De Petersbourg, *le 9 Novembre.*

Un ouragan a causé ici depuis peu beaucoup de désastre. Il est tombé pendant deux jours une telle quantité de pluie que la Neva est sortie de son lit, & a inondé la plus grande partie de cette Ville. Au milieu du débordement, le feu a pris à un Village voisin, où l'on n'a pû porter tous les secours nécessaires, parce qu'il étoit environné d'eau. La tempête s'est fait sentir jusqu'à Cronslot, & plusieurs Navires marchands, qui étoient dans le Port, ou dans la rade, ont été considérablement endommagés.

Un Génois, qui a passé plusieurs années dans la Tartarie, vient de proposer au Collége de Médecine une nouvelle méthode pour cultiver la Rhubarbe, & pour la préserver de la corruption. On doit faire l'essai de cette méthode.

DE STOCKHOLM, *le 23 Novembre.*

Leurs Majestés se rendirent le 17 à Ulricsdahl, & le 19 Elles assisterent à la Bénédiction Nuptiale, qui fut donnée dans ce Château au Baron de Palmfeldt, Introducteur des Ambassadeurs, & à la Demoiselle Ernestine Griesheim, Demoiselle d'Honneur de la Reine. La Cour revint le 20 en cette Ville.

On apprend d'Helsingfors, que le 5 de ce mois un vent de Sud-Ouest a tellement enflé les vagues de la mer, que s'étant débordée, elle est montée à la hauteur de vingt pieds dans cette Ville & dans celle de Dégerby, qu'on nomme *Louise* depuis le voyage du Roi en Finlande. L'inondation a renversé plusieurs bâtimens, & rompu tous les Ponts. Les Chantiers du Port ont été fort endommagés. Deux Moulins à vent nouvellement construits à Helsingfors, ont été emportés par l'effort du vent. Heureusement dans ce désastre il n'a péri personne.

DE COPPENHAGUE, *le 19 Novembre.*

Au Printems les troupes du Roi formeront trois camps, un près de cette Capitale, un dans le Sleswick, & un autre dans le Holstein. On essuya le 10 de ce mois une violente tempête, qui a fait périr un grand nombre de Vaisseaux, si l'on en juge par la quantité de mâts, de planches, & d'autres débris, qu'on a vû flotter sur la côte pendant quelques jours.

ALLEMAGNE.

De Berlin, *le 27 Novembre.*

On a fait ici la répétition de l'Opéra Italien d'*Orphée*, que l'on donnera alternativement avec *Didon abandonnée*. Il paroît un nouvel Edit, qui réitére les défenses d'introduire dans les Etats de Sa Majesté aucune étoffe de Perse ou des Indes, & qui interdit aussi l'usage des mouchoirs de Fabrique étrangere. Par une Ordonnance de Police, publiée il y a quelque tems, il est défendu d'ordonner d'ouvrages de moulure, faits de plâtre, l'extérieur des maisons, à cause des inconveniens qui peuvent en arriver, lorsque le plâtre se détache. Le Frontispice & le Vestibule de l'Eglise Catholique, qu'on vient de bâtir, sont découverts depuis quelques jours. Deux Niches, qu'on voit à l'entrée, sont destinées pour deux Statues, qui représenteront l'ancienne & la nouvelle Alliance. Dans la même façade sont cinq Bas-reliefs. L'un représente l'Anonciation; l'autre, Jesus Christ priant dans le Jardin des Olives; le troisiéme, une Descente de Croix; le quatriéme, la Resurrection; le cinquiéme, l'Ascension. L'Entablement est décoré de quelques groupes d'enfans, jouans avec des fleurs. Au haut du Frontispice, on découvre un Bas-relief représentant les Mages qui adorent l'Enfant Jesus dans la Crêche, & au-dessus sera placée la Statue de Sainte Hedwige, Patrone de cette nouvelle Eglise.

Les Landes de la Pomeranie, le long de l'Oder, ont presque totalement changé de face. Seize des vingt parties, dont elles sont composées, sont

déja peuplées d'habitans, qui par leurs travaux & leur industrie commencent à jouir de l'abondance, dans un Pays où il n'y avoit eu jusqu'alors ni maisons, ni charrues, ni arbres fruitiers. La Chambre des Domaines de cette Province a fait publier un Placard, par lequel elle offre en propriété, & à des conditions très-avantageuses, les quatre parties des Landes qui restent à détricher, à ceux qui voudront y faire des établissemens. On compte que le Canal de l'Oder, auquel on travaille depuis six ans, sera navigable dans le courant du mois d'Avril prochain.

D'AIX-LA-CHAPELLE, *le 23 Novembre.*

On a permis au Docteur Lucas, Médecin Anglois très-versé dans l'Histoire Naturelle & dans la Chymie, de voir les sources des eaux chaudes de cette Ville, ce qui est une faveur singuliere, & réservée pour les Souverains ou pour ceux qui les représentent. Pour témoigner sa reconnoissance aux Magistrats, ce Physicien les a invités à entendre une dissertation, dans laquelle il dévelope les principes & les qualités de ces eaux. Son ouvrage ayant eu tous les applaudissemens qu'il méritoit, on l'a engagé à le faire imprimer, & il doit le publier incessamment en Anglois & en Latin. Il y joindra des expériences qu'il a faites sur diverses autres eaux minerales, particulierement sur celles de Spa.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 21 Novembre.*

Les travaux ordonnés par le Roi, pour rendre les chemins plus commodes depuis Barcelone jusqu'aux frontieres de France, se continuent avec autant de succès que d'activité, & le commerce qui se fait par terre entre les deux Royaumes, en tirera de grands avantages.

ITALIE.

De Naples, *le 9 Novembre.*

On a découvert depuis peu à Herculanum une belle Statue de Minerve, de marbre blanc, & de grandeur naturelle. Sa draperie est d'un goût, qu'on trouve rarement dans les Statues Antiques.

De Rome, *le 1 Décembre.*

On afficha, le 24 du mois dernier un Décret du Pape, qui condamne cinq propositions sur le Point d'honneur, contenues dans un écrit dont l'objet tend à favoriser les Duels. Le Roi des Deux Siciles a accordé au Prince de Santo-Buono la permission de se fixer en cette Ville.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le 27 Novembre.*

Un Négociant nommé Jacques Colibrok, qui

vient de mourir, laisse à ses héritiers collatéraux, une succession de huit cens mille livres sterlings, c'est-à-dire de plus de neuf millions, monnoye de France.

Des Ouvriers, en travaillant au chemin qu'on fait entre cette Ville & celle de Carlisle, ont trouvé sous les ruines d'un vieux mur, près de Hendo, une très-grande quantité de Monnoyes & de Médailles Romaines. Elles étoient renfermées dans de petits coffres de bois, & elles sont aussi belles que si elles ne venoient que d'être frappées. Il y en a quelques-unes d'argent, mais le plus grand nombre est de cuivre ou d'un métal de composition. Depuis plusieurs siécles, on n'avoit point fait de découverte aussi considérable en ce genre.

Suivant des lettres de la Havane, un Ecossois nommé Peacoëk, qui a long-tems exercé le métier de Pirate dans les mers de l'Amérique, ayant entrepris le voyage du Japon, s'y est rendu par le Cap de Horn en quatre mois & quatorze jours; ensuite il est revenu dans les Indes Occidentales par le Cap de Bonne-Espérance, en trois mois & vingt-trois jours.

PAYS-BAS.

DE LA HAYE, *le* 27 *Novembre.*

Quelques personnes ont proposé de dessécher le terrein inondé par la mer près de Harlem, & l'exécution de ce projet ne paroît pas éloignée. On assure même que dans la vûe de la favoriser, les Etats de la Province ont resolu d'accorder aux nouvelles terres la franchise pour un certain nombre d'années.

Les Etats de Hollande & Westfrise ont repris

hier leurs délibérations. Le Projet du Traité de Commerce avec le Roi des Deux Siciles vient d'être porté à l'assemblée des Etats Généraux, & l'on nommera incessamment les Commissaires, qui doivent en régler les articles avec le Ministre de Sa Majesté Sicilienne. On se promet ici beaucoup d'avantages de la conclusion de ce Traité.

De Gand, *le 8 Décembre.*

Suivant une Déclaration que les Etats de cette Province ont fait publier, la navigation depuis Ostende jusqu'à cette Ville sera ouverte à tous les Navires, soit nationaux, soit étrangers. Ils pourront faire le trajet sûrement & commodément, moyennant les travaux immenses qu'on a faits pour rendre tout cet espace navigable, & qui sont dûs principalement aux soins du Prince Charles de Lorraine.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

MOnseigneur le Duc de Bourgogne, & Madame rendirent visite au Roi le 30 Novembre dernier.

Le 3 Décembre dernier, premier Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante, & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de l'Abbé de Boisémont, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen. Leurs Majestés assisterent ensuite aux Vêpres & au Salut.

Le Roi soupa le soir au grand couvert avec la Famille Royale.

La Comtesse de Thiard fut présentée le même jour à leurs Majestés.

Le premier & le 4, Sa Majesté a pris le divertissement de la chasse du Cerf.

Le 5, Sa Majesté, après avoir donné audience aux Ambassadeurs, partit pour le Château de la Meute.

L'Abbé de Saint Severin d'Arragon, frere du Comte de Saint Severin d'Arragon, Ministre d'Etat, étant arrivé depuis peu d'Italie, a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

M. Loriot, connu par diverses inventions, qui ont mérité l'approbation du Public, vient de soumettre au jugement de l'Académie des Sciences, plusieurs nouvelles Machines de Statique & d'Hy-

draulique, & cette Compagnie lui a donné pour Commissaires Messieurs Camus, de Montigny & d'Alembert.

On mande de Languedoc, que les Esclaves rachetés depuis peu à Alger par les Religieux de la Mercy, établis en Espagne, sont arrivés le 8 Novembre dernier à Montpellier, au nombre de deux cens trente-sept, dont la plus grande partie sont Espagnols & Napolitains. Après qu'ils ont fait à Marseille une longue & rigoureuse quarantaine, il leur a été permis de retourner par terre en Espagne, pour leur épargner les risques de la mer.

Le 7, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens trente-cinq livres; les Billets de la Premiere Lotterie Royale à six cens soixante-dix-huit, & ceux de la Seconde à six cens trente-six.

Le Roi, qui s'étoit rendu le 5 au Château de la Meute, revint à Versailles le 7.

Le 8, Fête de la Conception de la Sainte Vierge, leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante, & de Mesdames de France, entendirent le Sermon de l'Abbé de Boisemont, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen, & assisterent ensuite aux Vêpres & au Salut.

La Reine communia le 7 par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier. Le 8, Madame la Dauphine communia par les mains de l'Evêque de Bayeux, son Premier Aumônier, & Madame Infante par celles de l'Abbé de Colincourt, Aumônier du Roi.

Leurs Majestés souperent le 8 & le 12 au grand couvert avec la Famille Royale.

Le 9, le Roi, après avoir chassé le Cerf, se

rendit au Château de Bellevûe. Sa Majesté en est revenue le 11, & le 13 elle partit pour Choisy.

Madame Adelaïde a été incommodée, mais son indisposition n'a point eu de suite.

Monseigneur le Dauphin fit le 9, au nom du Roi d'Espagne, la cérémonie de recevoir le Duc d'Orleans Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Le Duc de Penthiévre se trouva à cette cérémonie. Les autres Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, qui y assisterent, furent le Maréchal Duc de Noailles, le Maréchal de Maulevrier-Langeron, le Maréchal Duc de Coigny, le Duc de Lauraguais, & le Comte de Noailles.

Le Comte de Genlis, Lieutenant en second dans le Régiment du Roi, Infanterie, a été fait Colonel dans les Grenadiers de France, à la place du Marquis de Gamache.

L'Académie Royale de Chirurgie propose le sujet suivant pour le prix qu'elle doit donner en 1754. *L'Amputation étant absolument nécessaire dans les playes compliquées de fracas des os, & principalement dans celles qui sont faites par les armes à feu; déterminer les cas où il faut faire l'opération sur le champ, & ceux où il convient de la differer, & en donner les raisons.* Les personnes qui travailleront sur ce sujet, auront soin d'appuyer leur doctrine sur l'expérience, & de communiquer les observations qu'elles auront faites. Elles sont priées d'écrire en François ou en Latin. Leurs ouvrages doivent être adressés francs de port à M. Morand, Secretaire Perpétuel de l'Académie. Le prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondée par feu M. de la Peyronie.

La Ville de Caën célébre par son ancienneté, par le rang qu'elle tient entre les principales Villes de France, & par les hommes illustres qu'elle

a produits, jouit, depuis plus de trois siécles, d'une Université florissante. En 1652, M. Brieux y jetta les premiers fondemens d'une Académie de Belles-Lettres & de Physique, qui a été continuée par M. de Segrais, & ensuite érigée par Lettres Patentes de l'année 1705, en Compagnie réglée. Depuis vingt-quatre ans, M. de la Gueriniere a procuré à cette Ville une nouvelle distinction, dont ne jouissent pas les Capitales de plusieurs Etats considérables. Il y a établi une Académie pour l'instruction de la jeune Noblesse, & la réputation de cette Ecole y attire tous les ans un grand nombre non-seulement de Gentilshommes de la Province, mais de Seigneurs Etrangers. M Orceau de Fontette, nouvel Intendant de Caën, ayant voulu visiter cette Académie, M. de la Gueriniere fit exécuter le 22 Novembre dernier, en présence de cet Intendant un Carrousel, dont le sujet étoit divisé en quatre parties, *Déclaration de Guerre*, *Combat*, *Tréve & Paix*. Dans la troisiéme partie, les Spectateurs virent avec étonnement un cheval faire à genoux tous les mouvemens du Manége, changement de main, volte, demi-volte & arrêt, & finir, en maniant, sur un Parquet. Le Carrousel dura depuis cinq heures jusqu'à sept heures du soir, à la clarté des flambeaux & au son de plusieurs instrumens On servit ensuite un magnifique ambigu, qui fut suivi d'un Bal. La Salle destinée pour la danse étoit en verdure. De chaque côté étoient trois Portiques avec des Tribunes, qui formoient des Amphithéatres. Au pied des Portiques, on avoit pratiqué des Terrasses ornées de pyramides, de trophées, d'arbustes & de pots de fleurs.

Les Vaisseaux, arrivés à Bordeaux sur la fin du mois dernier, sont *l'Eclatant*, de deux cens

tonneaux, & *le Ferme*, de deux cens cinquante; tous deux de ce Port, venant de Saint Domingue, avec un chargement de sucre, de caffé, d'indigo, de coton, de cuirs, & d'autres marchandises des Isles; *le Jean Marie* & *la Marie-Elizabeth*, de Saint Brieux; le premier venant de Cork, & le second de Saint Brieux même, chargés l'un & l'autre de differentes denrées; *le Jean de Cork*, dont la cargaison étoit composée de bœuf salé; *la Renommée*, de Bordeaux, venant de Louisbourg, & chargé de morue, de capillaires, & de planches de sapin; *le Vigilant*, du même Port, venant de Saint Louis, avec un chargement de sucre, de coton & d'indigo; *le Medlicot*, de Dublin; *la Therése-Françoise*, de Camerat, venant de la Rochelle; *le Joseph-Louis*, de trois cens cinquante tonneaux, venant de Saint Domingue: avec une riche charge d'indigo, de caffé, de pâte de cacao, & de confitures; *les Trois Freres*, de Dantzick, à bord duquel il y avoit des bois de charpente; *les Bons Amis*, de Quimper, venant de Concarnau avec des provisions; *le Saint Vincent* de l'Isle Dars, n'ayant que son lest; & *la Petite Rose*, de Bordeaux, venant de Nantes, avec differentes marchandises. Il y avoit dans le Port de Bordeaux, au tems du départ des dernieres Lettres, treize Navires destinés pour les Isles.

Les nouvelles de Marseille du premier Décembre dernier, annoncent l'arrivée de plusieurs Vaisseaux, tant des Echelles du Levant, que de divers Ports de l'Océan, & du petit Nord, Elles ne marquent rien de particulier, si ce n'est que le Capitaine Jean Vreyer, Commandant le Vaisseau *le Courant la Meuse*, & venant de Hambourg, a rapporté, que se trouvant le 11 Octobre dernier, près du Détroit de Gibraltar, il avoit rencontré

contre un Bâtiment de Salé, qui l'avoient observé tout le jour.

Le 14, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens quarante livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante-dix-sept, & ceux de la seconde à six cens trente-six.

Le 15, le Roi revint du Château de Choisy avec Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Infante & Mesdames de France, qui y étoient allés la veille.

Leurs Majestés, accompagnés de la Famille Royale, entendirent le 17 le Sermon de l'Abbé de Boisemont, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen, & assisterent ensuite aux Vêpres & au Salut.

Le 18, pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Castres prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le Comte de Kaunitz-Rittberg, Ambassadeur de l'Empereur & de l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Boheme, eut le 19 une audience particuliere du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Cet Ambassadeur fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame, de Madame Infante, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, le Roi alla souper & coucher à Trianon, & Sa Majesté y demeura jusqu'au 22 au soir.

Le Roi prit le 16, le 18 & le 20, le divertissement de la chasse du Cerf.

Le 15 & le 17, leurs Majestés souperent au grand couvert avec la Famille Royale.

Par un Edit qui a été publié vers le 20, le Roi ordonne : 1°. que les Gages qui étoient attachés aux Offices des Prévôtés, Vicomtés, Vigueries & autres Siéges Royaux, supprimés par des Edits particuliers, donnés depuis le premier Janvier 1730, appartiendront, à compter du jour de l'enregistrement desdits Edits, aux Officiers des Baillages & Sénéchaussées, ausquels ont été réunies les fonctions de ces Offices. 2°. Que les Gages des Offices, dont les titres ou les fonctions ont, ou auront été réunis depuis le premier Janvier 1730, aux Corps des Baillages, Sénéchaussées, Police, ou autres Siéges Royaux, appartiendront pareillement aux Officiers des Siéges, ausquels la réunion aura été faite. 3°. Qu'à l'égard des Offices, réunis à d'autres Offices, les Gages appartiendront à l'Officier, en faveur duquel aura été faite cette réunion. 4°. Qu'à l'effet de faire jouir desdits Gages les Corps ou les Officiers particuliers, ausquels la réunion aura été faite, ces Gages seront employés à l'avenir dans les Etats des Charges assignés sur les Finances, Domaines, ou autres Etats de Sa Majesté, dans lesquels ils étoient précédemment employés.

Il paroît une Déclaration du Roi, portant cessation du Recouvrement de ce qui reste à payer des Finances, ordonnées par des Edits de 1749 sur differens Offices des Elections, des Greniers à Sel, des autres Jurisdictions des Gabelles, & des Maîtrises Particulieres des Eaux & Forêts.

Le Vicomte d'Auberterre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est nommé Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté, auprès de leurs Majestés Impériales.

Le 17, l'Evêque de Castres fut sacré dans la Chapelle haute de l'Archevêché, par l'Arche-

vêque de Paris, assisté des Evêques de Blois & de Viviers.

M. Morand, Docteur Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Membre de la Société Royale de Lyon, vient de mettre au jour l'Histoire de la maladie singuliere de la nommée Supiot. Il y a joint le rapport qu'il a fait le premier de ce mois à la Faculté de Médecine, touchant l'ouverture du cadavre. Cet ouvrage se vend chez la veuve Quillau.

Le 20, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens trente-cinq livres; & les Billets de la seconde Lotterie Royale à six cens trente-trois. Ceux de la premiere n'ont point de prix fixe.

On a appris que la petite Ville d'Orgelet située en Franche-Comté, à la source de la Valouse, avoit été presque entierement réduite en cendres.

Les Etats de Bretagne ont tenu le 23 leurs Séances. La Députation qui présentera leurs Cahiers au Roi, sera composée de l'Evêque de Vannes, pour le Clergé; du Marquis de la Riviere, pour la Noblesse, & du Sénéchal de Nantes, pour le Tiers-Etat.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a donné l'Abbaye de Pontron, Ordre de Citeaux, Diocése d'Angers, à l'Abbé Blondel; le Prieuré de Bercé, Ordre de Grandmont, Diocése du Mans, à l'Abbé Millet, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Boulogne-sur-Mer, & Principal du Collége de Presle; & le Prieuré de Caibay, sous le titre de Saint Martin,

Diocése d'Angers, à l'Abbé Proust, Prieur de Pouancey.

ARRESTS NOTABLES.

JUgement de Police, du 13 Juin 1752 ; qui déclare bonne & valable la saisie de vieilles Cartes réassorties en jeux, faite à la requête de Leonard Maratray, Régisseur du droit sur les Cartes à jouer, sur la dame du Roselle & le nommé Lecomte, son domestique, surpris revendant lesdites cartes : en ordonne la confiscation, & condamne ladite dame du Roselle & son domestique en mille livres d'amende, & en tous les dépens ; ordonne que le présent Jugement sera imprimé, lu, publié & affiché par-tout où besoin sera, à leurs frais.

AUTRE de Police, du 4 Juillet, qui déclare bonne & valable la saisie de vieilles Cartes réassorties en jeux, faite à la requête de Léonard Maratray, Régisseur du droit sur les Cartes à jouer, sur la demoiselle Jouanelle, & la veuve Grisel sa domestique, surprise revendant lesdites cartes ; en ordonne la confiscation, & condamne ladite demoiselle Jouanelle & sa domestique solidairement en l'amende de mille livres, & en tous les dépens ; ordonne que le présent jugement sera imprimé & affiché par-tout où besoin sera, à leurs frais.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 7 Juillet 1752, pour l'ouverture de l'Annuel de l'année 1753.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, du 15

du même mois, qui permet d'affermer pour trente années les anciennes vignes situées dans les paroisses de Troarn, Sannerville, Touffrevillé, Saint-Paix & Janville, appartenantes à l'Abbaye de Troarn.

ORDONNANCE du Roi, du premier Août 1752. pour régler le nombre des Officiers de ses troupes d'Infanterie françoise, qui auront congé par sémestre.

AUTRE, du même jour, pour régler le nombre des Officiers de ses troupes de Cavalerie & de Dragons, qui auront congé par sémestre.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du même jour, concernant la régie de la ferme des suifs dans la banlieue de Paris, portant que les messagers, rouliers, voituriers & autres, qui conduiront des suifs & chandelles, par eau ou par terre, dans ladite banlieue, seront tenus de prendre des lettres de voiture en bonne forme du vendeur ou de celui qui fera l'envoi de la marchandise; lesquelles lettres de voiture contiendront la quantité, qualité & le poids des suifs & chandelles, les noms, qualités & demeures de ceux qui en feront l'envoi, de ceux pour qui ils seront destinés, le lieu de la destination, ainsi que les noms & domiciles des messagers, rouliers, voituriers ou conducteurs, lesquels en feront déclaration dans les bureaux qui seront indiqués, conformément à l'article XXXIX. du titre commun de l'Ordonnance des fermes de 1681. y représenteront & feront viser leurs lettres de voiture; le tout à peine de confiscation des suifs, chandel-

les, voitures, chevaux, charrettes & équipages, & de cinq cens livres d'amende.

AUTRE, du 8 qui casse une Sentence de l'Amirauté de Dieppe, du 5. Juillet précédent, pour avoir fait main-levée du Navire de Londres, *La Paix*, saisi par les Employés des fermes à Dieppe, sur le Capitaine Moore, Anglois; confisque ledit navire, agrêts & apparaux; condamne ledit Capitaine en trois mille livres d'amende, & en pareille somme, pour tenir lieu de la valeur des marchandises prohibées, versées par ce Capitaine sur les côtes de France, dans son trajet du Havre à Dieppe, nonobstant la fausse déclaration par lui faite que lesdites marchandises prohibées, étoient destinées pour Portsmouth, & qu'il les avoit fait charger à la rade du Havre sur un vaisseau Anglois à cette destination. Ordonne l'exécution de l'Arrêt du 6. Septembre 1701. & en conséquence, qu'aucun navire étranger ne pourra apporter dans le Royaume des marchandises prohibées, à peine de confiscation des navires qui auront servi au transport, & de trois mille livres d'amende, à l'exception seulement des cas de relâche forcé, admis par le droit des gens: défend aux Juges de l'Amirauté de Dieppe, & à tous autres, de rendre de pareils jugemens; leur enjoint de se conformer aux réglemens, à peine de répondre de tous dommages & intérêts: condamne le Capitaine Samuel Moore en tous les dépens, & au coût du présent Arrêt, liquidé à soixante-quinze livres.

AUTRE, du 15. qui indique les bureaux pour l'entrée dans le Royaume, des verres & ouvrages de verrerie venant de l'étranger, & fixe à

trente livres du cent pesant les droits sur les verres blancs en tables & sans boudines, propres à estampes & peintures en pastel, tant à l'entrée des cinq grosses fermes, que des Provinces réputées étrangeres.

AUTRE, du 21. qui suprime un Manuscrit ayant pour titre, *Réponse à une brochure intitulée, Instruction importante touchant les contestations au sujet de la Bulle Unigenitus.*

AUTRE, du 23. qui casse & annulle, comme attentatoire à la jurisdiction de l'Eglise, une procédure faite au bailliage de Tours, en matiere spirituelle & de Sacremens.

AUTRE, du 27. qui suprime un Ecrit imprimé sans permission & sans titre.

AUTRE, du 29. portant réglement sur l'emploi qui doit être fait dans les Etats du Roi, des augmentations de gages unies au corps des Offices.

EDIT DU ROI, portant réglement pour les Offices de Maître des requêtes.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, qui supprime un Ecrit anonyme qui a pour titre : *Décision des Docteurs de Sorbonne, sur la question de sçavoir si l'Arrêt du Conseil qui casse celui du Parlement, suffit pour relever les sieurs Brunet, Fressinet & Meuriset, des condamnations infamantes contre eux prononcées par l'Arrêt du Parlement du 19. Août* 1752.

ARREST de la Cour des Monnoyes, du 20.

Septembre 1752. portant condamnations contre plusieurs Maîtres Orfévres & Compagnons dudit métier, pour raison des crimes & délits par eux commis.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 7. Octobre, qui rétablit dans leurs fonctions ceux des Substituts de Procureurs du Roi, Procureurs postulans, Notaires, Huissiers, Sergens & Arpenteurs Royaux, qui n'ont point entiérement payé la finance de l'hérédité établie par les déclarations des 3. Décembre 1743. & 12. Janvier 1745.

AUTRE, du 17. qui admet les propriétaires des rentes sur les Postes, au denier quarante, créées par Edits du mois de Juillet 1738. & des rentes, intérêts, gages & augmentations de gages non attachés au corps des Offices créés antérieurement & postérieurement à l'année 1688. au remboursement desdits effets, concurremment avec les propriétaires des rentes sur les Aides & Gabelles, & de la maniere portée en l'Arrêt de ce jour.

AUTRE, du 2. Novembre, qui subroge le sieur Hennet, Contrôleur de la caisse des Amortissemens, pour, au lieu du sieur de la Motte, signer les billets qui doivent être expédiés en exécution de l'Arrêt du Conseil du 17. du mois d'Octobre dernier.

AUTRE, du 12. portant réglement du premier tirage de la Loterie pour le remboursement des capitaux des rentes créées à trois pour cent sur les Postes, par Edits du mois de Mai 1751.

AUTRE du même jour, qui casse & annulle une Sentence rendue au Châtelet de Paris, le 4 du présent mois de Novembre, qui condamne un Ecrit imprimé ayant pour titre, *Seconde Lettre de M l'Archevêque de *** en réponse à la lettre d'un Conseiller au Parlement*. à être lacérée & brûlée en place de Grève par l'Exécuteur de la haute justice.

NAISSANCES, MARIAGES & Morts.

LE 8 de Septembre, Madame de Beaussans, épouse du Maître des Requêtes, accoucha d'une fille, qui fut baptisée le même jour dans l'Eglise de Saint Paul; elle fut nommée *Angelique-Françoise-Elisabeth*, & fut tenue sur les Fonds par M. le Comte de Vathan, beau-pere de M. de Beaussans, & par Madame de Pontcarré, sa belle sœur.

Le 19 Octobre, la Comtesse de Senectere accoucha d'un fils, qui fut baptisé le même jour dans l'Eglise Paroissiale de Saint Sulpice, & nommé *Charles-Emmanuel*.

Le 10 Novembre, la Princesse de Salm-Kirbourg est accouchée à Paris d'un fils, qui fut tenu sur les Fonds dans l'Eglise Paroissiale de Saint Sulpice, par le Prince Louis de Salm-Salm, & par la Princesse de Soubize, & qui a été nommé *Louis-Victor*. Voyez sur la Maison de Salm les Tablettes historiques, part. V. pag, 154.

La Duchesse de Montmorenci accoucha le 17 Novembre d'une fille, qui fut baptisée le 18 dans l'Eglise de Saint Eustache, & qui a été nommée *Charlotte-Anne-Françoise*, ayant été tenue sur les

Fonds par le Prince de Tingry, au nom du Duc de Luxembourg, & par la Présidente de Senozan.

Le 21, la Comtesse de Noailles est accouchée d'un fils, qui a d'abord été nommé le Marquis d'Arpajon, & qui porte aujourd'hui le titre de Prince de Poix, depuis la mort de son frere aîné.

Le 11 Septembre dernier, M. Joseph-François-Xavier de Seystres, Marquis de Caumont, fils de feu M. Joseph de Seystres, Marquis de Caumont, & de Dame Marie-Elisabeth de Doni, épousa au Château de Bien-Assis, près de Clermont en Auvergne, Demoiselle Marie-Anne-Geneviéve de Montboissier-Beaufort-Canillac, fille de M. Philippe Claude de Montboissier Beaufort-Canillac, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie de la Garde de Sa Majesté, & de feue Dame Marie-Anne-Genevieve de Maillé-Brezé. La Maison de Montboissier est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Le Marquis de Caumont qui donne lieu à cet article, est l'aîné de la Maison de Seystres, originaire du Dauphiné, & établie depuis l'an 1441 dans le Comtat Venaissin, où elle posséde la Terre de Caumont. Il a deux freres, sçavoir Louis Augustin Casimir de Seystres, Comte de Lyon, & Olivier-Eugene François de Paule de Seystres, reçu Chevalier de Malte de minorité. La Maison de Seystres qui est connue depuis l'an 1200, a donné des Chevaliers à cet Ordre depuis l'an 1398 jusqu'à présent.

Le 22, M. Jacques de la Roche, Marquis de Gensac, fut marié dans l'Eglise de la Paroisse de Saint Sulpice, à Demoiselle Anne-Jeanne-Amable de Caulet de Grammont, fille de M. Jean-Georges de Caulet, Marquis de Grammont,

Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps, & Gouverneur de Mezieres & de Charleville; leur Contrat de mariage avoit été signé le 15 par leurs Majestés.

Le 2 Octobre, M. Louis, Vicomte de Noé, Chambellan de M. le Duc d'Orleans, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, épousa Demoiselle Magdelaine-Elisabeth Flavie de Cohorne de la Palun, fille de M. Louis-Alexandre de Cohorne de la Palun, Baron de Cohorne, & de Dame Jeanne-Lucrée de Silvecane de Camaret.

La Maison de Noé est une des plus anciennes du Languedoc; elle tire son nom du Château de Noé, dans le Diocése de Rieux, & fait remonter son origine à Gautier, Seigneur de Noé, qui suivant une Genealogie imprimée, avoit épousé en 1100 Jeanne de Goût, fille d'Aimeric de Goût, Seigneur de Rouillac, & duquel descendoit au onziéme degré, Jean, Seigneur de Noé, qui en 1356 rendit hommage à Pierre Raymont, Comte de Cominges, pour les Terres de Saint Ferreol & de Samaran. Il épousa Andriote de Pallés, qui fut mere de Jean II, Seigneur de Noé, allié en 1398 à Bray de Orbessan, dont il eut entre autres enfans Bernard & Hugues de Noé. Celui-ci fut institué Premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Dauphin de Charles, qui fut depuis le Roi Charles VII, & rendit de grands services à ce Prince, qui le fit Capitaine du Château de Roquemaure, en Languedoc, & le gratifia de plusieurs pensions. Bernard, frere aîné de Hugues, continua la lignée, il epousa en 1443, Misene Isalguier, laquelle institua pour son héritier, par son testament du 3 Juillet 1483, son fils aîné, Menaud, Seigneur de Noé, de Savere, d'Au-

dars, de Fauga, de Montesquieu, de Samaran, &c. Celui-ci, qui testa le 17 Janvier 1504, avoit été allié en 1480, à Jeanne de Voisin de Blagnac, mere de Jean, Seigneur de Noé, troisiéme du nom, qui se maria à Eleonore de Mauleon; leur second fils, Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, devint par la mort de Gaillar, son frere aîné, Seigneur de Noé & de l'Isle, une des quatre Baronies de l'Armagnac, qui donne séance dans le Choeur de l'Eglise Cathédrale d'Auche, après les Dignitaires & avant les Chanoines, il épousa le 16 Janvier 1541, Françoise de Banque; elle fut mere de Geraud, Seigneur de Noé & de l'Isle, Capitaine de Cavalerie, allié le 11 Juin 1574 à Catherine de Narbonne, de laquelle nâquit Urbain, Chevalier Seigneur de Noé, de l'Isle, &c. Sénéchal & Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, de Magnoux, de Nestez & de Barousse, dignité qui a été depuis comme héréditaire dans la famille, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine de cinquante hommes d'armes. Ce dernier testa en 1643, & laissa de Marie de Mauleon, entre autres enfans, Louis, Seigneur de Noé, Baron de l'Isle, marié le 8 Octobre 1625, à Gabrielle de Ruade, dont il eut pour fils aîné, Roger, qu'il institua son héritier. Roger épousa en 1666 Marguérite du Pouy de Marignac, qui le rendit pere de Marc Roger de Noë, Baron de l'Isle, Sénéchal & Gouverneur des quatre Vallées, &c. Brigadier des armées du Roi en 1719, décédé le 13 Octobre 1733; il avoit épousé le 2 Mai 1714, Charlotte-Marguerite Colbert de Saint Mars, fille de François Colbert, Seigneur de Saint-Mars, Capitaine de Vaisseau, & Charlotte-Reine de Lée; de ce mariage sont nés :

1°. Jacques-Roger de Noé, Baron de l'Isle, Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, marié en 1746 à Jacquette de la Jonquiere, Fille du Chef d'Escadre, dont il a deux filles.

2°. Louis, dit le Vicomte de Noé, qui a donné lieu à cet article.

3°. Marc-Antoine, Grand Vicaire de l'Archevêché d'Albi.

4°. Dominique, Cadet de Marine.

5°. 6°. 7°. Trois filles, dont une Religieuse, & une autre mariée à Jacob de Labaï, Marquis de Viella.

Marc-Roger avoit pour frere cadet, Louis, Comte de Noé, qui avoit épousé Anne-Elizabeth de Breda, & en a laissé,

1°. Louis, Comte de Noé, Capitaine de Cavalerie.

2°. Anne-Charlotte de Noé. Voyez l'Histoire des Grands Officiers, Tom. VIII. pag. 172. & les Tablettes historiques, cinquiéme partie, pag. 312.

Quant à la famille de Cohorne, elle est originaire de Suéde, & établie à Avignon depuis trois cens ans. Pierre de Cohorne, d'une noble & ancienne race de ce Royaume, étant tombé dans la disgrace de son Prince, se retira à Rome, & fit connoissance avec le Cardinal de la Rovere, pour lors Archevêque d'Avignon, qui l'engagea à s'établir dans cette Ville, où sa postérité s'est soutenue jusqu'à ce jour avec distinction. Voyez l'Histoire de la Noblesse du Comtat d'Avignon, tom. I. pag. 351.

Le 10 Octobre, M. Louis-François-René de Virieu, fils de M. François, Marquis de Virieu, & de Dame Madelaine-Jeanne-Louise-Lucrece de la Tour-du-Pin de Montauban, épousa Demoi-

selle Armande-Ursule du Bouchet de Sourches de Montsoreau, fille de M. Louis du Bouchet, Marquis de Sourches, Comte de Montsoreau, Lieutenant Général des Armées du Roi, Prevôt de l'Hôtel de Sa Majesté, & Grand Prévôt de France, & de Charlotte-Antoinette de Gontaut de Biron.

Anne-Léon de Montmorency, Premier Baron Chrétien de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Chevalier d'Honneur de Madame Adelaïde, veuf de Dame Anne-Marie-Barbe de Ville, fut marié le vingt-troisiéme dans la Chapelle du Curé de Saint Sulpice, à Dame Marie-Madelaine-Gabrielle Charette de Montebert, veuve en secondes nôces de Henri-François de Breteigne, Comte de Vertus, & en premieres de M. de Serent de Keircili.

Michel-Joseph, Duc de Bournonville, Grand d'Espagne de la premiere classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or & de celui de Saint Janvier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine Général des Armées de Sa Majesté, & Capitaine de la Compagnie Flamande des Gardes du Corps, mourut le deux Octobre, âgé de 80. ans.

Messire N. de Mesplés de Saint-Armant, Abbé de l'Abbaye de Perignac, Ordre de Citeaux, Diocèse d'Agen, & Vicaire Général de l'Evêché d'Oleron, mourut le 6. au Château de Granges, dépendant de son Abbaye, dans la soixante-deuxiéme année de son âge.

Messire Jean Tachereau de Baudri, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint Martin de Tours, & Abbé de l'Abbaye de Fontaine-lès-Blanches, Ordre de Citeaux, Diocèse de Tours, mourut en cette derniere Ville le 11. âgé de 74. ans.

Anne-Magdeleine-Françoise-Augustine de

Rosset de Fleury, fille d'André-Hercule de Rosset, Duc de Fleury, Pair de France, & d'Anne-Françoise d'Auxy de Monceaux, Dame du Palais de la Reine, mourut le 12 en cette Ville dans le Monastère des Dames de Sainte Marie, âgée d'environ 5 ans.

Messire N. de Michel, Abbé de l'Abbaye de l'Escal-Dieu, Ordre de Citeaux, Diocèse de Tarbes, est mort à Grenoble le 12, âgé de 76. ans.

Messire François Richer d'Aube, Maître des Requêtes Honoraire & qui avoit été Intendant des Généralités de Caen & de Soissons, est mort le 12. dans la 65 année de son âge.

Le 13, Messire Charles-Jean Baptiste-Augustin de Bersinoilliers, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres d'Amiens, est décédé chez M. Bersin son oncle, rue de Richelieu, & a été inhumé le lendemain à S. Eustache. Il avoit été auparavant Conseiller au Grand-Conseil, & Grand Rapporteur en la grande Chancellerie de France. Le 11 Mars dernier il avoit épousé N. Dufresne, fille de Messire Vincent Dufresne, Président Tresorier de France de la Généralité de Caen.

Le 15 est décédé dans la 51 année de son âge Messire Nicolas Megret de Serilly, Maître des Requêtes Honoraire, Intendant de la Province d'Alsace

Messire Pierre Balthazar de Fogasse, Marquis de la Bastie, ci devant Envoyé extraordinaire du Roi à la Cour de Florence, mourut à Avignon le 20, dans la 89 année de son âge. Il est inhumé dans le Cloître des Récolets de la même Ville, où est le tombeau de ses Ancêtres.

Dame Marie Charlotte-Eugénie de Fiennes,

Epouse de Messire Edouard Colbert, Comte de Maulévrier, mourut le 20 en couches.

Messire Charles-Léonce-Octavien d'Anthelmy, Evêque de Grasse; Abbé de l'Abbaye de Chignan, Ordre de S. Benoît, Diocèse de St Pons, & de celle de S. Honorat de Lerins, même Ordre, Diocèse de Grasse, mourut à Grasse, le 21 dans la 86 année de son âge.

Messire de l'Escure, Vicaire Général de l'Evêché de Luçon; Abbé de l'Abbaye de Pontron, Ordre de Citeaux, Diocèse d'Angers, & Prieur Commandataire du Prieuré de S. Michel de l'Escure, Diocèse d'Alby, mourut à Luçon le 20 âgé de 66 ans.

Messire Alexandre-Jacques-Pierre le Gendre, Marquis de Collande, Brigadier des Armées du Roi, & Mestre de Camp du Régiment Royal Piémont, Cavalerie, est mort le premier Novembre en sa Terre d'Elbœuf, âgé de 27 ans.

Le 2 Messire Paul de Grivel Comte d'Ouroy, est mort dans la 78e année de son âge, & a été inhumé le lendemain à Saint Sulpice sa Paroisse.

Messire N. de Saint-Marsal de Conros, Abbé de l'Abbaye de Montperoux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Clermont, est mort à Clermont, âgé de 56 ans.

Messire N. de Lestocq, Doyen des Docteurs de la Maison de Sorbonne, Abbé de l'Abbaye de Saint Acheuil, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Amiens, & ci-devant Vicaire Général du même Diocèse, est mort à Paris le 4, âgé de 88 ans.

Dame Françoise-Angélique Sanguin du Roullier, veuve de Messire Nicolas-Alexandre le Cordier, Marquis de Torcy, Lieutenant Général des

Armées de Sa Majesté, est morte à Paris le 6, âgée de 80 ans.

Messire N de Malherbe, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Senlis, & Abbé de l'Abbaye de S. Crêpin en Chaye, Ordre de Saint Augustin, Congrégation de France, Diocèse de Soissons, est mort à Senlis le 10, dans la 78 année de son âge.

Marie-Jeanne Auberi de Vastan, Veuve d'Armand de Bethune, Comte d'Orval, Prince d'Enrichemont, mort le 23 Janvier 1737, mourut le 12, dans la 49e année de son âge. Le Comte d'Orval étoit le quatriéme fils de François de Bethune, Duc d'Orval, fils puîné de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Prince d'Enrichemont & de Boiselle, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, & Sur-Intendant des Finances.

Messire Jean-Claude-Urbin d'Isarn de Fraissinet, Marquis de Valady, mourut dans une de ses Terres du Gevaudan le 15 Novembre, âgé de 43 ans.

Anne-Marie Beuzelin de Bosmelec, Duchesse Douairiere de la Force, mourut le 16 âgée de 84 ans. Elle étoit Veuve de Henri-Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, mort le 20 Juillet 1726.

Daniel François-Marie, Marquis de Noailles, Chevalier-né de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, est mort à Paris le 26, âgé de deux ans & 5 jours. Il étoit fils du Comte de Noailles, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'Anne-Claude-Louise d'Arpajon, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

Alise Tranquille de Clermont-Tonnerre, épouse de Messire Claude de Clermont, Comte de Mon-

toison, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Legers d'Anjou, est morte le 28 âgée de 27 ans. La Comtesse de Clermont-Montoison étoit Dame du Palais de la Reine.

Dame Marie-Anne Polart de Villequoy, épouse de Messire Gaspard-Moyse de Fontanieu, Conseiller d'Etat Ordinaire, Intendant & Controlleur Général des Meubles de la Couronne, mourut à Paris le 6 Décembre, âgée de 48 ans.

Messire N. de Roquepine, Abbé de l'Abbaye Royale de S. Nicolas, Ordre de Saint Benoît, Congrégation de S. Maur, Diocèse d'Angers, & Prieur Commandataire du Prieuré de la Haye-aux-bons-hommes & de son Annexe, Ordre de Grammont, même Diocèse, mourut à Paris le 7 de Décembre, dans la 92 année de son âge. Il étoit titulaire de son Abbaye depuis 1692.

Messire Paul de Malvin de Montazet, Aumônier de la Reine, & Vicaire Général de l'Evêque d'Autun, mourut le 15 Novembre à Paris.

Le 14 du mois de Décembre 1752, est morte en Provence, Marie-Therése d'Oraison, veuve depuis 1727 du Marquis de Valbelle, Lieutenant de Roi de Provence.

En cette pieuse & illustre Dame finit la Maison d'Oraison : il reste de son fils André Geoffroi de Valbelle mort en 1735, & de Marguerite Delphine de Valbelle de Tourves, aujourd'hui sa veuve ; le Marquis de Valbelle, Enseigne des Gendarmes de la Garde ; le Comte de Valbelle, Colonel du Régiment de Berri, & N. de Valbelle, Epouse du Marquis de Castellanne Majastres.

REPONSE

A M. Courpier, Médecin à Londres, par M. Feste, ancien Chirurgien major de la Marine, au département de Toulon, & pensionné du Roi.

MONSIEUR, pour répondre à la demande que vous me faites, au sujet de quelques personnes qui se servent du nom de M. Daran, disans qu'ils sont en correspondance avec ce Chirurgien, & qu'ils reçoivent de lui les remédes dont ils se servent, & dont les succès sont cependant bien differens de ceux qui font sa réputation ; il a fallu que je me transportasse chez M. Daran, pour lui demander le caractére distinctif auquel on peut reconnoître ses Employés dans les Pays Etrangers. Il m'a répondu que ceux à qui il confioit l'administration de ses remédes, étoient des Chirurgiens dont la probité & la capacité lui étoient connues, ou bien attestées par des personnes irréprochables; qu'il exigeoit que ces Chirurgiens vinssent à Paris pour s'instruire de la maniere d'appliquer ses bougies & de la conduite qu'il faut tenir dans les differens cas qui se présentent ; que lorsqu'il voyoit qu'ils étoient suffisamment instruits, il faisoit des conventions avec eux, & leur donnoit un certificat signé, par lequel il déclaroit leur avoir confié l'administration de ses remédes. Il m'a fait voir une liste des differens Chirurgiens qui se servent de ses remédes dans les Pays Etrangers. Je l'ai prié de consentir que je la rendisse publique, étant persuadé que je ne pouvois pas rendre un meilleur

service à ceux qui ont le malheur d'être atteints de cette maladie, que de leur faire connoître ceux qui peuvent sûrement les en délivrer; par-là vous serez vous-même en état de pouvoir réfuter ceux qui s'annoncent faussement être envoyés par ce Chirurgien. Voici la liste de ses Envoyés dans les Pays Etrangers.

MM. Lagarde à S. Domingue, Bellecouche à Leogane, Besse au Fort S. Pierre aux Isles, Howel à la Jamaïque, Cauvane aux Isles Ste Catherine, Castel à la Barbade, Tomkyns à Londres, Majou à Berlin, Rogalsky à Vienne en Autriche, Sanchez à Naples, Henry Nicols à Lisbonne, Guyot à Geneve, Carpser à Hambourg, Cornitius à Hesse-Cassel, Gasparwitz à Bienne en Suisse, Loyseau à Liége, Hyacinthe chez M. de Vieuxpignon, Négociant à Goa aux Indes Orientales. Tous ceux qui ne sont point portés dans cette liste, & qui disent être envoyés par M. Daran, avoir demeuré chez lui, & y avoir travaillé ou tenir son reméde de lui, sont des imposteurs qui veulent tromper le Public. Comme il peut facilement arriver que M. Daran vienne par la suite à être en correspondance avec d'autres Chirurgiens, vous vous souviendrez de ce que je vous ai dit plus haut, qu'ils doivent produire un certificat en bonne forme, signé de lui. Il a aussi des Chirurgiens dans les principales Villes du Royaume, avec qui il est en correspondance, & à qui il envoye ses remédes, dont je ne vous parle pas, attendu qu'on les connoît assez dans les Villes où ils sont. Je ne vous dirai qu'un mot sur votre seconde demande: vous desirez sçavoir s'il est vrai, comme quelques-uns le prétendent, que le reméde de M. Daran ait été découvert & rendu public. Vous concevez facilement qu'on ne peut se vanter d'a-

voir découvert un reméde que lorsqu'on peut faire comparaison. Or M. Daran n'a point donné la composition de son reméde ; il n'est donc pas possible d'agir par comparaison. Jusques à présent ceux qui ont traité ces maladies par des voïes différentes de celle qu'employe M. Daran, n'ont pas prouvé la bonté de leur méthode ainsi qu'a fait ce Chirurgien. Il est donc constant que son reméde n'est point découvert, & que M. Daran n'ayant point confié son secret, personne n'a pu le divulguer ; d'ailleurs si cela étoit, il n'auroit point un si grand nombre de malades qu'il a actuellement chez lui ; j'ai été moi-même témoin de la bonté de sa méthode. Un Gentilhomme du Languedoc s'étant adressé à lui par mon conseil, dans un état qui me paroissoit desespéré ; il avoit le périnée & le Scrotum criblés de cinq fistules, par lesquelles se perdoit toute son urine ; le bord extérieur de ces fistules étoit calleux & relevé en cul de poule ; le canal de l'urethre étoit tellement bouché, qu'à peine pouvoit-on y faire entrer un pouce de sonde, obstruction qui s'étendoit jusques vers la racine du gland, il a été guéri à mon grand étonnement, dans l'espace de trois mois, & je l'ai vû long-tems après jouissant d'une bonne santé. Je crois avoir suffisamment satisfait à toutes vos questions, du moins ne devez-vous pas douter du desir que j'ai de répondre à vos intentions. J'ai l'honneur d'être &c.

A Paris ce premier Décembre 1752.

CERTIFICAT, qui confirme les effets surprenans des Goutes de Madame la Generale la Mothe.

JE soussigné, certifie que mon épouse s'est trouvée attaquée d'une colique, avec des douleurs dans les reins & dans les côtés avec fluxion de poitrine, lesquelles ne la quittoient point depuis une couche qu'elle a fait en Juillet 1748 ; son lait s'étant répandu, lui causa toutes ces douleurs ainsi que des rougeurs sur la face qui formoient comme des dartres très-incommodes.

Au mois de Décembre 1751, ses douleurs ont si fort augmenté, qu'elle a passé quatre jours & 4 nuits sans d'autre attitude que celle d'être sur son séant, & jettant des cris causés par la violence du mal. Après avoir consulté inutilement un Chirurgien Juré qui ne voulut pas l'entreprendre ; dans cette circonstance, j'ai eu recours aux Goutes de Madame la Generale la Mothe, qui a eu la bonté de m'en donner une demie-bouteille, de laquelle j'ai fait prendre à mon épouse vingt-cinq goutes dans environ deux cuilerées d'eau. Trois heures après il lui a pris une sueur légere à laquelle a succédé un débondonnement d'humeurs plus abondant que n'avoit pû faire aucune médecine. Dans le moment elle a été en état de changer d'attitude, & a senti beaucoup moins de douleurs. Elle a rendu des matieres qui paroissoient n'être que du lait corrompu. Le lendemain je lui fis prendre vingt-cinq goutes restantes, & après peu de jours elle s'est trouvée parfaitement rétablie. Ses rougeurs se sont dissipées sans autre remede, pas même la saignée ; en foi dequoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, ce 3 Janvier 1752. *Signé*, AUDIBERT CARRET.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois de Janvier. A Paris, le 9 Janvier 1753.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Le bandeau de l'Amour, Fable. 3
Reflexions diverses, 5
A mon ami Girard, sur sa nouvelle fortune. Epître, 27
Autre à M. de S. Paul, 29
Le Singe Poëte, Fable, 32
A M Dupleix, à l'occasion d'un présent, &c. 34
Impromptu au même, 35
A M. Dupleix, pour le premier jour de l'an 1752, 36
A Madame Dupleix, le même jour, 37
A Philis, fille de Madame Dupleix, 38
Couplets à la même, 39
Extrait de Semiramis, Tragedie lirique de Métastase, 40
Epître à M. de Vaumalle, 106
Seconde Lettre d'une Dame à l'Auteur du Mercure, sur la prévention, 110
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du second Volume de Décembre, 113
Enigme, 114
Logogriphes, 115

Nouvelles Littéraires, 118
Beaux Arts, 140
Avis au sujet de la Chapelle des Enfans Trouvés, 142
Chanson, 144
Spectacles, 145
Extrait des Heraclides, Tragédie de M. Marmontel, *ibid.*
Extrait du Jaloux corrigé, 164
Concert Spirituel, 176
Concerts & Comédies à la Cour, 177
Nouvelles Etrangeres, 182
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 188
Bénéfices donnés, 195
Arrêts notables, 196
Naissances, mariages & morts, 201
Réponse à M. Courpier, Medecin, à Londres, &c. 213
Certificat qui concerne les Gouttes de Madame la Generale la Mothe, 214

La Chanson notée doit regarder la page 144.

De l'Imprimerie de J. Bullot.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER. 1753.

A PARIS,

Chez
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considerables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure, audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre; sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredi, vendredi, & samdi de chaque semaine.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

FEVRIER 1753.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

L'ORIGINE DES FABLES, *ALLEGORIE.*

POURQUOI toujours en guerre avec
    la verité ?
Disoit un jour la sagesse au mensonge ;
D'où vient le chagrin qui vous ronge ?
Ne peut-on pas faire un traité
Qui rende l'un à l'autre utile ?
Le mensonge en détours fertile
Pique, remue, agite & pénétre le cœur.

C'eſt un poiſon dont la douceur
Excite des déſirs l'agréable impoſture :
C'eſt un pinceau délicat, mais trompeur,
Qui donne à chaque objet une vaine couleur,
Et la teinte de la nature.
La vérité ſevere eſt trop prompte à blâmer :
Elle n'a d'autre ton que celui du reproche ;
C'eſt un maître qui gêne, & dont on craint l'approche.
Qui ſçait plaire aux mortels doit ſeul les réformer.
O vous donc arbitre des graces,
Vous, rival des plaiſirs, pere de l'agrément,
Fils aimable de l'enjoûment,
Couronnez-vous des fleurs qui naiſſent ſous vos traces,
Menſonge ſéduiſant, augmentez vos attraits,
Et ſur l'homme épuiſez vos traits.
Mais dépoſez du fiel le coupable artifice,
Et de concert avec la verité,
Ramenez l'homme à la juſtice.
Offrez-lui l'emblême du vice
Dans le miroir de la réalité.
Elle dit ; le menſonge attentif à lui plaire
Vole ſur l'aile du miſtere
Vers ce temple brillant, dont la vive clarté
Annonçe ton ſejour, auguſte vérité.
Il entre ; à ſon aſpect tes yeux s'ouvrent aux larmes :

Ne craignez rien pour vos autels :
Je viens, dit-il, vous parer de mes charmes,
Pour mieux séduire les mortels.
Que votre éclat trop vif s'éclipse dans mes ombres,
Ne percez qu'à travers de mes nuages sombres,
J'amorcerai les sens, vous gagnerez les cœurs.
La vérité sourit à ce discours flateur.
Son front est éclairé des rayons de la joye,
Un doux saisissement dans ses yeux se déploye,
Le mensonge l'embrasse, & cet heureux transport
Est signalé par leur accord.
Dès ce jour fortuné [ceci n'est point un songe]
Poëtes, Orateurs eurent recours au fard :
Malgré l'illusion où son esprit se plonge,
Le Philosophe altier n'en dédaigna pas l'art,
Et de la vérité déploya l'étendart,
Sous les auspices du mensonge.

A Condom, par M. Bl...
de l'Oratoire.

CINQUIEME LETTRE D'UN PRUSSIEN,

A M. l'Abbé Raynal, sur la Littérature Allemande.

UN des plus grands inconvéniens des Langues vivantes est assûrément, Monsieur, le changement perpétuel à quoi elles sont sujettes; elles deviennent avec le tems tout-à-fait méconnoissables par un rafinement qui nous prive de bien des trésors anciens, que les modernes osent souvent s'approprier. Les Auteurs qui ont écrit dans des Langues mortes, sont à l'abri de ces injures, & s'ils sont moins lus & moins connus, ils ont du moins l'espérance de faire parvenir leurs ouvrages à la postérité la plus reculée. La Langue Allemande a été sujette à ce malheur plus qu'aucune autre; elle a changé de caractéres ainsi que d'expressions. Dans ces anciens tems couverts d'obscurité, la Langue des Germains avoit, au rapport de Casaubon, (*a*) beaucoup d'analogie avec la Langue Grecque, les caractéres même étoient grecs : ceux-ci furent en usage jusqu'au V.

(*a*) De Linguis l. IV. pag. 135.

siécle, où les caractéres gothiques prirent la place des anciens ; & ces derniers furent remplacés par les caractéres latins sous le régne de *Charles-Quint*. *Otfride* fut le premier qui s'en servit (*b*) pour faire copier l'Evangile. La Langue allemande depuis le V. siécle jusqu'au tems de *Charles-Quint*, fut appellée Teutone. Le XVI. siécle a enfin vu naître des caractéres plus réguliers & plus conformes à la prononciation, on les a conservé jusqu'ici. On auroit dû se servir plûtôt de lettres particulieres, parce que des caractéres usités dans d'autres pays ou dans d'autres langues causent toujours des embarras que ceux-là sentent bien qui sçavent plus d'une langue.

On prétend aujourd'hui que la Langue Allemande commence à se perfectionner. Il est certain qu'elle a souffert des changemens considérables : on a eu raison de la purger des mots étrangers dont elle s'étoit chargée depuis 50 ans : & il est à souhaiter qu'on s'en tienne à la pureté & à l'élégance, que l'on remarque dans les ouvrages de *Luther*, Théologien aussi éloquent que vif & emporté.

Mais laissons, Monsieur, ces remarques pour en venir aux grands hommes du quin-

(*b*) Acta litteraria ex MSS. eruta, Autore B. G. Struvio pag 37. *& suiv.*

ziéme siécle. Il est juste de passer legérement sur des articles peu intéressans pour ceux qui liront cette lettre.

Thomas Hamercken à Kempis, connu par le livre *de l'Imitation de Jesus-Christ*, naquit à *Campen* (dont il reçut le surnom d'*à Kempis*) en 1380, & mourut en 1471 Procureur du Couvent de *Sainte Agnès*, près de la Ville de Zwoll. Il donna son nom de Baptême aux Chanoines Réguliers de l'Ordre de *S. Augustin*. La pureté de ses mœurs n'est pas le seul éloge qu'il mérite. On le dit Auteur d'un Livre très-bien écrit ; & que le célébre *Corneille* a traduit, mais tout le monde n'en convient pas. Quelques-uns ont attribué cet ouvrage à *S. Bernard* ; mais comme il y est parlé de *S François*, qui vécut près de 80 ans après, on a bientôt abandonné cette opinion. D'autres ont cru que *Gerson*, Chancelier de l'Université de Paris, en étoit l'Auteur ; mais comme il paroit par l'ouvrage même qu'il a été composé par un Moine, cette idée n'a pas eu beaucoup de partisans. D'autres encore se sont imaginés que *Jean Gessen* (c), Moine de l'ordre *S. Benoît*, l'avoit composé. Nous avons un petit Traité du *R. P. François Delfeau*

(c) *Gessen*, ou de *Gessate*. Il vécut vers le milieu du XIII. siécle.

(*d*) en faveur de ce dernier, & le sçavant *Mabillon* (*e*) en a donné un pour défendre ce sentiment contre les objections de quelques Sçavans. Ce ne fut qu'en 1604, qu'on commença à douter sur le véritable Auteur de *l'Imitation de J. C.*, & le premier qui le fit, fut un Espagnol (*f*). Il s'est trouvé des Sçavans, qui ont cherché un expédient peu vraisemblable, pour accorder le surprenant qu'il y a à voir le nom d'un homme pendant si long-tems à la tête d'un ouvrage dont il n'est pas l'Auteur, en prétendant que *Thomas à Kempis* n'est qu'un compilateur de plusieurs passages pieux, qui avoient été écrits avant lui, & ausquels il avoit donné un certain ordre, & ajoûté le dernier Livre. C'est une conjecture qui n'est fondée sur aucune raison. La grande quantité de Germanismes (*g*), qui se trouve dans *l'Imitation*

(*d*) C'est une espéce de préface qui se trouve à la tête *de l'Imitation de J. C.*, édition de Paris 1674.

(*e*) Dans ses *animadversiones ad vindicias Kempenses*; Paris 1677.

(*f*) Dans un Traité qui a pour titre, *Apparejos para administrar el sacramento della penitentia*, voy. les *Acta Eruditorum* de Leipsig. 1715 p. 416.

(*g*) Voyez-en la preuve dans le *Sillôge dissertationum* de M. *Heuman*, tom. 1. par. III. Diss. IX. pag. 749.

de J. C. semble faire pancher la balance pour *Thomas à Kempis*. Quoiqu'il en soit, il s'en est fait plus de 200 éditions, soit de l'original, soit des traductions : il a été traduit en François, en Anglois, en Espagnol, en Danois, en Allemand, en Arabe, en Polonois, en Italien, en Chinois, en Slavon, en Suédois, en Grec, en Hebreu, en Hongrois, &c. (*b*).

George Purbach naquit dans un Village sur les frontieres de l'*Autriche* & de la *Baviere* en 1423, & mourut en 1462. C'est un des plus grands génies, que l'Allemagne ait eus : né avec des talens marqués, il fit des progrès rapides dans les belles-lettres & dans la philosophie. Se sentant un goût décidé pour les Mathématiques, il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur, & ses succès répondirent à ses efforts. L'Empereur *Fréderic* III. l'engagea à prendre la chaire de Professeur en Mathématiques à *Vienne* ; ce fut lui qui rétablit en Allemagne le goût de cette science ; ce qui est d'autant plus digne de nos éloges, qu'il étoit alors dans un âge fort peu avancé, car il mourut âgé d'environ 37 ans, dans le tems qu'il se préparoit à

(*b*) Voyez *du Pin* à la fin du XV. siécle de sa *Bibliothéque*, aussi bien que *Tritheme* & *Bellarmin* dans leur Traité sur les Ecrivains Ecclésiastiques.

aller en *Italie*; vaincu par les sollicitations du célébre Cardinal *Bessarion*. Il nous a donné un abregé du sistême de *Ptolomée* sur le mouvement des corps célestes, & outre cela une infinité de petits Traités d'Astronomie (*i*), qui ont été publiés par les soins d'*André Stiborius*. Son abregé a été pendant long-tems le seul ouvrage classique en ce genre. *Purbach* étoit philosophe & astronome en même-tems, il ne donna point, chose bien rare pour ces tems, dans la folie de l'astrologie judiciaire : il écrivoit assez bien, son latin ne se ressent guéres de la barbarie de ce siécle. *Ladislas* Roi d'*Hongrie* le fit son Astronome, deux Cardinaux, *D. Pierre* & *Bessarion*, lui donnérent toutes les marques de l'amitié la plus vive, & de l'estime la plus rare. Il mourut regretté de ses Protecteurs & de tous les gens de lettres. Il laissa un Disciple digne de lui, & qui acheva ce que son maître auroit fait, s'il avoit vécu plus long-tems : c'est *Jean Muller* (*k*) de *Kœnigsberg*, dit *Regiomontanus*.

Celui-ci naquit en 1436, & mourut en 1477, âgé de 41 ans. L'on ne sçauroit

(*i*) Voyez la *Bibliothéque de Gesner*. Edit. de *Simler*, p. 274.

(*k*) Située dans la *Franconie* : il ne faut pas la confondre avec la Capitale de la Prusse Royale.

assez l'admirer ; car à combien de sciences ne s'appliqua-t-il pas? Combien de Langues ne possédoit-il pas ? les ouvrages que nous avons de lui, font d'autant plus l'éloge de son génie & de son sçavoir, qu'il avoit passé un tems infini à enseigner, à composer des machines, & à examiner le cours des astres, & le lieu qu'occupent les étoiles & les planettes. L'étude étoit son tout, & ce qui releve l'éclat de son mérite, c'est ce desintéressement qu'on lui vit jusqu'à la fin de ses jours : les sciences n'étoient pour lui qu'un sujet de plaisir, & non un moyen de s'enrichir. Après avoir appris le latin chez ses parens, il alla étudier à *Leipsig*, où il s'appliqua beaucoup à la Dialectique & aux Mathématiques : de là il passa à *Vienne*, pour y achever sous *Purbach* le cours de ses études. *Muller* resta dix ans avec ce célébre Mathématicien, & en devint l'émule après en avoir été le disciple : ils travailloient ensemble, & trouverent un jour que le mouvement de *Mars* avoit été mal calculé, & qu'il y avoit une erreur de deux degrés ; ce qui les engagea à travailler à la correction des tables astronomiques. *Bessarion* demanda à *Purbach* un abregé du sistême de *Ptolomée* (l) ; celui-ci se mit à y travailler, & n'ayant pu l'achever

(l) De son Ouvrage intitulé μεγάλη σύνταξις.

avant sa mort, il recommanda en mourant à son disciple d'y mettre la derniere main, ce qu'il fit. Il est étonnant que l'un & l'autre ayent entrepris cet ouvrage sans sçavoir le grec, & s'en soient fiés à des traductions faites par des gens fort peu versés dans l'Astronomie. Ce fut le desir d'apprendre cette langue, qui fit céder *Muller* aux sollicitations, que *Bessarion* lui faisoit pour l'attirer en *Italie*. Il fut d'abord à *Rome*, & de-là à *Ferrare*, où il s'appliqua au grec; il eut pour maîtres les célébres *Bianchini*, *Théodore de Gaze*, & *Guarini*: de *Ferrare*, il se transporta à *Padoue*, où on l'engagea d'enseigner publiquement pendant quelque-tems. Et de-là il fut en 1464 à *Venise*, il y composa son excellent traité des Triangles, dans lesquels il réfute les imaginations de *Cusanus* sur la possibilité de la quadrature du cercle, & sur le moyen d'y parvenir, erreur dont on n'est pas encore guéri malgré les démonstrations les plus évidentes. Il retourna ensuite à *Rome*, où il s'occupa pendant quelque-tems à copier quelques manuscrits grecs & latins, ou à les faire transcrire par d'autres. Après ces longs & pénibles travaux, il s'en retourna à *Vienne* dans le dessein d'y enseigner. Mais *Matthias* Roi de *Hongrie* l'engagea à venir le trouver & l'attacha à sa

personne : c'eſt-là qu'il s'appliqua à conſtruire des machines, & à dreſſer des inſtrumens propres à obſerver le mouvement des Aſtres, qui plurent beaucoup à ce Prince, qui fit de *Muller* ſon favori & ſon maître. *Muller* jouiſſoit auprès de ce Roi des douceurs, dont on jouit toujours à la ſuite des Princes éclairés, dès qu'on eſt auſſi homme de bien qu'homme de Lettres, lorſque la guerre troubla tout d'un coup la *Boheme* & la *Hongrie*; *Matthias* diſputoit le Royaume de *Boheme*, à *Caſimire*, Roi de *Pologne*, & à *Albert* Duc de *Saxe* : notre Mathématicien ſe vit obligé de chercher ailleurs, un endroit plus propre par ſa tranquilité, à la vie qu'il menoit. Il ſe retira à *Nuremberg*, à cauſe de la quantité de bons ouvriers, qui s'y trouvoient. Il y établit une Imprimerie, & fit une liſte des Ouvrages qu'il croyoit devoir ou publier ou compoſer, liſte qui exiſte encore, & qui fait foi du ſçavoir de *Muller* : le premier Ouvrage qu'il publia ce fut des *Ephemerides*, qui ſe vendirent 50 écus; il donna enſuite un Commentaire ſur l'*Almageſte de Ptolomée*, & ſe propoſoit d'en compoſer & d'en publier quelques autres (*m*), lorſque le Pape *Sixte IV.* l'appella à

(*m*) Voyez ces Ouvrages dans la *Bibliotéque latine du moyen & bas age de Fabricius*, l. IX. p. 35[illegible]

Rome, pour y travailler à la correction du Calendrier : on eut bien de la peine à le persuader, soit qu'il craignît les fils de *Trapezonte*, soit qu'il ne voulût pas retarder la publication de ses ouvrages, & de ceux de quelques autres Grands Hommes. Il mourut à *Rome*, au milieu de cette pénible occupation. On prétend qu'il fut empoisonné par les fils de *Trapezonte*, pour avoir découvert trop librement les fautes, que leur Pere avoit faites dans la traduction de l'*Almageste de Ptolomée*. Je ne veux pas décider là-dessus, on ne doit pas imputer des crimes aussi graves sans des raisons bien fortes. Il me suffit de regretter la mort prématurée de cet illustre Mathématicien.

Henri Bebelius, Grand Jurisconsulte & assez bon Poëte, surtout pour le tems où il vivoit, naquit à *Justing*, village de la Suabe. On ignore l'année de sa naissance & de sa mort ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut avant l'année 1514. Son origine est des plus humiliantes, selon les préjugés du Public. Il nous l'apprend lui-même par ces vers :

Si non criminibus poterit mea vita notari,
Non curo indocti verba propbana viri,
Cum referam proavos, fateor, charosque parentes,
Rusticus & duri ruris alumnus eram.

Cet aveu, le peu de secours qu'il eut pour pousser ses études, & les grandes connoissances qu'il acquit, sont, ce me semble, l'éloge le plus grand qu'on puisse donner à un homme. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude, & fit presque tout sans maîtres. La poësie & le droit furent ses études favorites. Il dit :

Solus ego cepi civiles discere leges,
Palladiasque sequi non rudis ipse scholas.

Maximilien I. touché de son mérite, le couronna poëte.

Glorior hinc humili quod surgam sanguine primus
Atque meum veniat nomen in ora virûm.
Namque adolescentis lauro mea tempora Cæsar
Cinxerat . . . . .

Et l'Université de *Tubingue* lui accorda la Chaire de Professeur en éloquence : il y fit tous ses efforts pour rétablir le bon goût : il avoit l'esprit badin, & joignoit à ce talent beaucoup d'érudition. Nous avons de lui un discours sur les *Eloges dûs à l'Allemagne*; un traité pour réfuter l'opinion de ceux qui croyent que les *Allemands sont un reste de ces peuples barbares qui vinrent autrefois ravager la Germanie*; une *Apologie de la dignité impériale* contre un Vénitien nommé *Leonard Justinien*; une Dissertation sur le *Titre de Très-Chrétien*, qu'il prétendoit apartenir à l'Empe-

teur ; un excellent ouvrage ſur *l'Antiquité de l'Empire, & les événemens memorables de l'Allemagne* ; une *Apologie des Suabes* (Ouvrages que l'on trouve raſſemblés dans le 1. tom. des *Scriptores R. G. de Schardius*) ; un *Poëme ſur la victoire que Maximilien I. remporta ſur les Bohemiens*, qui ſe trouve dans le 2. t. des *Scriptores R. G. de Freher* ; un Traité ſur la *Magiſtrature & le Sacerdoce des Romains* ; une *Deſcription topographique des Villes & Villages de la Suabe*, Ouvrage d'autant plus eſtimé, que la connoiſſance géographique de l'Allemagne dans le moyen âge, eſt fort embroüillée ; un diſcours *ſur les menſonges des Hiſtoriens* ; un eſſai ſur l'*Art Poëtique* & quelques livres peut-être trop libres, comme P. E. l'*Education des jeunes Garçons* ; le *Triomphe de Venus*, & un Poëme ſur *le Sot ou le faux Prophête*. Tous ces ouvrages ſont autant de monumens d'un eſprit peu commun, & d'un ſçavoir très ſolide.

Schot né à Straſbourg en 1460. Son Pere ne ſe trouvant pas en état de le former lui-même, le confia à un nommé *Muller de Raſteten*, homme d'un très-grand mérite (*n*). Le Précepteur ne fut pas longtems à reconnoître dans ſon éleve un gé-

(*n*) Voy. *Henri Pantaleon* dans la ſeconde partie de ſon Ouvrage ſur les *Hommes illuſtres de l'Allemagne*, page 458.

nie tout-à-fait extraordinaire : il lui vit une grande envie de s'instruire ; tout enfant qu'il étoit, il ne faisoit autre chose que questionner son maître, il raisonnoit souvent avec lui, & ne paroissoit pas toujours également content des réponses qu'on lui faisoit. Il apprit les langues en peu de tems & se vit bientôt en état d'aller à *Paris* pour y poursuivre ses études. Son Précepteur l'y accompagna, & fut le témoin des progrès considérables que ce jeune homme faisoit. Un Auteur dit de *Schot* (*o*), *qu'il n'y avoit rien de si entortillé dans la dialectique, qu'il ne dévelopât ; rien dans la physique de si caché, qu'il ne découvrît, & dont il ne donnât des explications aussi solides qu'ingénieuses ; rien dans la morale de si douteux qu'il ne résolût.* Il avoit beaucoup de génie & joignoit à beaucoup de mémoire un jugement pénétrant, il parloit très-bien & écrivoit avec force ; ses mœurs le faisoient aimer autant que son esprit & son sçavoir le faisoient admirer. Tout jeune qu'il étoit, il avoit le jugement d'un homme formé, & la prudence d'un Vieillard qui a profité de son expérience. Ces talens & ses vertus engagérent l'Université de *Paris* à lui offrir le degré de *Bachelier*, qu'il ac-

(*o*) Voyez M. Adam dans ses vies des *Philosophes Allemands du XV. & XVI. siècle*, p. 24.

cepta. Cet honneur plus estimé alors qu'il ne l'est aujourd'hui, ne s'accordoit qu'au mérite. De retour dans sa Patrie, il demanda à son Pere les moyens d'aller voyager en *Italie*, ses progrès avoient été trop rapides, & ses succès trop heureux, pour qu'on le lui refusât; il partit pour *Boulogne* : il s'y appliqua beaucoup à la poësie & à l'éloquence, & finit par l'étude du Droit Civil & du Droit Canon. Sa Patrie l'attendoit avec grande impatience, elle récompensa sa vertu & ses travaux en le faisant Chanoine de S. Pierre. Il ne jouit pas long tems du fruit de ses veilles, quoique fort sobre & plein de vigueur, il mourut tout d'un coup en 1491 âgé de 31 ans (*p*). Ses poëmes & ses lettres ont été imprimées à *Strasbourg* en 1498 : parmi ses poëmes on en lit un à la louange de *Gerson* : ses élégies lui font honneur; celle qui roule sur *S. Jean-Baptiste* est estimée par les connoisseurs. Que n'auroit-on pas vu sortir de la plume d'un aussi bon Ecrivain, s'il avoit vêcu plus long-tems? Il ne finit ses voyages qu'en 1487, & ne put jouir que de 4 ans de repos.

Je vous parlerai, Monsieur, dans ma prochaine lettre d'*Agricola*, de *Languis*, de *Tritheme*, & de *Celtes*. Ces quatre grands

(p) Voyez le même, page 25.

hommes méritent toute votre attention.
J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 1. Janvier 1753.

TRADUCTION

D'un fragment de Poësie latine.

DANS ce tems du néant où régnoit le silence,
Avant que l'univers fût tiré de son sein,
L'Eternel existoit par sa toute puissance,
Et dans la profondeur de son vaste dessein,
L'avenir sous un point s'offroit en sa presence.
Sa volonté forma tous les êtres divers ;
Et dans les tems marqués par sa divine essence
Elle créa cet Univers.

Il dit... & tout fut fait.... l'astre du jour s'avance,
De son nouvel éclat il embellit les Cieux ;
L'ardente Aurore le devance
Et fuit bientôt loin de nos yeux.

Il nous quitte à son tour...... déja les voiles sombres
Annoncent la tranquille Nuit ;

Un nouvel Astre nous conduit,
Et sa douce clarté nous fait chérir les ombres.

De feux étincelans les Cieux décorés.......!
Mais l'Aurore va reparoître;
Soudain les côteaux sont dorés,
La nature semble renaître:
Des traits du plus beau jour les champs sont coloiés.

L'Ocean renfermé dans de justes limites
N'ose sur le rivage étendre sa fureur;
Les vents sont enchaînés, leurs courses sont proscrites,
L'air exhale une douce odeur.

La terre enfante la verdure,
Et retient dans son sein ce germe créateur
Qui par les loix de l'Eternel Auteur
S'accroît, se développe, & pare la Nature.

Les animaux parcourent les forêts;
Ils volent dans les airs, ils nagent dans les ondes,
Ils rampent sur les bords des humides marais,
Et portent avec eux des semences fécondes
Pour se reproduire à jamais.

L'Etre formé d'un foible argile
Respire, & sort des mains de la Divinité;

Son souffle lui transmet cette substance agile
Qui fixe ses desirs vers l'immortalité.
L'Homme créé souverain de la terre
Marche d'un pas majestueux ;
Et son front est empreint du sacré caractére
Qui marque son pouvoir sur eux.

Mais quel objet frappe ses yeux ?
O prodige ! une Epouse chere
Se forme, & sort de ses flancs précieux ;
Elle approche, le voit, le chérit, le révére :
Ils s'unissent..... bientôt sur des peuples nombreux
Il régne moins en Roi qu'en Pere,
Et ses enfans sont tous heureux.

Déja ces peuples se dispersent,
Ils habitent divers climats ;
Ils promulguent des loix, ils fondent des Etats
Que de fiers Conquérans détruisent & renversent :
La terreur & l'effroi suivent par tout leurs pas.

Mais le Ciel s'obscurcit ! ..... Quel funeste présage ?
Que vois-je hélas ! .:. sur un affreux nuage
Le crime vole & devance la mort :
Ils traînent après eux les remords & la rage ;
Tous les maux à la fois vont remplir notre sort.
Bravons leurs traits, résistons à l'orage,
Et par un généreux effort,

Mortels, abordons le rivage,
La vertu nous rappelle & nous ouvre son port.

. . . .
. . . .

Par M. Feutry.

REFLEXIONS

Sur le Livre de la Théorie des Tourbillons.

CE petit Livre que le Public a reçu avec tant d'applaudissement, est attribué à M. de Fontenelle, & est digne de lui : on y apperçoit l'élégance & l'imagination brillante du fameux Secrétaire de l'Académie. La Geométrie y est présentée avec netteté & sans embarras. On trouve dans cet ouvrage des idées neuves sur les tourbillons, des raisonnemens plus sûrs, des Analogies mieux déduites : c'est là apparemment le dernier effort de M. de Fontenelle, en faveur d'un systême pour lequel il a combattu toute sa vie. Ce grand homme mérite nos respects à tous égards, mais l'on peut sans y manquer, repousser ce dernier coup qu'il porte à Newton.

Du mouvement de circulation.

L'Auteur de la Théorie distingue deux sortes de circulation. L'une des solides, l'autre des fluides. Une sphére solide, ayant toutes ses parties liées ensemble, tous les points de sa surface font leur circulation en même tems par des cercles paralleles à l'équateur, dont les rayons décroissent depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Voilà la circulation des solides. Tel est aussi le mouvement des Planettes sur leur axe, qu'on appelle simplement mouvement de rotation. La circulation des fluides seroit celle d'une sphére composée d'une infinité de couches concentriques de matiere fluide, dont chaque couche circuleroit autour d'un centre commun par des grands cercles, que l'on doit concevoir couchés les uns sur les autres, depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Quel est celui de ces deux mouvemens que l'on doit attribuer aux couches de notre grand Tourbillon ? Si on lui donne la circulation solide, alors les vîtesses des differentes couches étant en raison des rayons *, leurs forces centrifuges seroient comme les cubes des mêmes rayons ; l'équilibre ne pourroit donc plus subsister

* Théorie des Tourbillons, pag. 31.

entre

entre elles & tout reviendroit au premier cahos. D'ailleurs l'on voit les six Planettes circuler autour du Soleil par de grands cercles; donc, conclut l'Auteur de la Théorie, les couches de notre grand Tourbillon ont la circulation des fluides, & non celle des solides.

Cette distinction des deux circulations, est une nouvelle découverte qui fait honneur à son Auteur. Les Tourbillonnistes faisoient mouvoir autrefois les couches du Tourbillon dans des cercles paralelles à son équateur : mais alors, afin que chaque partie d'une couche eût une égale vîtesse, il falloit supposer que leurs révolutions se faisoient en tems inégaux, toujours moindre à mesure que chaque couche paralelle s'éloignoit de l'équateur. D'ailleurs toutes ses parties circulans dans des cercles, dont les centres se trouvoient dans l'axe de la couche, il sembloit que par-là elles n'avoient plus une force centrifuge, mais plutôt axifuge. Tout cela formoit des embarras. M. de Fontenelle en homme d'esprit, tranche la difficulté, en donnant aux parties d'une même couche une circulation fluide. Toutes ces parties se meuvent alors autour d'un même centre, dans des cercles égaux; elles ont une égale vîtesse: leurs révolutions

se font en tems égaux, leur force est véritablement centrifuge, & non axifuge; les graves doivent être précipités au centre de la circulation, & voilà le tourbillon à couvert des traits qu'on lui portoit autrefois. Mais quand on est obligé de changer les rouages d'une machine, d'en ajouter de nouveaux pour la faire aller, c'est une preuve que le systême de la machine a été mal conçu, & souvent en voulant remédier à un inconvénient on tombe dans un autre. C'est ce qui arrive dans le cas présent.

1°. Ce mouvement de circulation fluide, attribué aux surfaces sphériques du tourbillon est impossible; car pour que toutes les parties d'une même couche se meuvent dans de grands cercles égaux, il faut absolument que les cercles boréaux de cette couche se croisent avec ses cercles austraux, ils doivent donc se heurter dans un point, & par conséquent perdre leur mouvement.

2°. Ce mouvement est contraire à tout ce que nous appercevons dans la Nature. La terre, par exemple, se meut sur son axe, & imprime ce même mouvement de rotation à toute la matiere fluide qui l'environne. Chaque point de la surface de la terre, & chaque point correspondant de

l'atmosphére, font leurs révolutions en tems égaux : d'où il arrive que les vîtesses de ces parties de matiere, & conséquemment leurs forces centrifuges, augmentent à mesure que les cercles où elles circulent s'approchent de l'équateur. C'est-là le principe de la diminution de pésanteur des corps graves depuis les pôles jusqu'à l'équateur. C'est-là la cause physique de la figure de la terre renflée vers l'équateur & abbaissée vers les pôles. Ce qui arrive au fluide qui environne la terre, pourquoi n'arriveroit-t'il pas au tourbillon solaire ? car ce tourbillon d'où peut il recevoir son mouvement, si ce n'est du Soleil ? Mais le Soleil, selon l'Auteur même de la Théorie, n'a point d'autre mouvement que celui de rotation; il doit donc imprimer ce mouvement à la matiere qui l'environne, & qui est comme son atmosphére. Donner donc à la matiére tourbillonnante autour du Soleil une circulation fluide, & au Soleil qui en est le principe, une circulation solide, c'est détruire l'une par l'autre. Dira-t'on que le mouvement du tourbillon est indépendant de celui du Soleil ? Quoi, la terre donne au fluide qui l'accompagne le même mouvement qu'elle a, & le Soleil, qui selon la Théorie, est un

million de fois plus gros que la terre, n'aura pas la force de produire le même effet ? Il sera sans action, par rapport à son fluide embiant ? C'est ce que l'on ne sçauroit concevoir.

3°. De cette circulation fluide, il doit suivre des frottemens qui doivent user la machine du monde, & rallentir enfin son mouvement. Pour le prouver, imaginons trois couches concentriques qui se succédent immédiatement les unes aux autres, que le rayon de la premiere soit 1, celui de la seconde 2, & celui de la troisiéme 3. Les vîtesses de chaque couche sont entre elles en raison inverse des racines quarrées des rayons ; donc la vîtesse de la premiere couche sera à celle de la seconde, comme $\sqrt{2}$ à $\sqrt{1}$; la vîtesse de la seconde sera à la vîtesse de la troisiéme, comme $\sqrt{3}$ à $\sqrt{2}$. Or deux corps qui se touchent, & qui tournent autour d'un même centre avec des vîtesses inégales, doivent nécessairement éprouver un frottement proportionnel à la difference de leur vîtesse ; donc le frottement de la premiere couche avec la seconde, se fera selon la difference de $\sqrt{2}$ à $\sqrt{1}$; celui de la seconde avec la troisiéme, selon la difference de $\sqrt{3}$ à $\sqrt{2}$. Voilà donc des frottemens & des frottemens sensibles.

Envain pour éluder la difficulté, l'Auteur de la Théorie avertit, que la matiere céleste étant très-subtile, très-mobile, deux couches sphériques contigues, ne peuvent avoir entre elles dans leurs mouvemens differens, qu'un frottement très-leger * : que de plus ce mouvement different, est très-peu different, qu'il ne l'est que selon la suite des racines quarrées des nombres naturels, dont les termes ne different que très-peu d'un quelconque d'entre eux au suivant, & toujours d'autant moins qu'ils sont plus éloignés de l'origine de la suite. Tout cela est vrai, mais tout cela ne prouve pas que ce frottement soit un infiniment petit, qu'il soit nul; & si ce frottement est un fini, quelque petit qu'il soit, dès-lors qu'il s'est répété, additionné, accumulé sur lui-même pendant une longue suite d'années, n'en résultera-t'il pas une altération sensible dans la machine? & quel effet ne devroit-il pas avoir produit depuis près de six mille ans que roule la machine du monde? Ce ne devroit plus être qu'une vieille pendule, dont la caducité se manifesteroit par mille dérangemens.

4°. Je dis plus, le tourbillon devroit se dissiper. Qu'est-ce qui s'opposeroit à

* Page 40. 42.

cette dissipation ? C'est, selon l'Auteur de la Théorie, l'équilibre qui se trouve entre toutes les couches concentriques du tourbillon. Examinons donc cet équilibre. La grandeur des couches, ou leur surface entre dans l'expression des forces centrifuges à la place des masses ; ces grandeurs ou surfaces, étant entre elles en raison directe des quarrés des rayons, l'Auteur de la Théorie en conclut parfaitement bien, que toutes les forces centrifuges des differentes couches sont égales entre elles, mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ce calcul prouve seulement, que la force centrifuge de chaque couche prise en entier, est égale à celle d'une autre couche quelconque prise aussi en entier. Or cette égalité entre les sommes des forces centrifuges des differentes couches, suffit-elle pour empêcher la dissipation du tourbillon ? Elle suffiroit si ces couches étoient des corps solides, dont toutes les parties fussent liées ensemble, parce qu'alors la couche inférieure, agissant dans toute son étendue, contre toute l'étendue de la couche immédiatement supérieure, ou plutôt la somme des forces centrifuges de la couche inférieure, agissant tout à la fois contre la somme des forces centrifuges de la

couche supérieure ; ces deux sommes étant toujours égales, l'équilibre persévereroit constamment. Mais ces couches ne sont pas des corps solides, elles sont composées de petits points d'une matiere extrêmement subtile, & tous ces petits points sont séparés les uns des autres. Or si tous les petits points d'une couche inférieure ont plus de force centrifuge que tous les petits points qui leur correspondent dans la couche immédiatement supérieure ; ceux-ci ne doivent-ils pas être repoussés malgré l'égalité des forces qui regnent dans les couches prises dans leur entier ? Car pourquoi le point A de la couche inférieure ne s'échappe-t'il pas par sa force centrifuge ? c'est qu'il est retenu par le point B, correspondant de la couche immédiatement supérieure. Mais si ce point A a plus de force pour s'échapper que le point B n'en a de le retenir, il doit vaincre cet obstacle ; & par la même raison, tous ces petits points qui se succédent immédiatement jusqu'à l'exrrêmité du tourbillon, doivent se dissiper : car de ce que la somme des forces de la couche du point B, est égale à la somme des forces de la couche du point A, cela ne donne pas plus de force au point B pour repousser le point A, ni n'en ôte pas au point A

pour s'étendre. Or la difference entre les forces centrifuges de ces petits points de differentes couches est très considérable, puisqu'elles sont ici en raison réciproque des quarrés des rayons : de façon, que si nous supposons ces couches rangées selon la suite des nombres naturels, la force centrifuge d'un petit point de la premiere couche, sera à celle de son correspondant de la seconde couche, comme 4 à 1 ; celle de celui-ci sera à la force centrifuge du point correspondant dans la troisiéme couche, comme 3 à 4, & ainsi des autres. Sans doute qu'on ne nous répondra pas ici comme dans l'article précédent, que ces differences sont trop petites pour avoir un effet sensible.

5°. Appliquons tout ce que nous venons de dire à la chûte des graves. L'on sçait que dans le systême des tourbillons, les corps solides ne tombent au centre qu'en vertu du plein, & de la force expansive des couches. Mais un corps en descendant acquiert de la vîtesse. » Cette » vîtesse, dit l'Auteur des Tourbillons,* » ne vient que de la force centrifuge, ou » expansive des couches des tourbillons » qui étant toutes égales à cet égard, ne » peuvent donner chacune qu'un degré

* Page 66.

» égal de vîtesse. Ainsi la vîtesse d'un glo-
» be tombant, sera une vîtesse accélerée,
» toujours composée de degrés égaux. Le
» globe tombant de plus haut n'en aura pas
» une plus grande vîtesse initiale, puisque
» la couche d'où il tombera n'en aura pas
» une plus grande force centrifuge.
Cela seroit vrai, si ce globe étoit poussé vers le centre par toute la force expansive de chaque couche prise dans son entier; si ces couches frappoient par leur tout, & non pas seulement par quelques parties du tout. Mais qui ne voit pas qu'il n'y a que les points de matiere de la couche immédiatement supérieure au globe, & qui répondent à son diamétre, qui la poussent vers le centre. Or la force expansive de ces points dans une couche quelconque n'est pas égale à la force expansive des points correspondans de la couche suivante. Ces forces, comme nous l'avons déja dit, sont en raison inverse des quarrés des rayons. Il faut bien que la chose soit ainsi; car si la vitesse acquise du corps en tombant étoit la même, à quelque distance que ce soit, ou ce qui revient au même, si la force centrifuge qui produit cette vîtesse étoit égale dans toutes les distances, il s'ensuivroit que la pésanteur seroit toujours la même dans tou-

tès les couches du tourbillon : l'on sçait cependant qu'elle n'est sensiblement constante que dans un petit intervalle au-dessus de la surface de la terre, & que dans des distances plus considérables elle varie réciproquement comme les quarrés de ces distances : de sorte que le même corps qui sur la surface de la terre parcourt 15 pieds $\frac{1}{10}$ dans la premiere seconde de sa chûte, transporté dans l'orbite de la Lune, c'est-à-dire, à 60 demi-diamétres de la terre, il ne parcoureroit pendant le même tems que la 3600^e. partie de cet espace.

Du corps solide dans un tourbillon, & du petit tourbillon dans le grand.

Un globle solide, dit l'Auteur de la Théorie *, placé dans un tourbillon, a nécessairement un de ses diamétres dans le plan d'un grand cercle, qui circule le plus exactement de tous, d'Occident en Orient. Les deux extrêmités de ce diamétre sont les parties d'Occident & d'Orient, également éloignés du centre du tourbillon. Il faut concevoir un second cercle qui coupe celui-ci à angles droits : les deux extrêmités de son diamétre sont les pôles Nord & Sud qui se

* Page 72.

trouvent à des distances inégales du centre du tourbillon. Le premier diamétre est simplement emporté d'Occident en Orient par un mouvement de translation. Il n'en est pas de même du second, ses deux extrêmités, les points Nord & Sud sont dans des couches differentes, & ces differentes couches ayant differentes forces impulsives, qui sont comme des racines quarrées des cubes des rayons, il s'ensuit que le point Nord du globe qui se trouve dans l'hémisphére supérieur, est plus fortement poussé d'Occident en Orient que le point Sud; d'où il arrive que tandis que la partie supérieure du globe tourne d'Occident en Orient, sa partie inférieure va d'Orient en Occident, & voilà le mouvement de rotation du globe sur son axe. Concevons à présent ce globe solide au centre d'un petit tourbillon. Concevons ce petit tourbillon placé dans une certaine couche du grand tourbillon, avec lequel il est en équilibre : appliquons à ce petit tourbillon tout ce que nous venons de dire par rapport au globe solide, & nous concevrons comment est-ce qu'étant transporté d'Occident en Orient, il circule en même tems sur son axe; rien de plus ingénieux. Voici cependant mes difficultés. . . .

Si le globe solide placé dans le grand tourbillon doit nécessairement avoir un mouvement de rotation, comme l'explique l'Auteur de la Théorie, qu'est-il nécessaire de donner à ce globe un petit tourbillon ? Ceci paroît une roue inutile à un char. Je veux que par cet ingénieux arrangement on explique le mouvement de rotation des Planettes, mais celui du Soleil, quel en sera le principe ? c'est ce que l'on ne dit pas. Si la rotation du petit tourbillon, dit l'Auteur de la Théorie *, » qu'il reçoit du grand, & qui ne peut » être que d'Occident en Orient, est » très-forte, & si sa circulation particu» liere étoit d'Orient en Occident & » assez forte aussi, il seroit impossible » que la rotation extérieure, & la circu» lation intérieure ne s'altérassent mutuel» lement «. C'est justement ce que je rencontre ici, où j'apperçois deux mouvemens contraires : car tandis que l'hémisphére supérieur du petit tourbillon se meut d'Occident en Orient, selon la direction de la couche supérieure du grand, son hémisphére inférieur va d'Orient en Occident, contre la direction de la couche inférieure du grand tourbillon. Il y a donc là deux mouvemens opposés ; la cir-

* Page 36.

culation est donc contraire dans cette partie à la rotation, & par conséquent elles doivent s'altérer & se détruire. Mais l'un de ces mouvemens est peut-être extrêmement petit par rapport à l'autre? Pour nous convaincre du contraire, comparons la vîtesse de la circulation de Jupiter avec la vîtesse de sa rotation. Jupiter parcourt en une seconde par sa circulation 2 lieuës quatre septiémes, selon le calcul de l'Auteur de la Théorie *, & par sa rotation deux lieues & demie. La vîtesse de sa circulation est donc à la vîtesse de sa rotation, comme deux quatre septiémes est à deux & demi, c'est à dire, comme 36 est à 35 : ces vîtesses sont donc à peu près égales. Or des mouvemens si égaux, & en même tems contraires, ne doivent-ils pas se détruire?

De l'Ellipticité du tourbillon solaire, & de celle des orbites des Planettes.

L'Auteur de la Théorie, pour déduire de la nature de ses tourbillons les fameuses régles de Képler, qui sont les loix fondamentales de toute l'Astronomie, suppose que ces tourbillons sont parfaitement sphériques, & que le Soleil en occupe exactement le centre. Dans cette sup-

* Page 114.

position les parties des rayons qui tiennent lieu des masses entrent dans l'expression de la force centrifuge ; doù il conclut que les vîtesses des couches concentriques sont en raison inverse des racines quarrées des rayons, & que les tems des révolutions sont comme les racines quarrées des cubes des distances. Tout cela est bien démontré dans l'hypothése de la parfaite sphéricité des tourbillons & des orbites des Planettes : mais cette hypothése est fausse : ces orbites ne sont point circulaires, le Soleil n'en occupe pas le centre : elles sont elliptiques, & le Soleil se trouve au corps de ces éclipses ; donc toutes ces démonstrations ne prouvent rien dans le systême présent. L'Auteur a voulu prévenir cette difficulté, puisque dès le commencement de son ouvrage, il demande en grace qu'on lui passe la supposition des orbites circulaires, parce que cette supposition selon lui *, n'est pas fort violente, sans compter, ajoute-t'il, qu'elle ne subsistera pas toujours dans cette Théorie. J'avoue que cette supposition n'est pas fort violente, par rapport à Venus & à la Terre : mais à l'égard des autres Planettes, de Mercure, par exemple, elle est si violente, qu'en l'admettant on est

* Page 4.

obligé de regarder comme égaux les nombres 20 & 13., qui selon la Théorie *, marquent la plus grande & la plus petite distance de Mercure au Soleil. Or peut-on dire que les nombres 20 & 13 soient à peu près égaux, & peut-on donner pour démonstrations des calculs fondés sur de pareilles suppositions ? Il est vrai que cette supposition des orbites circulaires ne subsiste pas toujours dans la Théorie, mais elle subsiste dans toute la partie géométrique, elle est comme la base de tous les calculs, & de-là on passe à la recherche de la cause physique de l'ellipticité du tourbillon solaire & des orbites des Planettes.

C'est ici où l'imagination brillante de l'Auteur se déploye pour mettre en jeu tout ce qu'on appelle le Roman de Descartes **. L'univers, dit-il, est un amas de balons & de ressorts bandés les uns contre les autres : ils ont chacun leur force expansive du centre à la circonference plus ou moins grande. Notre grand tourbillon est donc environné d'autres tourbillons qui tendent tous à le comprimer, mais avec des forces inégales : ainsi les pressions qui se font du Nord au Sud & du

* Page 13.

** Pages 122, 135.

Sud au Nord, étant plus fortes que celles de l'Est à l'Oueſt & de l'Oueſt à l'Eſt, il faut néceſſairement que le diamétre qui joint les points Nord & Sud ſe rétreciſſe, & que le diamétre qui joint l'Eſt & l'Oueſt s'agrandiſſe *. Voilà donc le grand & le petit axe de l'ellipſe du tourbillon. Mais enſuite la preſſion du Nord au Sud eſt plus forte que celle qui ſe fait du Sud au Nord; le Soleil eſt donc pouſſé vers le Sud par la plus forte preſſion toujours ſur le petit axe. Voilà le Soleil chaſſé du centre de l'ellipſe, & placé au-delà.

1°. Selon cette explication, le Soleil reſtant toujours dans le petit axe, ne ſe trouveroit jamais dans le grand. Mais c'eſt dans ce grand axe que ſont les deux foyers de l'ellipſe. Il s'enſuit donc de cette explication, que le Soleil ne ſeroit pas au foyer du tourbillon elliptique, ce qui eſt contraire aux obſervations, & à toutes les loix aſtronomiques.

2°. J'avoue que les preſſions étant plus fortes dans l'axe N S Nord Sud, que dans l'axe E O Eſt Oueſt, celui-ci doit s'allonger, & celui-là ſe retirer; mais les preſſions aux points E & O ne ſont pas nulles. Au contraire, notre tourbillon

* Page 123.

par l'allongement de son diamétre E O, comprimant plus fortement les tourbillons environnans qui le touchent en E & O, ceux-ci doivent réagir avec une force proportionnelle ; il doit donc y avoir là un effet de cette réaction ; & comme l'effet de la compression dans l'axe N S est d'applatir le tourbillon de ce côté-là, le tourbillon sera donc aussi applati en E & O, quoique moins fortement, & dès-lors ce tourbillon applati dans ses quatre points diamétralement opposés ne sera plus un ellipsoïde, mais plutôt un solide qui tend à la figure d'un parallelipipede.

3°. De la maniere dont on nous parle ici de notre tourbillon, on diroit qu'il s'agit d'une surface à ressort, d'un cerceau d'acier, dont toutes les parties sont tellement tirées ensemble, que si on le presse d'un côté, il s'étend de l'autre. Il n'est rien cependant de tout cela, il s'agit d'un fluide extrèmement subtil, qui pressé d'un côté, doit s'échapper par l'endroit où il trouve moins de résistance, d'où se tirent deux conséquences, le fluide comprimé en N & S, & cédant à la pression, doit nécessairement couler le long du corps comprimant, & par conséquent son cours doit devenir convexe pat rapport au centre, & concave à l'égard des

tourbillons environnans. Et ensuite, comme notre tourbillon est rond, & qu'il ne peut pas être touché dans tous ces points par d'autres corps de même figure, il doit donc y avoir entre notre tourbillon & ceux qui le touchent, des vuides que remplit la matiere éthérée : mais cette matiere a beaucoup moins de force centrifuge que celle qui tourbillonne : d'où il suit que le fluide de notre tourbillon étant comprimé, doit se précipiter dans ces interstices où il trouve moins de résistance ; & alors que deviendra la figure elliptique du tourbillon ? Il semble d'abord, que si une fois on avoit expliqué ce qui rend elliptique le grand tourbillon, par-là même on auroit trouvé la cause de l'ellipticité des couches qui composent ce tourbillon, & conséquemment des orbites des Planettes. Mais l'Auteur de la Théorie ne s'en tient pas à cette cause générale, il en veut une particuliere ; examinons-la *. Notre grand tourbillon est environné d'une infinité d'autres tourbillons grands & petits, ronds, ou à peu près : ils tendent tous à s'agrandir, & s'en empêchent tous réciproquement : de-là naît entr'eux une infinité de combats particuliers ; tantôt vainqueurs,

* Pages 132. 133. 135.

ils s'enflent aux dépens de leurs voisins ; & tantôt vaincus, ils se desenflent en faveur de quelques autres : mais un tourbillon qui en touche un autre ne peut tendre à s'agrandir, sans tendre en même tems à jetter de sa matiere propre dans ce voisin, & si cette tendance se réduit en axe, ce seront alors des torrens impétueux de matiere étrangere, qui entraîneront celui-ci, & le traverseront malgré sa résistance : c'est-là le cas où se trouve notre tourbillon : ce sont continuellement des fleuves de matiere étrangere qui le pénétrent. Envain oppose-t'il le mouvement très-rapide de sa matiere propre : ces torrens surmontent cet obstacle, & après avoir rompu cette digue, ils coulent avec violence où leurs directions les portent : semblables à ces grosses rivieres qui entrent dans la mer, & qui y forment des courans bien marqués dans l'étendue de quelques lieues. Ces jets de matiere ont des directions differentes, & souvent opposées. Concevons donc deux de ces courans, dont l'un vienne heurter avec force contre le pôle du Nord d'une couche qui emporte une Planette, & l'autre contre son pôle Sud. Cette couche céde à la percussion, elle se plie, & de circulaire qu'elle étoit, elle devient elliptique.

Peut-on nous donner de pareilles idées pour un systême physique-astronomique ? Qu'on nous réponde donc.

1°. Les orbites de Mars & de Mercure sont très-elliptiques, celles de Venus & de la Terre le sont très-peu. Comment peut-il donc se faire que ces torrens violens compriment si fort les couches qui emportent Mars & Mercure, & qu'elles compriment si peu les couches intermédiaires qui entrainent Venus & la Terre. Le torrent qui va frapper la couche de Mercure, ne peut y parvenir sans passer par les couches de Venus & de la Terre. Par quelle loi agira-t'il donc sur celles-là, sans endommager celles-ci qui se trouvent sur son passage ?

2°. Ces torrens, en traversant les couches qui emportent les Planettes supérieures, pour parvenir jusqu'aux couches où se trouvent les Planettes inférieures, doivent nécessairement les ouvrir. Dès-lors ces Planettes supérieures, dont les orbites sont ouvertes & entamées, comment peuvent-elles avoir un cours régulier ? lorsqu'elles seront arrivées aux points où les orbites sont ainsi interrompues, c'est-à-dire, à l'embouchure de ces fleuves, elles y entreront nécessairement ; & qu'est-ce qui empêchera qu'elles n'y soient entraînées ?

3°. Nous ne remarquons aucune augmentation, ni diminution dans l'excentricité des orbites des Planettes. Leurs aphélies & leurs périhélies répondent toujours aux mêmes Points du Ciel. Il faut donc que les courans qui causent leur ellipticité, les frappent constamment depuis le commencement du monde aux mêmes points, & toujours précisément avec la même force. Cela peut-il se concevoir dans des courans, dont les masses & les directions dépendent de tant de causes incertaines & irrégulieres?

Des Cométes.

Les Carteſiens ont bien compris que la parfaite Théorie des Cométes, dont on doit la connoiſſance à la pénétration du grand Newton, alloit renverser toute la machine de leurs tourbillons : auſſi ont-ils fait jusques-ici tous leurs efforts pour s'y oppoſer. Ils se sont tournés de tous côtés, pour tâcher de répondre à la difficulté ; mais en vain, elle reste dans toute sa force. Car enfin, voilà des corps céleſtes, qui comme les autres Planettes font leurs révolutions autour du Soleil dans des ellipses, dont cet astre occupe le foyer, fort excentriques à la vérité, & par conséquent sensiblement paraboliques

dans la portion qui nous est la plus voisine; des corps célestes qui dans leur mouvement observent les mêmes loix que les Planettes, enfin des corps célestes en tout parfaitement semblables aux autres Planettes. Ces Cométes sont placées dans ce qu'on appelle nôtre grand tourbillon, dont on prétend que les couches de matiere vont d'Occident en Orient, emportant avec elles toutes les Planettes, & cependant ces Cométes placées au milieu de leur matiere ont leurs directions de tous côtés : les unes vont selon l'ordre des signes, & les autres contre l'ordre des signes : quelques-unes tendent du Nord au Sud, & quelques autres du Sud au Nord; enfin leurs courses se croisent en tout sens; pour s'en convaincre on n'a qu'à jetter les yeux sur la Table des Cométes, dont on connoît exactement le cours, donnée d'abord par M. Hallay, & ensuite augmentée de douze autres par M. l'Abbé de la Caille, & on verra que des 36 Cométes que renferme cette Table, & qui ont été observées depuis 1337 jusqu'en 1747, il y en a 17 dont le mouvement a été direct, & 19 dont le mouvement a été rétrogradé. Que conclure de là ?

Il y a donc dans le prétendu tourbillon

solaire, des corps célestes qui ont leur mouvement indépendamment de ce tourbillon, puisqu'il va d'Occident en Orient, tandis que plusieurs de ces corps ont leur cours d'Orient en Occident. Or s'il est démontré par là qu'il y a des Planettes qui se meuvent sans le secours d'un tourbillon, pourquoi sera-t'il nécessaire de l'admettre par rapport aux autres. Le même principe qui fait mouvoir les Cométes sans tourbillon, ne pourroit-il donc pas retenir, & faire mouvoir les autres Planettes dans leurs orbites? La nature est uniforme, & nous n'observons pas des loix de mouvement pour certains corps, & des loix differentes pour d'autres corps. Je dis plus, le courant de matiere éthérée où se trouve la Cométe doit peu à peu rallentir son mouvement contraire, le détruire, & enfin obliger la Cométe à suivre comme les autres Planettes sa direction d'Occident en Orient, ce qui n'arrive pas. Mais, dira-t'on, la matiere éthérée est sans résistance. Quoi, un fluide qui a une force impulsive assez grande pour faire rouler avec une vîtesse prodigieuse des masses aussi lourdes que les Planettes de Saturne & de Jupiter, n'aura pas la force de résister à des corps plus petits qui vont contre sa direction? Est-ce donc que

cette force qui est impulsive dans un sens, n'est pas résistante dans le sens opposé ? & pourra-t'on jamais concevoir un fleuve qui entraîne avec rapidité dans son cours de gros batteaux, & qui cependant ne sçauroit résister à ceux que l'on voudroit faire aller contre son courant ?

Sur le bruit d'une nouvelle théorie des tourbillons attribuée à M. de Fontenelle, je crus que ce fameux Académicien avoit enfin trouvé le secret de couper le nœud Gordien, & que la difficulté des Cometes alloit s'évanouir entre ses mains. Quelle a été ma surprise ? Je n'ai trouvé qu'un Autheur, qui se défiant de la bonté de sa cause, craint d'entrer en discussion sur cette matiere, qui s'en tient à des idées vagues, & qui pour se tirer d'embaras, ne craint pas de faire injure à l'Astronomie moderne, renvoyant la chose à un plus ample éclaircissement (a), comme si le fait des Cometes étoit aujourd'hui un fait incertain & peu connu. Ecoutons-le.

» Un tourbillon viendra par quelque » cause que ce soit, à jetter plus de ma» tiere qu'il n'en reçoit, & à se vuider » peu à peu : alors il ne pourra plus se sou» tenir contre les autres ; le corps solide » qu'il avoit à son centre en sera chassé,

(a) Page 165. 149.

» &

» & ira errant par les interstices des tour-
» billons, où il ne trouvera presque aucune
» résistance ». Vieille idée de Descartes, qui pour se débarasser sans doute des difficultés que je viens de proposer, avoit jetté les Cometes au de-là de notre tourbillon, & les faisoit errer çà & là. Mais il a été facile de les faire rentrer dans l'espace où sont les autres Planettes, car de 36 Cometes qui composent la table dont nous avons déja parlé, il n'y en a aucune qui ne soit descendue bien en-deçà de l'orbe de Saturne : il n'y en a même que cinq qui ayent eu leur cours au de-là de l'orbite de la Terre, & les autres ont passé entre le Soleil & nous.

» Je doute, continue l'Auteur de la
» théorie (a), que l'on sçache assez l'his-
» toire des Cometes : pour moi je suis dans
» le cas de ne l'avoir pas assez étudiée ». Comment le fameux Secretaire de l'Académie peut-il parler ainsi ? lui qui pendant tant d'années nous a donné les observations & les découvertes qui ont été faites dans cette illustre Compagnie sur les Cometes. Peut-il donc ignorer que depuis Newton, sur quelques observations faites d'une Comete on décrit sa trajectoire, on détermine la position & les dimensions

(a) Page 146.

de son orbite, & on prédit tous ses mouvemens avec autant d'exactitude que ceux des Planettes les plus connues.

Quand on a fait, dit-il encore, décrire aux Cometes des Ellipses dont notre Soleil est un des foyers, il me semble que c'est là un reste du systême de Ptolomée, Quel raport peut donc avoir l'arrangement des Planetes qui tournent autour du Soleil selon des loix invariables, avec le sistême de Ptolomée, qui contre tout ce que nous observons chaque jour, faisoit la terre stable & le centre de tous les mouvemens célestes.

» Pour sçavoir, conclud l'Auteur de la » théorie (a), que la courbe que décrit » une Comete soit circulaire ou au moins » rentrante, il faudroit avoir vû ce mê» me corps y revenir : mais on n'est point » encore sûr d'avoir vû deux fois la mê» me Comete ». Je reponds à cela premierement que nous ne sçaurions voir une Comete dans tous les points de son orbite, parceque cette orbite est tellement excentrique, & le point de son aphélie si éloigné de nous, que lorsqu'elle y est parvenue, avant même d'y arriver, son diametre n'est plus vû que sous un angle infiniment petit, & parconséquent la Comete

(a) Page 147.

devient invisible. En second lieu, j'avoue que puisque les orbites des Cometes sont des ellipses semblables à celles des autres Planettes, seulement plus excentriques, les Cometes doivent avoir des retours réglés par des periodes ; mais comme les tems de leurs révolutions sont très longs, il n'est pas surprenant que nous ne voyions pas plusieurs fois la même Comete : nous serions cependant en lieu de prédire ses apparitions, si les Astronomes des siécles précédens nous avoient laissé des observations exactes des Cometes qui ont paru de leur tems. Mais en voila assez pour assurer à l'Astronomie moderne la gloire d'avoir decouvert la vraie théorie des Cometes, & par là d'avoir dissipé toute la matiere tourbillonnante des Cartésiens.

De l'Attraction.

Qu'on conçoive que Dieu imprime aux corps célestes un mouvement de projection qui soit le produit d'une force impulsive, constante, uniforme, dont la direction soit toujours en ligne droite ; mais qui peut être dans tous les sens, & d'une force centrale dirigée vers un même point, qui agisse toujours réciproquement comme les quarrés des distances à ce point: dès-lors toutes les parties de cet univers

feront rangées dans l'ordre où nous les voyons. Les Planettes, les Cometes circuleront autour du Soleil, & les Satellites autour de leurs Planettes, & cela selon des regles invariables que nous connoissons. Voila toute la théorie de Newton, fameuse théorie confirmée par toutes les observations & qui a porté l'Astronomie moderne au point de perfection où elle est aujourd'hui : mon dessein n'est pas de le développer ici ; c'est ce qu'ont exécuté plusieurs sçavans Géometres, Astronomes ; je pretends seulement repousser les traits que porte contre elle l'Auteur de la theorie des Tourbillons : d'autant mieux que c'est ici la partie de son Ouvrage qui a été la plus applaudie, peut-être parce que c'est la moins sérieuse. Ce n'est point par des argumens Physiques, Géometriques ou Astronomiques que l'Auteur attaque l'attraction, c'est par des idées purement Métaphysiques (*a*).

Qu'est-ce donc que cette gravitation universelle, cette pesanteur, cette force centrale qui donne à tous les corps une tendance pour s'approcher, d'où on l'a appellée attraction ? Je réponds, ce n'est point une proprieté essentielle aux corps, parce que d'eux-mêmes ils sont essentiellement

(*a*) Page 186. 187, &c.

indifférens au mouvement & au repos, à telle direction de mouvement ou à telle autre : ce n'est point une disposition, une qualité inhérente à ces corps par laquelle ils s'atirent mutuellement, parce que dans ces corps il n'y a précisément que mouvement & matiere. Qu'est-ce donc ? C'est l'action de Dieu sur ces mêmes corps. Mais qu'est-ce que cette action de Dieu ? J'avoue que je ne le sçais pas, & qui a jamais compris l'action de Dieu sur les créatures ?

Je demande à l'Auteur de la Théorie. La matiere céleste qui forme le tourbillon Solaire & qui se meut circulairement autour du Soleil n'a pas sans doute ce mouvement d'elle-même, elle le tient du premier moteur, & tout mouvement est une action de Dieu sur la matiere. Quelle est donc cette action de Dieu qui fait circuler cette matiere ? qu'on me le dise, & je dirai ce que c'est que l'action de Dieu qui fait tendre un corps vers un autre. Ce ne sont pas les effets de cette action qui nous embarassent. Il nous est aussi facile de concevoir un corps poussé vers un autre, qu'un corps circulant autour d'un autre : mais c'est l'action de Dieu prise en elle-même qui échape à notre connoissance, & si l'attraction de Newton est un principe obs-

cur, inintelligible, chimerique, parce qu'on ne sçauroit expliquer cette action de Dieu ; la circulation par la même raison sera également un principe obscur, inintelligible & chimerique. Voila la solution à toutes les difficultés de l'Auteur de la Théorie. Suivons-les.

» 1°. De ce que les corps A & B (a) sont » tous deux en repos à quelque distance que » ce soit l'un de l'autre, il ne s'ensuit nul» lement qu'ils doivent aller l'un vers l'au» tre ou s'attirer ». Non, sans doute, si l'on fait abstraction de la loi & de l'action du souverain moteur. De ce que la matiere des Tourbillons est rangée en cercle autour d'un centre, s'ensuit-il qu'elle doive circuler autour de ce centre ? Il faut de part & d'autre que la volonté de Dieu mette en œuvre une propriété essentielle à la matiere, sa mobilité, & qu'elle détermine au mouvement l'indifférence actuelle qu'elle a au repos ou au mouvement, à telle direction de mouvement ou à telle autre.

» 2°. Mais replique l'Auteur, les corps » n'ont pas eux-mêmes aucune disposition » à s'attirer : la volonté de Dieu n'auroit au» cun rapport à leur nature ; cet arbitraire » admis ruineroit toute la preuve philoso-

(a) Page 186.

» phique de la spiritualité de l'ame. Dieu
» auroit aussi-bien pû donner la pensée à
» la matiere que l'attraction ». Je reponds
que le corps par sa mobilité, & son indifférence à toute sorte de mouvement, a autant de disposition pour être porté ou poussé vers un corps, que pour circuler autour de ce corps. Cette tendance vers un point, ou cette circulation autour d'un point, ne sont point essentielles aux corps; mais elles sont conformes à leur nature. J'ajoute que c'est bien vouloir insulter à l'attraction, & donner sans fondement des armes à l'impiété, que de dire que Dieu pourroit aussi-bien donner la pensée à la matiere que l'attraction. La faculté de penser ne convient qu'à l'esprit; comme la divisibilité & la mobilité en tout sens ne sont propres qu'à la matiere. Donner à cette matiere une tendance vers un point, ou une circulation autour de ce point, c'est lui attribuer une proprieté qui suit de sa nature : mais la pensée ne suit point de sa nature, elle n'est point conforme à sa nature, elle est au-delà de sa nature, & il n'est pas moins répugnant de dire que la matiere puisse penser, que de dire que l'esprit peut être divisé en parties : c'est d'un corps en faire un esprit, & d'un esprit en faire un corps, ce qui

est également chimerique.

3°. Si l'attraction se fait en raison inverse des quarrés des distances (*a*), cette force sera infinie, quand la distance sera nulle & que les deux corps se toucheront. Je réponds que quand la distance sera nulle, l'attraction sera aussi conséquemment nulle. Quand un corps est arrivé où la force d'impulsion le poussoit, il y reste en repos (*b*). Mais pourquoi cette attraction suit-elle les quarrés des distances plutôt que toute autre puissance ? parce-que telle est la Loi du Créateur : il a choisi celle-là préférablement à toute autre, selon les fins qu'il s'est proposé. L'Auteur de la Théorie suppose que toutes les couches concentriques du Tourbillon ont une égale force centrifuge, & de cette supposition il en conclut les regles de Képler. Mais sur quel principe est fondée cette supposition ? il faut bien que là le Cartésien, comme le Newtonien, recoure à la Loi du premier moteur.

4°. L'attraction se fait en raison directe des masses (*c*). Mais, demande l'Auteur de la Théorie, si les corps A, B & C égaux en masses sont rangés sur la même ligne & avec des distances égales, l'action mutuel-

(*a*) Page 193.
(*b*) Page 196. (*c*) Page 198.

le des deux extrêmes A & C, passe-t'elle au travers de B, ou y est-elle arrêtée? Je réponds que c'est là une interrogation très-mal placée, puisque l'Auteur n'ignore pas qu'on n'a jamais prétendu que l'attraction se fait par une émission de copurscules d'un corps à un autre.

5°. Le système de l'attraction est incompatible avec la force centrifuge (a), qui est cependant une force bien réelle & bien démontrée. Je réponds que le système de l'attraction, bien loin d'être incompatible avec la force centrifuge, c'est le seul qui nous donne une idée claire & nette de la combinaison de ces deux forces. La force centrifuge ne se rencontre que dans les mouvemens centrifuges, comme dans les mouvemens des Corps célestes. Or c'est la réunion de cette force avec celle de l'attraction qui fait décrire aux Planettes des ellipses autour du Soleil, & il n'est pas possible d'imaginer dans la nature un mouvement en ligne courbe, qui ne soit l'effet conjoint d'une impulsion constante, uniforme, suivant une direction quelconque & d'une force variable, suivant une certaine loi qui attire, ou si l'on veut, qui pousse en même tems vers un point déterminé. Voila toute la theorie de la force centra-

(a) Page 200.

le qui résulte tout à la fois de la force centripéte ou de l'attraction & de la force centrifuge : force centripete qui sollicite sans cesse la Planette à s'approcher du Soleil, & cela réciproquement comme les quarrés des distances : force centrifuge qui est l'effet que l'impulsion constante oppose continuellement à l'attraction pour l'empêcher de porter la Planette vers le Soleil : cet effet est égal & dans la direction opposée à la force centripéte ; car il n'est autre chose qu'une réaction. Sans l'attraction la Planette s'échapperoit par la tangente; sans la force d'impulsion d'où nait la force centrifuge, la Planette seroit précipitée dans la masse énorme du Soleil : ainsi l'une contrebalance l'autre, & c'est ce tempérament continuel qui retient les Planettes dans leurs orbites ellipsiques. Je dis plus, c'est qu'il n'est pas possible de concevoir un corps circulant autour d'un autre, sans le concevoir animé de ces deux forces ; & quand l'Auteur de la Théorie nous représente avec les Cartésiens les Planettes circulans autour du Soleil par la seule force centrifuge & sans aucune tendance vers cet Astre, il nous représente un mouvement réellement composé comme un mouvement simple.

6°. Le vuide de Newton, conclut l'Au-

teur de la Théorie, eſt inſoutenable. Je réponds premierement que ce vuide choque bien moins la raiſon, que le plein de Deſcartes, qui renferme l'infinité de la matiere dont l'idée répugne. Je dis enſuite que le vuide de Newton n'eſt pas tel qu'on ſe l'imagine, ni tel que nous le preſente le ſyſtême des Tourbillons. Newton a-t-il donc prétendu que les eſpaces immenſes où ſe meuvent les Planetes fuſſent entierement deſtituées de matiere? Non ſans doute, puiſqu'il y admet au moins les rayons du Soleil, & que dans pluſieurs endroits de ſes Queſtions d'Optique, il reconnoît un fluide actif, infiniment ſubtil : l'Ether qui ſelon lui eſt répandu dans les Cieux & ſur la terre par ſon élaſticité, & qui traverſe librement les pores de tous les corps. Il appelle cependant les eſpaces céleſtes, des vuides, non pas qu'il prétende que ce ſoit abſolument des vuides de matiere, quelconque, mais ſeulement des vuides de corps ou de matiere peſante : car il ſemble n'appeller corps que ce qui réſiſte. C'eſt pour cela qu'il n'oſe déterminer dans ſon Scholie de la propoſition 96^{e}. L. 1. ſi les rayons du Soleil ſont véritablement des corps ; & en concluant la Propoſition 40^{e}. du L. 2. ſur la réſiſtance que les globes éprouvent,

lorsqu'ils se meuvent dans un fluide. » Les
» espaces célestes, dit-il, où les globes des
» Planetes & des cometes se meuvent en
» tous sens, très-librement & sans aucune
» diminution sensible de leur mouvement,
» sont donc destitués de tout fluide cor-
» porel, si on en excepte les vapeurs très-
» subtiles & les rayons de lumiere ». Ces
vapeurs & ces rayons, selon M. Newton,
sont donc des fluides de matiere, mais
qui doivent être distingués des fluides
corporels, parce que ceux-ci sont résistans
& que ceux-là ne le sont pas ; & pourquoi
ne le sont-ils pas ? parce qu'ils n'ont point
de vitesse & que leur force d'inertie ré-
pondant à leur masse, est comme infini-
ment petite, & par conséquent insensi-
ble. Il n'en est pas de même de l'Ether
Carthésien, il doit avoir une résistance
très-grande, parce que, quoique sa mas-
se soit très-petite, sa vitesse cependant
étant comme prodigieuse, le produit de
l'un par l'autre doit faire une force consi-
dérable.

ADIEUX

LA CAMPAGNE.

JArdins délicieux où regnent les zéphirs,
Et vous enfans de la simple nature;
Paisibles bois, agréable verdure,
Heureux témoins de mes loisirs,
Vous ne me verrez plus dans vos secrets azyles,
Parmi les douceurs du repos,
Et loin du tumulte des Villes,
Savourer l'air serein de vos rians côteaux.
Jadis dans ces sombres retraites,
Apollon daignoit m'inspirer;
Helas! il faut m'en séparer;
Ce Dieu ne se plaît qu'où vous êtes.
Plus de ces doux momens où ma Muse ravie,
S'abandonnant à ses transports,
Pour célébrer les attraits de Sylvie,
Rendoit les plus touchans accords.
Vous ne m'entendrez plus à l'ombre des bocca-
ges
Chanter l'ardeur que j'ai pris dans ses yeux:
C'est ici qu'au son des ramages
Que formoient à l'envi les oiseaux de ces lieux,
Solitaires témoins du lever de l'Aurore,

J'osai lui consacrer & lui consacre encore
  Les premiers sons que me dicta l'Amour.
Invisible habitant d'un si charmant séjour.
    Toi, dont la voix toujours fidele,
Répetoit les accens dont ma Muse autrefois
    Dans les transports d'une flâme si belle,
    Fit retentir les valons & les bois:
Toi, qui connus l'ardeur du penchant qui m'en-
        traîne;
    Cher confident de mes premiers désirs,
    Echo pour soulager ma peine,
    Sois le de mes derniers soupirs.

Ces Eclogues que M. Pope fit à l'âge de 16 ans, n'ont point encore paru en François. Elles sont, les deux premieres surtout, fort imitées de Virgile. On y retrouve des idées, des tours & des expressions même du Poëte latin; aussi est-ce moins pour faire connoître le génie national, que pour montrer la fécondité rare & naissante d'un Auteur qui a tenté avec succès presque tous les genres de poësie, que l'on donne au Public cette traduction. Elle est de la même main que celle de l'Œconomie de la vie humaine, à Edimbourg, 1752.

ECLOGUES DE M. POPE.

PREMIERE ECLOGUE.

LE PRINTEMS.

A M. le Chevalier Trumbal. *

J'OSE le premier dans ces champs, tenter des accords rustiques; j'ose folâtrer dans ces heureuses plaines de *Windsor*:

* Il fut Secrétaire d'Etat sous Guillaume III., après s'être démis de ce poste, il se retira à Windsor où il étoit né.

belle *Thamise* coule lentement de ta ſource ſacrée, tandis que les Muſes qui ont inſpiré *Théocrite*, chanteront ſur tes bords. Que les tendres roſeaux ſoient agités par les Zéphirs, & que les côteaux d'*Albion* retentiſſent de ſons champêtres.

O vous qui êtes trop ſage pour avoir de l'orgueil, trop bon pour aimer le pouvoir, qui placez votre gloire à être délivré de la grandeur; vous qui emportant dans la retraite tout ce que le monde peut vanter, toujours illuſtre avez ſçu le quitter! Permettez que ma Muſe enfle ſes frêles chalumeaux, juſqu'à ce que vous accordiez votre lyre, dans ces ombrages qui vous ont donné le jour. Auſſi lorſque le Roſſignol va chercher le repos, le Pinſon vient ſe faire entendre dans les lieux qu'il a abandonné; mais à ſon retour, il l'écoute en ſilence, & bat des aîles de concert avec tous les Oiſeaux.

La roſée commençoit à tomber, l'aurore rougiſſoit déja la cime des montagnes: deux Bergers que l'amour & la muſe tenoient éveillés, couvroient les vallons argentés, des troupeaux objets de leurs ſoins; c'étoit *Daphnis* & *Strephon*, frais comme le matin, beaux comme la ſaiſon. Ils s'entretenoient enſemble, & voici leurs diſcours.

Daphnis.

Entends-tu ces Oiseaux qui voltigent sur ces branches fleuries, ils semblent par leur agréable musique hâter le retour de la lumiere ? Comment sommes-nous muets tandis que la vigilante linotte chante, & que le rossignol dans son ramage salue le Printems ! Comment sommes-nous sombres au moment que *Phosphore* est si brillant, & que la nature répand sa pourpre avec profusion ?

Strephon.

Chantons donc, & que Damon nous écoute, tandis que ces bœufs que nous voyons au loin tracent lentement leur sillon, la violette fleurit sur ces bancs verds & la douce haleine du vent d'Occident se fait sentir à la rose prête d'éclore. Je gage cet agneau bondissant sur les bords de cette fontaine qui lui réfléchit son image.

Daphnis.

Et moi cette coupe, dont le dehors artistement travaillé, represente une vigne qui serpente à l'entour, les grappes enflées courbent ses rameaux, & le lierre les embrasse mollement. Vois-tu ces quatre figures relevées en bosse ? Les saisons que ramene chaque année, & ce cercle qui environne la voûte azurée des Cieux, où douze signes brillans sont rangés dans le plus bel ordre.

Damon.

Chantez tour à tour, cette sorte de chant plaît aux Muses. Déja l'épine blanche fleurit, le gazon s'émaille, tous les arbres se renouvellent, les bois se couvrent de feuillages. Commencez, les échos vont vous répondre.

Stréphon.

Apollon, inspire-moi, comme tu inspiras *Waller*, ou donne-moi les accens touchans de *Granville*, pour chanter ma *Délie*. Je t'immolerai un taureau blanc comme du lait, qui déja menace de la corne, & fait voler la poussiere sous ses pieds.

Daphnis.

Amour, c'est toi que j'invoque, fais-moi gagner le prix pour Sylvie ; donne à ma voix ces attraits vainqueurs qu'ont ses yeux ; je ne t'offre point pour victime, des agneaux ou des brebis ; amour, c'est le cœur du Berger qui sera ta victime.

Stréphon.

La charmante Délie m'appelle de la plaine ; cachée dans les bois, elle évite son Berger inquiet, elle rit, me voyant la chercher à l'entour, ce ris affecté découvre la belle qui est charmée d'être trouvée.

Daphnis.

La folâtre Sylvie se promene sur la verdure & court soudain, elle sçait bien que sa fuite est apperçue; elle lance un coup d'œil au Berger qui la poursuit, ah que ses yeux alors démentent la vitesse de ses pieds.

Strephon.

Que le riche *Pactole* roule ses ondes sur des sables dorés, que les arbres distillent l'ambre sur les rives du *Pô*. Les bords plus heureux de la *Tamise* possédent des beautés plus éclatantes. Paissez là, mes moutons, je ne chercherai pas des campagnes plus éloignées.

Daphnis.

Venus quitte le Ciel pour les bocages d'*Idalie*, *Diane* aime *Cynthus*, & *Ceres*, *Hybla*. Si les ombrages de *Windsor* plaisent à ma Bergere, *Cynthus* & *Hybla* n'ont rien de comparable aux ombrages de *Windsor*.

Strephon.

La nature entiere est en pleurs & le Ciel se fond en eaux, les oiseaux se taisent, les fleurs languissantes se resserrent; *Délie* sourit, les fleurs renaissent, le Ciel reprend son éclat, & les oiseaux recommencent leurs chants.

Daphnis.

Toute la nature est riante, les grottes sont belles & fraiches, le soleil répand dans les airs une chaleur douce & féconde. *Sylvie* sourit, les campagnes brillent d'une splendeur nouvelle, la nature vaincue semble n'avoir plus de charmes.

Stréphon.

Les champs me plaisent au Printems, les montagnes en Automne, le matin les plaines, à midi les bois; mais *Délie* me plaît toujours; absent de sa vue, je ne trouve plus de plaisir le matin dans les plaines, ni à midi dans les bois.

Daphnis.

Sylvie a la maturité de l'Automne, & la douceur du mois de Mai; plus brillante que le midi, elle a la fraicheur du matin. Le Printems même déplait quand elle n'embellit point ces lieux; mais lorsqu'ils sont favorisés de sa presence, toute l'année, c'est le printems.

Stréphon.

Dis-moi, Berger, dis-moi, sous quel heureux climat se trouve un arbre merveilleux qui porte dans son sein d'Augustes Monarques *, je ne te demande que cela,

* Allusion au chêne dans lequel se cacha Charles II. après la bataille de *Worcester.*

& je renonce au prix, j'accorde la victoire aux yeux de ta Sylvie.

Daphnis.

Non, dis-moi d'abord, dans quels champs plus fortunés croissent des *Chardons* qui le disputent aux lys, & je donnerai un plus noble prix ; Sylvie, la charmante Sylvie sera à toi.

Damon,

Cessez votre dispute, Daphnis, je donne la coupe à Stréphon, je te donne l'agneau ; heureux amants, dont les Bergeres ont tant de graces ! heureuses Bergeres dont les amans chantent si bien les graces ! levons-nous maintenant & courrons à ces berceaux de chevrefeuille, agréable retraite pour se mettre à couvert des pluyes que le Sud amene au Printems, le gazon sera garni de mets champêtres, & la douce odeur des fleurs écloses, se fera sentir à l'entour. Allons ; voyez les troupeaux rassemblés, qui cherchent l'abri, les *Pleyades* vont faire tomber une pluye qui fertilisera nos terres.

ECLOGUE SECONDE.

L'E'T E'.

Au Docteur Garth. *

UN jeune Berger (c'eſt la qualité qu'il préfére) conduiſoit ſes troupeaux ſur les bords de la *Thamiſe*, les ondes argentées réfléchiſſoient les mobiles rayons du ſoleil, & des aunes dans toute leur verdure y formoient un ombrage tremblant : là, tandis qu'il pleuroit, les ondes ceſſérent de couler, les troupeaux compâtirent à ſes ennuis par une morne triſteſſe, les Nayades gémirent dans leurs humides retraites, & *Jupiter* envoyant une pluye ſoudaine, sembla y prendre part.

Accepte, ô Garth, ces chants d'une jeune Muſe qui oſe ajoûter cette guirlande de lierre à tes lauriers ; apprens quels maux l'amour fait ſouffrir à des cœurs ſans expérience : l'amour ! ce ſeul mal que tu ne peux guérir.

Hêtres touffus, & vous ſources rafraîchiſſantes, qui ſçavez bien amortir les

* Samuël Garth, mort en 1718, fameux Médecin, ami de l'Auteur.

traits de *Phœbus*, mais non ceux de l'amour, ſoyez témoins de mes pleurs; mes chants ne vous trouveront point ſourds; non, les bois y répondront, leur écho les répétera. Les côteaux & les rochers ſecondent mes accords plaintifs, es-tu donc plus fiere & plus dure qu'eux? Les moutons ont uni leurs bêlemens à mes plaintes, la chaleur les a deſſéchés, & tu m'enflammes. L'ardent *Syrius* brûle les plaines altérées, tandis qu'un hyver éternel regne dans ton cœur.

Muſes, dans quels buiſſons, dans quels boccages êtes-vous cachées, tandis que votre *Alexis* languit ſans eſpoir dans les chaînes de l'amour? Eſt-ce dans ces vallons charmans qu'arroſent les ondes ſacrées d'*Iſis*, ou plutôt ceux où Cam coule en ſerpentant? Quand je me vois dans une ſource limpide comme le criſtal, ce miroir fidéle me montre encore ſur mon viſage de vives couleurs; depuis qu'elles ne plaiſent plus à tes yeux, j'évite ces fontaines que je cherchois autrefois. Jadis je connoiſſois toutes les herbes qui croiſſent ici, toutes ces plantes qui reçoivent la roſée du matin. Ah! malheureux berger, que te ſert ton art? à ſoigner tes troupeaux, mais non à guérir ton cœur.

Que d'autres entendent les ſoins cham-

pâtres, qu'ils paissent des troupeaux plus beaux que les miens, qu'ils ayent en partage de plus riches toisons, pourvû que, près de ces montagnes, je puisse faire entendre mes chants, embrasser ma Bergere & ceindre mon front de lauriers. Je posséde ce chalumeau qu'enfloit *Colin* * de son harmonieuse haleine; il me le laissa en mourant, & me dit, » prends cet instrument, c'est le même qui enseigna à ces » échos le nom de ma *Rosalinde* ». Il restera maintenant pendu à cet arbre & se taira pour jamais, puisque tu méprises ses sons. Hélas! que ne puis-je devenir par un pouvoir magique, cet oiseau captif qui chante sous ton berceau? Alors ma voix trouveroit ton oreille attentive, je jouirois des baisers qu'il reçoit.

Mes accords cependant plaisent aux habitans de la campagne, ils font danser les féroces *Satyres*, *Pan* les applaudit, les Nymphes abandonnant leurs cavernes & & leurs sources favorites, m'apportent leurs fruits précoces & leurs tourterelles blanches; envain chaque Nymphe amoureuse s'empresse-t-elle d'apporter ses presens, ils sont pour vous, c'est à vous qu'ils reviennent. C'est pour vous que les Ber-

* Nom que le fameux Spenser a pris dans ses Eclogues.

gers

gers rassemblent les plus belles fleurs, & les assortissent en guirlande, acceptez-la, elle ne convient qu'à vous qui seule réunissez toutes les beautés.

Voyez que de plaisirs offrent les champs. Les Dieux qui y sont descendus, y ont établi l'*Elysée*. *Venus* erra dans les bois avec *Adonis*, la chaste *Diane* fait son séjour à l'ombre des forêts. Venez, Nymphe aimable, à cette heure tranquille où les bergers cessent de tondre leurs brebis & regagnent leurs demeures, où les moissonneurs lassés quittent les campagnes brûlantes, & couronnés de bleds vont rendre graces à *Cérès*. Ce bosquet ne cache point de vipere; mais l'amour, serpent plus dangereux, habite dans mon sein. Ici les abeilles sucent la douce rosée des fleurs; mais votre *Alexis* ne connoît rien de doux que vous. Ah! daignez voir nos demeures délaissées, ces fontaines couvertes de mousse, ces retraites tapissées de verdure, les zéphirs rafraîchiront les sentiers par où vous passerez, les arbres croissant subitement où vous serez assise, vous prêteront leur ombrage, les fleurs naîtront sous vos pas, tout ce que vous regarderez, fleurira. Que je desire de passer mes jours avec vous, d'invoquer les Muses, & de faire tout retentir de vos louanges!

Les oiseaux les chanteront dans chaque bocage, & les vents les porteront aux intelligences célestes. Mais si vous voulez, émule d'Orphée, faire entendre vos accens, les forêts étonnées danseront encore une fois, les montagnes dociles à votre voix se mettront en mouvement, & les ruisseaux attentifs suspendront leur cours.

Cependant voici que les Bergers évitent la chaleur du midi. Les taureaux mugissans s'approchent de ces eaux qui murmurent, les moutons accablés cherchent l'ombre. Dieux! l'amour seul n'a-t-il point de relâche? Le soleil est moins ardent, lorsque prêt à se plonger dans l'Océan, il termine sa carriere; & moi je suis éternellement en proye aux flammes de l'amour, il me brule la nuit comme le jour.

ECLOGUE TROISIE'ME.

L'AUTOMNE.

A M. Wicherley. *

ASSIS à l'ombre d'un hêtre, *Hylas* & *Agon* chantoient des airs rustiques; l'un se plaignoit de l'infidélité, l'autre de l'absence d'une amante, & les échos répétoient le nom de *Delie* & celui de *Doris*. Nymphes sacrées de Mantoue, j'implore votre secours; les chants d'*Hylas* & d'*Agon* sont le sujet de mes vers.

Toi, qui reçus des neuf Sœurs, l'esprit de *Plaute*, l'art de *Térence* & le feu de *Ménandre*; toi, dont la raison nous éclaire, dont l'humeur nous charme, dont le jugement nous instruit & l'imagination nous échauffe; toi, qui connois si bien la nature, daigne jetter les yeux sur des cœurs de Bergers; voi leurs passions naïves & leurs tendres langueurs.

Phœbus prêt à se coucher, répandoit une lumiere éclatante, mais douce & tempérée; les nuages étoient enluminés de sa pour-

* Fameux Poëte dramatique.

pre. *Hylas* poussant des gémissemens mélodieux, enseignoit ainsi aux rochers & aux montagnes à pleurer.

Allez, doux zéphirs, & emportez mes soupirs avec vous, portez mes tendres accens aux oreilles de Délie. Comme la tourterelle affligée déplore son amant perdu, & remplit tous les environs de ses gémissemens; ainsi éloigné de Délie, je me plains aux vents, mais je ne suis point entendu, je n'excite point la pitié, je suis oublié.

Allez, doux zéphirs, &c. Depuis son départ les concerts des oiseaux cessent, les tilleuls refusent leur ombrage, les lys baissent la tête & meurent. Fleurs fanées que le Printems a abandonnées, oiseaux que l'on n'entend plus depuis que l'été vous a quitté, arbres dont les feuilles se dessèchent quand l'automne bannit la chaleur, parlez, l'absence n'est-elle pas la mort pour ceux qui aiment?

Allez, doux zéphirs, &c. Maudits soient les champs qui retardent le retour de Délie. Que toutes les fleurs s'y flétrissent, que les arbres y meurent, que tout y périsse, excepté elle: qu'ai-je dit? dans quelques lieux que ma Délie porte ses pas, que le Printems la suive, que les fleurs croissent subitement, que les chênes noüeux se couvrent de roses, & que tous

les buissons distillent l'ambre.

Allez, doux zéphirs, &c. Les oiseaux cesseront leurs chants du soir, les vents de souffler, les branches de se mouvoir à leur gré, les ruisseaux de murmurer, avant que je cesse d'aimer. Les sources jaillissantes ne font point tant de plaisir au berger altéré, ni le doux sommeil au laboureur accablé, ni la pluye aux alouettes, ni l'éclat du soleil aux abeilles, que ta vue m'en inspire.

Allez, doux zéphirs, &c. Viens, Délie, viens; ah! pourquoi ce long délai? tous les échos d'alentour retentissent de ton nom, les rochers, les cavernes répétent sans cesse le nom de Délie. Ciel! est-ce une illusion qui flate envain ma pensée? Est-ce un songe d'amant? ou est-ce en effet ma charmante Délie? Elle vient, ma Délie vient; cessez mes chants, zéphirs cessez d'emporter mes soupirs. (Agon chanta ensuite.) Les bois de *Windsor* l'admirérent; répétez Muses ce que vous-mêmes inspirâtes.

Retentissez, collines, retentissez de mes lugubres accens, je me plains en mourant de la parjure Doris, vers ces montagnes dont le sommet diminue à mesure qu'il quitte la vallée pour se perdre dans les Cieux, tandis que les bœufs épuisés de

fatigue & de chaleur, quittent les champs d'un pas tardif, maintenant que l'on voit la fumée s'élever du toit de ces hameaux, & que les ombres se répandent sur la verdure.

Retentissez, &c. Voici ce peuplier sous lequel nous avons souvent passé le jour; j'ai souvent gravé sur son écorce ses amoureuses promesses, tandis qu'elle attachoit des guirlandes à ses branches; les guirlandes sont fanées, les promesses sont effacées; ainsi son amour a passé, ainsi mon espoir est évanoüi.

Retentissez, &c. Le brillant *Arcturus* embellit à present nos campagnes fertiles, les arbres suportent à peine les fruits dorés qu'ils ont produits, & les grappes enflées vont faire couler des flots de vin; les mûres sauvages rougissent les buissons jaunâtres. Justes Dieux! l'amour seul n'aura donc point de retour?

Retentissez, &c. Les Bergers crient: tes moutons sont en proye.... ah! que me sert il de garder les troupeaux? j'ai perdu mon cœur tandis que j'ai conservé mes brebis. *Pan* est venu, & m'a demandé quelle magie a causé mon tourment, ou quels yeux malfaisans m'ont lancé des regards funestes? Quels autres yeux, hélas! que ceux de la cruelle ont tant de pouvoir?

& y a-t-il une autre magie que l'amour ?

Retentissez, &c. Je vais fuir les Bergers, les troupeaux & les plaines fleuriès. . . . Je puis fuir bergers, troupeaux & plaines, je puis abandonner, oublier le genre humain, le monde entier, tout, excepté l'amour. Je te connois, amour ! tu es aussi terrible que la mer en fureur, plus cruel que les tygres de la Lybie; tu fus arraché des entrailles brûlantes de l'Ætna, conçu dans les orages, & tu naquis dans le tonnerre.

Retentissez, &c. Adieu, bois, adieu, lumiere du jour, je terminerai mes peines en me précipitant du haut de ce rocher. Ne retentissez plus Collines, ne retentissez plus de mes accens.

Ainsi chanterent ces bergers jusqu'à l'approche de la nuit : les Cieux étoient encore teints d'un rouge éclatant, la rosée tombant en flocons couvroit la terre, & le soleil se baissant, faisoit croître les ombres.

ECLOGUE QUATRIEME.

L'HYVER.

A la mémoire de Mlle Tempest. *

LYCIDAS.

TIRCIS, le murmure de ce ruisseau ne peint pas ta douleur d'un façon aussi touchante que tes chants. Le gazouillement des rivieres qui coupent en serpentant les vallées, n'a rien d'aussi doux, ni leur cours d'aussi agréable. Maintenant les brebis dorment couchées sur leur molle toison, l'astre brillant de la nuit est au haut du firmament; tandis que les oiseaux en silence oublient leurs accens mélodieux, chante le destin de Daphné, chante sa gloire.

TIRCIS.

Vois-tu ces bocages argentés par la gelée; leur beauté est flétrie, leur verdure est perdue, & c'est par-là que j'essayerai de faire entendre les airs d'*Alexis*, qui emme-

* Cette Demoiselle mourut en 1702. la nuit d'un grand orage. M. Walsh ami de l'Auteur, fit une Elegie sur sa mort, & engagea M. Pope à chanter le même sujet.

noient les Nayades attentives dans ces plaines. La *Thamise* en les arrosant, écoutoit ses accords & ordonnoit à ses saules de les retenir.

LYCIDAS.

Puissent aussi bien les douces pluyes fertiliser nos champs, & augmenter nos futures moissons. Commence; Daphné en mourant nous en chargea, & nous dit : bergers, chantez autour de mon tombeau. Chante donc, tandis que je vais pleurer sous l'ombrage qui couvre ce monument champêtre, & l'orner de nouvelles branches de lauriers.

TIRCIS.

Quittez, Muses, ces sources de crystal; Nymphes & Sylvains, apportez des guirlandes de Cyprès; amours qui gémissez, formez des berceaux de myrte au-dessus des fontaines, & rompez vos flèches comme vous fîtes à la mort d'*Adonis*; gravez sur cette pierre avec vos traits d'or maintenant inutiles; » que la nature change » de face, que le Ciel & la Terre pleu» rent, la belle *Daphné* n'est plus, il n'est » plus d'amour.

C'en est fait, & la Nature n'a plus de charmes. Voyez ces nuages épais qui obs-

D v

curcissent le jour ! les arbres répandent des larmes & déplorent leurs feuillages épars sur son tombeau ; quelque part sur cette terre où vous trouviez des fleurs, elles ont fleuri avec *Daphné* & ont peri avec elles. Ah, que nous importent les beautés de la nature ! *Daphné* n'est plus, il n'est plus de beauté.

Les troupeaux refusent leurs verds pâturages, les genisses altérées ne cherchent plus les eaux courantes, les cygnes argentés lamentent son malheureux destin avec des accens plus tristes que ceux dont ils annoncent le leur, l'écho se retire en silence au fond de ses cavernes, ou du moins ne répond qu'au seul nom de *Daphné*, elle l'enseignoit avec plaisir à ces rivages. *Daphné* n'est plus, il n'est plus de plaisir.

On ne voit plus tomber la rosée, on ne sent plus le matin l'odeur des fleurs, les parfums ne rafraîchissent plus nos champs, les zéphirs qui se taisent depuis sa mort, regrettent des soupirs plus doux que les leurs, l'industrieuse abeille néglige ses magasins dorés. *Daphné* est morte, il n'est plus de douceur.

Les alouettes ne suspendront plus leur vol au milieu des airs pour entendre chanter *Daphné*, les rossignols ne répéteront plus

ses chansons, ou frappés d'étonnement, ne les écouteront plus du fond de leurs bocages, les ruisseaux n'oublieront plus leur murmure, pour se rendre attentifs à une musique plus douce ; ils diront plutôt aux roseaux & aux échos : *Daphné* est morte, il n'est plus de musique.

Les vents legers portent de tous côtés la nouvelle de sa triste destinée, leurs soupirs le disent aux arbres tremblans, les arbres dans toutes les plaines, dans tous les bois, le répétent aux fleuves argentés, qui calmés auparavant, se troublent aujourd'hui & sont grossis de larmes ; les vents, les arbres, les fleurs déplorent sa mort. *Daphné*, quelle douleur pour nous ! *Daphné*, notre gloire n'est plus !

Mais quoi ! le séjour où *Daphné* étonnée s'éleve au-dessus des nuages & du firmament, est le théâtre éclatant d'éternelles beautés, les champs y sont toujours frais, les bocages toujours verds : soit que vous soyez dans ces bosquets d'amarantes, soit qu'errante dans ces prairies, vous choisissiez des fleurs qui ne se fanent point, jettez un regard propice sur nous qui implorons votre nom, *Daphné*, notre Divinité, & qui n'êtes plus le sujet de notre douleur !

LYCIDAS.

Comme tout est attentif aux plaintes de

ta Muse, tel est le silence qui régne quelquefois le soir, lorsque Philoméle chante & que l'haleine du zéphir voltige sur les feuilles & expire sur les arbres. Pour toi, brillante Déesse, souvent un agneau rougira de son sang tes Autels ; si mes brebis fécondes augmentent mon troupeau, tant que les arbres fourniront de l'ombrage, & que les fleurs répandront de l'odeur, ton nom, tes honneurs & ta gloire vivront.

TIRCIS.

Levons-nous. Le pâle *Orion* envoye une humidité mal-saine, & les pins étalent un ombrage malfaisant, le violent *Borée* souffle, & la nature est en décadence; le tems conquiert tout, il faut obéir au tems. Adieu, vallées, montagnes, sources & bocages; adieu, chants & amours champêtres; adieu mes troupeaux, adieu Sylvains; adieu, Daphné, je dis adieu au monde entier.

A MONSEIGNEUR

MONSEIGNEUR

LE COMTE D'ARGENSON.

REMERCIEMENT DE LA CROIX DE S. LOUIS;

Par M. de Boussanelle, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Beauvilliers.

Du Pere des Bourbons je porterai l'image,
Mon sein sera marqué du sceau de la valeur :
Comme tant de Héros, un si précieux gage
M'unit presque à mon Roi ; quelle insigne faveur!
Leur prix m'est un bienfait, leur gloire est mon exemple ;
Que je vais être avide à l'aspect des lauriers!
Mars, arme ton couroux ; Janus ouvre ton Temple ;
Je brûle de vous suivre, invincibles Guerriers.
Mais où suis-je? Et quelle est mon ardeur insensée?
A qui dis-je mes vœux ? A vous, Dieu de la Paix,
Qui, la foudre à la main, de l'olive sacrée
Préparâtes toujours la gloire & les bienfaits.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LYON,

Du 2. Décembre, 1750.

MONSIEUR l'Abbé Cayer, Directeur, a fait l'ouverture de l'Assemblée par un discours sur la négligence, l'aveuglement, la prévention, ou d'autres motifs inconnus qui empêchent qu'on ne mette à profit plusieurs découvertes faites de nos jours dans les Sciences & les Arts. Il rapporte des exemples d'un grand nombre d'inventions très-utiles qu'on laisse dans l'oubli, peut-être encore par l'attachement servile qu'on a pour d'anciens usages. Ce discours qui tend tout à l'utilité publique, de même que les Ouvrages des Académiciens, a été suivi des extraits suivans des Mémoires qu'ils ont lus à la Société Royale depuis la derniere assemblée publique.

Sur la proportion qu'il doit y avoir entre les diamétres des tuyaux montans & ceux des corps de pompes.

On a toujours fait jusqu'ici le diamétre

des tuyaux montans, & surtout celui de leurs soupapes, beaucoup plus petit que le diamétre des corps de pompes; cependant un Auteur d'une grande réputation qui a écrit depuis peu sur l'hydraulique, & dont l'ouvrage est approuvé par l'Académie de l'Europe la plus compétente en cette matiere, prétend que cette pratique est sujette à de grands inconvénients. Il faut selon lui que les forces employées pour faire monter la même quantité d'eau pendant le même tems dans les deux cas, soient en raison réciproque des quarrés quarrés, ou des quatriémes puissances des diamétres des tuyaux montans; c'est-à dire que si le diamétre du tuyau est seulement la moitié de celui du corps de pompe, il faudra 16 fois plus de force que s'il lui étoit égal.

La différence seroit bien plus frappante, si l'on supposoit leur rapport comme 1 est à 3, ou à 4, &c. tel qu'il est effectivement dans la plûpart des pompes.

C'est ce qui a fait craindre à M. de Valernod qu'il ne se fût glissé quelqu'erreur dans la démonstration de cet Auteur, ou du moins dans l'application qu'il en fait. Pour éclaircir un point de pratique aussi intéressant, il a eu recours à l'expérience, & les pompes singulieres qui fournissent l'eau aux bassins de la Place Royale,

lui ont fourni les moyens de la faire.
Quand on auroit voulu faire une machine exprès, on n'auroit pu rien imaginer de plus favorable. 1°. L'expérience est en grand; ce qui dissipe ces craintes, souvent bien fondées, que ce qui réussit en petit, ne réussit pas toujours en grand. 2°. Comme le défaut dont il est question, y est plus grand que dans aucune pompe exécutée jusqu'ici, puisque le diamétre moyen des corps de pompes est de 22 p. 6. lig., tandis que celui du trou des soupapes des tuyaux montans est seulement de 2 pouces 10 lignes, ce qui fait un rapport de près de 1 à 8. Si l'inconvénient qui résulte de ce défaut de proportion est si grand, il doit se faire appercevoir dans le jeu de ces pompes, & pour ainsi dire sauter aux yeux, pour peu d'attention qu'on y fasse.

M. de Valernod a pris en conséquence avec M. Delorme, très exactement toutes les dimensions de cette machine publique; il en a constaté l'effet réel pendant un tems constant & déterminé. Ayant ensuite calculé quel devoit être son produit suivant le nouveau principe, il a trouvé que ces pompes n'auroient pas dû donner une seule goutte d'eau. Il faudroit une puissance 3218 fois plus grande pour en fournir

seulement la même quantité qu'elle donne. Enfin pour tirer de cette expérience toutes les lumieres possibles, il l'a considérée sous une nouvelle face. Il a supposé la même machine telle qu'elle est, à l'exception des tuyaux montans & du trou des soupapes qu'on auroit fait aussi gros que le corps de pompes ; il a calculé ensuite quel devoit être son effet, non plus relativement à son état de défectuosité comme auparavant, mais absolument suivant son état de perfection prétendue, ce qui est l'inverse de la premiere maniere dont il l'avoit d'abord considérée ; & il a trouvé que son produit ne seroit pas different de celui que l'expérience a donnée. D'où il seroit fondé de conclure qu'il ne compte pas même que ce soit un défaut de faire les tuyaux montans moins gros que les corps de pompes ; tant s'en faut que l'inconvénient qui peut en résulter, soit aussi grand que le prétend cet Auteur.

On ne peut pas cependant douter qu'il n'y ait une proportion qui doit être la plus parfaite de toutes, mais qui n'a pas été connue jusqu'ici ; & c'est ce qui doit exciter les recherches des Géométres & des Méchaniciens.

Sur quelques découvertes faites dans la Suisse & dans le Valais.

Un Voyageur guidé par le desir de s'instruire, pretere constamment les climats où la nature étale ses merveilles, quelque sauvages qu'ils lui paroissent, à ceux où elle prodigue ses délices ; & c'est là le motif qui a conduit M. le Marquis de Maugiron dans les montagnes escarpées du Valais. Il a parcouru les Alpes en Physicien & en homme de Lettres, & les découvertes qu'il a faites l'ont amplement dédommagé des fatigues qu'il a essuyées en traversant des pays d'un accès si pénible. Il y a fait avec succès des recherches d'une double espéce : les premieres ont eu pour objet les monumens précieux de l'antiquité ; les secondes, les curiosités naturelles dont ces montagnes sont remplies. Ceux qui joignent les talens littéraires aux connoissances physiques, peuvent examiner les premieres dans le Mémoire. Les loix de la Société Royale me restraignent à vous donner l'extrait des secondes.

L'Auteur commence par faire mention d'une plante appellée dans le pays, Genepit, qu'il n'a vû décrite nulle part, & qui est d'une substance si chaude que sa pointe perce à travers les glaces & les neiges :

c'est un spécifique assuré contre la pleurésie. Dans la pensée que cette plante qui est la pâture ordinaire des bouquetins, pouvoit donner à leur sang la qualité de dissoudre le sang coagulé, il voulut s'en assurer par l'expérience. Pour cet effet il fit nourrir pendant l'espace de trois semaines un de ces animaux avec du foin, & une chevre commune avec du genepit; égorgés tous deux au bout de ce tems, le sang du bouquetin avoit perdu sa qualité, & celui de la chévre l'avoit acquise.

Il naît dans le Valais, & surtout à Sion la Capitale, une espéce d'hommes assez singuliere; on les appelle Cretins: ils sont sourds, muets, imbécilles, presqu'insensibles aux coups; ils ont des goîtres qui leur pendent jusqu'à la ceinture; on n'apperçoit en eux aucune trace de raisonnement; mais en revanche, ils ont une activité merveilleuse pour tout ce qui a rapport aux besoins corporels. Ces bonnes gens les regardent comme les Anges tutelaires des familles, & celles qui n'ont pas des Cretins, se croient disgraciées du Ciel.

M. le Marquis de Maugiron fait ensuite de curieuses remarques sur les montagnes appellées les Glacieres, en particulier sur celles de Faucigni, dont le circuit est de plus de dix lieues; sur ces amas énormes

de glaces & de neiges qui depuis un tems immémorial résistent à l'action du soleil ; sur l'extrême différence qui se trouve entre les Habitans des Vallées séparées seulement par le sommet des Alpes ; ces peuples soumis aux mêmes loix, conduits par les mêmes principes de politique, élevés dans les mêmes sentimens de religion, quelques-uns même gouvernés par le même Prince, ne se ressemblent en rien. C'est surtout à l'égard de leur musique que cette différence se fait sentir ; on diroit même qu'elle s'étend jusques sur les corps inanimés. Le revers des Alpes qui regarde l'Italie, a des carrieres de marbre, & les parties opposées en sont privées entiérement. On en a découvert une près de Suze, qu'on prétend être de verd antique, & qui tout au moins lui ressemble beaucoup.

A l'occasion de quelques poissons pétrifiés, & semblables à ceux du lac de Genéve trouvés à Moudon, Capitale du pays de Vaud, située à plus de six lieues de ce lac, l'Auteur fait de sçavantes réflexions sur les changemens arrivés dans le lit des lacs ; sur la formation des vallées, des collines & des hautes montagnes ; sur l'origine des ruisseaux & des grandes rivieres de l'Europe, dont il pense que les principaux réservoirs sont situés sur le sommet des

Alpes & des Pirenées. Les bornes prescrites à un extrait m'obligent de renvoyer à la lecture du Mémoire ceux qui souhaiteront de tout ceci une plus ample explication.

Observations Astronomiques faites à l'Observatoire du Collége des Jésuites.

Observation du mouvement de Mars comparé avec une étoile du Sagittaire.

Cette Observation a été faite avec un réticule composé d'un chassis de cuivre placé au foyer d'une lunette de trois pieds, sur lequel sont appliqués quatre fils de soye tels qu'ils se tirent de la coque, & qui se croisent au centre du chassis à l'angle de 45^{d}. L'étoile de laquelle le R. P. Béraud a déduit le mouvement de Mars, est de la constellation du Sagittaire & de la 3^{e} grandeur; Bayer la désigne par la lettre B. On a conclu des Observations de M. Flamsteed & de M. l'Abbé de la Caille, que l'ascension droite de cette étoile étoit au mois de Septembre 1749. de 279^{d}. 56^{m}. 13^{f}. & sa déclinaison australe de 26^{d} 34^{m}. 4^{f}. En comparant Mars avec cette étoile, l'Auteur a trouvé que la Planette le

10e. Septembre 1749. à 8h. 7m. 36f. du soir, étoit au 8d. 56m. 49f. du Capricorne, avec une latitude australe de 3d. 52m. 53f. Que le 13e. du même mois à 8h. 54m. 6f. du soir, cette planette étoit à 10d. 21m. 14f. du même signe, avec une latitude australe de 3d. 45m. 23f. Que le 15e du même mois Mars étoit arrivé à 11d. 18m. 26f. du même signe, avec une latitude de 3d. 47m. 43f. Par ces observations on voit que le lieu de Mars, calculé sur les tables pour ces tems-là, est trop avancé de 2 minutes & quelques secondes.

Observation de la conjonction de Mars avec Jupiter.

Pour avoir le moment de la conjonction de Mars avec Jupiter en ascension droite, le R. P. Béraud a observé avec le réticule le mouvement de ces deux planettes le 30 Décembre 1749., le 31. du même mois, le 1er & 2. Janvier 1750. Il résulte de ces Observations, que cette conjonction en ascension droite est arrivée le 3. Janvier 1750. à 8h. 5m. 20f. du soir.

Observation de l'Eclipse de Lune, du 19 Juin 1750.

La lune se leva éclipsée comme on l'avoit prévu.

	Tems vrai.
L'ombre touchoit mare crisium à . .	8h. 20m. 34f. du f.
Immersion entiere de la lune dans l'ombre à	8h. 38m. 47f.
Commencement de l'émersion à . .	10h. 2m. 47f.
Emersion entiere de Kepler à . .	10h. 22m. 25f.
Emersion entiere de Copernic à . .	10h. 32m. 42f.
Emersion entiere de Platon à . .	10h. 40m. 9f.
Fin de l'éclipse, douteuse, à . . .	11h. 13m. 22f.

Observation de la même Eclipse, faite à Toulon, par le R. P. du Chatelard, Jesuite, Hydrographe du Roi, & Associé de l'Académie.

Immersion totale de la Lune à	8 h. 42 m. du soir.	
Commencement de l'Emersion à	10	7
Kepler tout hors de l'ombre à	10	24
Ticho tout hors de l'ombre à	10	31

Il y a apparence que les nuages ont empêché le R. P. du Chatelard d'observer les autres Phases de cette Eclipse.

Sur l'Opium d'Egypte & sur l'Opium de France.

Ce Mémoire commence par un discours sur la Botanique, dans lequel M.

Gavinet rappelle les peuples de l'antiquité qui se sont les plus distingués dans la connoissance des Plantes. Il parle de l'attention sérieuse qu'on doit avoir lorsqu'on s'applique à en examiner les vertus. Ces vertûs varient dans l'espece même de la plante lorsqu'elle ne naît pas dans le climat qui lui paroît spécialement désigné par l'Auteur de la nature.

Les Plantes aromatiques étrangeres cultivées en France dans les Jardins Royaux des Universités, n'exhalent point une odeur aussi forte que dans l'endroit de leur naissance. Quelle différence ne trouvons-nous pas dans le goût & dans la force des vins de nos Provinces différentes ? Il en est qui donnent par la distilation une fois plus d'esprit.

L'Opium est un suc extrait & épaissi des têtes de pavots blancs qui croissent au Grand-Caire : il produit sur les naturels du pays l'effet que produit le vin sur nous ; il fortifie le cœur, éveille les esprits & leur donne plus de force & d'activité. Ces habitans en avalent des morceaux de deux & trois gros, sans que cette quantité leur procure le sommeil, tandis qu'un seul grain produit cet effet sur nous.

L'Auteur après avoir donné la raison physique des effets de l'Opium, & rapporté avec

avec les procédés des Auteurs différens, les différentes menstrues dont ils se sont servis pour le dépouiller de ses parties hétérogenes, a présenté à la Compagnie un morceau d'Opium, ou d'extrait de têtes de pavots blancs du Pays.

Si la plante que produit la semence qui nous a été apportée du Levant, paroît en quelque maniere avoir dégeneré dans ces climats, on peut dire qu'en dégenerant elle est devenue plus salutaire. On peut en donner la dose de huit & dix grains, sans exposer celui qui le prend à aucun accident fâcheux. Il a même un avantage marqué sur l'Opium du Caire : ce dernier occasionne pendant le sommeil des visions fatiguantes, dont on sent encore l'impression après le réveil, il reste dans la tête des stupidités & des engourdissemens qui influent jusques sur les paupieres ; c'est ce que ne fait point l'Opium du Pays.

Il résulte de toutes ces observations, qu'une même méthode de Médecine ne sçauroit convenir également aux habitans de deux climats opposés. Pour les uns les remedes doivent être spiritueux & volatils, tandis que pour les autres ils seront doux, temperans & rafraichissans. D'où M. Gavinet conclut que les prétendus remedes universels ne sont que des chimeres & des illusions.

Suite de l'Ouvrage, sur les moyens de perfectionner la Musique.

M. Bollioud examine dans cette partie de l'Ouvrage qu'il a entrepris sur l'harmonie, si nous connoissons assez la Musique des Anciens pour en juger sainement; si cette connoissance, supposée possible, peut apporter quelque moyen de perfection à la Musique moderne, & s'il y a quelque profit à esperer de la comparaison.

L'Auteur remarque d'abord que l'histoire nous a tracé deux voyes pour nous instruire de l'origine, de l'usage & des progrès de la Musique comme des autres Arts: sçavoir, la vie des Artistes célébres, & les Ouvrages didactiques qu'il nous ont laissés. M. Bollioud fait voir que ni l'une ni l'autre de ces voyes, ne suffit pour nous conduire à la connoissance de la Musique ancienne, parce que les tablatures & les autres monumens démonstratifs nous manquent, & qu'il est impossible de faire sans modéles, aucune comparaison utile à cet Art.

Il ajoûte que cette notion & ce parallele, supposé possible, ne nous seroit d'aucun secours pour perfectionner la Musique, parce que nous conjecturons avec

fondement que ses progrès d'âge en âge, l'ont mis hors de comparaison avec celle des Anciens. Il conclut que tout ce que les Historiens nous en apprennent, est plus du ressort des Sçavans que des Musiciens, & que la lecture des vies des fameux Artistes, ainsi que la connoissance de leurs systêmes & de leurs méthodes, doit rester dans l'ordre des sciences de critique & de pure curiosité.

De la Melographie, ou de la déclamation notée des Anciens. Seconde partie.

Dans un premier Mémoire dont on a donné l'extrait en son tems, le P. Tolomas produisit des témoignages qui ne permettent pas de penser que la déclamation théâtrale ait été un véritable chant chez les Anciens. Mais la déclamation réduite au ton d'une prononciation soutenue & harmonieuse, peut-elle s'écrire ou se noter? Quoique l'antiquité paroisse déposer en faveur de l'affirmative, cette déposition n'est d'aucun poids, s'il est réellement & physiquement impossible de noter toute déclamation qui n'est point chantante.

L'Auteur dans son Mémoire essaye de combattre cette prétendue impossibilité, & à ce dessein il nous ramene d'abord à

des autorités qui paroissent décisives en faveur de son opinion. Il observe ensuite qu'en supposant même que nos Musiciens ne fussent point capables de noter la déclamation d'une Harangue ou d'une Comédie, on n'en pourroit rien conclure contre la Melographie des Anciens; c'est ce qu'il entreprend de justifier dans le détail.

En finissant il indique les moyens de renouveller parmi nous cet art également ingénieux & commode, qu'il est peut-être reservé à notre siécle de renouveller: au moins ne lui paroît-il pas qu'il y ait aucune impossibilité réelle à alleguer contre le souhait qu'il en forme.

M. Christin, Sécrétaire perpétuel de la même Académie, a prononcé l'éloge de feu M. Martiné, Académicien ordinaire. M. Garnier a lû un Mémoire qui a pour titre:

Explication des Phénomenes de l'Electricité.

M. Garnier commence son Discours par ces mots: Messieurs, si je trouve une machine dont le jeu sensible & même visible, produise les mêmes Phénomenes que ceux de la machine électrique ordinaire, ne suis-je pas fondé à croire que j'ai découvert le véritable méchanisme de l'Electricité? Or je la trouve dans le Livre de no-

tre sçavant confrere Monsieur Jallabert.

Cette Machine est une espece de Barometre lumineux fait avec toutes les précautions requises. La petite branche de ce Barometre est plus longue que celle des autres, elle n'est pas terminée en boule, d'ailleurs point de différence.

On place ce Barometre verticalement sur une table, on l'y rend immobile ; on suspend des petits corps legers autour de la grande branche de ce Barometre un peu au-dessus du niveau du mercure contenu dans cette branche ; ensuite on enfonce un piston dans la petite branche, ce qui oblige le mercure à s'élever dans la grande. Lorsque le mercure monte, les corps légers dont on vient de parler, sont éloignés & paroissent repoussés avec impétuosité : on retire le piston, le mercure descend dans la grande branche, alors les petits corps légers en sont rapprochés.

Les principaux Phénomenes de l'Electricité consistant dans l'attraction & la répulsion, M. Garnier a cru en découvrir la véritable cause dans cette expérience ; voici le précis de son raisonnement.

Les corps quelque légers qu'ils soient, ne se meuvent point d'eux-mêmes : donc les corps legers de l'expérience citée, sont mûs par un fluide quelconque, qui sort

des pores de la grande branche lors de l'ascension du mercure; donc ils sont repoussés par un corps quelconque, lorsque le mercure descend. Quel peut être ce fluide ? poursuit M. Garnier; le Barometre est lumineux, il est vuide d'air; ce n'est donc pas de l'air : d'ailleurs l'air ne passe pas au travers des verres. Je ne connois, dit M. G., que deux corps qui puissent y passer, le feu & la lumiere. Si l'espace contenu au dessus du niveau du mercure étoit rempli de feu, cette extrêmité de la grande branche seroit plus chaude au toucher que le reste de la branche, ce qui n'est pas : donc ce n'est pas du feu, donc c'est de la lumiere.

Lorsque le mercure poussé par le piston, vient remplir l'extrêmité supérieure de la grande branche, il en chasse le fluide lumineux, il le force à s'échapper lateralement par les pores de cette extrêmité : la lumiere en sortant de ces pores, rencontre les corps légers suspendus, les heurte, ce choc les écarte de la grande branche; voila la répulsion. Si l'on retire le piston & que le mercure descende, le fluide lumineux répandu dans l'athmosphere est pressé par tout le poids de cette même atmosphere, à venir remplir le vuide fait par le mercure descendant, entraîne avec lui les

corps legers, jusques aux parois de la grande branche, & produit ai si l'illusion qui donne lieu à l'erreur de l'attraction.

Le méchanisme de la répulsion des corps legers & de leur prétendue attraction dans le jeu de la machine électrique ordinaire, composée d'un globe de verre tournant & frotté à sa superficie, d'une frange, d'une barre de fer, ou de tout autre métal, est expliqué par M. G. de la maniere suivante.

La main, dit-il, ou le coussinet appliqués au globe, font réjaillir la matiere contenuë dans la superficie du verre, de même que si on passe la main sur une vergette, on en fait sortir la poussiere. Par là il se fait donc un vuide de lumiere dans la superficie du globe. Ce vuide pourroit absolument se réparer par la lumiere de l'atmosphere qui avoisine le globe. Mais celle qui en sort, fait nécessairement un tourbillon : ce tourbillon rompt la direction du mouvement de ce fluide lumineux ambiant qui se portoit au globe en ligne droite. Si donc, dit M. G., il est un fluide lumineux à l'abri de ce tourbillon, ce sera ce fluide à l'abri qui remplacera plus aisément le vuide fait dans le globe tournant. Or ce fluide à l'abri du tourbillon se trouve dans la frange qui touche le

globe. Le fluide lumineux contenu dans la frange réparera le vuide du globe, celui de la frange sera reparé par la barre de fer, celui de la barre le sera par la lumiere contenue dans l'atmosphere, ou par celle qui est contenue dans les pores de quelques corps voisins de la barre. Si ces corps sont légers comme de la poussiere, la lumiere répandue dans l'air les soulevera & les emportera avec elle jusques à la barre; ce qui fera croire la prétendue attraction. Ensuite ou ils retomberont par leur poids, ou bien toute la lumiere ne pouvant pas entrer dans la barre faute d'espace, une partie de cette lumiere en réflechira & éloignera avec elle cette poussiere, ce qui produira le phénomene de la répulsion.

M. G. prétend que les aigrettes qui paroissent d'une matiere enflâmée aux angles des corps électrisés ne sont autre chose que la lumiere réflechie de dessus ces angles. Il prouve qu'elles ne sont causées par aucun feu, parce qu'elles ne brûlent pas : le feu seul peut brûler, la lumiere ne fait qu'éclairer; il est vrai qu'elle n'éclaire ordinairement que par l'action du feu sur elle, encore n'est-ce pas une action immédiate; mais il n'est pas moins vrai qu'elle peut éclairer & qu'elle éclaire

réellement sans le secours du feu. On en trouve une preuve dans les Barometres lumineux, dont la lumiere qui frappe nos yeux n'a été remise en mouvement que par le mercure agité. M. G. prétend que le feu & la lumiere sont des êtres très-différens, & si opposés l'un à l'autre, qu'il les regarde comme deux antagonistes, & les deux principaux ressorts de l'Univers. Il soutient que les aigrettes sont mal nommées enflammées, parce que l'idée d'enflammé emporte avec elle une idée de feu & de chaleur dont ces aigrettes sont dénuées. Elles ne sont, dit-il, qu'une grande portion de lumiere qui n'ayant pû pénétrer dans les angles des corps électrisés, en est repoussée avec assez de violence, & en assez grande quantité pour représenter une flâme, & faire une illusion si forte que l'on a peine à se détromper même en y portant le doigt, quoique loin d'exciter la moindre sensation de chaleur, elles font sentir un vent leger & frais.

Si l'on fait attention que l'étincelle avec l'éclat sort toujours du corps non électrique pour se précipiter dans l'électrisé, on se persuadera aisément de la solidité de ce systême, qui n'en est plus un pour l'Auteur. Ces étincelles, dit-il, ne brulent pas; donc elles ne sont pas du

feu. Elles éclairent ; donc elles sont lumiere. Elles sont poussées visiblement du corps électrique dans le non électrique ; mais par quelle force ? Ce ne peut être que par le poids de l'atmosphere & de la lumiere ambiante, qui comme tous les autres fluides, tend à l'équilibre & fait effort pour réparer le vuide de lumiere fait dans le corps électrique.

Les bornes d'un extrait ne permettent pas de rapporter l'explication que l'Auteur a donnée de plusieurs autres phénomenes de l'électricité ; on a même été obligé de beaucoup abréger la théorie de ceux dont on vient de parler.

L'Auteur conclut que les noms d'électricité & d'attraction, présentent l'erreur à l'esprit en y présentant du merveilleux, & que pour en donner une idée plus juste, on pourroit appeller la machine électrique Αντλητηριον τοῦ Φωτὸς, c'est-à-dire, Pompe de lumiere, ou *Machina Photica*, de même qu'on a appellé *Machina pneumatica*, Machine pneumatique, la Pompe d'air.

La Séance a été terminée par la lecture qu'a fait M. Clapasson, d'un Mémoire sur l'Architecture, dont l'extrait a été donné dans l'Assemblée publique du 15 Avril 1750.

LES EFFETS DE L'AGE.

RAiſon, dont j'ai long-tems ſenti l'inſuffiſance,
Contre un penchant flatteur, hélas! que pouvois-tu?
Combien n'as-tu pas combattu,
Sans obtenir le prix de ta perſéverance?
Mais enfin mon bonheur paſſe mon eſperance,
Grace à mes quarante ans, j'acquiers une vertu.
Vrais tourmens de notre être,
Source équivoque de plaiſir,
Enfans de nos beſoins, amours, brûlans deſirs,
Avec vous je vois diſparoître,
Pour un inſtant heureux, mille & mille ſoupirs.
Exempt de ces vives allarmes,
Qui troubloient la paix de mon cœur,
Je brave deux beaux yeux, & leur feinte douceur,
Je puis ſans m'égarer, évaluer les charmes
D'un ſexe que l'inſtinct fait trouver ſéducteur.
La beauté, quoique touchante,
Me plaît ſans me captiver;
Elle n'a rien qui me tente,
Je ne ſçais que l'admirer.
Je faiſois autrefois mes plus cheres délices
D'offrir ſur ſes Autels & mon ame & mes ſens;

Aujourd'hui pour tout sacrifice,
Je lui paye un leger encens.
Mais, dira-t'on, cette victoire
Vous ne la devez point à vos foibles efforts!
Si l'âge a détraqué de fragiles ressorts,
Vous en revient-il quelque gloire?
Non; je n'y prétends pas, je l'avoue humblement;
Ce repos est un don de la sage Nature;
En suis-je moins heureux? la vertu la plus sûre
Est l'effet du temperamment.
Je veux donc le dire & redire,
Si je suis affranchi du dangereux empire
Du moins traitable des tyrans,
Je le dois à mes quarante ans.

ENVOI.

*A M. de Mal***.*

Gardez-vous de ce ridicule;
Vous, qui pour une jeune & charmante moitié
Seriez un objet de pitié,
Si vous deveniez mon émule.
Observez-vous jusqu'au scrupule,
Pour éloigner ce jour qui tôt ou tard viendra,
Où ma vertu vous gagnera.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Janvier, est *la Montre*. Celui du premier Logogriphe, est *quinquina*. Celui du second est *malice*, dans lequel on trouve *mal*, *ami*, *lime*, *mail*, *lame*, *ail*, *cime* & *ame*. Celui du troisiéme Logogriphe est *potage*, dans lequel on trouve *pot* & *age*.

ENIGME.

On passe de beaux jours avec moi rarement ;
Je suis pour les mortels un dangereux tourment ;
S'ils me consultent trop, j'empoisonne leur vie,
Et bientôt je deviens leur cruelle ennemie.
Lecteur, pour vivre heureux, chasse-moi de ton cœur ;
Garde-toi d'écouter mon langage flatteur,
Il couvre très-souvent d'un voile plein de charmes,
La source des regrets & des vives allarmes.
Autrefois on me vit causer d'affreux malheurs,
Faire égorger entr'eux les freres & les sœurs,
Enlever à des Rois des Trônes légitimes,
Etre l'auteur enfin des plus horribles crimes ;
Mais d'un autre côté, tels sont mes attributs,
Sans moi des noms fameux ne seroient point connus ;

Je ſuis en tout pays utile & néceſſaire ;
Je ſers également les Princes qu'on revére,
Et ceux qui de l'Amour ſuivent les douces loix ;
Les plus vaillans Héros me doivent leurs exploits.
On me connoît par tout ſur la terre & ſur l'onde ;
Je ſuis pour tous les Arts une mere féconde ;
Le Commerce ſans moi, ſeroit peu cultivé ;
On ne peut point douter de mon utilité.
Je ne puis mieux, Lecteur, me faire ici connoître ;
Réflechis un moment, tu me verras paroître ;
Mais ſi tu n'es point ſage, évite-moi toujours,
Car je ſerois alors le boureau de tes jours ;
Il faut que la raiſon & me guide & m'éclaire,
Et ſçavoir m'enfermer dans une juſte ſphere.

AUTRE.

Je raſſemble chez moi les dépouilles cruelles
Que l'on trouve en Lybie & mille autres climats ;
Et malgré leur horreur, je connois bien des belles
Qui penſent que j'ajoûte à leurs plus doux appas.
Il eſt encor pour moi d'autres bizarreries
Qui caractériſent mon ſort :
Oiſif, je ſuis triſte à la mort.
Lorſque l'aimable Flore émaille nos prairies,
Et que des plus beaux jours chacun paroît content
L'on me voit triſte & taciturne,

Regreter la saison dédiée à Saturne,
Quoique je tremble en la voyant.

Par Mlle de Rey.

LOGOGRIPHE.

SI tu désires me connoître,
Lecteur, prêtes attention;
Neuf lettres composent mon être.
Compagne de l'ambition,
Aux talens j'ai donné naissance;
Je hais la coupable indolence,
A des vastes projets j'anime les grands cœurs;
Par moi de tout obstacle ils deviennent vainqueurs:
Quelquefois imitant l'envie,
Je suis du mérite ennemie,
Je tâche de ravir aux plus rares vertus,
Les éloges qui leur sont dûs.
A tous ces traits tu devines, sans doute?
Je vais me découvrir: écoute.
Déplaces certain pied, je suis un animal
D'équivoque nature,
Souvent des Dames la chaussure;
De plus, je suis un mal....
Un oiseau de proye, une Ville....

Un office d'Eglise, un chien assez utile ...

Un mot Hebreu, Grec & Latin. ...

Un vase propre à conserver le vin ....

Un Pape saint. .. Un fameux misantrope . . .

Trois notes de musique .... Un fleuve de l'Europe ....

Un insecte .... Un poisson ... . Le Roi des animaux ....

Un mineral ..... Un lieu qu'environnent les eaux ....

Un nom d'homme que l'on méprise ...

Une langue ... Une loi que prescrivit Moyse ...

L'être pensant .... De l'abeille le fruit ...

L'organe de Thémis ... Un Astre de la nuit ...

Si ces détours n'ont pû te plaire,

Je m'y prends d'une autre maniere :

5. 4. 7. adoucit les chagrins les plus grands ...

5. 3. 2. 8. 9. 1. se fait aux pauvres gens ...

2. 7. 4. 6. 8. 9. Poëte d'Angleterre ....

Otez 6. de Crotone habitant renommé ...

2. 8. 7. 9. plus 1 suis au Cloître enfermé ...

4. 5. 6. 7. 3. 2 le pere de Neptune

Dans ce Pays cacha son infortune ...

2. 5. 6. aux vogueurs peint les malheurs passés.

Lecteur, je me tais. C'est assez.

Nérauld Lateré, de Pondron de S.

NOUVELLES LITTERAIRES.

TRAITÉ d'Optique, où l'on donne la théorie de la lumiere dans le systême Newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux problêmes de Dioptrique & de Catoptrique. *A Paris*, chez *Durand* & *Pissot*, 1752. Un volume *in*-4°.

Lucréce a fourni l'épigraphe de l'ouvrage : si cet ancien eût connu les expériences de Newton, la progression de la lumiere, & toutes les découvertes de l'Optique moderne, auroit-il pû s'exprimer autrement dans ces vers sur le réservoir immense de lumiere qui arrose, pour ainsi dire, notre systême ?

Largus item liquidi fons luminis ætherius sol
Irrigat assidue cœlum candore recenti,
Suppeditatque novo confestim lumine lumen.

Il a fallu une longue suite de siécles, une ample succession de systêmes, pour que Newton & Roemer justifiassent enfin par leurs observations, la hardiesse de l'expression du Poëte Latin.

L'ouvrage dont nous allons rendre compte, est divisé en trois parties ; l'on

y expose d'abord les causes de la réflexion de la lumiere. Après avoir balancé les opinions des deux Philosophes modernes qui ont partagé, & qui partagent encore entr'eux le monde sçavant, l'Auteur adopte l'explication Newtonienne, en se fondant sur une multitude de raisons qu'il déduit. Si la cause de la réfraction, comme le veut M. Descartes, dépendoit de la résistance du milieu réfringent, la vîtesse devroit toujours diminuer. Or un rayon de lumiere, après avoir souffert une premiere réfraction, n'ayant plus la même vîtesse qu'auparavant, doit s'il rencontre une nouvelle occasion de se réfracter, avoir un mouvement très-different de ce qu'il avoit à la premiere réfraction, & ne suive par conséquent pas les mêmes loix : c'est cependant ce qui n'arrive pas, & les réfractions les plus multipliées n'y apportent pas de changement ; en Physique la simplicité des principes, leur unité, pour ainsi dire, quand elle s'accorde à en déduire l'explication de phenoménes qui paroissent indépendans les uns des autres & éloignés, donne un grand avantage ; or la théorie Newtonienne accorde les loix de la réfraction avec celles de la transparence ; les milieus traversés par la lumiere, sont regardés comme remplis de

pores infiniment larges, par rapport aux particules de lumiere même, & par ce moyen les globules ne souffrent aucune résistance, & n'éprouvent d'autre force que celle de l'attraction jointe de toutes les particules du milieu : il n'est point nécessaire pour produire l'attraction de ce milieu sur les corpuscules de lumiere, de supposer au corps & à la lumiere, telle ou telle figure, pour produire la même attraction à la même distance; c'est ainsi qu'on pourroit regarder que deux portions égales de la terre, & sensiblement homogenes, quoique variées dans leurs parties, exerceroient la même attraction sur une pierre posée de la même maniere, par rapport à ces deux masses ; c'est encore ainsi que la figure d'une pierre qui tombe, ne fait rien à la courbe qu'elle décrit, ou du moins à celle que décrit son centre de gravité : enfin c'est de l'explication dont on parle, qu'on tire celle d'un des phenoménes des plus singuliers qu'offre cette recherche, je veux dire le changement de réfraction en réflexion, dans certaines inclinaisons; & lorsque le rayon de lumiere passe d'un milieu plus dense, dans un milieu plus rare : quand on eut reconnu par observation, que les sinus d'incidence & de réfraction étoient

toujours en raiſon conſtante, la Geométrie ſeule put apprendre qu'il y a des cas où il ne doit point ſe faire de réfraction; mais il falloit une explication phyſique pour conclure, que dans certain cas la réfraction devoit ſe changer en réflexion. Dans le ſecond chapitre de cette premiere partie, on trouve pluſieurs recherches ſur la trajectoire du rayon de lumiere: on imagine, par exemple, que la force Y, qui pouſſe un rayon de lumiere vers une ſurface quelconque, eſt exprimée par la fonction $\frac{p}{(y+B)^3}$, en ſuppoſant que B ſoit une très-petite ligne; ce qui peut être un cas de ceux qui ſans donner une force infinie dans le contact, en donnent cependant une très-conſidérable; & l'on parvient à démontrer que les dimenſions de l'hyperbole, ou trajectoire décrite par le rayon de lumiere, dans cette hypothéſe, ne dépendent que de la petite droite B, & de l'angle d'inclinaiſon du rayon avant d'atteindre le corps refringent.

En Phyſique, l'eſprit n'eſt point aſſez ſatisfait, quand on ſe contente de calculs généraux, & que l'on n'entre pas dans des détails qui fixent les idées plus exactement ſur les vraies forces que l'on em-

ploye dans l'explication des phenoménes. L'Auteur donne une application du calcul général, qui fait voir d'une maniere sensible la prodigieuse supériorité que la force d'attraction du milieu refringent peut avoir sur la force de la gravité, lorsque le globule de lumiere est extrêmement voisin de la surface attirante, & l'excessive diminution que souffre ensuite cette même attraction à distances encore très-petites, comme une ou deux lignes. Ainsi ayant dénommé la gravité, la hauteur d'où un corps doit tomber pour acquérir une vîtesse égale à celle de la lumiere, la force d'attraction au contact; on suppose la distance du Soleil à la terre de 22374 demi-diametres, dont chacun est de 1432 $\frac{1}{2}$ lieues communes de 25 au degré; on prend 8′ 24″ pour le tems que la lumiere met à venir du Soleil, suivant la théorie de M. Bradley, déduite de l'aberration de la lumiere, & prenant un milieu entre le degré de l'équateur & celui du pôle, suivant M. Bouguer, l'on a le lieu de 13735, 8 pieds, d'où l'on a la distance du Soleil à la terre d'après la troisiéme édition des principes mathématiques de la Philosophie Naturelle, 15 pieds 1 pouce & 2 lignes, ou 15 pieds est l'espace, dont un corps tombe en 1″ à la

latitude de Paris par la force de la gravité; par conséquent en 30'', 1944 seroit l'espace que ce corps parcoureroit uniformément après la chûte dont nous avons parlé : c'est de toutes ces données que l'on tire par une seule analogie la quantité desirée & le rapport cherché.

Des propriétés générales des trajectoires décrites par des forces perpendiculaires à une surface donnée, & des recherches qu'il a faites sur elles, l'Auteur tire la proposition fondamentale de la réfraction, je veux dire la propriété constante du rapport entre le sinus d'incidence, & celui de réfraction; on a terminé cette section par la recherche du rapport de la vîtesse du rayon rouge au rayon violet, dans l'hypothése où on attribuoit la difference de leur réfrangibilité à leur difference de vîtesse : suivant les expériences du Chevalier Newton, le rapport du sinus d'incidence au sinus de réfraction, est pour les premiers rayons, celui de 77 à 50; & pour les seconds, celui de 78 à 50, d'où l'on tire en substituant les valeurs numériques dans la formule donnée, le rapport (1, 1973 à 1, 1711) ce qui donne environ $\frac{1}{41}$ pour l'excès de la vîtesse des rayons rouges sur celle des rayons violets.

L'on observe que la plûpart des Auteurs qui ont traité de la réfraction dans l'hypothése de Newton, ont attribué la difference de réfrangibilité des rayons, à la difference de masse de leurs particules, & qu'ils ont rejetté la difference de vîtesse; mais qu'en général les raisons qui les ont déterminés, sont contraires aux principes de la Dinamiques: au moins de la façon dont ils le présentent, si l'on se rappelle qu'une grosse pierre en tombant vers la terre, ne décrit pas une autre parabole que celle que décriroit une petite balle, lorsqu'elle est lancée avec la même vîtesse; l'on croira qu'il doit en être de même d'un corpuscule de lumiere, par rapport au milieu attractif qui est immense par rapport à lui, & que la difference de réfrangibilité ne peut donc être attribuée à la différence de masse. Ceux qui n'admettent pas les differentes vîtesses dans les particules du rayon, ou disent que lorsqu'une planette éclipsée sort de l'ombre, elle devroit paroître de la couleur des rayons ausquels on supposeroit le plus de vîtesse, c'est à dire, d'abord rouge, & successivement orangé, & ainsi jusqu'au blanc parfait; voici, dit l'Auteur, la réponse à cette objection, qui jusqu'à un plus grand examen, & d'autres obser-

vations, doit tenir en suspens; c'est que comme il faut toujours qu'une partie de la planette soit sortie de l'ombre avant qu'elle puisse faire assez d'impression sur l'œil pour être apperçue, il se peut faire que le tems qu'il faut pour que l'immersion soit suffisante, soit assez considérable, pour qu'il soit déja arrivé des rayons violets des premieres parties qui ont paru lorsque les suivantes envoyent leur rayon rouge. De ces considérations, l'Auteur passe à la théorie de la réflexion, qui termine la premiere partie de son ouvrage, sur laquelle nous ne nous étendrons pas davantage, pour ne pas passer les bornes que nous nous prescrivons, & pouvoir dire un mot de chacune des parties suivantes.

On trouve dans la seconde partie les principes de la Dioptrique & de la Catoptrique: une suite de problêmes dont les solutions nous ont paru neuves & toutes analitiques, mettent sous les yeux un grand nombre de formules commodes, au moyen desquelles on peut par de simples substitutions, se satisfaire sur les questions de Dioptrique & de Catoptrique qui se présentent. Le premier chapitre est employé à la détermination des foyers de toute sorte de lentilles, & le second à la détermination des foyers de toutes sortes

de

de miroirs ; l'Auteur propose dans ce chapitre une expérience, dans laquelle on se serviroit pour les chambres obscures de miroirs au lieu de lentilles ; il parle ensuite des aberrations qui sont produites dans les images par la sphéricité des miroirs, & passe à l'examen de la partie de la coustique, qui répond à un arc quelconque d'un miroir spérique donné. Il nous paroît que toute cette partie peut avoir des utilités très sensibles pour ceux qui s'occupent de la perfection des thélescopes, & qu'en général on y trouve des applications nouvelles, & des explications de beaucoup de choses que M. Newton avoit supposé dans son optique.

Le quatriéme chapitre de cette seconde partie, est un Traité complet des Arcs-en-Ciel, où l'on donne la solution de plusieurs problêmes sur cette matiere ; l'un des plus nouveaux & des plus curieux est, à ce qu'il nous paroît, celui où l'on donne le moyen de trouver les dimensions du deuxiéme, troisiéme, quatriéme Arc en-Ciel à l'infini, c'est par les recherches sur l'Arc & les Arcs-en-Ciel, que cette seconde partie est terminée.

Pour ce qui est de la troisiéme partie, on y traite de tout ce qui regarde l'œil, & la maniere d'appercevoir & de distin-

guer les objets, soit à la vûe simple, soit par le moyen des verres & des lunettes; l'on a évité d'entrer dans trop de détail, sur ce qu'il y a de métaphysique dans la vision; on s'est rejetté sur le physique & sur le geométrique de la chose; une Table très-commode sur les ouvertures & les longueurs des thélescopes termine cet ouvrage, où l'on trouve aussi la solution d'un problême, que feu M. Kramer sçavant Professeur de Genéve, dont les Sciences regrettent la perte, avoit proposé à l'Auteur, & qu'il résolut en 1747: il s'agit de trouver la quantité de lumiere réflechie par un miroir circulaire & plan à une distance quelconque: c'est dans l'ouvrage même que nous conseillons de voir la maniere dont il a été traité, & la solution qu'on en donne. On trouvera dans cette production que nous devons à M. le Marquis de Courtivron, de l'Académie des Sciences, beaucoup d'ordre, de grace, de sagacité & de lumiere.

ORATIO *habita in instauratione Scholarum Collegii Dormano-Bellovaci. Die Octobris decimâ, anni M. DCC. LII. ab Antonio Maltor, Humanitatis Professore. A Paris*, chez *Lottin.*

Ce Discours est une déclaration de guer-

te contre la Méchanique des langues du célébre Auteur du Spectacle de la nature. Il faut avoir lû la méchanique, dernier Ouvrage de M. Pluche, pour suivre l'Orateur, qui s'aplique à montrer que M. Pluche est en contradiction avec lui-même. C'est à ceux qui liront ces deux Ouvrages à juger si l'Orateur a réussi. Le Professeur d'humanité, ayant fait tous ses efforts pour rendre M. Pluche ridicule, finit son Discours en relevant des fautes, lourdes selon lui, qu'il a puisées dans le Spectacle de la nature. Nous doutons que l'Orateur ait autant d'Approbateurs que son adversaire a de Lecteurs. Il ne paroît pas que l'Université sage dans ses démarches ait spécialement chargé le jeune Professeur d'une commission aussi délicate que celle de réfuter des Ouvrages qui ont valu à M. Pluche une reputation méritée.

ESSAI historique sur la maniere de juger des hommes, par M. de *Chevrier*. *A Paris*, chez *Jorri*, Quai des Augustins. 1753. *in*-12 vol. 1.

La production que nous annonçons consiste dans des réflexions sur la plûpart des vices & des vertus. Il suffira d'en copier quelques-unes pour mettre le Lecteur en état de porter un jugement.

L'exemple est le grand maître de l'homme ; foibles & curieux nous nous laissons entraîner par le torrent, & les bons ou mauvais exemples ont un empire égal sur nos cœurs. Il est rare de voir cultiver la vertu par les fils d'un scélerat, & par la même raison ceux d'un honnête homme ne manquent gueres à la probité ; réflexion qui doit être gravée incessamment dans le cœur des peres.

Les Princes donnent l'exemple à leurs favoris, qui n'étant que des automates dociles, prennent sans principe toutes les idées dont le maître est affecté ; le peuple imitateur servile , copie les Grands dans leurs ridicules commme dans leurs vertus, & souvent un Royaume est sage ou vicieux, sans autre penchant déterminé que celui de suivre la mode.

Chez nos voisins on donne peu de titres & beaucoup de pensions aux guerriers : ici beaucoup de dignités & peu de pensions : cette façon de récompenser satisfait nos voisins, & les Francois animés par la seule gloire , lui sacrifient leurs fortunes avec plaisir. Un Lieutenant-Colonel d'Infanterie remit au Regent une pension de cent pistoles qu'il venoit de lui accorder , & demanda en place la Croix de S. Louis. Ce Prince dont l'es-

prit & les talens auroient élevé un simple particulier, le Duc d'Orléans connoissoit les hommes, & saisissant le foible du Lieutenant-Colonel, il feignit de ne substituer qu'avec peine la Croix à la pension qu'il avoit accordée : cet exemple fut suivi, & il rentra le fond de cinq cens mille livres dans les coffres du Roi. C'est ainsi qu'un Prince politique ne doit consulter que l'inclination de ses Sujets dans la distribution des graces. Récompenser les talens c'est le moyen de les aggrandir ; mais donner ses récompenses au gré de ceux qui en sont dignes, c'est remplir tout à la fois sa vocation & les vœux de ses Sujets.

La lecture est un aliment dont on ne doit user qu'en consultant son tempérament ; tous les mets ne conviennent pas aux même estomac, tous les Livres ne peuvent pas être lûs du même homme.

Tous les hommes ne veulent pas être flatés dans leur manie ; il est des esprits Misantropés qui croyent ne penser juste qu'autant qu'on les desaprouve ; ennemis de l'humanité jusqu'à se haïr eux-mêmes, on ne les subjugue que par une contradiction menagée dont l'art les ramene quelquefois à la vérité.

On peut par des finesses amener un

homme habile au point de négocier : mais il faut des talens réels pour remplir des projets importans. Cette fourberie que l'Auteur immortel de l'Eneide appelle *dolus*, est quelquefois aussi utile à un guerrier que la valeur même ; beaucoup de Militaires qui des Camps ont passé dans le cabinet, ont crû que les mêmes qualités pouvoient former le heros & l'Ambassadeur, & ils ont souvent pris des détours qui les ont fait échouer, tandis qu'ils auroient réussi en prenant une voye ouverte. Un Ministre sous le Regne de Louis le Grand, écrivoit à un Ambassadeur : *Quoique le dessein de la Cour ne soit pas d'accorder* telle chose, *garantissez la toujours*. L'Ambassadeur répondit au Ministre que son caractere de verité l'ayant fait réussir dans toutes ses opérations ; il ne pouvoit s'en écarter en trompant sans perdre pour toujours la réputation qu'il s'étoit acquise.

HISTOIRE du Théatre de l'Opéra en France, depuis l'établissement de l'Académie Royale de Musique jusqu'à présent. *A Paris*, chez *Barbou*, rue S. Jacques. 1753. *in*-8°. vol. 2.

Pour donner une idée juste de l'Ouvrage que nous annonçons, il suffira de co-

pier l'Avant-propos de l'Auteur. » On a fait l'Histoire des théatres des Grecs, des » Italiens, des Espagnols, des Anglois, » des Danois, des François & de l'Opéra » Comique; mais on n'a pas encore vû celui de l'Opéra qui est aujourd'hui de » tous les Spectacles le plus brillant & le » plus suivi ». On croit que par cette raison le Public recevra avec plaisir les recherches que l'on a faites sur l'Opéra, où l'on verra l'origine de ce Spectacle en France, avec la vie de Jean-Baptiste Lully, cet excellent Musicien, que l'on peut regarder comme le pere & le Créateur de l'Opéra François.

On y a joint l'abrégé de la vie des Poëtes & des Musiciens qui ont travaillé pour l'Académie Royale de Musique, avec le catalogue de leurs Ouvrages, les particularités de la vie de quelques Acteurs & Actrices qui sont morts, où l'on trouvera plusieurs anecdotes concernant l'Opéra: & pour donner une entiere connoissance de ce Spectacle, on a rapporté les noms de tous les Acteurs chantans & dansans, depuis l'année 1660 jusqu'à présent; avec les noms des Directeurs & Inspecteurs, & les Ordonnances, Arrêts, Réglemens & Priviléges concernant l'Académie Royale de Musique, depuis son

établissement, avec deux catalogues, l'un chronologique & l'autre alphabetique de tous les Operas qui ont été représentés & repris à la Cour & à Paris, depuis l'an 1645, jusqu'à la fin de l'année 1752.

LETTRES de Julie à Ovide. *A Rome*, & se trouvent *à Paris*, chez *Jorry* Quai des Augustins, 1753. Petit volume *in-16* de 130 pages.

Il y a de la passion & du stile dans ces Lettres. C'est tout ce qu'on peut exiger des Ouvrages de cette nature.

LETTRES sur l'Electricité, dans lesquelles on examine les dernieres découvertes qui ont éte faites sur cette matiere & les conséquences que l'on peut en tirer. Par M. l'Abbé *Nollet* de l'Académie Royale des Sciences, &c. *in 12. A Paris*; chez *Guerin* & *Delatour*, rue S. Jacques.

Dans un avertissement qui est à la tête de cetOuvrage, l'Auteur s'explique en peu de mots sur les principaux motifs qui le lui ont fait entreprendre. Premierement, il lui a paru convenable d'examiner de bonne heure & d'aprécier certaines découvertes d'éclat qui ont enrichi la Physique dans le courant de l'année derniere, de peur qu'on en abusât par des conséquences précipitées, & que ces nouvelles

vérités peu attenduës, ne donnassent occasion à des erreurs séduisantes & spécieuses. » J'ai cru voir assez clairement, dit-il, » qu'en donnant l'électrisation des pointes » de fer pour une preuve de l'épuisement » du tonnerre, on abusoit d'une découverte réelle, pour se flatter d'une vaine » espérance ; c'est en partie pour dissiper » cette erreur (si tant est qu'elle subsiste » encore) que je me détermine à publier » par l'impression de ce Volume, des » réflexions que je n'avois faites que pour » moi, ou pour un petit nombre de per- » sonnes à qui j'en voulois faire part.

En second lieu, l'Ouvrage de M. Franklin qui parut il y a environ un an & qui est devenu très célébre, contenant sur l'Electricité une doctrine opposée par bien des endroits, à ce que M. L. N. a publié dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, & dans ses Ouvrages particuliers touchant la même matiere, cet Académicien a cru que s'il n'en disoit rien, son silence pourroit être regardé comme un abandon qu'il feroit de ses découvertes & de ses opinions. » Voilà encore, » dit-il, ce qui a donné lieu aux Lettres » que je publie aujourd'hui ; elles doivent » moins passer pour une critique de la » doctrine de M. Franklin que pour une

» deffense de la mienne.

La premiere Lettre contient, comme l'annonce le titre, l'Histoire des découvertes qui se sont faites sur l'électricité dans le courant de l'année 1752 : nous croyons qu'elle sera lûë avec plaisir par les personnes curieuses qui ont pris part à ces nouveautés, & qui n'en ont été instruites que par le bruit public. Elles y trouveront une narration exacte, circonstanciée & capable de mettre au fait, le Lecteur qui n'auroit qu'une très-legere idée des phénomenes électriques : elle est adressée à Mlle Ordinghelli, jeune Muse qui se distingue à Naples, apparemment comme Mlle Agnesi, à Milan ; Mad. Laura-Bassi ; à Bologne, &c.

Les six Lettres suivantes sont écrites à M. Benjamin Franklin ; elles roulent sur différens points de Physique, sur lesquels cet Auteur & M. L. N., dont l'autorité doit être très grande en Physique, sont partagés, & qui depuis un an ont été vivement agités, pour & contre, par les partisans de ces deux Physiciens.

La seconde Lettre, qui est la premiere des six adressées à M Franklin, n'est pour ainsi dire, qu'une introduction aux cinq autres : M. L. N. s'y fait connoître à l'Auteur avec lequel il va entrer en lice. Il

lui expose en abrégé ses principes, & lui indique les sources où ils sont entierement dévelopés; il le prévient sur les principaux articles de sa doctrine, qu'il se propose de combattre; il lui déclare d'une façon qui paroît très-sincere, que la critique qu'il en va faire ne l'empêche pas de se ranger pour le reste au nombre de ses admirateurs.

Nous n'entrons point dans le détail de cette critique, parce que l'Auteur ayant eu soin d'en écarter tout ce qui pouvoit être regardé comme étranger à son sujet, & n'y faisant entrer que les choses absolument nécessaires, l'a rendu peu susceptible d'un extrait. Nous dirons seulement que toutes les questions qu'on y traite sont intéressantes; que les raisons de M. l'A. N. nous ont paru très-fortes & choisies pour être à la portée du plus grand nombre, & nous sommes bien aises de remarquer de plus, qu'il regne dans tout cet Ouvrage un esprit d'équité, une modération & des égards qu'on devroit toujours rencontrer dans les disputes littéraires.

Après les six Lettres adressées à M. Franklin, on en trouve encore deux, dont l'une est écrite à M. Jallabert & l'autre à M. Boze, tous deux habiles Physiciens, & très-connus surtout en matiere d'Elec-

tricité. Dans la premiere M. L. N. rapporte & explique quelques expériences fort singulieres, faites il y a 4 ans à Genève & qui n'avoient jamais été publiées, quoiqu'elles méritassent bien de l'être ; il éclaircit & défend quelques points de Physique sur lesquels M. Jallabert & lui ne sont pas tout-à-fait d'accord : & par occasion, il parle d'un Auteur anonyme qui lui a prété de mauvaises intentions, & il en parle de maniere à nous faire croire que quand il se plaint doucement des injures qu'on lui fait, ce n'est pas qu'il ignore ce qu'on peut dire pour les repousser d'une maniere plus forte.

Enfin dans la derniere Lettre, M. L. N. parlant à M. Boze, apprend au Public les raisons qui ont pû retarder les découvertes qu'on a faites l'année derniere, sur l'électricité de l'air & des nuages ; & par là il disculpe les Physiciens du reproche qu'on pourroit peut-être leur faire, d'avoir été si long-tems à reconnoître que le tonnerre est un Phénomene électrique, ayant eu de tout tems les moyens qui devoient les conduire à cette connoissance.

On trouve à la fin du Volume un journal d'expériences curieuses & nouvelles, sur les résultats desquelles sont appuyées toutes les raisons alléguées par M. L. N.

contre la doctrine de M. Franklin : ces expériences sont très-authentiques, ayant été faites ou vérifiées en présence de cinq Commissaires, nommés à la requête de M. L. N. par l'Académie Royale des Sciences. » J'en ai usé ainsi, dit cet Académi-» cien, en finissant sa sixiéme Lettre à M. » Franklin, pour vous prouver que je ne » me suis pas déterminé légerement à vous » contredire, & que les égards dûs à vo-» tre mérite m'on tenu circonspect. Vous » me feriez injustice si en cherchant à dé-» mêler les vrais motifs qui m'ont fait » écrire, vous croyiez appercevoir quel-» que chose qui dérogeât à la considéra-» tion que tout Physicien vous doit, ni à » l'estime particuliere avec laquelle j'ai » l'honneur d'être, &c.

Histoire de la maladie singuliere & de l'examen du cadavre d'une femme devenue en peu de tems toute contrefaite par un ramolissement général des os, communiquée à la Faculté de Médecine de Paris, dans plusieurs assemblées du *Prima mensis*. Par M. *Morand*, Ecuyer, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Membre de la Societé Royale de Lyon. *A Paris*, chez la veuve *Quillau*, rue Galande à l'Annon-

ciation ; brochure *in*-12. 1752.

Il ne paroît pas qu'on ait jamais observé un ramolissement des os aussi caractérisé que celui dont il est question. M. Morand qui a suivi lon-gtems cette maladie avec un zele qu'on ne peut trop louer, & qui en a examiné les progrès avec une très-grande sagacité, étoit en état, plus que personne, d'en publier une Histoire exacte ; il y a joint les observations qu'il a faites à l'ouverture du cadavre ; & par la considération des effets, il tâche de déterminer la nature & la cause d'une maladie si singuliere. Il conclut enfin de toutes ses observations, qu'on ne doit pas la regarder comme incurable, mais qu'il faut avoir recours au Médecin dès le commencement, avant que le mal ait fait autant de progrès que dans la nommée Soupiot, pour laquelle tous les secours de la médecine auroient été insuffisans.

ORATIO super restituta S. Delphini valetudine, habita in Scholis Medicorum, à M. Laurentio Ferret, *Facultatis Medicinæ Parisiensis, Doctore Regente. Die jovis vigesimo primo mensis Decembris, anni* 1752 *Parisiis, apud viduam* Quillau. 1752.

Le goût du Latin a long-tems regné en France il est tombé depuis environ 30 ou 40 ans, & on ne le trouve guéres que dans

les ouvrages de nos Médecins. M. Ferret partage cette gloire avec plusieurs des plus illustres Membres de la Faculté. Son Discours est écrit avec toute la pureté & l'élégance qu'on peut désirer. Nous citerons en preuve de ce que nous venons de dire, un morceau qui doit plaire à tous les honnêtes gens, parce qu'il contient l'éloge de plusieurs citoyens qui ont bien mérité de la patrie. *Sæpe ego mecum, auditores, tacitus agitavi quales quantosque esse oporteret, quorum arbitrio nutuque vita, sanitas, incommoda, morbi Principium regerentur. Fingenti, formantique mihi Medicos, huic tanto muneri non impares, numquam, voto saltem, concipere succurrit similes iis, qui Delphini arduæ curationi interfuêre.*

Ipsos in curandi negotio, magnâ ex parte repræsentavit is, qui ab ejus latere non discedens * *vitæ custos datus, valetudinis rector in conservandâ pretiosissimâ Delphini sanitate & morbis præcavendis, nullâ non horâ totus est. Qui fide, probitate, constantiâ, Principis æstimationem sibi conciliavit. Quem seu in morbi vicibus exponendis, seu in proponendis remediis, nec ordo lucidus, nec sagax prudentia unquam deserit.*

Improbi laboris, hoc in discrimine, uerunt adjutores egregii, qui assiduo usu &

* M. Bouilhac.

diuturnâ experientiâ confirmati, vigent animis adversùs omne morborum genus sapienter audaces. Licebit itaque huic Academiæ gratulari semper, quæ è sinu suo, præter Aulicos (a) *splendida Facultatis nostræ sidera, tres insuper Collegas, quatuor penè dixerim dum Medicinæ Nestorem* (b) *comminiscor, suffecit. Quorum alter* (c), *iis ornatus dotibus quæ musæi fulgent in umbra in Praxos Medicæ Palestrâ non minus elucescunt. Alter iis, instructus moribus* (d) *quos Saturni tempora venditant suâ se sinceritate involvit, omnibus utilis. Tertius* (e), *Herculis ritu, si non impedire quin vitæ hostes nascantur, nascentes suffocare, aut vincere jam natos promptus, cui etiam à puero, aggredi ludus erat.*

Quæ autem concordia! Quis concentus! Apage contentionem, quæ sæpe noxia, semper turpis est. Procul obsequium tacite vituperantium quæ palam commendant. Hæc fuit gloriâ non consortis impatiens, cum alius & alius pari jugo, non pro se, sed pro re niteretur: apud quos non Ars alia, quàm sanandi medicina fuit. Omnia tam moderato examine discussa, tam concorditer disposita, ut & loci majestatem observaverint, & Artis dignitatem usquè retinuerint. Taliter se gerunt summe in arte viri, summa facta dum tractant.

(*a*) M. Helvetius & M de la Vigne. (*b*) M. Molin. (*c*) M. Falconet. (*d*) M. Poulse. (*e*) M. Vernage.

*Hoc omnia fovebas, temperabas, moderabaris consilia, Illustrissime Archiatrorum Comes * cujus dignitas non in fortunæ muneribus, sed in virtutis præmio numeratur: eximia in cognoscendis rerum causis, aut in mortalium languoribus cruciatibusve tollendis solertia, ab omnibus celebrata, ab ipso Rege non aurium, sed oculorum judicio approbata. Bis felix, qui eodem in Regem & patriam zelo accensus, olim, invictissimum Imperatorem, Galliæ propugnaculum, nutanti jam & attonito exercitui nostro, velut à mortuis excitasti; modò, Regis Regnique spem ac delicias, Principem amantissimum, jam ferè comploratum conspirantibus selectis Medicinæ Proceribus recreasti.*

Ista diligentiâ delecti medici, noctu diuque assiduas agunt excubias, serpenti morbo indesinenter invigilant, cui minor quàm pelago fides, sive quiescat ille, sive intumescat. Continuis enim obnoxiæ mutationibus variolæ, maris fluctus imitantur, quorum alii alios excipiunt dum composito uno symptomate, alterum succedit, studio uno vix absoluto, mox alterum succressit. Non enim statim ac eruperunt variolæ, periculo vacant; sed expectant maturationem, quâ secutâ, nova sæpe ingruunt tristiora prioribus mala, quæ legitimo non nisi tempore suas absolvunt periodos. Per tot pericula, per tot moras jac-

* M. Senac.

tatur Delphinus, scilicet ut reliquis mortalibus, sic & Principibus sua non nisi per gradus restituitur sanitas. Ad quam accelerandam, variarum, quas morbus induit formarum auxilia dirigunt Medici. Fervet opus, renovantur studia, labores ingeminantur.

MELANGES de Littérature, d'Histoire & de Philosophie, 1753. in-12. v. 2. *à Berlin*, & se trouvent *à Paris*, chez plusieurs Libraires.

On voit à la tête de ce recueil le discours préliminaire de l'Encyclopédie, morceau précieux sur lequel il n'y a qu'une voix en Europe, & dont la postérité jugera apparemment comme notre siécle. L'éloge de Jean Bernoulli qui suit est plein de recherches, de discussions profondes, & de bonne philosophie. Il y a plus de légereté, d'agrément, de vivacité, & de finesse dans l'éloge de l'Abbé Terrasson. Les anecdotes sur la Reine Christine sont surtout estimables par les réflexions ausquelles elles ont donné lieu; nous n'en citerons que quelques-unes de celles qui peuvent être détachées.

Les Sages devroient seuls être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner : l'histoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je ne connois presque que le Czar Pier-

re dont les conquêtes ayent tourné à l'avantage de ses peuples ; encore ce seroit une question de morale à décider, si un Prince pour augmenter le bonheur de ses sujets, doit faire le malheur de ses voisins.

Les Rois qui n'ont que de la puissance, ou même que de la valeur, toujours les premiers de tous pour leurs Courtisans, sont les derniers pour les sages.

Il faut sçavoir gré aux Princes d'être justes, & même de connoître les hommes illustres de leurs Etats, que tout le monde connoît souvent excepté eux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même ; si elle est une foiblesse dans les Rois comme dans les autres hommes, c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Le sage redoute les Princes, les estime quelquefois, & les fuit toujours.

Le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes, c'est de commencer par l'être à leur égard.

La modestie & le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité ; la modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses ; le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites.

L'essai sur la société des gens de lettres

& des Grands, sur la réputation, sur les Mecenes, & sur les récompenses litteraires, d'idées fortes, de raisonne-est remplimens pressans, de traits qu'on a retenus, & d'expressions heureuses. Quoique le recueil entier soit déja entre les mains de tout le monde, nous citerons quelques morceaux de l'essai.

Henri IV. faisoit, dit-on, assez d'accueil aux Sçavans, mais il traitoit à peu près aussi-bien tous ses sujets; parce qu'après avoir conquis son Royaume, il lui restoit à s'assurer le cœur de ses peuples, & que des distinctions trop marquées pour un petit nombre d'hommes rares, n'eussent peut-être servi qu'à indisposer la multitude.

Plus on a d'esprit, plus on est mécontent de ce qu'on en a; j'en appelle aux gens d'esprit de tous les tems & de toutes les nations. Il est vrai que l'examen qu'ils font d'eux mêmes est tenu fort secret; c'est un procès qui se plaide & qui se juge à huis clos, s'il est permis de se servir de cette expression; & on seroit bien fâché que l'arrêt sévére qui le décide fût ratifié par la multitude. Au contraire l'estime des autres est un supplément à l'opinion peu favorable que nous avons de nous-mêmes, c'est un roseau dont l'amour propre cher-

che à s'étayer. Il ne peut y avoir que deux sortes d'esprits qui se suffisent à eux-mêmes en se jugeant, l'extrême génie qui n'existe point, & l'extrême sottise qui n'existe que trop : l'impuissance où se trouve celle-ci de connoître ce qui lui manque, supplée à ce qui lui manque en effet ; d'où il résulte que dans la distribution du bien être, les sots n'ont pas été les plus mal partagés de la nature.

L'opulence, ce gage de l'indépendance & du crédit, se place volontiers de sa propre autorité à côté de la haute naissance, & je ne sçais si on a tort de le souffrir ; il semble même que les états inférieurs qui qui sont privés de l'un & l'autre de ces avantages, cherchent à les mettre sur la même ligne, pour diminuer sans doute le nombre des classes d'hommes qui sont au-dessus de la leur, & rappeller en quelque maniere les differens ordres, à cette égalité si naturelle, vers laquelle on tend toujours, même sans y penser.

Il en est de l'esprit & du goût comme de la Philosophie, rien n'est plus rare que d'en avoir, plus impossible que d'en acquerir, & plus commun que de s'en croire beaucoup.

La renommée est une espéce de jeu de commerçe où le hazard fait sans doute

quelques fortunes, mais où le talent procure des gains bien plus sûrs, pourvû qu'en employant les mêmes ruses que les fripons, on ne s'expose point à être démasqué par eux. Mais on s'accoutume un peu trop à la regarder comme une lotterie toute pure, où il y a plus de perdans que de gagnans, & où l'on croit faire fortune en fabriquant de faux billets.

Quand je considére attentivement l'Empire littéraire, je crois voir une place publique, où une foule d'empiriques montés sur des tréteaux, appellent les passans, & en imposent au peuple qui commence par en rire & qui finit par être leur dupe. C'est à ce métier que tant d'Ecrivains se font une espéce de nom. Voulez-vous passer pour homme d'esprit ? criez au public que vous l'êtes, vous serez d'abord ridicule pour le plus grand nombre, vous en imposerez pourtant à quelques sots qui se rangeront autour de vous, la foule grossira peu-à-peu, & ceux-mêmes qui ne vous écoutoient pas, ou finiront par être de l'avis de la multitude, ou seront forcés de se taire.

La nation Angloise nous a communiqué peu-à-peu dans les ouvrages de ses Ecrivains, cette précieuse liberté de penser, dont la raison profite, dont quelques

gens d'esprit abusent, & dont les sots murmurent.

Les hommes ne pouvant être égaux, il est nécessaire pour que la difference entre les uns & les autres soit assurée & paisible, qu'elle soit appuyée sur des avantages qui ne puissent être ni disputés ni niés: or c'est ce qu'on trouve dans la naissance & dans la fortune. Pour apprécier l'un & l'autre, il ne faut que sçavoir compter des titres & des contrats, & cela est bien plutôt fait que de mettre des talens à leur place. La disparité qui est entr'eux ne sera jamais unanimement reconnue, surtout par les parties intéressées. On est donc convenu que la naissance & la fortune seroient le principe le plus marqué d'inégalité parmi les hommes, par la même raison que tout se décide dans les compagnies à la pluralité des voix, quoique souvent l'avis du plus grand nombre ne soit pas le meilleur.

L'homme de qualité, qui n'a que ses ayeux pour mérite n'est tout au plus aux yeux de la raison, qu'un vieillard en enfance, qui auroit fait autrefois de grandes choses; ou plutôt c'est un homme à qui les hommes sont convenus de parler une certaine langue, parce qu'une personne du même nom a eu quelques années au-

paravant, ou du génie, ou du pouvoir; ou des richesses, ou de la célébrité, ou seulement du bonheur & de l'adresse.

Le sage n'oublie point que s'il est un respect extérieur que les talens doivent aux titres, il en est un autre plus réel que les titres doivent aux talens, & sur lequel on ne se méprend pas quand on en est digne. Mais combien de gens de lettres pour qui la société des Grands est un écueil? si elle ne va pas jusqu'à la familiarité, & à cette égalité parfaite, hors de laquelle tout commerce est sans douceur & sans ame; la distance humilie, parce qu'on a de fréquentes occasions de la sentir; & si la familiarité s'y joint, c'est pis encore, c'est la fable du lion avec lequel il est dangereux de jouer. Un homme de lettres forcé par des circonstances singulieres à passer ses jours auprès d'un Ministre, disoit de lui avec beaucoup de vérité & de finesse, *il veut se familiariser avec moi, mais je le repousse avec le respect.*

L'accueil qu'on fait dans le monde aux gens de lettres, est à peu près du même genre que celui qu'on fait à certaines professions agréables, qui demandent sans doute des talens, mais qu'en les recherchant même nous affectons de rabaisser, comme nous honorons d'autres états sans

sçavoir

ſçavoir pourquoi. L'ennui veut jouir du talent, & la vanité trouve le moyen de le ſéparer de la perſonne. C'eſt ce qui fait que le rôle des gens de lettres eſt après celui des gens d'Egliſe le plus difficile à jouer dans le monde : l'un de ces deux états marche continuellement entre l'hypocriſie & le ſcandale ; l'autre entre l'orgueil & la baſſeſſe.

Quand on oblige d'honnêtes gens, on doit laiſſer parler en eux la reconnoiſſance, elle ſçait s'impoſer à elle-même des loix ſévéres. Mais les hommes ſont ſi attentifs à ſaiſir tout ce qui peut leur donner de la ſupériorité ſur leurs ſemblables, qu'un bienfait accordé eſt regardé pour l'ordinaire comme une eſpéce de titre, une priſe de poſſeſſion de celui qu'on oblige, un acte de ſouveraineté dont on abuſe pour mettre quelque malheureux dans ſa dépendance. On a beaucoup écrit & avec raiſon contre les ingrats ; mais on a laiſſé les bienfaiteurs en repos ; & c'eſt un chapitre qui manque à l'hiſtoire des Tyrans.

Les Romains diſoient : *du pain & les ſpectacles* ; qu'il ſeroit à deſirer que tous les gens de lettres euſſent le courage de dire, *du pain & la liberté.* Je parle de liberté non-ſeulement dans leurs perſonnes,

mais aussi dans leurs écrits ; je ne la confonds pas avec cette licence condamnable qui attaque ce qu'elle devroit respecter : le vrai courage est celui qui combat les ridicules & les vices, ménage les personnes & obéit aux loix : *LIBERTE', VERITE', ET PAUVRETE'*, (car quand on craint cette derniere, on est bien loin des deux autres). Voilà trois mots que les gens de lettres devroient toujours avoir devant les yeux, comme les Souverains celui de *POSTERITE'*.

Quelquefois on se rend étranger soi-même à sa patrie : on met trois cens lieues entre soi & l'envie, après avoir lutté envain contr'elle. Mais on ne pense pas que cette distance qui affoiblit les traits de la satire, refroidit encore bien plus l'amitié que la haine, & qu'à l'égard des liaisons qui ont commencé dans l'éloignement, elles ne sont que trop souvent détruites par la presence. Ainsi on ne fait par cette démarche qu'affoiblir le zéle des partisans qu'on avoit chez soi, & dans le pays où on se retire, pour aller chercher dans ce pays même de nouveaux ennemis. On a beau se flàter que les Etrangers sont une espéce de postérité vivante, dont le suffrage impartial en imposera à des compatriotes aveugles ou de mauvaise foi : on ne

pense pas que plus on se rapproche des étrangers, plus ils perdent ce caractere de postérité, pour lequel la distance des lieux est du moins nécessaire, au défaut de la la distance des tems. Devenus en quelque maniere compatriotes, ils en adoptent les passions, parce qu'ils en ont les intérêts; l'extrême supériorité ne peut entiérement étouffer la voix de l'envie; & il faut attendre qu'on ne soit plus, pour recevoir sa récompense de cette postérité, devant laquelle la jalousie s'éclipse, & tous les petits objets disparoissent.

Philoxene après avoir entendu des vers de Denis le Tyran, disoit, *qu'on me ramene aux carrieres.* Combien de gens de lettres arrachés à leur obscurité & tombés tout-à-coup dans un cercle de courtisans, devroient dire presqu'en entrant, *qu'on me ramene à ma solitude.* Je n'ai jamais compris pourquoi l'on admire la réponse d'Aristipe à Diogene : *si tu sçavois vivre avec les hommes, tu ne vivrois que de légumes.* Diogene ne lui reprochoit point de vivre avec les hommes, mais de faire sa cour à un tyran. Ce Diogene qui bravoit dans son indigence le conquérant de l'Asie, & à qui il n'a manqué que de la décence pour être le modéle des sages, a été le philosophe de l'antiquité le plus décrié,

parce que *sa véracité* intrépide le rendoit le fleau des *Philosophes* même ; il est en effet un de ceux qui ont montré le plus de connoissance des hommes, & de la vraye valeur des choses, Chaque siécle & le nôtre surtout auroient besoin d'un Diogene ; mais la difficulté est de trouver des gens qui ayent le courage de l'être, & des gens qui ayent le courage de le souffrir.

Le recueil que nous annonçons & qui est de M. Dalembert, un des plus grands Geometres & des plus grands Philosophes de l'Europe, finit par la traduction de quelques endroits choisis de Tacite. Nous regrettons bien sincérement que les bornes qui nous sont prescrites, ne nous permettent pas de presenter à nos lecteurs des morceaux de cette traduction où nous avons trouvé beaucoup d'énergie & de précision.

Le Plaisir & la volupté, conte allégorique. *A Paphos*, & se trouve *à Paris*, brochure de 120 pages, 1752.

Il y a de l'esprit, de la volupté, & des détails dans ce petit Roman avec un peu de desordre.

Observations sur l'histoire naturelle, sur la physique, & sur la peinture, avec

des planches imprimées en couleur. Année 1752. t. 2. cinquiéme partie. *A Paris*, chez *Delaguette*, rue S. Jacques, 1753. in-12. v. 1.

Ce nouveau volume du recueil de M. Gautier, renferme un ouvrage précieux & posthume sur les muscles par le fameux Anatomiste M. Duverney; une critique de Telliamed, livre curieux & singulier qui a paru il y a trois ou quatre ans; des réflexions nouvelles de M. de Chalgnebrun en faveur du grand & haut appareil; des observations sur les dangereux effets de la fausse saignée à l'occasion d'une cure admirable du célébre Chirurgien M. Faget l'aîné; la description d'une nouvelle machine hydraulique; des details sur la maladie de la nommée Supiot que M. Morand, Docteur en médecine a suivie avec tant de zélé & de capacité; la description enfin d'un nouveau semoir.

ACADEMIE des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, établie à Besançon.

L'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, établie à Besançon, a fait sa rentrée le lundi 20 Novembre 1752. Cette séance publique a commencé par un discours de M. de S. Germain, ancien Avocat au Parlement, Maire actuel

de la Ville, dans lequel il a témoigné à MM. les Académiciens sa vive reconnoissance de l'honneur qu'ils lui avoient fait de le choisir pour remplacer M. Dunod de Charnage, Professeur en l'Université de Besançon, dont il a fait l'éloge, après avoir célébré les vertus & les bienfaits de M. le Duc de Tallard, Fondateur & Protecteur de cette Académie.

M. De Chatillon, Président à Mortier au Parlement, & Président de l'Assemblée a répondu par un discours dans lequel il s'est étendu sur l'utilité de l'étude des loix & de la Jurisprudence dont il a fait une juste application aux talens de M. de S. Germain; il a ensuite parlé des dispositions des Habitans de cette Province pour les Sciences & les Arts, & a fini par l'éloge du Protecteur de l'Académie.

M. de Quinsonnas, Premier Président du Parlement, & l'un des Directeurs, a lu un discours dans lequel il a prouvé, que le délassement étoit nécessaire aux gens de Lettres, & que leurs amusemens devenoient utiles à la Société, dans laquelle ils répandoient les belles connoissances qu'ils avoient acquises par un long travail.

M. de Beaumont, Intendant de la Province, & aussi l'un des Directeurs, a lû

un discours dont l'objet étoit de prouver que l'on doit juger des hommes illustres, dont l'histoire nous a transmis les hauts faits, par les motifs dont ils ont été animés ; & par la fin qu'ils se sont proposée ; ce qu'il a cherché à établir par quelque exemple, en faisant le parallele de Numa & de Lycurgue.

M. Seguin Académicien, & Professeur en l'Université de Besançon, a lû un discours sur l'Histoire, dans lequel il a fait connoître l'intérêt du Cytoïen dans les recherches qu'il a faites pour celle de son pays, l'avantage qu'il trouve d'être sur les lieux où les événemens mémorables qui peuvent la concerner, se sont passés, & l'agrément qu'il éprouve en se les appropriant. M Seguin a fait voir par des faits particuliers combien l'Histoire de Franche-Comté fournit de choses & de faits dignes de remarque ; & parmi les grands événemens de cette Province, il n'a pas omis l'établissement de cette Académie, & les sentimens de reconnoissance que l'on doit à son Fondateur.

M. de Chatillon, Président de l'Académie a terminé cette assemblée par proposer les sujets des deux discours, l'un d'éloquence, & l'autre de littérature pour les prix fondés par M. le Duc de Tallard,

qui seront distribués la veille de la Fête de S. Louis de l'année 1753.

Le premier sujet est.. *L'assiduité au travail peut elle procurer à la Société autant d'avantages que la supériorité des talens ?* Ce discours sera d'un quart d'heure au moins de lecture, ou d'une demie heure au plus.

Le second est.. *L'origine du nom des Séquanois, quels étoient leurs mœurs, leur Religion, la forme de leur Gouvernement, & les limites du pays qu'ils habitoient avant que Jules César eût conquis les Gaules, & dans le tems de cette conquête.* Cette dissertation sera d'une demie heure de lecture au moins ou de trois quarts d'heure au plus.

Tout ce qu'il y a de plus distingué dans la Ville a assisté à cette assemblée, & les cinq discours qui y ont été lus, ont été extrêmement applaudis.

BEAUX ARTS.

EXPLICATION

D'un Médaillon composé sur L'HEUREUSE CONVALESCENCE DE *M.* LE DAUPHIN; *presenté à ce Prince le 9 Décembre 1752, par M. Gosmond de Vernon, Pensionnaire du Roi, Auteur de l'Histoire Métallique * des campagnes de Sa Majesté.*

LA consternation où la maladie de Monseigneur le DAUPHIN a plongé toute la France, & la joye qui y a succédé à sa convalescence, font le double objet de ce Médaillon.

Il est divisé en deux groupes. Le groupe supérieur représente Dieu dans sa gloire,

* Vol. in-folio, qui se vend *à Paris chez l'Auteur, à l'entrée de la rue de Grenelle S. Honoré, dans la maison de Madame la Veuve Ruelle, & chez le S. Vennadeck, rue d'Enfer, près S. Landry, dans la Cité.* Cet Ouvrage (où rien n'a été épargné pour la gravûre des tailles-douces & de la lettre, & imprimé avec soin sur le plus beau papier) contient 45. Médaillons, sans les deux frontispices, l'épitre dédicatoire & la table. Le prix est de 12 liv. en blanc, & 15 liv. relié.

accompagné de la Vierge, & de l'Ange de la Santé, qui tient le portrait de Monseigneur le DAUPHIN.

La Vierge, couronnée d'étoilles & tenant des lys, est aux genoux du Tout-Puissant. Elle implore sa clémence & sa miséricorde, en faveur d'un Royaume, que la piété de ses Rois a mis depuis long-tems sous sa protection.

L'Eternel fait voir à la Vierge, de la main dont il tient son sceptre, surmonté d'un œil rayonnant, symbole de la Providence, qu'il veille particulierement sur les destinées de la France, désignée par le globe sur lequel il est appuyé; pendant que de l'autre main il lui montre l'Ange de la santé, à qui il a ordonné de rendre ce Prince, si justement chéri, aux vœux de son auguste famille, d'une tendre & généreuse épouse, & à ceux de toute la Nation.

Le second groupe represente la Religion, la France, Madame la DAUPHINE, l'Amour-conjugal, & la sincérité des vœux publics, figurés par de jeunes enfans prosternés au pied d'un Autel.

La Religion, appuyée sur la Croix, offre avec transport son encens & ses prieres au Ciel, pour le rétablissement d'une santé si précieuse aux François, & si interessante

pour la tranquillité de l'Europe. La France, dont le ſceptre & la couronne ſont dépoſées aux pieds du Très-Haut, voit, avec la plus grande ſatisfaction, ſuccéder la joye à ſes inquiétudes, en recevant des mains du Seigneur ſa chere & unique eſpérance. Au-deſſous du portrait de Monſeigneur le DAUPHIN, on voit l'Amour conjugal couronné de roſes, qui vole au-devant avec empreſſement, & qui montre avec allegreſſe à Madame la DAUPHINE, le digne objet de ſa tendreſſe rendu à ſon amour : objet pour lequel elle n'a pas craint d'expoſer ſa vie.

Autour de l'Autel, ſont, dans différentes attitudes, pluſieurs enfans implorant le Ciel, qui caractériſent l'attachement, la ſincérité & la pureté des vœux de toute la France.

Le fond du Médaillon eſt occupé d'un côté par une nuit obſcure, dans laquelle les maladies & les peines qui affligent les hommes, figurées par des monſtres volans, ſont précipitées par la foudre dans les enfers ; & du côté oppoſé on remarque dans un Ciel tout éclatant de feux & d'artifice, la gayeté & les divertiſſemens des peuples, que cette heureuſe convaleſcence a occaſionnés.

On lit cette légende : *Cœlos perrumpit*

amor, c'est à dire, *le Ciel même céde aux efforts de l'amour*; autour du Portrait, *Ludovicus Franciæ Delphinus*, & à l'exergue, *ob restitutam valetudinem, ann. M DCC. LII, Aug° XIV*. qui signifie, *Convalescence de Louis Dauphin de France, le* 14. *d'Août* 1752. (*a*)

M. de la Porte vient de donner un traité théorique & pratique pour l'accompagnement du clavecin, avec lequel il est très-facile à tous ceux qui sçavent la musique & qui ont quelque connoissance du clavier, d'apprendre facilement & faire des progrès sûrs & rapides dans l'accompagnement.

Tout ce traité est fondé sur l'accord parfait, & une note ajoutée à l'accord parfait; c'est pourquoi après avoir expliqué par des termes simples ce que c'est qu'accompagnement, intervalles, chiffres, tons de la musique, octave majeure & mineure, composition des accords, leur degré, leur basse fondamentale, &c. l'exercice commence par l'accord parfait majeur & mineur de toutes les faces & dans tous les tems. Après cette exposition l'Auteur presente la nature

(*a*) Cette nouvelle production de M. de Gosmond de Vernon, est une confirmation de son zéle & de son talent.

de l'accord provenant d'une note ajoutée à l'accord parfait & ensuite la production des accords, les exercices d'accord de septiéme, de quinte & sixte, de secondes, de neuviéme; de septiéme & neuviéme, &c.

Les régles de l'octave avec les autres accords qui peuvent se trouver dans tous les tons, ainsi qu'un nombre de tours de clavier par différens intervalles, &c.

Tous les accords sont notés pour la main droite, comme ils doivent être exercés pour les faire succéder les uns aux autres; les notes de basse sont chiffrés comme on les trouve dans les musiques.

Ce traité est pour ainsi dire, le maître à côté de l'écolier. Ce maître par un raisonnement clair & des leçons faciles le met à la fin du livre en état d'accompagner telle musique qu'il voudra avec autant de connoissance, d'exactitude & de facilité que s'il avoit dix ans d'exercice par les routes ordinaires.

Cette méchanique est suivie d'une démonstration des principaux accords de la musique, fondée sur les deux expériences si connues dans Mersenne, Wallis, & MM. Rameau & Dalembert, par lesquels on fait voir l'origine & la cause de tous les accords.

L'Ouvrage que nous annonçons est un volume in quarto qui contient vingt huit pages d'écriture, & trente pages de musique. Le prix est de 12 l.; on le trouve aux adresses ordinaires.

AVIS AU PULIC.

LE sieur JEAN-BAPTISTE DUPUITS DES BRICETTES, éleve de Campra & de plusieurs autres grands maîtres, connu par nombre d'ouvrages, a ouvert le 15 Janvier une salle publique qui se tiendra les lundis, mercredis, vendredis, où il enseignera la musique, la composition, l'orgue, le clavecin, l'accompagnement & la viele. Il recevra également ceux qui voudront faire leur état de ce talent, & ceux qui ne veulent que s'en amuser. Il donne deux heures *gratis* pour les personnes que la nature a doué d'un talent décidé, mais à qui la fortune ne permet pas de se procurer de bons maîtres. On trouvera chez lui non-seulement des instrumens, mais une collection nombreuse de livres de musique dans tous les genres.

Il demeure rue Plâtriere, la seconde porte cochere, en entrant par la rue Montmartre.

LETTRE

De M. Voisin, Avocat, à l'Auteur du Mercure.

MOn amour pour les Arts, n'est pas plus flatté, Monsieur, du plaisir de trouver les occasions de se satisfaire, que de celui de rendre aux Artistes l'hommage qui leur est dû; voici dans deux especes différentes, Monsieur, de quoi occuper agréablement par vos soins le Public, toujours empressé à nourrir son goût par de bonnes choses.

Je viens d'être témoin du juste succès d'une allégorie imaginée & éxécutée par M. De Label, Peintre de l'Académie Royale, au sujet du rétablissement de la santé de Madame la Comtesse de Sainte-Maure, Dame d'honneur de S. A. S. Madame la Duchesse du Maine.

Cette Allégorie, que renferme un grand dessein, rendu avec autant de génie que d'éxactitude, présente aux yeux la Déesse de la santé, tenant d'une main le bâton d'Esculape, & répandant de l'autre, avec joye, sa vivifiante liqueur sur le médaillon de Madame la Comtesse de Sainte-Maure.

La noblesse personifiée & reconnoissable par l'attribut d'une étoile & du sceptre, tient le médaillon de cette Dame, où on lit cette Légende :

Superis grata simul & imis.

L'amour de la vertu, sous la forme d'un enfant aîlé & couronné de lauriers, soutient aussi d'une main le même médaillon, tandis que de l'autre il réunit plusieurs couronnes, semblables à celles dont il a la tête ornée. C'est le symbole des vertus morales qui distinguent essentiellement Mad. la Comtesse.

La réconnoissance qu'annoncent son rameau de féves & une Cycogne, est prosternée devant le Temple du Destin, artistement parée d'un manteau dont l'intelligence des couleurs rappelle l'idée de la livrée du Maine : cette même reconnoissance offre les vœux de ceux qui composent la Maison de S. A. S. pour le rétablissement de la santé de la Dame, qui leur donne avec tant de bonté, les ordres de la Princesse.

Sur la droite du Tableau, on voit aux pieds d'un rocher, à l'entrée d'un autre les trois Parques, qui d'après le commandement du Messager des Dieux, recommencent à filer de longs jours pour Madame la Comtesse.

Une Dryade & une Nayade des Jardins de Seaux marquent l'intérêt qu'elles prennent au renouvellement de la santé de Madame la Comtesse & à la perpétuité de son nom.

L'Architecture du Temple du Destin est la même que celle de l'Antique, du superbe Pavillon que S. A. S. a fait élever au milieu du charmant Jardin de sa Ménagerie.

M. l'Abbé le Blanc a rendu l'esprit de cette Allégorie par les Vers suivans :

Votre retour à Seaux ramene l'allégresse,
Voyez autour de vous tout un peuple enchanté,
Au moment où le Ciel, qui pour vous s'intéresse
Fait voler sur vos pas l'Ange de la santé ;
Il veille sur vos jours : nous n'avons plus d'allarmes,
Le juste Ciel, pour vous vient d'éxaucer nos vœux,
Nos cœurs reconnoissans, soumis, respectueux
Consacrent à jamais un jour si plein de charmes.

Permettez-moi, Monsieur, de passer du Dessein à la Scupltrure, & d'apprendre à M. Pigal, par votre moyen, que je ne puis me dispenser d'être l'ennemi juré de sa modestie. Pourquoi fait-il un si précieux usage de son cizeau, puisqu'il ne veut point recevoir d'éloges ? croit-il le

Public ſans goût ou ſans reconnoiſſance ? Comme c'eſt ce même Public qui ſeul a le droit ſouverain de critiquer ou d'applaudir, il faut recevoir de ſa part avec la même candeur, la correction ou les louanges.

La figure de la Vierge éxécutée en marbre par M. Pigal, & placée à l'un des deux Autels latéraux des Invalides, eſt un de ces morceaux rares qui réuniſſent les ſuffrages même des plus envieux, & de ces eſprits qui ont fait vœu en naiſſant de n'être jamais contens.

On trouve dans l'éxécution de cette belle figure, cette nobleſſe ſimple & cette pureté qui formoient eſſentiellement le caractere de tête de la Vierge. Il faut en effet pour l'exprimer une douceur & une beauté particuliere qui lui ſont propres, & qu'on trouve rarement dans les traits qu'on emprunte. On ne ſçauroit diſconvenir que Raphaël, le Corrége, le Guide & Carles Maratti parmi les Peintres, l'Algarde & François Flamand, parmi les Sculpteurs, n'ayent ſupérieurement réuſſi dans l'expreſſion majeſtueuſe & divine du portrait de la Vierge.

S'il eſt heureux pour M. Pigal d'avoir eu l'occaſion d'étudier de ſi grands Maîtres, il l'eſt encore plus d'avoir ſçu ſe rendre familiers leur goût & leur ſageſſe.

On reconnoît dans les draperies de M. Pigal cette facilité & cette noblesse de draper, qu'ont eue ces grands hommes, & malgré cette riche simplicité, M. Pigal laisse voir l'exactitude de la proportion. Il est fâcheux qu'une aussi belle figure ne soit pas mieux éclairée, ce qui vient de ce qu'elle se trouve adossée à la croisée ; le bon moment de la voir avec plus de satisfaction, est l'instant où le Soleil vient d'éclairer le côté de l'Epître de la Chapelle.

L'examen de ce beau morceau fait attendre avec impatience l'exposition du S. Augustin, auquel il travaille actuellement pour les petits Peres de la place des Victoires.

CHANSON.

Couplets qui peuvent être chantés à la fin de la Surprise de l'Amour des Italiens.

ARLEQUIN.

J'Avais juré que sur mon ame,
Même la plus parfaite femme
N'auroit jamais aucun pouvoir ;
Mais Colombine sçut me tendre
Des lacs que je ne pus prévoir :
Comme un sot je m'y laissai prendre
Sans le sçavoir.

JACQUELINE.

Des filles de noute Village,
Je passions pour la pus sauvage,
Les galans pardions tout aspoir.
D'amour, je n'en voulions rian entendre ;
Mais Piarre un matin vint me voir,
I'm'dit, j't'aime, ça m'rendit tendre
Sans le sçavoir.

COLOMBINE.

En vain une jeune Bergere
De l'aimable enfant de Cythere
Prétend mépriser le pouvoir ;
Elle a beau faire l'inflexible,

L'Amour se rit de son vouloir ;
Ce petit Dieu la rend sensible
Sans le sçavoir.

VERS

*A Mlle de C***, en lui envoyant la Surprise de l'amour.*

A La surprise Amour donna naissance ;
L'amour m'engage à vous la présenter,
Heureux si par reconnoissance,
L'amour, belle C*** vous la fait accepter !

*P. J. Dur***.*

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a donné le Mardi neuf Janvier la premiere représentation de *Tyton & l'Aurore*, Pastorale héroïque en trois Actes, précédée d'un Prologue. Les paroles du Prologue sont de feu M. de la Mothe, & celles de la Pastorale generalement attribuées à feu M. l'Abbé de la Marre, Auteur du Poëme lyrique de Zaïde.

Le sujet du Prologue est le feu du Ciel, ravi par Promethée, qui paroît dans son Palais, environné de statues d'hommes & de femmes en différentes attitudes ; il commence ainsi la Scene.

Dieux, ne connoissez-vous d'autre félicité,
Qu'une éternelle indifférence,
Votre honteuse oisiveté
Deshonore votre puissance.
Faisons de leur repos rougir les immortels.
Du feu des Cieux je me suis rendu maître ;
C'est par moi que l'homme va naître ;
C'est à moi seul qu'il devra des Autels.
Esprits soumis à mon empire,
Que ce peuple s'anime & vive par vos feux,
Qu'aujourd'hui l'argile respire ;

Volez, volez, soyez aussi prompts que mes vœux.

Les esprits du feu volent de toutes parts & secouent leurs flambeaux sur les statues.

Soyez de l'univers le plus parfait ouvrage,
Ouvrez les yeux, connoissez-vous.

Les statues s'animent.

Chantez humains, goutez votre nouveau partage
Que les Dieux vont être jaloux,
De la beauté de leur image.

Les statuës animées chantent.

Quelle clarté brille à nos yeux,
Et quel feu divin nous enflamme,
Quelle main nous a faits, que sommes-nous, ô
Cieux!
Les désirs & l'espoir naissent avec notre ame.

Promethée.

Vous dont l'obéissance a rempli mes souhaits,
Habitans fortunés de la sphere brûlante,
Venez, qu'une fête brillante
Célébre nos bienfaits.

Les esprits du feu forment le Divertissement. On entend un Prélude. Promethée apperçoit l'Amour.

Quelle agréable mélodie!

Mortels, c'est le Dieu des amours :
Destinez-lui vos plus beaux jours,
Vous sentirez bien mieux de quel prix est la vie,
Si son flambeau divin en éclaire le cours.

L'Amour descend dans un nuage & dit à Promethée :

Lorsque des Elémens j'ai terminé la guerre,
Tout l'univers est né de mon commandement ;
Mais en vain du cahos j'avois tiré la terre,
Il s'étoit réservé d'en former l'ornement.

Promethée.

Regne sur les mortels que mon art a fait naître,
C'est à l'Amour, c'est aux tendres desirs,
C'est aux graces, c'est aux plaisirs
De leur donner un nouvel être.

L'Amour & Promethée réunissent leur puissance pour mieux assurer le bonheur des mortels, & le Prologue finit par un chœur dans lequel on célebre la victoire de l'Amour, & la gloire de Promethée.

Titon, berger amoureux de l'Aurore, commence par un Monologue dans lequel il exprime son impatience amoureuse,

Que l'Aurore tarde à paroître,
De mes soupçons je ne suis plus le maître.
Hélas! tout l'invite à changer,

Elle

Elle va devenir légere.
Dans des nœuds plus brillans, les Dieux vont l'en-
gager,
Pourquoi n'est-elle pas bergere?
Pourquoi ne suis-je que berger?

Le jour paroît.

Que vois-je? quel éclat! c'est elle:
C'est l'Aurore. Fuyez soupçons, éloignez-vous;
Pardonne Amour, je suis tendre & fidele,
Il m'est permis d'être jaloux.

A l'Aurore.

Je vous revois, enfin je revois tant de charmes,
Belle Déesse, mon bonheur
N'est il pas un songe imposteur?
Ah! sur mes tendres allarmes,
Daignez rassurer mon cœur,
La crainte d'un amant doit être pardonnable.

L'Aurore.

Qui peut vous allarmer?

Titon.

Le trouble inséparable
D'une sincere ardeur.
Ah que le calme est difficile
Quand on est bien épris!
De votre amour je connois trop le prix,
Pour être amant tranquille.

L'Aurore.

Je n'aime, je ne vois, je ne cherche que vous.
Quoi! serez-vous toujours injustement jaloux?
Pour vous revoir plutôt dans cette solitude
J'abrege de la nuit la longue obscurité;
Ce tendre aveu, mille fois répété,
Doit bannir votre inquiétude;

Titon.

Votre cœur doit être flatté,
Du sentiment qui le blesse:
Il fait honneur à la beauté,
Sans offenser la tendresse.

Cette Scene est terminée par un Duo qui est suivi d'une fête que l'Aurore donne à son Amant, pendant laquelle elle chante cette Cantatille.

Venez sous ce riant feuillage,
Petits oiseaux, volez, accourez tous,
Chantez le Dieu qui nous engage,
J'aime à le chanter avec vous.
Votre cœur n'est jamais volage,
Vous aimez sans être jaloux,
L'innocence est votre partage;
Vous êtes heureux comme nous.
Venez sous ce riant feuillage, &c.

On entend un grand bruit de symphonie qui interrompt la fête, & l'Aurore effrayée dit à Titon:

Que vois je! ô Ciel! Eole dans ces lieux!

Fuyons ses transports furieux.

La jalousie d'Eole, amant rebuté de l'Aurore, éclate, il invoque la Divinité des cœurs jaloux, la Vengeance, & jure de faire tomber sous ses coups le rival qu'il abhorre; Palès, Déesse des bergers, vient le trouver, & lui demande le sujet de sa fureur.

Eole.

Je me lasse d'offrir un inutile hommage,
Ma vengeance poursuit deux coupables amants.
L'Aurore aime Titon, témoin de leurs sermens;
J'ai juré le trépas d'un mortel qui m'outrage.

Palès à part.

O Ciel!

Eole.

Que l'ingrate partage,
Ou mon amour ou mes tourmens.

Palès.

A ce foible berger vous ôterez la vie?
Qu'elle va vous haïr.....

Eole.

Je veux le mériter.

Palès.

Il faut que l'Aurore l'oublie,
Et vous le ferez regreter.

Elle conseille à Eole de le remettre en sa puissance, en promettant de l'éloigner de l'Aurore; Eole suit ce conseil & ordonne aux vents de conduire Titon à la Déesse: alors Palès qui aime Titon, & qui obtient du moins sa présence, si elle

le ne peut obtenir son cœur, se livre au plaisir qu'elle ressent; ce plaisir est encore augmenté par les regrets dont l'Aurore va être pénétrée. Le Monologue de Palès termine le premier Acte.

Tandis que l'Aurore est occupée de la perte de son amant, Eole se présente pour la consoler, & lui offre son cœur. L'Aurore qui croit avoir perdu Titon pour jamais, & qui ne peut accuser qu'Eole de cette barbarie, reçoit sa flamme avec mépris, & le quitte avec indignation. Eole n'en devient que plus ardent à se vanger de Titon, sa rage est à son comble; il rend compte à Palès des refus de l'Aurore, & redemande Titon pour le sacrifier à sa fureur: Palès le refuse, en lui disant que sans cesser d'être malheureux, il n'en deviendroit que plus coupable.

Eole.

Vous pretendez en vain le protéger :
Je sçaurai bien sans vous le perdre & me vanger.
Vents furieux, sortez de la grotte profonde,
Où mon pouvoir vous tient aux fers ;
Sur les pâles humains que le tonnerre gronde,
Troublez le sein des mers :
Qu'à mes commandemens votre fureur réponde,
Ravagez l'univers,
Ebranlez, renversez les fondemens du monde.

Chœur,

Sur les pâles humains, &c.

Eole aux vents.

Partez, & que Titon éprouve ma fureur.

Palès, aux vents. A Eole.

Arrêtez : il est tems de vous ouvrir mon cœur ;
Ce rival odieux que poursuit votre rage,
Titon, hélas, est mon vainqueur.

Eole.

Quoi, vous l'aimez : songez qu'il vous outrage.
Ah ! loin d'arrêter mon courroux,
Pour le punir, unissons-nous.

Palès.

Les bergers sont soumis à mon obéissance,
Et Jupiter me laisse arbitre de leur sort ;
Mais avant d'exercer sur Titon ma puissance ;
Je veux pour l'attendrir faire un dernier effort.

Elle jure ensuite à Eole que si elle ne réussit pas dans son dessein, elle exercera contre l'ingrat la vengeance la plus affreuse Eole en quittant Palès, paroît content de cette promesse. Palès ordonne qu'on fasse venir Titon, & dit aux Nymphes de sa suite :

Vous qu'en ces lieux mon ordre amene,
Employez tous vos soins à calmer ses douleurs ;
Des charmes de l'amour vantez-lui la puissance :
Essayez dans vos jeux de peindre ses douceurs ;
Puisse-t-il en voyant les plaisirs qu'il dispense,
Oublier ses rigueurs.

Les Nymphes tâchent par leurs chants & leurs danses, de peindre à Titon les plaisirs de l'incons-

tance. Titon n'en devient que plus triste, & Palès qui n'a que trop d'interêt à s'en appercevoir, lui dit :

Rien ne peut dissiper l'ennui qui vous dévore,
Et votre cœur se plaît à le nourir.

Titon.

Ah rendez-moi l'Aurore,
Ou laissez-moi mourrir.

Palès.

C'est trop entretenir une vaine tendresse;
Oubliez jusqu'au nom d'une ingrate Déesse;
L'Aurore vous trahit, & son volage cœur
Choisit Eole pour vainqueur.

Titon.

Non, rien ne peut éteindre une flamme si belle;
Tendre & constante dans son choix;
Elle m'a juré mille fois
De n'être jamais infidele.

Palès.

Dans le premier feu des amours
Chaque amant le jure de même;
Au moment heureux où l'on aime;
On croit qu'on aimera toujours.

Titon.

Hélas !

Palès.

Cessez d'aimer qui vous outrage;
Dans des nœuds plus constans, que votre cœur s'engage.

Titon.

Eſt-il maître de s'engager ?
Ainſi que mon malheur, ma conſtance eſt extrême.
Ah ! ſi l'Aurore a pû changer,
Tout autre changeroit de même.

Palès.

Sçavez-vous qui vous refuſez ?

Titon.

Je ſçais que j'aime,
Et c'eſt aſſez.

Palès.

Soyez libre, volez vers l'objet plein de charmes
Qui vous fait à mes yeux répandre tant de larmes,
Vous connoîtrez avant la fin du jour,
Quel interêt je prends à votre amour.

Palès pour ſe vanger & de Titon & de ſa rivale, imagine la plus noire de toutes les vengeances, & s'écrie avec fureur :

Tu vas ſentir les effets de ma rage,
Titon, que ſur tes ſens glacés
La vieilleſſe terrible exerce ſon ravage ;
Que de tes yeux les rayons effacés
Rencontrent ſans le voir, l'objet de ton hommage ;
Que vos cœurs déchirés, nourris de vains ſoupirs,

Gémissent dans de tristes chaînes,
Et ne rapellent leurs plaisirs
Que pour mieux ressentir leurs peines.

Eole & Palès ouvrent le troisiéme Acte ; Eole se plaint à Palès de ce qu'elle differe si long-tems la punition de Titon : ce Dieu jaloux & furieux veut le redemander pour mieux assurer sa vengeance ; mais Palès le lui montre endormi & dans un état effreux ; ils s'en rejouissent ensemble, & se retirent pour observer l'Aurore, & jouir pleinement du plaisir de la vengeance ; on apperçoit ensuite Titon seul, regardant dans la fontaine.

Que vois-je ? suis-je prêt à finir ma carriere ?
Mes pas sont chancelans, je tremble, je pâlis,
Un nuage effrayant dérobe la lumiere
A mes yeux affoiblis :
Par quel charme funeste,
O Parque ! de mes ans abrege-tu le cours ?
Barbare, acheve, de mes jours
Moissonne par pitié le déplorable reste ;
Les maux que tu me fais souffrir
Sont plus cruels que la mort même.
Ah ! qu'on est heureux de mourir,
Quand on a perdu ce qu'on aime.

L'Aurore survient.

C'est la voix de Titon, c'est elle que j'entends ;
Que mon cœur est ému de ses tendres accens !
Titon.

Titon.

Epargnez-vous un spectacle effroyable ;

Oubliez, belle Aurore, un amant misérable,
Que les Dieux ont puni de sa fidélité.

L'Aurore.

Quelle injustice, ô Ciel, & quelle cruauté!

Titon.

De mes sens déperis à peine ai-je l'usage,
Je ne vois plus la lumiere des Cieux,
De mes traits dégradés par la haine des Dieux
Je n'ai pas conservé la plus legere image;
Pouvez-vous reconnoître un objet odieux?

L'Aurore.

Mon cœur t'a reconnu sans le secours des yeux.

Titon.

Aimé de vous, mon sort étoit digne d'envie;
Je meurs, je ne méritois pas
Tous les tourmens dont ma flamme est suivie;
Ah! puisque vous donnez des pleurs à mon trépas,
Que je dois regretter la vie!

L'Aurore.

Des destins ennemis je suspendrai les coups,
Je flechirai la Parque impitoyable.

Titon.

Victime de l'Amour jaloux,
Je touche au moment redoutable
Qui va me séparer de vous.

L'Aurore.

Me séparer de toi, cher amant que j'adore!
Non, rien ne peut t'arracher à l'Aurore,

H

Et j'irai, s'il le faut, te suivant aux Enfers,
Les éclairer pour y porter mes fers.

Titon.

Au-delà du trépas vous me serez fidéle ?

L'Aurore.

Puissant Dieu des Amours,
J'implore ton secours,
Protége une flamme si belle,
Termine mon tourment.
Eh, que me servira, grand Dieu, d'être immortelle,
Si je perds mon amant ?

On entend un prelude.

Quels sons harmonieux ? quelle clarté nouvelle ?
Tout annonce qu'un Dieu descend dans ce séjour,
Un doux espoir succéde à ma douleur cruelle,
Ce n'est jamais en vain qu'on implore l'Amour.

L'Amour descendant dans une gloire, environné de sa suite.

Ne craignez plus la jalouse vengeance
De Palès & du Dieu des Vents,
Je prends contre eux votre défense,
Et je rendrai leurs efforts impuissans ;
Titon va recevoir l'heureuse récompense
Que j'accorde aux parfaits amans ;
Puisque j'ai causé ses tourmens,
Je veux couronner sa constance.

L'Aurore.

O Ciel ! *Titon, rajeuni!*

Quel Dieu m'anime, & me rend la clarté ?

A l'Amour.

C'est vous, puissant Amour, c'est vous, Dieu que j'adore,

Vous deviez ce prodige à ma fidélité,

Et j'en dois l'homage à l'Aurore.

L'Aurore.

Tendre Amour, charmant vainqueur,

Vous me rendez ce que j'aime;

Rien n'égale mon bonheur,

Je le dois à l'Amour même.

L'Amour à Titon.

Le destin dans les Cieux

Vous place au rang des Dieux;

Votre bonheur, vos flammes mutuelles,

N'ont plus de terme limité;

Eh, qui peut mieux prétendre à l'immortalité,

Que les amans fidéles ?

La Pastorale finit par une fête que l'Amour donne à ces tendres amans.

La Musique de Titon & l'Aurore, est de M. Mondonville, si connu par ses admirables Motets, & par le succès du Carnaval du Parnasse. La destinée de son nouvel ouvrage, montre tout ce qu'on doit attendre de ce célébre Musicien, & doit l'encourager à mériter de plus en plus les suffrages du Public. La partie du chant est celle qui

a le plus réussi, & il faut convenir qu'indépendamment de son mérite réel, l'exécution de M. Jeliotte & celle de Mlle Fel y ont ajouté de nouvelles graces. Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous les morceaux que le Public a trouvés agréables dans cet Opéra, qui a le succès le plus entier & le plus complet, & dont les représentations sont les plus fortes qu'on se souvienne d'avoir vûes au Théatre Lirique. Nous indiquerons seulement ceux qui nous ont paru frapper davantage. On a fort goûté dans le Prologue, la symphonie qui annonce le moment où les esprits s'animent, & le chœur accompagné & annoncé par un Duo entre Promethée & l'Amour. Dans le premier Acte, le plus agréable de l'Opéra, on a fort applaudi le Monologue de Titon, & son accompagnement, le Duo de Titon & l'Aurore, le chant de l'Ariette *Venez, petits oiseaux* embelli par Mlle Fel, & l'air en forme de Romance, chanté dans le Divertissement par M Jeliotte avec un goût inexprimable. Dans le second Acte, le chant des Vents a fait un grand effet. M. de Chassé y est très-bien placé. Dans le troisiéme, les Connoisseurs ont fort goûté le Monologue de Titon, qui est le morceau de cet Opéra, où le Musicien a montré le plus de génie, & M. Jeliotte a mis le comble au succès, par la maniere supérieure dont il a chanté l'Ariette du dernier Divertissement. Les Ballets, quoique bien exécutés, ont paru médiocres.

Les Comédiens François ont donné Mardi 2 Janvier, *Epicaris*, Tragédie nouvelle, que l'Auteur a retirée après la premiere représentation.

Mlle Hus, qui avoit paru il y a quinze ou dix-huit mois sur le Théatre de la Comédie Françoise,

y a débuté de nouveau le Lundi 22 Janvier, dans le rôle d'Hermione. En attendant que nous rendions compte de ce début qui paroît devoir être très-brillant, nous transcrirons quelques vers que M. de Chevrier vient d'adresser à la jeune Actrice.

D'un aveugle destin, ne crains plus l'injustice,
La route des succès est ouverte aux talens;
Poursuis jeune & brillante Actrice,
Tout seconde à l'envi tes essais éclatans;
J'ai vû Paris en pleurs partager tes allarmes,
Et Racine étonné, s'embellir de tes charmes.

Les Comédiens Italiens ont donné Mardi 23 Janvier, une Comedie en un Acte & à Scenes épisodiques, intitulée : *la Frivolité.* Quoique cette nouveauté n'ait été encore jouée qu'une fois, nous osons lui prédire un grand succès. La Piéce entiere est sémée de ces traits fins, ingénieux, neufs & piquans qui caractérisent les ouvrages de M. de Boissy.

NOUVELLES ETRANGERES.

De Constantinople, *le* 17 *Novembre*.

ON a senti depuis peu dans cette Capitale plusieurs secousses de tremblement de terre. L'allarme a été d'autant plus grande, que la Ville d'Andrinople souffrit, il y a quatre mois en pareille circonstance, un dommage qui ne sera de long-tems réparé. Ses plus belles Mosquées furent détruites de fond en comble, & plusieurs milliers d'habitans périrent sous les ruines de leurs maisons, ou dans les gouffres de la terre, qui s'entr'ouvrit en plusieurs endroits.

DU NORD.

De Petersbourg, *le* 8 *Décembre*.

LE départ de l'Impératrice pour Moscou est remis à la fin du mois prochain, parce que Sa Majesté devant faire ce voyage en traîneau, on veut attendre qu'il soit tombé une assez grande quantité de neige. On assure toujours que l'Impératrice ira en Ukraine, & ce bruit est confirmé par les ordres qu'elle a donnés de meubler le Palais de Kiovie.

Depuis le 3 les deux branches de la Neva sont prises par les glaces. Les Navires marchands qui sont à Cronslot, sont toujours retenus dans ce Port par les vents contraires. Le Collége de Commerce vient enfin de permettre la sortie des grains de cet Empire.

De Warsovie, *le 20 Décembre.*

Divers avis confirment que la peste s'est manifestée dans Choczim, & que le Pacha de cette Ville en est sorti avec toute sa famille. En conséquence, le Comte Branicki, Grand Général de la Couronne, pour couper toute communication entre ce Royaume & les lieux infectés de la contagion, a formé un cordon de troupes sur la frontiere.

De Stockholm, *le 22 Décembre.*

On a résolu de purger la Suéde des loups qui l'infestent, comme on a fait en Angleterre sous l'administration d'Olivier Cronwel; & le Major Général Comte de Lieven, revenu depuis peu de Berlin, a présenté au Roi un projet pour détruire entierement ces animaux.

De Coppenhague, *le 18 Décembre.*

Le Receveur Général d'Islande, arrivé depuis quelques jours, a rapporté que le bled & le chanvre qu'on a semés dans cette Isle pour essayer si le climat & le sol leur feroient favorables, y sont crûs à une hauteur étonnante; mais qu'ils ne sont pas venus à maturité On se flatte de prévenir cet inconvénient, en faisant les semences plutôt qu'elles n'ont été faites cette année. Cette espérance paroît d'autant plus fondée, que selon la tradition, le bled a été autrefois cultivé en Islande, & qu'on y recueille un bled sauvage, dont les habitans font une très-bonne farine, qu'ils préferent même à celle qu'on leur envoye de Suéde.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 17 Décembre.

L'Impératrice Reine a nommé Directeur Général du Commerce en cette Ville le Comte de Hamilton, ci-devant Premier Conseiller du Commerce à Trieste, où il sera remplacé par le Comte Philippe de Sinzendorff.

Tout à coup, le froid est devenu si vif, que le Danube est pris, en sorte qu'on est obligé de faire venir par terre toutes les provisions nécessaires pour cette Capitale.

Des ouvriers travaillant dernierement à faire des bombes dans le Magasin de Salpêtre, près de la Porte de Carinthie, le feu prit à un baril de poudre. Une partie du bâtiment a été renversée, & quelques maisons voisines ont été endommagées. La sentinelle a été tuée, ainsi que six des hommes employés dans le Magasin.

DE DRESDE, le 22 Décembre.

Leurs Majestés, accompagnés des Princes Xavier & Charles, arriverent ici le 16 de ce mois en très-bonne santé. Elles avoient couché la nuit précédente à Pforten chez le Comte de Bruhl, où elles ont été reçues avec beaucoup de magnificence. Le Prince Royal & la Princesse son épouse, les Princes Albert & Clement, & les Princesses Christine, Elisabeth & Cunégonde, allerent au-devant de leurs Majestés jusqu'à Hermsdorff.

De Berlin, *le 30 Décembre.*

M. Schutzen, riche Banquier de cette Ville, & Directeur de la Compagnie d'Embden, a obtenu du Roi la permission d'établir ici une nouvelle Manufacture d'étoffes de soye, & Sa Majesté lui fait construire une maison destinée à cet usage.

De Hambourg, *le 13 Décembre.*

On apprend de Madrid, que M. Klefeker, Député de cette Régence, eut le 12 du mois dernier à l'Escurial une audience du Roi d'Espagne, qui le reçut très-favorablement. Le 14, Sa Majesté Catholique rendit une Ordonnance conçue en ces termes : » J'ai communiqué au Conseil, » par un Décret du 2 Juillet de la présente année, » les sincéres dispositions où étoit la Ville de » Hambourg, de faire cesser le mécontentement » dont elle a éprouvé les effets par ma résolution » du 19 Octobre de l'année derniere. Cette Ville » a agi depuis d'une maniere entierement con» forme à ces dispositions, en faisant publier dans » son territoire, que le Traité qu'elle avoit fait » avec la Régence d'Alger étoit rompu ; en pre» nant soin de le notifier au Bey de ladite Régen» ce, auquel elle a écrit par differentes voies, » afin que ce fait parvînt plutôt & plus surement » à sa connoissance, & en me donnant d'autres » preuves, qu'elle souhaite ardemment ma bien» veillance : de sorte qu'entierement satisfait de » son bon procédé & de son amitié, j'ai résolu de » lui rendre la mienne. En conséquence, déro» geant en toutes les parties audit Décret du 19

» Octobre de l'année derniere, j'ordonne que » dans tous mes Ports on admette les Navires de » Hambourg à commercer, que les marchan- » dises & denrées de ladite Ville soient reçues » dans mes Provinces & Domaines; comme aussi, » que ses habitans soient traités avec la même » franchise & bonne correspondance qu'ils l'é- » toient avant ladite date du 19 Octobre de l'an- » née derniere.

DE HANOVRE, *le 20 Décembre.*

Pendant le séjour que le Roi a fait dans cet Electorat, Sa Majesté a donné divers Réglemens pour l'exploitation & la régie des Mines, qui sont dans les montagnes du Duché de Brunswic, appellées *le Hartz*, & que les Anciens nommoient *Molibocus Mons*. Ces montagnes s'étendent dans le Duché de Grabenhagen, à l'Orient de la Leyne, & dans les Comtés de Wernigeroda & de Reinstein, à l'Occident de la Selke. La plûpart des Mines qu'elles contiennent, & dont deux sont d'argent, appartiennent à l'Electorat de Hanovre, & le Duc de Brunswic-Wolfenbuttel partage le produit des autres avec le Roi notre Electeur.

Les eaux minerales de Rhebourg, situées à quatre milles d'ici, commencent à être en réputation, & ont attiré l'été dernier plus de quatre cens personnes. Comme il n'y a point assez de logement pour les malades, le Roi avant son départ pour Londres, a ordonné d'y pourvoir. On élevera un bâtiment sur la Fontaine, afin d'empêcher que la pluye n'en altére la qualité, & l'on y joindra une Gallerie couverte, où l'on pourra se promener à l'abri des injures de l'air. Tous ceux qui voudront bâtir sur le lieu, auront le terrein

gratis. Sa Majesté accorde pour chaque maison dix toises de face, sur seize toises quatre pieds de profondeur, avec exemption de tous droits pendant douze années consécutives, à l'exception d'un écu, qu'on payera par an au Bailliage de Rhébourg.

ESPAGNE.

De Madrid, *le 12 Décembre.*

Selon les Lettres d'Alicante, le Capitaine Jean-François Prepau, retournant de Salé à Marseille, s'apperçut le 18 du mois dernier, que le feu avoit pris à des balles de laine qui faisoient une partie de la charge de son Navire, appellé *la SainteTrinité.* Comme le Bâtiment se trouvoit à la hauteur d'Alicante, lorsque l'accident se manifesta, le Capitaine cingla vers ce Port, & fit les signaux ordinaires pour demander du secours. Les formalités qu'on observe par rapport à la contagion qui regne en Afrique, empêcherent de le secourir aussi promptement qu'on auroit desiré. Il prit donc le parti de venir échouer à la rade, à la faveur d'un gros vent d'Est. On lui envoya sur le champ deux grandes Chaloupes, où il mit les coffres de son équipage, & se sauva avec tout son monde, au nombre de vingt-sept personnes. Le Vaisseau a été entierement consumé, ainsi que la cargaison, qui consistoit en sept cens balles de laine, & six cens quintaux de cire.

De Gibraltar, *le 25 Novembre.*

Le 18 de ce mois, les deux Vaisseaux de guerre Hollandois, *le Corbeau* & *la Prosperité de l'Etat*,

firent voile d'ici, pour se rendre à Tetuan, & ils y arriverent le lendemain. M. Butler, Consul des Etats Généraux des Provinces-Unies, & le Capitaine Hoogstraten, Commandant le premier des deux Vaisseaux, étant descendus à terre, ils furent reçus avec de grandes marques de distinction par le Gouverneur de la Ville. Il y eut le 20 une conference, dans laquelle on traita l'affaire du rachat des Captifs Hollandois pris à bord du Vaisseau *la Maison du Bois*, & le renouvellement de la paix avec leurs Hautes Puissances. Le Traité fut signé le 21 par les Plénipotentiaires de Hollande, & par ceux de l'Empereur de Maroc. En conséquence, le Capitaine Steenis & son équipage s'embarquerent l'après-midi sur le *Corbeau*. Messieurs Butler & Hoogstraten, ayant pris congé des Plénipotentiaires de Maroc, retournerent à bord de leurs Vaisseaux, & partirent de Tetuan le soir même. Le *Corbeau* revint ici le 22. Il en a coûté pour la rançon des Officiers & des Matelots rachetés, la somme de trois cens dix-huit mille neuf cens cinquante-quatre florins, à raison de cinq cens cinquante-cinq écus pour chaque homme.

ITALIE.

DE MALTE, *le 9 Décembre.*

ON rebâtit, avec toute la diligence possible, l'Eglise de Notre-Dame de la Maleche, & l'on doit y ériger un magnifique Mausolée au Grand Maître Philippe de Villiers l'Isle Adam, dans l'endroit même où son cercueil fût découvert il y a quelques mois. Don Emmanuel de Pinto, actuellement Grand-Maître, fit derniere-

ment l'ouverture de ce cercueil, en présence du Conseil de l'Ordre, & de l'Evêque de cette Ville. On trouva que le corps avoit été revêtu d'une armure telle que les Militaires les portoient autrefois. Il y avoit à la main droite une Epée, longue de cinq pieds, & large de quatre doigts. Au côté droit de la tête, qui étoit couverte d'un linceul, étoit un Casque artistement émaillé. Mais il ne reste de ce cadavre qu'un peu de poussiere & quelques ossemens. Avant de refermer le cercueil, on a ataché à la Cuirasse une lame d'argent, sur laquelle est gravée cette Inscription Latine : *Loculus hic anno* 1752 *repertus, eodemque, præsente* EXCELLENTISSIMO DOMINO EMANUELE DE PINTO, *Magno Ordinis tunc Magistro, apertus, apertus iterum, omnibus in integrum relictis, reclusus fuit.*

DE NAPLES, *le* 4 *Décembre.*

Le Marquis d'Ossun, Ambassadeur de France, qui est arrivé le 22 du mois dernier, eut le lendemain sa premiere audience du Roi, à laquelle il fut introduit par le Marquis Fogliani, Secrétaire d'Etat. Quatre Chabecs, qui étoient en course contre les Barbaresques, rentrerent le 27 dans ce Port. Ils ont amené un grand nombre d'esclaves Turcs, qui seront dispersés sur les Galéres, pour y servir en qualité de Forçats.

DE ROME, *le* 6 *Décembre.*

Sa Sainteté ayant entrepris de faire réparer à ses frais les murailles de cette Capitale, on en a déja rétabli une partie depuis la Porte del Popolo jusqu'à celle de Saint Paul. La Ville, par recon-

noissance de la liberalité du Saint Pere, a fait placer près de ces deux Portes cette Inscription : *Benedictus XIV. P. M. murorum Urbis, à Porta Ostiensi ad Flaminiam Portam vetustate fatiscentium refectionem anno M. DCC. L. inceptam, anno M. DCC LII. absolvit.*

On a trouvé dans un souterrein de l'Isle de Chio plusieurs anciens Manuscrits, qui contiennent les ouvrages de divers Peres de l'Eglise. Quelques-uns ont été envoyés au Pape.

De Genes, *le 16 Décembre.*

La famille Sorba, connue dans notre République depuis plusieurs siécles par les services qu'elle y rend, tant à Génes, où une branche qui s'éteignit en 1706 se trouve dans le Livre d'or dès le premier enregistrement de la Noblesse Génoise, qu'en Corse, où une autre branche est toujours demeurée, & a possédé les emplois que la République ne donne qu'aux nobles Génois; vient de recevoir un nouveau lustre dans la personne d'Augustin-Dominique Sorba, Ministre à la Cour de France. Feu Jean-Baptiste Sorba, son pere, ainsi que plusieurs de leur ayeux, étoit né à Ajaccio, Capitale d'une des deux parties de la Corse. Il est mort en France, où il a résidé depuis l'année 1700 jusqu'en 1738, sans autre interruption que celle des Congrès d'Utrecht & de Cambrai, ausquels il assista en qualité de Plénipotentiaire. La considération dont il a joui pendant le cours de ses Légations, a mérité à son fils, outre des bienfaits signalés de la part de la République, l'avantage de lui succéder dans son emploi. Il s'en est acquitté jusqu'ici avec tant de zéle & de succès, & il paroît avoir tant de part à la bonne in-

telligence qui subsiste entre le Ministere de France & notre Gouvernement, qu'on a voulu lui donner une marque publique de gratitude, en le décorant du titre de *Noble Génois*; ce qui se fit dans le Grand Conseil, convoqué extraordinairement le 14, après les témoignages les plus amples qu'ont rendus de ses services & de sa naissance les personnes qui avoient été préposées pour en faire l'examen.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le 21 Décembre.*

Plusieurs Ministres Etrangers furent hier en conférence avec les deux Secrétaires d'Etat. Le Comte de Cardigan s'étant excusé d'accepter la place de Gouverneur du Prince de Galles & du Prince Edouard-Auguste, le Roi a nommé le Comte de Waldegrave pour la remplir. Celle de Précepteur de ces Princes a été donnée à l'Evêque de Peterborough. Il est arrivé de Vienne un Courrier, chargé de dépêches importantes. Le Chevalier Vanderputte se donne beaucoup de mouvement, afin d'être élu Membre du Parlement pour Westminster, mais on continue de croire que le Général de Cornwallis aura la pluralité des suffrages. Les Membres du Parlement pour Londres seront chargés de représenter à la Chambre des Communes la nécessité de construire à Blacks Friars un nouveau Pont de pierre sur la Tamise. On a résolu de changer la formule du serment de qualification des personnes qui seront revêtues de quelques emplois dans le Royaume d'Ecosse.

Il doit y avoir au Printems prochain un camp

dans les environs de Windsor, pour exercer les troupes. On a déja levé dans l'Angleterre seule plus de dix-huit cens hommes de recrues, afin de completer les Régimens sur l'établissement de la Grande Bretagne. Le Capitaine d'Ellen vient de former pour la Compagnie des Indes Orientales une Compagnie d'Artillerie, qu'elle se propose d'envoyer à Madrass. Tous les Officiers qui se sont engagés au service de cette Compagnie, doivent s'embarquer incessamment. Divers Vaisseaux de la même Compagnie ont mis ces jours-ci à la voile pour la Chine. Selon les dernieres nouvelles de la Caroline Méridionale, on y a essuyé le 15 & le 30 Septembre deux horribles tempêtes. Plus de cinquante Navires ont été forcés à terre. La Ville de Charlestown a été entierement inondée pendant une heure. Plusieurs maisons ont été renversées, & un grand nombre de personnes a péri. Le dommage causé dans les campagnes est aussi très-considérable. On mande de la Jamaïque, que la récolte du sucre y sera fort abondante. Le Vaisseau de guerre *le Garland* est revenu depuis peu de Lisbonne. On parle d'établir à Southwold une nouvelle Compagnie pour la Pêche du Harang. Le bruit qui s'étoit répandu que le Roi de Dannemarck avoit défendu l'exportation du bois de Sapin de Norwege, étoit sans fondement; mais il paroit certain qu'il ne sera plus permis de faire entrer en Norwege de grains étrangers que par le Port de Bergen.

Il paroît un écrit, dont l'Auteur se propose de montrer qu'il seroit avantageux d'accorder à tous les Sujets de Sa Majesté la permission de faire le commerce du Levant. On a imprimé en François & en Anglois un Exposé des motifs qui ont engagé le Roi de Prusse à se charger d'indemni-

ser

ser lui-même ses Sujets des prises faites sur eux par les Anglois pendant la derniere guerre, & à retenir pour cet effet une certaine somme des capitaux, & des arrérages des dettes hypothéquées sur la Siléfie.

Les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui étoient retenus aux Dunes par les vents contraires, ont mis à la voile pour leurs differentes destinations. Il se répand un bruit, que le Gouvernement a donné ordre d'équiper plusieurs Vaisseaux de guerre. On continue de travailler avec diligence dans differens Ports de la Grande Bretagne, à la construction de plusieurs Vaisseaux du premier & du second rang.

DES PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le 22 Décembre.*

LE Marquis de Bonnac, nouvel Ambassadeur de France, arriva le 14 en cette Ville avec la Marquise son épouse, & avec le Chevalier de Bonnac, son frere. Ce Ministre, dès le lendemain remit ses Lettres de créance à M. de Buteux, Président de l'Assemblée des Etats Généraux, lequel alla le 16 le complimenter sur son arrivée. Le 15, le Marquis de Bonnac se rendit à la Maison du Bois. Son train étoit composé de deux carosses à six chevaux. Les mêmes cérémonies qui avoient été observées à la visite solemnelle que fit le Marquis de Saint Contest au feu Stadhouder, ont eu lieu pour le Marquis de Bonnac. Le jeune Stadhouder a reçu cet Ambassadeur à la descente du carosse, & l'a conduit dans un Cabinet, où l'un & l'autre s'étant assis dans des fauteuils, le Ministre de France a fait son compliment. Le Prince, après y avoir répondu, a re-

conduit l'Ambassadeur jusqu'à son carosse. Le Marquis de Bonnac, étant allé seulement jusqu'à la barriere, est revenu faire sa visite à la Princesse Gouvernante & à la Princesse Caroline. Le 16, le Stadhouder a rendu la visite à l'Ambassadeur, avec le même cérémonial que le Prince son pere avoit suivi dans la visite qu'il rendit au Marquis de Saint Contest. Son Altesse est partie de la Maison du Bois vers les trois heures après-midi. Aussi-tôt qu'elle est arrivée à l'Hôtel du Marquis de Bonnac, ce Ministre est venu la recevoir de même à la descente de son carosse, & l'a conduite dans son appartement. Le Prince, après y être demeuré quelque tems, a été reconduit par l'Ambassadeur jusqu'à son carosse.

Trois Vaisseaux Hollandois, qui étoient allés à la Pêche de la Baleine, ayant été arrêtés par les glaces, n'ont pû s'en dégager. Comme les équipages les ont amarrés à terre avec leurs cables & leurs ancres, les Propriétaires ont lieu d'espérer qu'on pourra l'année prochaine ramener ces Bâtimens. En conséquence, les Etats Généraux ont fait publier une défense à tous sujets de leur domination, qui rencontreront ces Navires, de les piller ou de les endommager, afin que, s'il est possible, les Intéressés les recouvrent avec leurs effets.

La Princesse Gouvernante assista le 21 de ce mois à l'Assemblée des Etats Généraux, à celle des Députés de Hollande & de West-Frise, & au Conseil d'Etat. Cette Princesse déclara : » Que » n'ayant rien plus fortement à cœur que de voir » l'Etat soulagé, autant qu'il seroit possible, par » la diminution des dépenses, elle croyoit qu'il » seroit à propos de faire une réforme dans les » Gardes du Corps, dans le Régiment des Gardes » Hollandoises, & dans celui des Gardes Suisses;

» que suivant le plan qu'elle avoit fait dresser
» pour cette réforme, l'Etat épargneroit chaque
» année cent dix mille quatre cens quatre-vingt
» florins; & qu'elle se flattoit que ce plan auroit
» l'approbation de leurs Hautes Puissances. »
Le plan dont il s'agit, ayant été remis le même jour à l'Assemblée des Etats Généraux, il fut unanimement approuvé. En conséquence, on arrêta qu'on réformeroit quarante-deux Gardes du Corps, avec leurs chevaux, & seize hommes par Compagnie dans le Régiment des Gardes Hollandoises, c'est-à dire, deux cens vingt-quatre hommes sur les quatorze Compagnies dont ce Régiment est composé; que chacune des huit Compagnies des Gardes Suisses seroit réduite de cent quarante-quatre hommes à soixante-quinze; qu'on accorderoit néanmoins aux Capitaines, par forme de gratification, la paye sur le pied de cent hommes; que la Compagnie des Hallebardiers ne seroit plus que de quarante-huit hommes; mais que ceux qui seroient reformés recevroient deux florins par semaine, jusqu'à ce qu'ils puissent être rétablis par remplacement.

Le même jour, la Marquise de Bonnac, épouse de l'Ambassadeur de France, rendit visite à la Princesse Gouvernante & à la Princesse Caroline. Le jeune Stadhouder se trouva chez la Princesse Gouvernante.

Des Lettres d'Irlande marquent qu'il est mort à Newcastle, dans le Comté de Dublin, une femme âgée de cent vingt-deux ans. Elle a eu jusqu'à la fin l'usage entier de ses sens, & l'on assure que quatre jours avant sa mort, ayant apperçu dans son jardin un Ramier perché sur un arbre, elle rentra dans la maison, prit un fusil, & tua cet oiseau.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA Comtesse de Sartirane, épouse du Comte de ce nom, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, fut présentée le 17 Décembre dernier, à leurs Majestés & à la Famille Royale, qui la reçurent avec des marques d'une grande distinction. Cette Ambassadrice dîna le même jour à la table, tenue par le Marquis de Chalmazel, Premier Maître d'Hôtel de la Reine; & la Duchesse de Luynes, Dame d'Honneur de la Reine, fit les honneurs de la table.

Le 21, M. Ferret, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, prononça dans les Ecoles de cette Faculté, au sujet de la convalescence de Monseigneur le Dauphin, un Discours qui fut applaudi de tous les Auditeurs. Il s'y trouva un grand concours de personnes de distinction, & le Recteur de l'Université y assista en cérémonie.

Le Roi, qui étoit depuis le 19 à Trianon, revint à Versailles le 23.

Le 24, veille de la Nativité de Notre-Seigneur, la Reine entendit dans la Chapelle du Château la grande Messe, chantée par les Missionnaires.

Monseigneur le Dauphin communia par les mains de l'Abbé du Châtel, Aumônier du Roi; Madame la Dauphine, par celles de l'Evêque de Bayeux, son Premier Aumônier; Madame Infante, par celles de l'Abbé de Collincourt, Aumônier du Roi, & Madame Adelaïde, par celles de l'Abbé d'Arembure, son Aumônier de semestre.

L'après-midi, leurs Majestés accompagnées de la Famille Royale, assisterent aux premieres Vêpres, qui furent chantées par la Musique, & ausquelles l'Archevêque d'Ausch officia.

Le 25, jour de la Fête, le Roi & la Reine, qui avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent à la grande Messe, célébrée pontificalement par le même Prélat, & chantée par la Musique.

Leurs Majestés entendirent l'après-midi le Sermon de l'Abbé de Boisemont, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen. Après la Prédication, le Roi & la Reine assisterent aux Vêpres, ausquelles l'Archevêque d'Ausch officia, & leurs Majestés reçurent ensuite la Bénédiction du Saint Sacrement.

Le soir, le Roi soupa au grand couvert chez la Reine avec la Famille Royale.

Le Roi se rendit le 27 au Château de Bellevûe.

Il se tint le même jour, à l'Hôtel de la Compagnie des Indes une assemblée générale des Syndics, Directeurs, & principaux Actionnaires de cette Compagnie. M. de Machault, Garde des Sceaux de France, & Contrôleur Général des Finances, présida à cette Assemblée, en qualité de Premier Commissaire du Roi.

On travaille sans relâche, depuis le mois de Mai 1751, aux dispositions relatives à la construction de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire : mais comme il a fallu employer presque tous ce tems à rassembler toutes les espéces de matériaux qui doivent entrer dans la composition de ce grand édifice, on n'en a pû élever jusqu'à présent, que quelques bâtimens accessoires, & ce ne sera qu'au Printems prochain, qu'on en commencera les grands travaux. M. de Vandieres, Directeur &

Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, a présenté à Sa Majesté les plans des parties qu'il s'est proposé de faire construire les premieres, & qu'il a disposées de façon à pouvoir y loger des Eleves en 1755. Le Roi a approuvé ce projet. Mais ne voulant pas differer jusqu'à ce tems d'aller au secours des enfans de la Noblesse, qui se trouvent compris dans les quatre premieres Classes de l'Edit, & qui par le laps du tems pourroient se trouver hors d'âge d'être admis; Sa Majesté a fait choix du Château de Vincennes, pour y recevoir incessamment cette espece d'Eleves, & les y loger convenablement, en attendant que les bâtimens auxquels on travaillera ce Printems, ayent été rendus habitables. Sa Majesté a nommé en même tems au Gouvernement de l'Hôtel de son Ecole Militaire, le Marquis de Salieres, Lieutenant Genéral de ses Armées.

Le Maréchal Duc de Richelieu est de retour de Languedoc. Il a rendu ses respects au Roi, qui l'a honoré d'un accueil très-favorable.

L'année derniere, M. Chauvel de Perce proposa d'établir une éducation de bêtes à laine, moyennant laquelle les moutons seroient exempts de la plûpart des maladies qui leur sont ordinaires, les brebis supporteroient plus facilement les intemperies de l'air & des saisons, & la race qui en viendroit, auroit plus de chair, une laine plus belle, plus fine & en plus grande abondance, & des peaux plus grandes & plus fortes. Sur le compte qui en fut rendu au Roi, Sa Majesté accorda à M. de Perce un Arrêt du Conseil d'Etat, pour l'autoriser à former dans le Parc du Château de Chambor l'établissement qu'il projettoit. Les expériences faites depuis, ayant confirmé les espérances qu'il avoit données; le Roi par un nou-

vel Arrêt du Conseil d'Etat, du 15 Août de l'année derniere, lui a permis d'élever, faire élever & nourrir des moutons & des brebis dans tout le Royaume, suivant sa méthode. De plus, le Roi a ordonné qu'il fût fait au Suppliant, à titre d'accensemens, des concessions des terres vaines, vagues & incultes, appartenantes à Sa Majesté, sur lesquelles aucunes Communautés ni aucuns Particuliers n'auroient droit de pacage. Veut en même tems Sa Majesté que les Associés & Préposés de Mr de Perce, ensemble ses Bergers & Domestiques, ne puissent être sujets à augmentation de taille pour raison des profits qu'ils feront sur les troupeaux élevés de la maniere désignée dans sa Requête, ni pour raison des terres incultes qui leur seront cédées.

Le sujet donné par l'Académie d'Amiens, pour le premier des deux Prix qu'elle doit distribuer l'année prochaine, a déterminé M. de Perce à réserver plusieurs Balles de son établissement de Chambor, afin de les envoyer, tant à cette Académie qu'aux Manufactures de Lille, de Carcassonne & de quelques autres Villes. Les laines qu'il propose, sont lavées & dégraissées, & ses troupeaux ne sont point encroutés ni chargés d'aucun corps étranger, si ce n'est de quelques brins de bruyeres ou de fougere. Il désire de recevoir les avis de toutes les personnes éclairées, & il les prie de lui adresser leurs lettres à Chambor. Quant aux prix des essais, il s'en rapportera sans replique, à ce qu'il plaira aux Négocians de fixer.

Des Laboureurs en travaillant à la terre, ont trouvé le 15, entre Flers & Courcelles, à une demi-lieue de Douay, plusieurs pots de terre, dans lesquels étoient renfermées près de 4000 piéces de monnoyes anciennes. La plûpart sont frustes

& sans Légende; mais on reconnoît que plusieurs sont de P. Aur. Valérien, de Gallien, de Claude le Gotique, de C. Aur. Dioclétien, & de M. Aur. Maximien. Il y en a quelques-unes de Constantin le Grand. Avec ces monnoyes étoient diverses médailles, parmi lesquelles on n'en compte que deux d'argent. Toutes les autres sont de bronze, & celles du premier module sont en petit nombre.

Le premier jour de l'an, les Princes & Princesses, & les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de complimenter le Roi sur la nouvelle année.

Le Corps-de-Ville a rendu à cette occasion ses respects à leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Madame, à Madame Infante, & à Mesdames de France.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté tint un Chapitre, & nomma Chevaliers le Duc de Fleury, le Comte de la Vauguyon, le Marquis d'Armentieres, le Marquis de Lhopital, le Comte de Cerest-Brancas, & le Marquis de Crussol, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Duc de Parme. Le Chapitre étant fini, le Marquis d'Hautefort, qui avoit été proposé le premier Janvier 1751, pour être Chevalier, & qui, quoique non reçu, avoit eu la permission de porter les marques de l'Ordre, fut introduit dans le Cabinet du Roi, & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Le Roi sortit ensuite de son appartement, pour aller à la Chapelle. Sa Majesté, devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en

Manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'Or. Elle étoit précédée de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orleans, du Prince de Condé, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Duc de Penthiévre, & des Chevaliers; Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Marquis d'Hautefort, en habit de Novice, marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Après la grande Messe, à laquelle officia l'Archevêque de Rouen, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, le Roi monta à son Trône, & reçut Chevalier le Marquis d'Hautefort, qui eut pour Parrains le Maréchal de Clermont-Tonnerre, & le Marquis de Clermont-Gallerande. Au sortir de la Chapelle, Sa Majesté fut reconduite à son appartement en la maniere accoûtumée.

La Reine, Madame la Dauphine, Madame Infante, & Mesdames de France, entendirent la grande Messe dans la Tribune.

Leurs Majestés assisterent l'après-midi aux Vêpres, qui furent chantées par la Musique, & ausquelles l'Abbé Gergoy, Chapelain Ordinaire de la Chapelle-Musique, officia.

Le 2, le Roi accompagné, comme le jour précédent a assisté au Service qui a été célébré dans la Chapelle pour le repos des ames des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, morts dans le cours de l'année derniere, L'Archevêque de Rouen a officié à la Messe, & elle a été chantée par la Musique.

Le Roi partit le 3 pour le Château de Bellevûe.

Le 4, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens trente-six livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante-

treize, & ceux de la seconde à six cens trente-trois.

Les Etats de Bretagne ayant terminé leurs Séances, le Duc de Chaulnes est revenu de Rennes, & il a eu l'honneur de rendre ses respects au Roi, qui l'a reçu très-favorablement.

On a envoyé depuis peu à Brest, par ordre du Roi, un nouvel Instrument pour observer les Astres sur mer, inventé par M. Saverien, Ingénieur de la Marine, & Membre de la Societé Royale de Lyon, connu par plusieurs Ouvrages. Cet Instrument est à simple réflexion & à lunette, deux qualités importantes qu'on n'avoit encore pû réunir. Il a été exécuté par M. Baradelle, Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématiques.

Suivant les lettres de Bourdeaux du 15 du mois dernier, il y étoit arrivé depuis huit jours vingt-deux Bâtimens, sçavoir : le *Saint-Maudel* & *l'Angelique*, venans l'un de Quebec, l'autre de Louisbourg, & tous deux chargés de pelleterie, de baleine, de baume de Canada, & de capillaires ; *l'Europe*, *les Six-Sœurs*, & *l'Emanuel*, tous trois de Lubeck, & chargés de différentes marchandises du Nord ; *la Nymphe de la Mer*, de Bremen ; *la Paix*, d'Amsterdam, chargé de marchandises & de denrées de Hollande ; *la Catherine d'Eliedmy*, de Rotterdam, avec une cargaison de fer en barre, de fonte de fer, de fer fin, de plomb, de cuivre & de merceries ; *la Haucada Catherine*, de Gorckum, qui a apporté du bois de charpente ; *la Galere d'Or*, de Guernesey ; *les Trois amis*, du même Port ; *le Pêcheur*, de Dunkerque ; *la Bonne Avanture* & *le Saint Vincent*, le premier venant de l'Orient avec des marchandises de la Compagnie des Indes, & le second d'Audierne, avec des provisions ; *la Colombe* & *la Belle Judith*,

de Pimpel, & l'autre de Saint Malo; *la Réussite*, de Cherbourg; *le Saint-Pierre*, de l'Isle au Moine, ayant à bord des futailles; *l'Espérance*, de Serizé; *le Hardy*, de Ponerf; *l'Espérance*, de Blassac; *le Saint-Yves*, de Lannion; & *la Marie Magdelaine*, de Dournemay.

On charge actuellement dans le Port de Bourdeaux, pour les Colonies Françoises de l'Amerique, les Navires *la Victoire*, *l'Apollon*, *l'Intrépide*, *le Jean-Dominique*, *l'Eole*, *la Perdrix*, *l'Eclatant*, *le Sans-Pareil*, *l'Aimable*, & *l'Omphale*, de ce Port; *la Marie*, de Marseille; & *la Réussite*, de Marennes.

NAISSANCES, MARIAGES & Morts.

LE 13 Octobre 1752, a été baptisé dans la Paroisse de S. Sulpice, Marie-Louise-Henriette de Bouschet de Souches, née le jour précédent, fille de Louis de Bouschet, Marquis de Sourches, Comte de Montsoreau, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat, Prévôt de son Hôtel, & Grand-Prévôt de France; & de Marguerite-Henriette Desmarets, sa seconde femme & fille du Maréchal de Maillebois. Le parain a été Henri Desmarets, Marquis de Marville, oncle paternel de la Marquise de Sourches; & pour maraine, sa sœur Louise-Antonine de Bouschet, née du premier lit & épouse de Philippe-Joseph-Alexandre le Quieu de Guernoval, Marquis d'Esquilbecq, Mestre de Camp de Cavalerie, Cornette de Chevaux-Legers de la Garde du Roi.

Cette maison l'une des plus illustres de la Pro-

vince du Maine, par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires, tire son nom de la terre du Bouschet, située dans la Province d'Anjou, sur la frontiere du Poitou. Il en est sorti deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, un Capitaine de 50 lances en 1583; un Chevalier des Ordres du Roi, nommé en 1651; reçu à sa promotion du 31 Décembre 1661; quatre Prévôts de l'Hôtel du Roi, Grands Prevôts de France, & Conseillers d'Etat; plusieurs Lieutenans-Généraux & Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem.

L'Abbaye du Perayneuf fut fondée en partie par les Seigneurs de cette maison. La branche qui donne lieu à cette généalogie, s'établit au commencement du XIIe. siecle dans la Province du Maine, sur les confins de la Normandie.

André Bouschet ou Boschet, & Alberic & André ses deux fils, furent témoins dans une charte de Guillaume, Evêque du Mans, qui se trouve au chartulaire de cette Eglise, fol. 15, sect. 35. Cet Evêque paroît être Guillaume de Passavan qui a siegé depuis 1142, jusqu'en 1186.

Cette maison avant son alliance avec celle de Vassé, possédoit les terres de Saint Leonard des bois, la forêt de Chemarton & autres lieux situés Province du Maine, aux environs de Mamers, d'Alençon & du Perche; entre lesquelles étoient celles de Marolles-les-Braux, & celle de Malefre, dont le Fauxbourg d'Alençon, dit de Montfort, dépendent, est échue en partage à Jean de Bouschet, fils de Baudouin IV. qui a fait la branche des Seigneurs de Bouschet Malefre.

Il ne reste de cette maison que les branches des Seigneurs de Bouschet, Marquis & Comte de Soutches; celle des Seigneurs de Bouschet Male-

ſre étant éteinte en la perſonne de Jacques du Bouſchet, Marquis de Malèfre, Lieutenant pour le Roi à Longwy, mort ſans hoirs en 1739 ; & celle des Seigneurs de Puygreffier établie en Anjou, anciennement ſeparée, étant pareillement éteinte en la perſonne de Jeanne du Bouſchet, Comteſſe de Secondigny, premiere femme d'Artus de Coſſé, Maréchal de France.

Cette maiſon prit alliance vers la fin du douziéme ſiecle avec celle des Comtes du Vendomois, & dans le commencement du ſuivant, avec celle des Comtes d'Alençon, par le mariage de Jeanne du Bouſchet, héritiere de la branche aînée, qui épouſa : 1°. Hugues IV. Comte de Vendomois, Vicomte de Châteaudun, dont elle eut Geoffroy III. Comte de Vendomois, Vicomte de Châteaudun, &c.

2°. Robert IV. Comte de Belleſme, de Ponthieu & d'Alençon, dernier des anciens Comtes d'Alençon, dont elle n'eut point d'enfans.

Elle teſta l'an 1209, & fut inhumée au Chanceau de l'Abbaye de Perſeigne, Ordre de S. Bernard, à trois lieues d'Alençon. La donation qu'elle fit à cette Abbaye d'une métairie fut confirmée par ſon fils Geoffroy, comme on le voit par les deux Actes ſuivans, extraits du tréſor de ladite Abbaye.

» Omnibus Chriſti fidelibus ad quos præſens » ſcriptum pervenerit, Johanna Comitiſſa de Alen» chonis, & Domina de Boicheſt, ſalutem in Do» mino. Noverit univerſitas veſtra quod ego pro » ſalute animæ meæ, & omnium anteceſſorum » meorum & ſucceſſorum, dedi & conceſſi Deo » & beatæ Mariæ de Perſennia, & Monachis ibi» dem Deo ſervientibus, ubi Deo volente lo» cum ſepulturæ meæ elegi, in puram & perpe-

» tuam eleemosinam, liberam & quietam ab omni
» servitio & exactione seculari, totam meditariam
» meam de Hocreio, cum omnibus pertinentiis
» suis; & si quis hanc donationem meam legiti-
» mè factam violare attemptaverit, iram Dei om-
» nipotentis, & maledictionem incurrat. Et ut
» hæc mea donatio in perpetuum firma & incon-
» cussa permaneat, præsentem cartam feci, &
» sigilli munimine roboravi. Actum apud Alen-
» chonium anno Verbi incarnati millesimo ducen-
» tisimo nono.

» Omnibus Christi fidelibus ad quos præsens
» scriptum pervenerit, Gaufridus, Vicomes Cas-
» triduni, salutem in Domino. Noverit universi-
» tas vestra quod mater mea Johanna de Boschet,
» Comitissa de Alenchonis, Domina de Boschet,
» pro saluta animæ suæ & antecessorum & succes-
» sorum, dedit & concessit Deo & beatæ Mariæ de
» Persennia & Monachis ibidem Deo servientibus,
» ubi Deo volente, sepulturam elegit, in purant
» perpetuam eleemosynam, liberam & quietam ab
» omni terreno servitio, & sæculari exactione,
» totam medictariam de Hocreio: ego verò ad pe-
» titionem jam dictæ matris meæ predictam elee-
» mosynam laudavi, concessi, & multùm appro-
» bavi: unde & præsentem cartam ad majorem
» firmitatem sigilli mei munimine roboravi. Ac-
» tum anno Verbi incarnati millesimo ducentesi-
» mo.

Sur le repli est écrit 1209.

Extrait d'un Cartulaire de l'Abbaye de Perseigne.

» *Item* est ensepulturé en cedit Chanceau le
» corps de très-noble & devote Dame Madame
» Jehanne autrefois Comtesse de Vendosme &

» de Châteaudun, & Dame du Bouchet, mere
» de M. Geoffroy Comte de Vendomois, seconde
» épouse de M. Robert Comte d'Alençon.

» Il se voit qu'en l'an 1219, le 8 de Septem-
» bre, Robert Comte d'Alençon trépassa dans
» ladite Abbaye, & qu'il fut ensépulturé jouxte
» les os de Jean Comte d'Alençon, son frere,
» auquel il succéda. Il avoit épousé :

1°. Madame Matilde, dont le corps fut ensépulturé au Chanceau de cette Abbaye.

2°. Jeanne du Bouschet, laquelle fut aussi ensépulturée au Chanceau de ladite Abbaye.

Jeanne de Bouschet étoit tante à la mode de Bretagne, de Robert chef de la branche cadette qui suit.

I. Robert du *ou* de Bouschet, étoit Seigneur de la Ferté-Macé, Malefre, S. Leonard des Bois. Il fut tenu sur les fonds de Bâptême par sa tante & Robert Comte d'Alençon, qui lui donna son nom; celui de sa femme n'est point connu: il eut pour fils,

II. Robert de Bouschet, Seigneur de la Ferté-Macé, Malefre, S Leonard des bois, fut du voyage de la Terre-Sainte, & eut pour femme Gabrielle de Lonray en 1263, qui le rendit pere de

III. Baudouin de Bouschet, Seigneur desdits lieux, homme d'une grande valeur, qui épousa Charlotte de Clinchamp en 1355, dont il eut Hardouin qui suit & Jean qui a fait la branche de Bouschet Malefre.

IV. Hardouin de Bouschet, Seigneur des mêmes lieux, eut pour femme Jacqueline de Longaunay en 1369, dont il eut

V. Jean de Bouschet, Seigneur, &c. qui épousa Charlotte d'Asser d'une des premieres maisons de la Province du Maine en 1415. Elle le fit pere de

VI. Guillaume de Bouschet, premier Seigneur

Châtelain de Sourches ou Chourches, Lieutenant & Connétable de la Ville & Châtel du Mans. Il eut pour femme Jeanne de Vassé, &c.

Voyez la suite dans les Tablettes historiques & généalogiques, vol. IV. pag. 116. Voyez aussi sur cette maison, les Mercures de Juin 1746, le second vol. de Décembre 1747, Juin 1748, le second vol. de Décembre 1750, l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, vol. IX. pag. 197.

Le 5 Décembre est né Jacques Henri-Sebastien-Cesar de Moreton-Chabrilland, fils du Comte de Chabrilland-Moreton, Colonel du Régiment de Cavalerie de son nom, & de Dame Bathilde-Marie-Madeleine de Verdelhan Desfourniel, dont le mariage a été raporté dans le Mercure d'Avril dernier, baptisé à S. Eustache le 6 dudit mois de Décembre; le parain a été Jacques de Verdelhan, Seigneur Desfourniel, l'un des quarante Fermiers Généraux de Sa Majesté, ayeul maternel; & la mareine Dame Marie de Verdelhan Desfourniel, veuve de Messire Claude Moreton, Comte de Chabrilland, ayeul paternel. Voyez les Tablettes historiques & généalogiques, 5e partie, pag. 405.

Messire Henri-Charles de Thiard de Bissy, Comte de Thiard, Brigadier de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Legers Dauphins & Chambellan du Duc d'Orléans, épousa le 20 Novembre Dlle Anne-Elisabeth-Marie-Rose Brissart, fille de M. Brissart, un des quarante Fermiers Généraux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la Chapelle de l'Hôtel d'Armenonville.

Le Comte de Thiard dont le contrat de mariage avoit été honoré le 12 du même mois de la signa-

ture de leurs Majestés, est petit neveu de Henri de Thiard de Bissy, Cardinal, Evêque de Meaux, Abbé de S. Germain des Prez, Commandeur des Ordres du Roi, mort le 26 Juillet 1737; & de Claude-François de Thiard de Bissy, Chevalier, Grand-Croix, Bailly de l'Ordre de Malthe, actuellement Grand-Prieur de Champagne; & il est fils de Claude de Thiard, Comte de Bissy, mort en 1723, & de Marie-Angélique Andrault de Langeron, sœur du Comte de Langeron, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & petit fils de Claude de Thiard Comte de Bissy, mort en 1730. qui avoit épousé Marie le Feron, & qui étoit second fils de Claude de Thiard, Comte de Bissy, Baron de Pierre & de Vauvry, Chevalier des Ordres du Roi en 1688, Lieutenant-Général de ses Armées dans la Province de Lorraine, & Commandant pour Sa Majesté dans les Trois Evêchez, mort en 1701; ayant épousé en 1648. Eleonore-Angélique de Neucheze, fille de Jacques Baron des Francs, & d'Eleonore Turpin de Sanlay.

La Maison de Thiard qui est alliée à celles de Lugny, Goux de Rupt, Messé, Veré, Bouton, Villiers, la Faye, Gannay, Chantecy, Mont-gommery, Foudras, Buffevel, Neucheze, Haraucourt Duprat, Barbanson, Andrault de Langeron, Bernard de Montessus, du Faur Pibrac, la Magdeleine de Bagny, &c. est originaire du Duché de Bourgogne, où elle posséde depuis près de 350 ans la Seigneurie de Bissy. Jean Duc de Bourgogne en fit don l'an 1415. à Claude de Thiard, pere, par sa femme Alix de Lugny, de Josserand de Thiard, Seigneur de Bissy, Ecuyer d'Ecurie de Charles le Hardi, Duc de Bourgogne & Ayeul d'Etienne de Thiard, Comte de Bussy, Flée, &c. seul Président du Parlement du Comté de Bourgo-

gne, & Garde du Grand Scel établi au Comté de Charollois pour le Roi Catholique. Jean fils aîné d'Etienne fut pere de Claude & Ayeul d'Héliodore de Thiard, Chevalier Seigneur de Bissy, de Bragny, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Verdun-sur Saône, dont les deux fils Pontus & Louis ont formé les deux branches de Bissy & de Bragny. Celle-ci ne subsiste plus que dans la personne de Gaspard Pontus, dit le Marquis de Thiard, Seigneur de Jully, Villenotte, S Euphréne & Massigny, qui n'est point marié.

La branche aînée qui s'est subdivisée en deux rameaux, sçavoir, des Marquis & des Comtes, a pour chef actuel Anne-Claude de Thiard, Marquis de Bissy, de Haraucourt & de Faulquemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, dont le fils unique Anne-Louis de Thiard, Marquis de Bissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre de Camp général de la Cavalerie, est mort de ses blessures au siége de Mastricht en 1748, ayant été nommé en 1744. avant l'âge, Chevalier des Ordres du Roi, dont Sa Majesté lui envoya le cordon peu avant sa mort. Le Comte de Thiard qui a donné lieu à cet article, a pour frere aîné Claude de Thiard, Comte de Bissy, Brigadier des Armées du Roi, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires, lequel n'est point encore marié.

Charles-François Christian de Montmorency-Luxembourg, Premier Baron Chrétien, Prince de Tingry, Souverain de Luxe, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans la Province de Flandres, Gouverneur de Valenciennes, Gouverneur & Grand-Bailly de Mantes & de Meulan & du pays Mantois; veuf d'Anne-Sabine Olivier de Senozan, qu'il

avoit épousée le 9 Octobre 1730, & qui est morte le 15 Décembre 1750. a épousé en secondes nôces Louise-Magdeleine de Fay de la Tour-Maubourg, fille de Jean-Hector de Fay, Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, & Inspecteur-Général de l'Infanterie; & de feue Dame Agnès-Magdeleine Trudaine. La bénédiction nuptiale leur fut donnée le 28 Décembre par l'Evêque de Senlis, dans la chapelle du Château de Montigny, appartenant à M. Trudaine, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances.

Le 8 Octobre, mourut dans son Château de Barneville, Dame Marie-Françoise-David de Villeneuve, veuve de Messire René-Alexandre Aubry, Chevalier Seigneur & Patron de Barneville, S. Clair, S. Samson, &c. Conseiller au Parlement de Paris, lequel mourut en Avril 1740. au même Château de Barneville.

Elle étoit fille de Noble homme Henri David Sieur de Villeneuve, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, Receveur Général du Taillon, & Lieutenant Général de Robe-courte de la Prevôté de l'Hôtel & grande Prevôté de France; & de Demoiselle Françoise Collin, fille du sieur Collin, Conseiller du Roi, Secrétaire & Contrôleur Général de l'Extraordinaire des Guerres.

M. Aubry étoit fils de Messire René Aubry, Seigneur de Barneville, S. Clair, S. Samson, &c. Conseiller du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Rouen, & de Dame l'Avocat.

Ils n'ont laissé d'enfans que Dame Marie-Françoise Aubry, veuve de Messire André-Adrien Dastin, Chevalier Seigneur de Fort.

Messire Alexandre Aubry, Chevalier Seigneur d'Armanville, ancien Maître d'Hôtel du Roi, frere dudit sieur Aubry, Conseiller, vit encore. Il est veuf de Dame Marie Genevieve de Bragelonne, de laquelle il n'a eu d'enfans que Dame Charlotte René Aubry, Veuve de Messire René Jourdan, Chevalier Seigneur de l'Aunay, Gouverneur pour le Roi du Château de la Bastille, mort en 1749.

Messire Joseph Durey, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny le Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de S. André de Digoin, de la Motte S. Jean, & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier Commandeur Honoraire de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, est mort à Paris le 7 Novembre 1752. dans la 75e année de son âge, & fut inhumé le 9 en l'Eglise de la Mercy, lieu de la sépulture de sa famille.

Il étoit fils de Pierre François Durey, Ecuyer, Seigneur de Trochere, Sauroy, Vieuxcourt, &c. & de Jeanne-Magdelaine Brunet, fille de Philibert Brunet, Ecuyer, Seigneur & Baron de Chailly, de Toisy, de Cercey & de Travoisy; & de Jeanne Tavault.

Il n'a laissé que deux enfans de son mariage avec Marie-Claire-Josephe d'Esteing du Terrail, fille de Gaspard d'Esteing, Marquis du Terrail, & de Saillant, Vicomte de Ravel, &c. & de Philiberte de la Tour S. Vidal.

1. Joseph Durey de Sauroi, Marquis du Terrail, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général du Verdunois, lequel a épousé le 26 Mai 1738. Marie-Rosalie de Goësbriand, fille aînée de Louis Vincent de Goësbriand, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de

Condé, Brigadier des Armées du Roi ; & de Marie-Rosalie de Châtillon : il a eu plusieurs enfans de ce mariage lesquels sont morts en bas âge.

2. Marie-Josep Durey de Sauroy, mariée le 10 Juillet 1732. avec Jean Paul Timoleon de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres ; de sept enfans qu'il a eu de ce mariage, il ne reste que trois garçons.

1. Louis-Joseph Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, Colonel d'Infanterie, née le 18 Avril 1733.

2. Louis Hercule Timoléon de Cossé, Marquis de Cossé, né le 14 Février 1734.

Et 3. Pierre-Emmanuel-Joseph Timoléon, né le 7 Octobre 1735.

La Famille de Durey est anciennement établie en Bourgogne, & employée dans le Nobiliaire de cette Province où elle est alliée à plusieurs Familles Nobles ; elle a aussi des alliances directes avec les Maisons d'Esteing, de Simiane, Cossé de Brissac, Goësbriand, Guernonval-d'Esquelbec d'Aligre & Feydeau.

AVIS.

S'IL y a quelques personnes en Province qui veuillent se charger de la distribution du Béchique souverain du sieur Valade, qu'elles lui fassent l'honneur de lui écrire à son adresse ci-dessous ; il leur donnera toutes sortes de satisfactions par les accords convenables qu'ils feront ensemble. Ce Bechique connu par expérience de nombre de personnes de tous les états, de ceux même de l'art que l'Auteur indiquera, est efficace pour le soula-

gement & guérison radicale du Rhume, des Toux invétérées, oppressions & douleurs de poitrine, & un puissant palliatif dans l'asthme humide. Quelque efficace qu'il soit, il faut le prendre exactement & de suite pendant cinq à six jours, afin que les malades puissent juger par un prompt soulagement, s'ils doivent le continuer pour une parfaite guérison, ce qui ne tardera pas, en tant qu'il rétablit les forces abbattues, en rappellant peu-à-peu l'appétit & le sommeil, comme parfait restaurant, par conséquent très-salutaire à la suite des longues maladies, où les forces sont épuisées. L'Auteur donnera l'imprimé qui en enseigne l'usage aux personnes curieuses de le voir, pourvû que l'on affranchisse les lettres. Ce Béchique se débite chez son Auteur; il demeure rue Montorgueil, à côté de la rue Tiquetonne, où il demeuroit ci-devant; chez M. Chodot, Teinturier, au premier; & chez la Dame Veuve Mouton, Marchande Apoticaire de Paris, rue S. Denis, vis-à-vis le Roi François.

AUTRE.

Les differens Vinaigres que le sieur MAILLE, Vinaigrier, Distilateur ordinaire de l'Impératrice Reine d'Hongrie, a eu l'honneur d'annoncer depuis plusieurs années, étant de nature assez recommandés d'eux-mêmes, il ne leur donnera point d'autres louanges que celles que leur donne grand nombre de personnes de distinction à qui il a l'honneur d'en fournir, tant à la Cour de France, que dans les autres Cours Etrangéres; ce qui l'engage à continuer ses compositions & d'annoncer que depuis trois mois qu'il a composé le Vinaigre de Turbie, pour la guérison radicale du mal de Dents, & le Vinaigre d'Oromain, qui

blanchit les Dents, raffermit les Gencives, & guérit les petits Ulcéres de la bouche, & prévient l'haléine forte. Il les vend avec une réussite parfaite, comme aussi toutes sortes de Vinaigres pour le teint, soit pour blanchir la peau du visage, ôter toutes sortes de taches du visage, Dartres farineuses, Boutons, Macules; le tout sans aucune crainte de se gâter le visage. Pour la commodité des personnes des Provinces de France & des Royaumes Etrangers, qui souhaiteront avoir de ces sortes de Vinaigres, les moindres bouteilles, soit pour les Dents ou pour le teint, se vendent 3 l. en remettant l'argent par la poste avec une lettre d'avis, le tout affranchi de port, leur seront envoyées exactement. Ledit Sieur tient magasin de toutes sortes de Vinaigres pour la table, & differens fruits confits au vinaigre. Il demeure à Paris, rue de l'Hirondelle, aux Armes Impériales.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois de Fevrier. A Paris, le 1 Fevrier 1753.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
L'origine des Fables, Allégorie, 3
Cinquiéme Lettre d'un Prussien à M. l'Abbé Raynal, sur la Littérature Allemande, 6
Traduction d'un fragment de Poësie Latine, 20
Réflexions sur le Livre de la Theorie des tourbillons, 23

Adieux à la Campagne, 61
Eclogues de M. Pope. Premiere Eclogue, le Printems; à M. le Chevalier Trumbal, 63
Eclogue seconde, l'Eté; au Docteur Garth, 70
Eclogue troisiéme, l'Automne; à M. Wicherley, 75
Eclogue quatriéme, l'Hiver; à la mémoire de Mlle Tempest, 80
A Monseigneur le Comte d'Argenson. Remerciment de la Croix de S. Louis, par M. Boussanelle, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Beauvilliers, 85
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon, du 2 Décembre 1750, 86
Les effets de l'âge, 107
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure de Janvier, 109
Enigmes & Logogriphe, *ibid.*
Nouvelles Littéraires, 113
Beaux-Arts. Explication d'un Médaillon composé sur l'heureuse convalescence de M. le Dauphin, &c. 153
Lettre de M. Voisin, Avocat, à l'Auteur du Mercure, 159
Spectacles. Extrait de Titon & l'Aurore, 166
Nouvelles Etrangeres, 182
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 196
Naissances, mariages & morts, 203
Avis, 213

La Chanson notée doit regarder la page 164.

De l'Imprimerie de J. Bullot.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

MARS. 1753.

A PARIS,

Chez
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredi, vendredi, & samedi de chaque semaine.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

MARS. 1753.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LES DOUCEURS DE LA VIE CHAMPETRE,

Poëme lû le jour de S. Louis, dans l'Académie des Arts & Belles Lettres de Villefranche. Par M. le Mau de la Jaisse, Secrétaire du Roi, un des Académiciens.

POEME.

JE chante les plaisirs, les douceurs, les attraits;
Qui fixent mes loisirs au milieu des Guerets;
Philosophe tranquille; ami de la Nature

J'y contemple avec soin sa naïve parure.
Un insecte, une fleur, un arbrisseau naissant,
M'y retracent sans cesse un Etre tout-puissant;
Dont la main bienfaisante & prodigue en merveilles,
Mérite nos transports, notre amour & nos veilles.
Muse, si quelquefois dans des riens trop heureux,
Tu daignas seconder mes efforts & mes vœux,
Souffre qu'en ce moment mon encens te rappelle:
Excite dans ma veine une flamme nouvelle,
Pour peindre dignement des objets enchanteurs;
Sur mes foibles accords viens répandre des fleurs.

Le Printems recommence, & déja Philomele
Annonce par ses chants la saison la plus belle;
Heureux, qui désormais sans soins & sans tourmens,
Peut jouir en repos du spectacle des champs.
Par tout l'on voit briller, par tout l'on voit éclore
Les superbes présens de Pomone & de Flore;
La verdure renaît sur nos riches côteaux,
Du fond de ces bosquets mille tendres oiseaux
Célébrent à l'envi par le plus doux ramage,
Les instans fortunés d'un fidele esclavage;
Le long de ces vallons entourés d'arbrisseaux,
Le berger satisfait de ses nombreux agneaux,

Rit de les voir d'un pas encor foible & timide,
Se confier à peine à la main qui les guide ;
Sans soins & sans soucis, ce fortuné mortel
Ne va point de Plutus faire fumer l'Autel ;
Content de son troupeau, de retour au Village,
Il retrouve avec joie un tranquille ménage,
Dans un repas frugal offert par sa moitié,
Il reconnoît les soins de sa tendre amitié ;
Bientôt un doux sommeil de ses membres s'empare,
Les dispose aux travaux que le jour leur prépare ;
Des songes effrayans n'interrompent jamais
De ses momens heureux les paisibles bienfaits ;
Riche du peu qu'il a, sans desirs & sans crainte,
A Laverne jamais il n'adressa sa plainte ;
De soins ambitieux sans être inquiété,
Même au sein du travail il trouve la gayté.
Que le riche orgueilleux des dons de la Fortune,
Montre dans ses desirs une soif importune ;
Que pour le satisfaire on parcoure les mers,
Et que d'un Pôle à l'autre on force l'Univers ;
Que produisent enfin ces fatigues immenses ?
Un luxe immoderé, mille folles dépenses ;
Les mets les plus exquis, les vins les plus fameux
Dont l'apprêt séduisant, mais toujours dangereux,
Au milieu des excès, des plaisirs de la table,
Précipite au tombeau ce riche insatiable.
Laissons donc ce mortel ennemi de ses jours ;

Se servir de son or pour en hâter le cours ;
Mille objets plus flatteurs s'offriront dans nos plaines,
L'ombre de ces taillis, de Zephir les haleines,
Tout concourt à la fois à rendre ces beaux lieux
Le séjour des humains le plus délicieux.
Que j'y trouve d'attraits ! que mon ame contente
S'arrête avec plaisir à l'objet qui l'enchante !
A travers la prairie, un fertile ruisseau
Sur un sable doré m'y présente son eau,
Dont le paisible cours au loin sur son rivage,
Offre de tous côtés un riche pâturage ;
C'est là que pour rêver, fixé par la fraîcheur,
D'un silence profond je goûte la douceur.
Que ces jardins sont beaux ! l'Art joint à la Nature,
S'y plaît à rassembler une élégance pure ;
L'oranger qui d'abord s'y présente à mes yeux,
Unit à son feuillage un parfum précieux ;
J'admire ce parterre où les fleurs les plus belles
Produisent chaque jour des nuances nouvelles ;
Le lys avec la rose y disputer l'éclat,
La julienne & l'œillet y charment l'odorat.
Dans ces compartimens une heureuse finesse,
A d'une habile main favorisé l'adresse.
Ici le chevrefeuil embrassant un berceau,
Aux rayons du Soleil nous oppose un rideau ;
Là, le jasmin docile aux soins de sa culture,
Orne ces cabinets de fleurs & de verdure ;

Les tapis de gazon, la charmille & l'ormeau,
Présentent tour à tour un spectacle nouveau;
Que j'aime la fraîcheur & l'air qu'on y respire!
Les marbres somptueux & le rare porphyre,
N'ajoutent point ici des attraits superflus;
Du maître de ces lieux ils ne sont point connus;
Ses desirs satisfaits de son simple héritage,
Il fuit de la grandeur le superbe étalage;
Sous un toit qu'il consacre à sa tranquillité,
Il est content d'y voir regner la propreté;
Empressé de joüir il en fait son étude,
Sans former des objets à son inquiétude;
La seule ambition qui flatte ses desirs,
C'est d'y voir ses amis partager ses loisirs.
De la félicité, c'est sans doute l'image,
Et le fil de nos jours le plus parfait usage,
Si l'on veut loin du bruit & du faste mondain,
Chercher à se connoître & préparer sa fin.
Mais que vois-je? des bras armés de faux tranchantes,
Abbattent sous leurs coups les herbes jaunissantes;
Le Ciel répand ses dons, & bientôt nos greniers
Vont se remplir au gré des vigilans Fermiers.
D'un pas tardif & sûr à son maître docile,
Le bœuf traîne à la grange une pâture utile,
Lorsque la terre en proye aux fougueux Aquilons
Se couvre de frimats, de neige & de glaçons;

Cerès vient à son tour remplir notre esperance,
Par les heureux succès d'une riche semence
Que la terre reçut, fit croître dans son sein,
Pour la rendre au centuple à sa premiere main.
Au plus ardent Soleil le Moissonneur avide
Se livre avec plaisir par l'espoir qui le guide
Des fertiles épis les monceaux entassés,
Se levent à l'instant qu'on les a ramassés :
Tout prend part au travail, tout semble infatigable,
C'est la manne du Ciel, le trésor véritable,
Qu'un Dieu plein de bonté reproduit tous les ans ;
Pour exciter en nous des cœurs reconnoissans.
La Déesse des bleds disparoît, & Pomone
Dans ses nouveaux bienfaits, & les fruits qu'elle donne,
Egale l'abondance à la diversité :
On s'apprête à joüir de la fécondité ;
Rien ne peut désormais troubler l'heureux présage,
Echappé des assauts, des fureurs de l'orage ;
Le Vigneron joyeux du fruit de ses travaux,
D'une riche boisson va remplir ses tonneaux ;
D'un bois foible & rempant j'admire la richesse,
De lui sort la liqueur la plus enchanteresse,
Et de lui je reçois cette utile leçon,
Que Dieu ne rend point compte, & qu'envain la raison

Cherche pourquoi cet arbre éleve dans la nuë
De stériles rameaux une tête touffue,
Tandis que celui-ci méprisable à nos yeux,
Présente à notre goût un fruit délicieux :
Tel est l'ordre suprême, à l'arbre peu fertile
Il donne la hauteur à des besoins utiles ;
Le parfum délicat de ce bois tortueux,
Au défaut de grandeur, est son partage heureux.
De danses & de chants la vendange est suivie,
Le vin propre à calmer les chagrins de la vie,
Répare en un moment par un sécours aisé,
La foiblesse du corps de fatigue épuisé ;
Il fait naître la joie, il ajoute au courage ;
Mille autres qualités en font chérir l'usage ;
Alors que ses excès sagement évités,
Ne troublent point nos sens follement excités.
Mais ce n'est là, grand Dieu, qu'un seul de vos miracles,
Tous nos champs sont couverts de vos divins oracles,
Le moindre de nos fruits parle en votre faveur,
Ce germe imperceptible enfermé dans son cœur ;
Arbre bientôt lui-même, est propre à nous apprendre
Que les jeux de vos mains ne se peuvent comprendre.
Ce reptile, ce ver, papillon renaissant,
Dans sa métamorphose objet intéressant,

Vil insecte sur terre, à peine supportable,
Dans ses belles couleurs tout à coup admirable,
Par quel Art surprenant ? quel méchanisme heureux,
Porte-t'il dans les airs son vol impétueux ?
C'est sans doute vous seul, Seigneur, dont la puissance
De nos foibles esprits confond l'intelligence;
En vain le fol orgueil des mortels curieux,
Aspire à pénétrer le mystere des Cieux;
Leurs projets, leurs efforts ne montrent qu'impuissance,
Admirer & se taire est l'unique science.
Mais bientôt dans nos champs les sillons renversés,
Des mains du Laboureur vont être ensemencés;
La terre ouvre son sein, notre espoir y confie
Le gage précieux du soutien de la vie,
Mere toujours féconde & soumise aux besoins,
Facile à seconder nos efforts & nos soins.
Ses succès bienfaisans confirment notre attente,
Dans ses productions admirable & sçavante,
Par ses sucs nourrissans ce foible grain germé,
En de nombreux épis doit être transformé.
A nos yeux cependant disparoît sa parure,
Nos jardins & nos bois dépouillés de verdure,
Nous annoncent l'hiver & ses tristes frimats,
Tout séche, tout languit, & déja nos climats

N'offrent plus aux regards cette riante image
Qui des autres saisons distinguent l'avantage ;
La Nature épuisée à force de bienfaits,
Nous donne le loisir d'en goûter les effets.
Occupés désormais d'une amitié sincere ;
A la société payons un doux salaire ;
Autour de nos foyers par la saison conduits ;
Par d'utiles propos dissipons les ennuis.
Offrons-nous des repas, mais fuyons l'abondance ;
Que le choix des amis en fasse l'élegance,
Et que de notre bouche, interprête du cœur,
La critique au teint blême écarte sa noirceur.
Nos jours ainsi guidés par les avis du Sage,
Ne trouvent que des fleurs qui couvrent leur passage :
Et nous, vivons heureux, dignes du Créateur,
Le principe & la fin du suprême bonheur.

SIXIE'ME LETTRE D'UN PRUSSIEN,

A M. l'Abbé Raynal, sur la Littérature Allemande.

ON ne couronne plus aujourd'hui les Poëtes, on s'imagine, Monsieur, que les suffrages du Public ne se gagnent plus par ces sortes de cérémonies que la rareté des grands hommes avoit introduites, & que la raison a détruites : cette coutume presqu'entierement oubliée n'a été mise en usage qu'une seule fois depuis plus de cinquante ans. Madame de *Steinver*, après avoir composé quelques piéces de poësies, demanda à être couronnée *Poëte* à *Wirtemberg*, & voulut bien nous rappeller ainsi les récompenses que l'on n'accordoit autrefois qu'à des génies du premier ordre. Le premier qui reçut cet honneur fut *Conrad Celtes*; l'Empereur *Frederic III*. le couronna lui-même à *Nuremberg* (*a*), à la recommandation de *Frederic I*. le *sage*, Duc de *Saxe*. *Maximilien* I. lui accorda dans

(*a*) On dit qu'on voit encore à *Vienne* le laurier que l'Empereur mit sur la tête de Celtes.

la suite le privilége d'en couronner d'autres (*b*). Ce Poëte naquit le 22 *Mars* 1459, à *Sweinfurt* près de *Wurtzburg*. Il se sentit dès son enfance un goût décidé pour les Belles-Lettres, & sur-tout pour la Poësie. Son pere ne put lui refuser la grace qu'il lui demandoit de le faire étudier; mais préférant ses interêts, peut-être trop sordides, à ceux de son fils, il ne le laissa pas long-tems dans les Colléges, mais le rappella bientôt, pour se décharger sur lui des soins de *ses Jardins* & *de ses Vignes*. Le jeune homme plein d'amour pour les Sciences, & brûlant du désir de cultiver ses talens, ne put que trouver du dégoût pour toutes les occupations de la campagne: cette noble passion fut la plus forte, il céda aux desseins qu'elle lui faisoit former, & voyant qu'il n'y avoit aucun moyen propre à porter son pere à des idées plus saines, il se sauva de la maison paternelle, se mit sur un petit bateau qu'il trouva sur le *Mein*, & alla continuer ses études à *Cologne*, d'où il passa successivement à *Heidelberg*, à *Erfurt*, à *Leipsig*, & à *Rostoch*. Après avoir été ainsi pendant quelques années dans les plus celebres Universités d'Allemagne, il alla

(*b*) Voyez-en le Diplome, dans le III. Tome des *Constitutions Impériales de Goldast*, page 482.

en Italie, pour y profiter de ces grands Maîtres, dont la reputation attiroit un si grand nombre d'Etrangers : il étudia sous *Calphurnius* à *Padoüe*, sous *Guarini* à *Ferrare*, sous *Beroalde* à *Boulogne*, sous *Ficini* à *Florence*, sous *Sabellic* à *Venise*, & sous *Pompone Lati* à *Rome*. De retour en Allemagne, il se rendit vers l'an 1495 à *Ingolstad*, où il obtint une Chaire de Philosophie, qu'il garda pendant six ans. Au milieu de l'an 1501 il fut appellé à *Vienne* pour y occuper la Charge de Bibliothécaire de l'Empereur. C'est là qu'il mourut en 1508. *Celtes* joignoit à un esprit enjoué, du goût & un discernement peu commun : il avoit de la noblesse dans sa façon de penser, ses quatre Livres d'Odes en font foi, de la douceur dans ses expressions, & peignoit bien, comme on peut le voir par son Poëme sur l'Amour. Ses Epigrammes nous apprennent qu'il ne manquoit pas de cet esprit de saillie, qui sans blesser personne, fait le charme de la societé. Nous avons encore de lui un Poëme sur les mœurs des Allemands, un sur les coutumes & la situation de *Nuremberg*, & quelqu'autres piéces en Prose & en Vers. Il est le premier qui ait fait connoître à sa Nation, ce que c'est que le Poëme Dramatique, & il osa donner une

eſpece de Comédie héroïque & la faire répréſenter en public par quelques jeunes gens : cette Piéce, ou plutôt ce Dialogue, n'eſt pas parvenu juſqu'à nous. Il aimoit la Muſique juſqu'à la paſſion : il avoit accoutumé de dire, *qu'il n'y avoit point d'homme qui n'eût ſa folie ; que les Princes ignorans n'étoient que les organes de leur Etat ; qu'il ne falloit ſe vanger de ſes ennemis, qu'en les forçant à ſe repentir de nous avoir offenſés*. Enfin ce fut *Celtes* qui établit le premier une ſociété de gens de Lettres, qui a fleuri long-tems ſous le nom de *Societas Rhenana* (*c*). Tant de mérites raſſemblés en un ſeul homme peuvent bien nous engager à lui pardonner des négligences continuelles de ſtile, des pointes, & des idées peu philoſophiques ; ce ne ſont pas là ſes défauts, ce ſont ceux du ſiécle.

Agricola avoit un mérite tout différent de celui de *Celtes*, il étoit plus Philoſophe & plus ſçavant que ce dernier, ſon ſtile eſt plus épuré ; mais il n'avoit ni la délicateſſe, ni toute l'elévation de Poëte. Il naquit en 1442 (*d*), dans le Village

(*c*) Voyez *Tentzel*, dans ſes *Dialogues Littéraires*, année 1693, p. 90.

(*d*) Voyez *Adam* dans ſes *Vies de quelques Philoſophes Allemands*, vol. I. p. 14 & *ſuiv*.

de *Bafflon* (situé à quatre lieues de *Groening* dans la *Frise*), & donna dès le bas âge des marques de son goût pour l'étude : quoiqu'enfant il préferoit des papiers à des jouets, & quand il fut une fois en état de profiter des instructions de ses maîtres, on le vit surpasser de beaucoup tous ses camarades, & leur servir d'exemple. On le crut bientôt en état d'aller poursuivre ses études dans quelqu'Université célébre, & on l'envoya à *Louvain*. Il y fit ses études avec une application & des succès étonnans, & s'y fit admirer par sa maniere de discuter les matieres, de faire des objections, & de les résoudre. Ses talens lui firent obtenir de bonne heure les dégrés avec tous les honneurs qu'il méritoit. On lui fit des propositions fort avantageuses pour l'engager à enseigner ; mais son goût pour la méditation le détourna d'un emploi qui lui auroit enlevé la plus grande & la meilleure partie de son tems. Il apprit le François à *Louvain* à cause de la musique & du chant qu'il aimoit beaucoup. Il quitta au commencement de l'année 1474 l'Université, pour parcourir la France, & se rendit en 1476 à *Ferrare*. *Agricola* y fut arrêté long-tems par plus d'une raison : les libéralités du Duc *Hercule*, de la famille d'*Est* ; le nombre des bons Mu-

ficiens qui s'y trouvoient, & l'amitié qu'il avoit pour *Théodore de Gaze* (un des plus grands hommes de son tems), sous lequel il étudia la Philosophie d'Aristote, étoient des motifs bien forts pour lui rendre agréable le sejour de *Ferrare*. Agricola y enseigna, y soutint quelques theses, & y harangua si bien, que l'on eut la bonté de dire, *que l'ame d'un Italien étoit passée dans le corps d'un Allemand* (*e*). Au bout de deux ans il s'en retourna dans sa patrie : le Senat mit tout en œuvre pour le porter à se charger d'un emploi, mais en vain ; son penchant pour l'étude étoit invincible ; il fallut des conjonctures fâcheuses pour sa patrie, pour le déterminer enfin à prendre l'emploi de Syndic à la Cour de l'Empereur : il l'exerça pendant six mois, & rendit au Senat de *Groening* des services importans, qui ne fu-

(*e*) Beaucoup de Sçavans Italiens ont ressemblé à l'Evêque *Campano*, cet aveu nous l'apprend. Qu'auroit dit M de *Steinwehr*, s'il avoit vêcu dans le courant de ce siécle ? au lieu de donner pour titre à un de ses Discours : *de Germanorum ingenio per grande nefas ipsis abjudicato*, il auroit mis *per inexpiabile scelus ?* Sans raillerie on a eu tort de pousser la chose jusques-là, comme je l'ai fait voir, & on se trompe encore plus grossierement si l'on ôte aujourd'hui aux Allemands un esprit délicat, qui a été si long-tems la prérogative des François & des Italiens.

rent jamais récompensés. *Maximilien* charmé du mérite d'*Agricola*, voulut l'engager d'entrer à son service, & peu de tems après on lui offrit une Chaire de Philosophie à *Anvers*; mais encore plus dégoûté des emplois qu'il ne l'avoit été jusques-ici, il se crut trop heureux de se voir déchargé de l'emploi de Syndic, pour penser à en accepter un autre. *Agricola* aimoit à voyager; il alloit d'un endroit à l'autre, tant pour apprendre à connoître les hommes, que pour chercher ceux dont il croyoit pouvoir profiter. Il avoit toujours avec lui l'*Histoire naturelle de Pline*, *Quintilien*, *Platon*, & *Ciceron*, qu'il lisoit continuellement. Enfin *Dalburg* Evêque de *Worms*, & disciple d'*Agricola*, sollicita son maître (*f*) pour qu'il se fixât; mais tout ce qu'il en put obtenir, ce fut la promesse qu'il lui fit de passer sa vie en partie à *Heidelberg*, & en partie à *Worms*. *Philippe*, Comte Palatin, aima beaucoup notre Philosophe Allemand; il l'engagea à travailler à un abregé de l'Histoire des quatres Monarchies, ce qu'il fit; il la tira d'*Herodote*, de *Thucidide*, de *Xenophon*, de *Diodore* & de *Polybe*, & y ajoûta une idée de l'Empire d'Allemagne. Lorsqu'il étoit

(*f*) En 1482. Voyez *Adam*, dans l'endroit cité, pag. 16.

arrivé à *Worms*, il y enseignoit ; il en faisoit autant à *Heidelberg*, où il expliquoit la Philosophie d'*Aristote*. Sur la fin de sa vie il s'avisa de s'appliquer avec beaucoup de soin à l'Hebreu. Il fut opposé au célibat des Prêtres. Il mourut d'une fiévre en 1485, âgé de 42 ans, chez les Minorites d'*Heidelberg*. *Agricola* étoit un homme vrai, grave, sage ; c'est lui qui rétablit la bonne latinité en Allemagne (*g*). Il a peu écrit : ce que nous en avons, nous fait regretter ce qu'il auroit pû donner au Public, s'il eût vêcu plus long-tems. Tous ses ouvrages, soit en prose, soit en vers, ont été rassemblés & publiés par *Alard Amsterodam* (*h*), qui nous les a donnés en deux volumes ; ils font foi d'un esprit juste & éclairé. Je n'ai pour faire connoître tout le mérite de ce Philosophe, qu'à renvoyer ceux qui pourroient en douter, au jugement d'*Erasme* (*i*), & à l'Epitaphe que lui dressa le sçavant Vénitien *Hermolaus Barbanes*, que voici.

Invida clauserunt hoc marmore fata Rodolphum
Agricolam, Frisii spemque decusque soli,

(*g*) Voyez *Chytræus* dans son Histoire de la Saxe, L. 5. p. 80. 131.

(*h*) Voyez-en le Catalogue, dans la *Bibliothèque de Gesner*, mot *Agricola*.

(*i*) Dans ses *Adages*, c. IV. p. 114.

Scilicet hoc vivo meruit Germania laudis,
Quicquid habet Latium, Graecaque quicquid habet.

Melanchton en fait aussi un très-grand éloge (*l*).

Parmi les grands hommes que je tâche de tirer de l'obscurité, où ils sont si injustement plongés, *Rodolphe Languis* n'est pas celui qui mérite le moins d'attention. Il étoit de *Westphalie*, né d'une famille noble & fort estimée dans le Pays, il trouva dans son oncle *Herman*, Doyen de l'Eglise Cathédrale de *Munster*, un homme très-propre à lui former & à lui inspirer du goût pour les Lettres; il l'instruisit aussi, pendant plusieurs années, au bout desquelles *Languis* fut envoyé en Italie, où il poursuivit ses études sous *Laurent Valla*, *Maphé Vegius*, *François Philelphe*, & *Theodore de Gaze*. De retour il travailla avec *Agricola*, *Hegius*, & quelques autres, à épurer le langage, il se livra beaucoup à la Poësie, & devint un fort bon Poëte (*m*). Il chassa des vers Latins cette rime si odieuse pour des oreilles délicates, & tâcha de leur rendre la cadence & l'har-

(*l*) Dans ses *Déclamations*, t. 2. p. 446. *& suiv.*

(*m*) Voyez *Hamelman*, dans son *Discours sur les Sçavans de Westphalie*, qui se trouve dans ses Œuvres historiques, p. 109, 111.

monie qui y sont si nécessaires. Nous avons de lui un Poëme sur le siége & la ruine de *Jerusalem*, sur *S. Paul*, sur la *Vierge*, un Livre sur les Mages, quelques Epitres & autres petites pieces. L'Evêque de *Munster* l'envoya en 1480 au Pape *Sixte IV.*, qui le reçut avec beaucoup de bonté; la lettre que le S. Pere écrivit sur son sujet à l'Evêque & aux Chanoines, lui fait bien de l'honneur. *Languis* sollicitoit depuis long-tems son Evêque, pour l'engager à réformer les Colléges, & la maniere d'étudier; la plupart des Sçavans Italiens écrivirent à ce dernier pour le faire entrer dans des vûes aussi salutaires. L'Evêque se rendit & déféra au jugement de ces grands hommes. On connoissoit le génie de *Languis*, & *Agricola* qui voyoit tout le bien qui résulteroit des beaux desseins qu'il avoit formés, ne cessoit de lui en écrire: voici ce qu'il lui dit dans une de ses lettres: *Unum hoc tibi affirmo, ingentem de te concipio fiduciam, summamque in spem adducor fore aliquando, ut priscam insolenti Italiæ, & prope modum occupatam benedicendi gloriam extorqueamus: vindicemusque nos ab ignominia, quâ nos barbaros indoctosque & elingues, & si quid est his inculitius, esse, jactitant, exolvamus: futuramque tam doctam atque litteratam nostram Ger-*

maniam ut non latinius vel ipsum sit Latium. L'école de (*n*) *Munster* fut rétablie & dirigée par les soins de ce grand homme, elle a fleuri depuis très-long-tems. Quelqu'utiles cependant que fussent les conseils de *Languis*, il se trouva des gens assez bornés & assez méchans pour s'opposer de toutes leurs forces à ces changemens. Ceux de *Cologne* mirent tout en œuvre pour empêcher qu'on introduisît chez eux cette nouvelle façon d'étudier, & pour rétablir l'ancienne, là où *Languis* avoit eu le bonheur de faire goûter ses idées, tant on étoit infatué de son ignorance & de ses préjugés. La nouveauté a chez un certain ordre de personnes, de quoi inspirer de la terreur : les Allemands plus que toute autre nation, méritent ce reproche ; on peut le faire de nos jours aux Portugais, aux Italiens, lorsqu'on donna une Bulle contre les Partisans du systême de Copernic ; aux Protestans, lorsqu'il s'agissoit de la réforme du Calendrier. Il est difficile de surmonter tous les obstacles dans de pareils projets, & nous devons de la reconnoissance à ceux qui par un travail infatigable, & souvent par le sacrifice de leur fortune, sont venus à

(*n*) Voyez *Chytræus* dans son *Histoire de la Saxe*, L. 3. An. 1497. p. 80.

bout de leurs desseins : l'esprit humain est susceptible de tous les écarts, & il est bien difficile de le faire revenir de ses préjugés. On peut juger par là de l'amour que *Languis* avoit pour les Lettres ; sa maison étoit le *rendez-vous* de tous les Sçavans qui se trouvoient aux environs. Ses mœurs, ses talens, & ce qui vaut plus que tous les avantages de l'esprit & du corps, l'excellence de son caractere, le firent chérir de tout le monde. On rapporte qu'en lisant peu de jours avant sa mort un ouvrage de *Luther*, qui commençoit à répandre sa doctrine, il dit : *Nous voilà au moment d'une réforme, les Théologiens commenceront à étudier & à bannir les puérilités* (*o*). Il mourut enfin âgé de plus de quatre-vingt ans, à Munster, l'an 1579 (*p*). *Melanchton* (*q*) fait une remarque qu'il ne faut pas laisser échapper, & qui se trouve naturellement placée ici : c'est que la décadence des lettres & du bon goût commmença par le mépris de la poësie, & leur rétablissement par la culture de cet art : en effet l'Italie, la France & l'Allemagne virent renaître chez eux les scien-

(o) *Burchardus*, *de fatis linguæ Latinæ apud Germanos*, C. 4 p. 131.

(p) Voyez *Chytræus* à l'endroit cité. L. 3.

(q) *Declamat.* T. 1. p. 409.

ces à mesure que l'on y cultivoit la Poësie ; & la barbarie se répandit en Italie après qu'on l'eut abandonnée. Il faut du génie pour être bon Poëte, & quand on a du génie, on est bon à tout.

Je vous ai dit bien du mal, Monsieur, dans quelques endroits de mes Lettres précédentes, du mérite littéraire des Moines ; j'ai crû ne devoir rien déguiser, j'ai même poussé par bien des raisons la circonspection aussi loin qu'il étoit possible ; je ne suis qu'Historien, & non le juge des personnes dont je parle : je leur rends la justice que de sages Ecrivains leur rendent. Mais voici un Moine dont on ne peut prononcer le nom qu'avec respect, & qu'on ne sçauroit trop élever au-dessus du commun des Sçavans ; c'est l'Abbé *Tritheme* dont je veux parler. Son pere qui s'appelloit *Jean Heidenberg*, lui donna le nom sous lequel il est connu, parce qu'il étoit né à *Trittenheim* (en 1462) Ville située sur la *Moselle*, dans le Diocése de *Treves*. *Tritheme* s'appliqua de bonne heure à l'étude, & pour le faire avec plus de succès, il quitta le monde, & entra à l'âge de dix-neuf ans dans un Couvent de Benedictins. Son mérite le fit bientôt connoître ; on le fit Supérieur de l'Abbaye de *Spanheim*, dans le Diocése de *Mayence*, en

en 1483, quoiqu'il n'eût alors que vingt-un ans. C'est-là où il se livra tout entier à l'étude, pendant plus de vingt-trois ans, malgré le désagrément qu'il avoit de vivre avec des Moines aussi vicieux qu'ignorans : las pourtant d'une pareille compagnie, il sacrifia son Abbaye pour pouvoir vivre avec des gens plus éclairés. C'est sans doute le mépris, qu'il marqua à ces Moines, qui les engagea à l'accuser de magie : il écrivit sur cette accusation une Lettre à *Capellan*, Mathématicien de *Paris*, où il avoue avoir beaucoup lû les Livres qui traitent de cet Art, aussi frivole que ridicule, mais uniquement dans le dessein d'en connoître toute la foiblesse (*r*), & d'en réfuter les principes. *Tritheme* se retira en 1506 à l'Abbaye de Saint *Jacques*, près de *Wurtzburg*, dont il fut Abbé jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva en 1516 (*s*). On lui doit beaucoup pour tout ce qui regarde l'Histoire, soit Ecclésiastique, soit Prophane, soit Littéraire. On n'oubliera jamais les peines que ce digne Abbé s'est données pour former une

(*r*) *Boville*, *Wierius*, *Bodin* & *Adam Tanner* ont eu la foiblesse de soutenir cette imputation ; *Naudé* l'a suffisamment disculpé *dans son Apologie.*

(*s*) Voyez le *Chronicon Spanhemense* à l'année 1483.

Bibliothéque à son Abbaye de *Spanheim* ; qu'il fut pourtant obligé d'abandonner ; il y avoit rassemblé (*t*], non seulement la plûpart des Livres imprimés, mais encore une grande quantité de manuscrits. Tous ses ouvrages n'ont pas encore été publiés, ce qu'il a écrit d'historique a été rassemblé, & donné au Public en 1607, en deux volumes par *Marquart Freher* : on trouve dans le premier 1o. sa Chronologie Mystique, dédiée à *Maximilien* ; 2°. son abregé du premier volume de la Chronique des Rois des *Francs*, pendant le cours de 1189 années, à compter depuis *Marcomire* jusqu'à *Pepin* ; 3°. un traité de l'origine des *Francs* ; 4°. une Chronique de la succession des Ducs de Baviere & des Comtes Palatins, jusqu'à l'an 1475 ; 5°. une Histoire des Allemands, qui se sont distingués par leur sçavoir ; 6°. un Catalogue raisonné des Ecrivains Ecclésiastiques. On voit dans la seconde ; 1°. une Chronique du Convent de *Hirsaug* ; 2o. une autre de l'Abbaye de *Spanheim* ; 3°. & ses Lettres Familieres qu'il écrivit, après s'être retiré à l'Abbaye de *Saint Jacques*, à quelques Princes & à plusieurs Sçavans de son tems. Ces Lettres sont remplies de faits curieux, & on a

(*t*) Voyez le même, pages 395. 416.

raison d'en faire beaucoup de cas (*u*). Ses ouvrages pieux ont été publiés par un Jesuite Flamand en 1604. Il est bon de sçavoir qu'il se trouve parmi ces piéces une Chronique de l'Abbaye de *Saint Jacques*; quatre Lettres sur les sçavans Benedictins, & des Exhortations au Clergé. Nous avons encore du même Abbé, un ouvrage intitulé, *la Curiosité Royale*, qui est un examen & une réponse à huit questions que *l'Empereur Maximilien I.* lui avoit faites sur quelques points de la Religion : une Histoire de l'Ordre des Carmelites; la vie de *Rabanus Maurus*, celle de *S. Maximin*, Archevêque de *Treves*, Six Livres très-curieux & très-sçavans sur la *Polygraphie*; le sixiéme contient les Alphabets des anciens *Francs*, des *Germains*, des *Normands*; & une *Stenographie*, ou la maniere d'écrire, soit en chiffres, soit par des caracteres particuliers. C'est ce dernier ouvrage (*v*), qui a donné occasion aux ennemis de *Trithеme* de l'accuser de magie : il le composa à la réquisition de *Joa-*

(*u*) Voyez les Lettres choisies de M. *Simon*, Tome IV. p. 131. & surtout l'Extrait étendu & raisonné qu'en a fait le célébre M. *Heuman*, Professeur à *Goeting*, dans les *Nova Miscellanea Lipsiensia*. Tome II. p. 109-125.

(*v*) Voyez *Schoelhornii amoenitates*, T. VII. p. 175.

cicus, Electeur de *Brandebourg*. On n'en a publié que les treize (*x*) premiers Livres, ausquels on a joint la clef; il est vraisemblable, que le titre de *Maître très-parfait en Magie*, donné à l'Auteur dans ce dernier ouvrage, a été ajouté par les Copistes ou par les Editeurs. Enfin on trouve encore un Traité sur la *Geomancie*, un autre sur la *Chymie*, & un troisiéme sur les empoisonneurs : ouvrages où le bon sens de *Tritheme* paroît à chaque page. Outre ces Livres dont je viens de parler, on en a encore plus de vingt-cinq qui ne sont pas imprimés, mais qu'on trouve manuscrits dans plusieurs Bibliothéques. *Tritheme* joignoit à beaucoup d'érudition beaucoup de jugement; ses mœurs étoient dignes d'un esprit éclairé, & sa vie a été une suite d'actions, qui doivent nous rendre sa mémoire aussi chere que respectable.

Me permettrez vous, Monsieur, de vous dire un mot avant que de finir, de trois ou quatre Sçavans peu connus, mais qui ne sont pourtant pas sans mérite ? je veux dire de *Martin Behaim*, de *Wermer Rolewinck*, de *Jean Cuspinianus* & de *Nicolaus de Cusa*. Le premier naquit à *Nuremberg* d'une famille noble, il ob-

(*x*) Publiés à *Francfort in*-4°. en 1606.

rent quelques secours de la Duchesse *Isabelle* en 1460, pour équiper un Navire, à dessein d'aller à la découverte de l'Amérique. Il découvrit effectivement le *Brezil*, mais n'ayant eu ni le tems, ni les moyens de passer outre & de tenter quelques nouvelles découvertes, il revint & abandonna sa premiere tentative. *Jean II.* le créa Chevalier; il mourut à *Lisbonne* en 1506. Quelques-uns prétendent qu'il a trouvé la Boussole.

Wermer Rolewinck de Laer, Moine dans un Couvent de Chartreux à *Cologne*, étoit né dans le Diocése de *Munster*, en *Westphalie*. C'étoit un homme fort sçavant: il a écrit un ouvrage sur la dignité du Sacerdoce, un Traité de politique sur la maniere de gouverner un Etat; un Livre intitulé *Fasciculus temporum*, qui est une Chronique qui s'étend depuis la création jusqu'à l'an 1474 (*y*), & un ouvrage sur la situation de la *Westphalie* qui est fort utile (*z*); *Tritheme* en fait un fort bel éloge. Il mourut en 1502.

(*y*) On trouve des éditions de cet ouvrage, qui s'étendent jusqu'à l'année 1480. Un Sçavant l'a continué jusqu'à l'an 1514.

(*z*) Voyez *Arnoldus Bostius*, dans son Livre de *Viris illustribus Carthusianis*, chapitre dernier, & *Antoine Possevin*, dans le second tome de son *Apparat sacré*.

Jean Cuspinianus, étoit Médecin & Poëte. Ses recherches sur l'antiquité sont estimées ; son ouvrage sur les Consuls Romains, son Commentaire sur les Césars, & son Traité sur l'origine des Turcs, ne sont pas inutiles pour ceux qui aiment ce genre de Littérature.

Nicolaus de Cusa, Evêque de *Brixen*, dans le Tirol, & Cardinal, naquit à *Cusa*, Ville située sur la *Moselle*, dans le Diocése de *Treves*. Il fut un des plus grands Théologiens de son tems : beaucoup de Philosophie, quelque peu de Mathématique, une éloquence mâle, un genie subtil, & la connoissance de plusieurs Langues sçavantes, lui acquirent la réputation d'un homme très-sçavant. Nous avons de lui un Livre sur le changement à faire au Calendrier, un ouvrage de Mathématiques, *sur les Complements* : trois Livres sur la docte ignorance, & deux sur les conjectures. Tout cela passe pour bon. Il mourut âgé de 63 ans en 1464.

Vous trouverez peut-être encore, Monsieur, que je loue trop des Auteurs que peu de gens lisent aujourd'hui. Mais je vous avoue, que lorsque je pense à ce qu'il en coûte à l'esprit humain pour se délivrer de l'ignorance où il croupit, & pour secouer le joug de préjugés généralement reçus, je

ne sçaurois assez admirer les Sçavans, dont je vous ai parlé jusqu'ici. Qu'il est beau, de voir un homme au milieu de la plus grande barbarie, s'élever au-dessus du médiocre, & travailler sans relâche au rétablissement des Lettres. C'est peu de perfectionner un Art, mais c'est beaucoup de l'inventer, ou de le retrouver après qu'il a été perdu. L'ignorance est un obstacle, mais le préjugé en est un bien plus considérable. Rendons justice à ces Héros Littéraires, & si le siécle d'à présent les méprise, pensons qu'il viendra un tems où nos Neveux avec une nouvelle Philosophie & une nouvelle Langue nous rendrons la pareille, & ne nous mettront peut-être pas à bien des égards à côté de ces personnes, qui ont rompu la glace & frayé le chemin. Je finirai ici ce qui regarde l'état des Lettres en Allemagne dans le courant du quinziéme siécle, & je passerai à présent à l'Histoire de la Philosophie, depuis le seiziéme jusqu'à présent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, ce premier Février 1753.

LA VIGNE
SUBSTITUÉE AU CYPRÈS.
FABLE

De M. de la Soriniere, adressée à un Académicien de ses amis.

DAns un climat aimé de la Nature ;
Vanté souvent pour sa température,
Un Potentat fit planter un jardin ;
Là le tilleul, le platane, le pin,
Etaloient leur riche parure,
Et portoient jusqu'aux Cieux leurs superbes rameaux.
Là, parmi maints jeunes ormeaux,
Maints arbres radieux conservoient leur verdure
Au milieu des hyvers glacés ;
Et de leurs bras entrelassés
Formoient dans la saison un toit impénétrable
A l'ardeur du chien de Procris.
Il ne manquoit à ces arbres chéris
Que de mêler un peu l'utile à l'agréable,
Et de payer du moins de quelques fruits,
Les soins constans d'une longue culture :
Mais tous stériles par nature,
Un tel espoir eût été vain.

Or il avint que par un coup de foudre,
Un haut cyprès atteint, réduit en poudre;
Fit telle bréche au beau jardin,
Que pour la réparer soudain,
On auroit compté grosse somme:
Et je vais vous déduire en somme
Ce que sur ce propos un bon vieux jardinier
Osa remontrer à son Maître:
Seigneur, dit-il, il est à naître
Que dans ce parc aucun fruitier
Ait de ses dons encor décoré votre table.
Ah! si du moins quelque pommier;
Ou tel autre bon végétable,
Eût pris racine dans ces lieux....!
Je n'ose en dire davantage;
Trop parler nuit; mais faisons mieux;
Pour réparer le grand dommage
Qu'a causé la mort du cyprès,
Je sens que mon devoir m'engage
A calmer vos justes regrets.
Plantons en sa place une vigne;
Sous cette influence benigne,
Ces beaux ormeaux devenus ses appuis,
Pomone tous les ans vous donnera des fruits
Qui charmeront votre Hautesse;
Ce bois rampant, frêle & tortu,
Dont vous accusez la foiblesse,
Contient, Seigneur, telle vertu

Qui de vos arbres verds compense la Noblesse.
Pour terminer ce conte biscornu,
Dont la peinture est souvent inégale,
Plaçons, ami très-cher, quatre mots de morale;

Il faut regarder au talent
Dans les sujets qu'on s'associe;
C'est moins le sang qui s'apprécie,
Qu'un esprit juste, un sçavoir éminent.

REFLEXIONS

Sur la Profession d'Avocat, par M. de Roupnel de Chenilly, Avocat.

LA Profession qui va faire l'objet de mes Réflexions, a été consacrée par bien des éloges qu'on lit avec plaisir: on n'y oublie point l'antiquité & la noblesse de son origine, la liste des grands hommes qu'elle a produit, dans laquelle des Princes, des Rois, des Empereurs, des Prélats, des souverains Pontifes occupent une place, & les services importans étendus aux Corps politiques & aux particuliers.

Cependant des hommes d'esprit, mais que leur penchant éloigne du Barreau, ont exageré de nos jours le dégoût & les

ennuis inséparables de cette Profession; ces spéculatifs peignent avec vivacité le prix de la liberté sacrifiée, la difficulté dans les succès, & les retours amers des passions des autres hommes qu'elle a sans cesse à combattre; leurs ouvrages sont d'autant plus séduisans, qu'ils sont parés de toutes les graces de la Littérature.

Pour prévenir le danger d'une révolution dans les idées, lui conserver l'amour qu'on a pour elle, ou lui réconcilier ses adversaires; il suffit d'interroger le cœur humain sur le sentiment vif & délicat qui fait la satisfaction intérieure, & d'examiner s'il est compatible avec les préparations qu'elle suppose, & le cours de ses opérations; car on convient, que sans les sentimens il n'y a point de bonheur solide, & que le bonheur est le plus puissant ressort de l'âme.

J'ose donc développer une vérité qui n'est connue que de nous-mêmes; je perce les dehors de notre Profession, j'expose l'Avocat dans sa perspective, je le suis dans l'étude des Loix, dans l'étude de l'Eloquence, dans les conferences avec les grands hommes, dans les travaux éclatans de la plaidoirie, & dans les opérations du Cabinet, & je m'engage de prouver, que les écueils qu'il rencontre sur

son passage ne doivent point l'arrêter, & qu'il est pour lui mille sources d'une volupté délicate qui l'accompagnent dans le déclin de l'âge, de même que dans le feu de la jeunesse.

Je n'ignore pas l'étendue de mon dessein, mais je me suis prescrit des limites étroites; j'en dirai assez pour les personnes qui pensent, & toujours trop pour les hommes qui ne suivent dans leurs jugemens qu'une opiniâtreté inflexible, & dont la critique est méprisable.

La Science des loix est une Science vaste & étendue, puisqu'elle renferme la connoissance du sens des loix dans leur expression, & celle de leur principe & de leur origine : mais l'étude de cette Science a d'autant plus de charmes qu'elle s'exerce sur des objets plus intéressans, & qu'elle est dirigée par le fil de la méthode.

Dans son azile Littéraire, le tableau des tems, des peuples, des Gouvernemens, des révolutions se représentent devant quiconque sçait étudier les Loix, il s'enrichit des sçavantes veilles des illustres modernes du siécle de Louis XIV. & de Louis XV. ces hommes célébres saisissent les loix dans leur berceau : Historiens sçavans, Jurisconsultes profonds, Politi-

ques habiles, ils puisent les principes, les motifs des loix dans les époques de la formation des Etats & dans le génie des peuples. Ils indiquent la source du changement des loix, en observant les variations faites dans l'administration générale, & dans l'ordre public; aucune des causes qui influent sur la législation n'échape à leurs exactes recherches : l'éleve des loix étudie, suit leur vûe & leur maniere : avec de semblables flambeaux, il n'est point pour lui de nuage sur l'horison des loix; tout étincelle de proche en proche de la plus grande clarté.

On peut en juger sur l'étude des loix Romaines & loix Canoniques, & de notre Droit ancien & nouveau, sans entrer dans le détail des loix des peuples voisins.

Qu'il lise les loix anciennes, les trésors de la législation lui sont ouverts, il voit les difficultés prévûes, les intérêts protégés, les passions enchaînées; il pénetre tout dans les formules les plus inutiles en apparence, il découvre le mystére de l'utilité de la Patrie, un moyen facile de rappeller les Romains à leur origine. Ce n'est pas qu'il ne soit surpris qu'un peuple aussi sage ait quelquefois emprunté chez les Etrangers des loix qui ne convien-

nent point à son caractere, & cette réflexion le dirige dans les antinomies, ce n'est pas encore que comme le culte qu'il rend aux loix n'est point un culte superstitieux, il n'observe bien des défauts, mais il en découvre la source dans la clef des évenemens.

Qu'il lise le Droit Canon. il a devant les yeux les ravages que les malheurs des tems, l'ambition des Papes, la foiblesse des divers Gouvernemens ont causé, il évalue le poids & l'autorité des loix nées d'un pouvoir usurpé, & portées au sein de la division & du trouble : mais tant de Conciles, monumens de la vertu & de l'érudition; tant de Constitutions émanées de souverains Pontifes dignes du premier Siége, tant de sages Réglemens des Princes Chrétiens; quels fonds de lumieres ! quelles richesses !

Qu'il lise notre ancien Droit au milieu de ces Réglemens minutieux, mais que les tems justifient; de ces punitions frivoles, mais qui s'accommodent au génie de nos Peres; de ces usages qui paroîssent purement féroces, mais qui prouvent ou tiennent en alerte la valeur guerriere, valeur qui a été long tems l'appui unique des Etats; de ces cérémonies dont notre goût s'est si fort éloigné, mais dont

la plûpart tendent à maintenir l'équilibre, ou la subordination dans les conditions, à cimenter la fidélité dans les engagemens, & à les précautionner contre la fraude & l'artifice, il remarque des traits de la sagesse Romaine, des maximes de politique qui font encore partie de l'administration publique, & le fondement des loix qui assurent l'Etat & la fortune des François.

Qu'il lise les Coûtumes, les Ordonnances de nos Rois qui sont en vigueur, les décisions des Cours Souveraines, il est intéressé par la découverte des motifs qui ont porté à déroger, tantôt aux loix établies, & tantôt à les abroger entierement par l'examen des objets qui ont échappé à la prévoyance des Législateurs qui ont précédé, & par le détail même des abus qui ont occasionné de nouvelles dispositions.

Ainsi l'éleve des loix après un assez court espace de tems jouit des travaux finis des grands hommes, & participe à leur esprit & à leur talent, bien different de ces hommes à qui peu de loix paroissent assez sages, & assez clairement conçues, pour ne pas présenter plusieurs faces qui en rendent l'application arbitraire, & trompent la plus exacte pénétra-

tion, parce qu'ils ne connoissent, à proprement parler que l'expression du Législateur, il sent qu'il est entré dans le systême de l'origine, de la dépendance, & du rapport des loix.

Mais l'éloquence vient offrir aux talens de nouveaux sujets d'application, & une matiere à de nouveaux travaux : faut-il des preuves pour convaincre des douceurs que l'on doit goûter dans le cours d'une semblable étude ?

Demosthene né parmi le peuple le plus poli, & le plus délicat qui fut jamais, né dans un siécle où Athenes conservoit le précieux dépôt des Sciences & des Arts, vient briguer l'hommage de l'éleve de l'Eloquence, pour le réunir à l'hommage de tous les hommes célébres des siécles qui l'ont suivi ; également admirable lorsqu'il écarte les traits d'une accusation dangereuse, suscitée par des ennemis puissans, & soutenue par les talens de son rival, & lorsqu'il transforme dans un peuple de Héros, des hommes captivés par le faste du luxe, & insensibles à l'attrait de la gloire militaire.

Ciceron dont le génie semble égaler l'Empire des Romains, l'attache par des liens d'autant plus puissans, que dès l'âge tendre dans les exercices littéraires, il a

occupé sa jeunesse ; soit que des intérêts d'un ordre privé excitent sa voix, soit qu'il défende la cause de sa Patrie, l'éloquence fait dans sa personne l'essai de toutes ses forces.

On avoue cependant que le goût des ouvrages que nous avons de ces deux Orateurs ne s'adaptent pas toujours aisément à nos mœurs & à nos manieres, & que d'ailleurs l'éloquence n'a point parmi nous d'aussi grands Théatres ; mais l'éloquence du Barreau a en France ses guides & ses Orateurs, qui n'invitent pas moins par la beauté de leurs productions.

Il est vrai que la véritable éloquence du Barreau y a été long-tems ignorée ; tout le monde sçait que la chûte de l'Empire Romain entraîna la chûte des Sciences & des Arts ; qu'envain sous Charlemagne & sous Louis IX. ils s'efforcerent de sortir du tombeau, & qu'ils n'ont commencé de renaître que sous François I. Or l'éloquence du Barreau a éprouvé la même révolution, sa renaissance a même été moins prompte, les Chauvelins, les Roberts, les Arnauds, les Servins en offrent en effet à peine quelques traits ; mais avec le regne des Sciences & des Arts, elle a repris en France l'éclat & la splendeur dont elle jouissoit à Rome dans

le siécle d'Auguste. Le Maître, Patru, Erad, Gillet, Terrasson, Cochin feront à jamais sa gloire.

Le Maître, supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, lute sans cesse contre les défauts de son tems, il est comme le restaurateur de son Art, & s'il échoue contre les écueils, le grand homme ne s'éclipse jamais. Patru plus correct, annonce mieux le goût, il polit adroitement tous les matériaux qu'il employe, & il use des dépouilles des anciens, comme d'un bien qui lui appartient. Erad ne manque point les impressions qu'il veut faire naître; Gillet abondant, inimitable dans les portraits qu'il frappe, ne laisse à désirer qu'un peu plus d'égalité. Terrasson attache, plaît jusques dans ses négligences, & Cochin semble formé de l'ame de Demosthene & de celle de Ciceron.

Les ouvrages de ces fameux Auteurs réveillent dans l'éleve de l'éloquence l'idée sublime de toute l'excellence de son origine, lui apprennent la puissance de l'homme, & lui donnent un pressentiment de ses propres forces; si la sçavante antiquité attire son admiration, nos François captivent son goût, en lui offrant des fruits nés dans le climat, fruits conformes à son génie qui se font savourer

agréablement, fruits d'autant plus exquis, qu'ils ne lui laissent point lieu de douter que sa Nation, & son siécle même ne puissent faire éclore des chef-d'œuvres d'éloquence; une nouvelle ardeur l'enflamme, il est épris du désir impatient de s'instruire des effets que produisent au grand jour dans les autres hommes, ces ouvrages qui ont sçû dans la retraite exciter les étincelles du feu qu'il porte au-dedans de lui-même, & qui cherche à s'élancer, son empressement le conduit au Barreau.

L'éloquence y parle par la bouche de nos Maîtres, de concert avec la Science des loix, elle ne cesse de se produire sous differentes formes; ici elle aime à se cacher, pour ne remplir que des intérêts qu'elle défend; là, elle adopte les nuances & la variété des couleurs, & tantôt elle exprime aux passions les grands ressorts du cœur humain, & pour en triompher elle use de toutes ses armes.

On ne peut concevoir un plus beau spectacle, pour un homme qui a réuni à l'étude des loix la méditation de nos véritables modéles d'éloquence. Quelle succession continuelle d'idées! leur rapidité suit la rapidité de l'Orateur; mille objets se présentent avec leur parure & leurs ornemens. La pompe qui les envi-

ronne, le charme & ne les séduit pas, il n'éprouve point cette folle joie, cette yvresse qui est le partage des génies médiocres, mais la réflexion & le sentiment par un accord merveilleux se confondent pour lui procurer une volupté complette.

Du Barreau il passe dans les Cabinets des Avocats célébres, habiles à diriger le goût, où la confiance & l'estime l'appellant, il trace l'histoire de ces contestations intéressantes qui partagent les opinions, il démêle les rapports qu'il a observés entre l'autorité des loix & la puissance de l'éloquence; il développe les objections élevées contre le parti qu'il a pris : comme ses raisonnemens sont exacts & compassés, ils leur accordent un accueil favorable, dont on mesure le prix sur l'étendue de la lumiere : c'est ainsi qu'il prélude aux combats & aux succès de la plaidoirie. Ils arrivent ces tems où l'Avocat descend en lice au Barreau. Le Public qui le voit paroître sur ce Théatre, le suit, pour dire, de tous ses yeux : momens critiques & dangereux pour la réputation, mais comme il n'a rien négligé de ce qui prépare sa carriere, il y entre avec dignité, & le public satisfait forme des présages heureux sur son illustration.

On rappelle ici les louanges qui couronnent ses premiers travaux, louanges précieuses qui partent des Magistrats respectables, qui dans leurs éloges ne lui refusent point cette justice dont ils sont redevables à tous; louanges non suspectes de ses Confreres qui le regardent comme un membre propre à soutenir le poids de leurs travaux & l'honneur de l'Ordre; louanges délicieuses de la part d'une troupe d'amis ou d'une famille, qui envisagent l'accomplissement de leurs vœux; louanges qui prévalent aux acclamations de l'ancienne Rome.

Je ne me fixe point sur cette saison, qui sans être obscure chez l'Avocat, a fait place à cette saison lumineuse, dont on ne peut donner une idée assez magnifique.

Je vois les momens où il doit développer une cause au Barreau anticipée par les vœux: sçait-on qu'on n'attend point inutilement des auditeurs nombreux; des auditeurs intelligens comme immobiles & suspendus à la bouche reçoivent ses oracles.

Je serois infini si je voulois vous le dépeindre dans la carriere du Barreau prenant un ascendant sur les matieres qui semblent devoir l'accabler, & les subjuguant; l'état

des citoyens assuré contre les efforts de la malignité qui étouffe la voix de la nature, où l'imposture impatiente de son obscurité, contrainte de rendre les armes, la vertu flétrie, vengée des attentats du crime, malgré le crédit, l'opulence, qui semblent se mettre à l'abri du glaive des loix, le foudre de l'exhérédation anéanti dans les mains d'un pere injuste, le fils rebelle prêt à deshonorer l'éclat de son nom par une alliance honteuse, fixé, réduit au devoir; l'épouse protégée contre les injustices & les violences de l'époux, l'épouse bizarre & capricieuse soumise à la puissance maritale, les biens consacrés à Dieu, les biens destinés à l'entretien de son culte & de ses ministres mis hors d'insulte; voilà des esquisses de ses exploits & de ses triomphes.

Les trésors de l'opulence, la pompe qui suit les titres & les dignités, l'éclat même du diadême ne doivent point entrer en parallele avec l'empire absolu qu'il exerce sur les esprits & sur les cœurs, en contribuant avec une compagnie de Magistrats sçavans au bien de l'équité & de la justice.

Le hazard peut donner les richesses, la faveur distribue souvent les dignités, le choix populaire ou des Grands, les

droits de la naissance ou l'usurpation forment un Souverain ; mais l'Avocat obtient ses victoires, & n'enchaîne les volontés que par la supériorité de ses talens.

Cependant sa gloire ne se borne point à celle qu'il moissonne dans l'éclat de la plaidoirie, il est pour lui un genre de gloire plus paisible ; loin des agitations du Barreau, qu'on le considére dans le réduit du cabinet, il n'y est point soutènu par le concours d'Auditeurs qui donne de l'essor & de l'expression aux pensées ; mais ses productions ne sont pas moins un objet digne de l'examen, il est sage & exact dans sa distribution, il a placé ses preuves à propos, ses raisonnemens sont frappans & solides, ses sentimens nobles & élevés, ses figures variées & naturelles, son stile neuf & énergique, ses tours fins & délicats ; en un mot, il a mis en œuvre avec un art merveilleux, ce qui peut être utile à la matiere qu'il traite. Tandis que Thémis rejette avec mépris le stile trop leché, les tours dérobés au Roman, & les ajustemens étrangers qui ne parent point, mais qui éblouissent la raison : ces doctes écrits lui attirent non-seulement l'admiration de ses compatriotes, par tout où le Dieu du goût a des autels, ils vont lui acquerir des suffrages dans les lieux les plus éloignés.

De là cette confiance générale qui naît, la maison de cet homme célébre est sans cesse remplie de personnes de tous les états, de toutes les conditions. De quelque côté qu'il tourne les yeux, il les tourne sur un peuple d'hommes qui s'empressent de lui confier leurs intérêts, ou d'hommes protégés dont il reçoit des témoignages non équivoques de reconnoissance.

Le tems qui affoiblit tout ne ternit point l'éclat dont il jouit dans le déclin de l'âge, l'obscurité du soir n'éfface point le brillant de son midi. Cesse-t-il en effet de prêter sa plume aux contestations qui se terminent dans le secret des Tribunaux, le Public lui érige un tribunal domestique, de-là il met en usage toutes les lumieres que donne l'expérience unie à la capacité. Tantôt il balance, il discute les différens qui doivent être terminés par des jugemens, & quoiqu'il n'ait pas de même que les Jurisconsultes Romains, la puissance législative, comme il est en possession de la prudence & de la maturité qui font les bonnes loix, il annonce & il prévient les oracles de la justice, tantôt il desarme la discorde & la haine en réunissant les esprits, il établit le regne de la paix dans les familles qui lui

sont

ſont ſouvent redevables de leur élévation, puiſque la diviſion eût étouffé les efforts qui procurent les ſuccès.

Ce qui ne contribue pas moins à occuper & à embellir les dernieres années de l'Avocat, il forme une troupe de jeunes éleves dans la ſcience du Barreau; le ſouvenir des ſecours puiſſans qu'il a rêçus de ceux à qui il a ſuccédé, l'amour de l'ordre excite ſon zele; par des moyens faciles & ſûrs il applanit la route qui mene à la perfection, & il leur donne les principes d'une nouvelle vie, ſans comparaiſon plus précieuſe que celle qu'ils ont reçu de leur pere.

Je ne parle point des ſecours qu'il peut préparer à la poſtérité dans des Livres utiles, dont il eſt l'auteur ou l'interprete: n'eſt-ce pas encore dans l'âge avancé qu'il diſpenſe au Public ces monumens ſi eſtimables de ſon amour pour la patrie, ou qu'il y met le dernier ſceau de la critique?

Concluons donc que le ſort de l'Avocat l'emporte ſur le ſort de Titus, les délices du genre humain; l'un ſoupire la perte d'un jour écoulé ſans bienfaits, l'autre a toujours l'heureux pouvoir de faire du bien & de rendre des ſervices importans à la ſocieté.

On dit cependant que l'Avocat immole

ses jours aux attraits d'une gloire qui le séduit, qu'il renonce aux délices de la société pour des succès incertains ou trop lents, que dans le brillant de son éclat, il ne cesse d'être aux prises avec les passions si contraires à la vérité & à la vertu, & qu'un nom célébre lui suscite des envieux, qui par des trames secrettes, travaillent continuellement à l'obscurcir.

Il est vrai que ce n'est pas sans un travail constamment assidu que l'Avocat se distingue, & que ce travail est incompatible avec la dissipation qui n'a d'autre emploi que celui de figurer; mais outre qu'il a des charmes, il n'enleve point aux douceurs de la societé: l'homme prudent sçait économiser le tems, & il réserve des momens pour cultiver les vertus civiles.

On convient que tous ceux qui entrent dans la carriere du Barreau, ne la parcourent pas avec gloire, que plusieurs exposés au grand-jour, se couvrent d'un opprobre éternel, s'ils ne font une prompte retraite; mais ces hommes n'ont point consulté leurs forces, & n'ont point mesuré la hauteur & l'elévation de leur profession; la gloire qui l'accompagne ne se trouve point dans l'absence des talens, & n'est point dûe à une imprudente témérité.

Les véritables succès ne sont ni précipités ni trop lents, des succès prématurés inspireroient une confiance & une présomption propres à faire secouer le joug du travail ; il n'est pas moins rare qu'un homme obscur, inconnu dans la maturité des années, s'illustre dans un âge avancé ; il ne peut communément se produire au Barreau, qu'il n'éprouve le fiel amer de la satyre ou une compassion plus flétrissante encore.

Il faut avouer encore que l'Avocat est comme investi des passions des autres hommes, & que les passions cherchent à étouffer la vérité, & à porter des coups violens à la vertu ; mais le pilote qui par sa manœuvre rend inutiles les efforts des flots mutinés, jouit du calme avec des plaisirs inconnus avant l'orage ; mais le Médecin qui fait couler la santé dans le sein d'un moribond qui attend le coup fatal, trouve dans le succès de sa prudence des douceurs qui surpassent ses soins.

Qui peut nier que l'amour propre consterné par les talens supérieurs, cherche à se venger par les voyes les plus injustes de l'empire qu'ils lui enlevent ? Rien de semblable néanmoins n'est à craindre pour l'Avocat ; l'envie qui trouble le repos des hommes illustres n'altére point le sien,

ses jours s'écoulent tranquilement à l'abri de la justice, sa gloire ne descend point avec lui au tombeau, & la reconnoissance éxige dans les cœurs des trophées à sa mémoire qui la rendent recommandable. On a comparé il y a long-tems, la milice guerriere avec la milice du Barreau; mais on ne s'occupe du Heros qu'avec une horreur secrette, & quelle différence ne met-on pas entre un Alexandre ou un Charles XII. & un Démosthênes ou un Cochin.

C'est donc une vérité intime qu'on conteste, parce qu'on ne la sent point, lorsqu'on attaque la profession d'Avocat; ne soyons point surpris au contraire, si on voit tant de grands hommes dans cette profession s'élever du sein des travaux, les dominer & tempérer à leur gré les passions qui ravagent la societé; les plaisirs qu'offre leur carriere ont des appas auxquels ne resistent point la force de l'esprit, la vivacité de l'imagination, la noblesse dans le cœur & dans les sentimens: je porte mes vûes dans l'avenir, la nature produira toujours de grands hommes, & il y aura toujours de fameux Avocats.

ODE
SUR LA SOLITUDE.
A Madame de L., par M. de Lafargue.

EFfroi des sots, amour du sage,
Source fertile du bonheur,
Où, libre de tout esclavage,
Je jouis en paix de mon cœur;
Toi, dont les portes sont fermées
Aux mains au crime accoutumées,
Solitude, séjour charmant,
Malgré ton attrait qui m'inspire,
De la douceur de ton empire,
Puis-je peindre l'enchantement?

Non, dans ma retraite profonde,
Heureux, riche de mes amis,
Des biens, ni de l'éclat du monde,
Mes yeux ne sont point éblouis.
La crainte, les pâles allarmes,
L'ennui, le désespoir, les larmes,
Habitent les lambris dorés.
Exempt de soins, d'inquiétude,
Tous mes jours dans la solitude,

Par les plaisirs sont entourés.

Là, mes travers sont mes victimes,
Je les immole aux sentimens.
L'oisiveté, mere des crimes,
N'y souille aucun de mes momens.
Je lis, j'occupe mon génie
D'une simple philosophie,
Libre du faste de Zenon,
Mes yeux fixés à sa lumiere,
Me font marcher dans ma carriere;
Sur les traces de la raison.

Aux devoirs où le sort m'appelle,
Mon cœur est constamment lié:
Si j'y pouvois être infidele,
Je serois trop humilié.
Privé d'esperance & de crainte,
Pensant tout haut, je vis sans feinte;
Esclave des Loix de l'honneur,
L'ambition m'est étrangere:
Si quelquefois je cherche à plaire;
Je suis la pente de mon cœur.

Horace, Virgile, Montagne,
Sénéque, Pline avec Newton,

Chaulieu que Malherbe accompagne,
A côté de Saint Evremond,
Tendres, délicates, légeres,
Les Ville-Dieux, les Deshoulieres,
Gresset, ce chantre harmonieux;
Despréaux, Corneille, Racine,
Sont avec l'amant de Corine (a),
Mes amis, mes maîtres, mes Dieux.

Ainsi que l'éxige Tibule (b),
Je m'y suis seul un monde entier.
J'y vois le vrai, le ridicule;
Sans suivre le mauvais sentier.
De son propre prix idolâtre,
L'homme à mes yeux est un théâtre (c)
Où mon audace ose monter.
A moi tout en lui me rappelle:
Je m'étudie à ce modele;
Et j'apprends à me respecter (d).

J'y traîne l'univers docile,

(a) Ovide.
(b) *In solis sit tibi turba locis.* Tibul. liv. 4. Eleg. 13.
(c) *Satis magnum alter alteri theatrum sumus.* Senec. Epit. 7.
(d) *Rarum est enim ut satis se quisque vereatur.* Terent. Adelph. act. 1. sec. 1.

Les hommes, les tems & les lieux.
Mon esprit d'une course agile,
Y vole de la terre aux cieux.
Je pénétre dans la nature:
Tout m'enchante, tout me rassure;
En cherchant à l'approfondir,
Un nouveau jour pour moi se leve;
Mon être à sa lueur s'acheve:
Je sens mon ame s'aggrandir.

Oui, toujours la retraite, Aminte;
A de nouveaux attraits pour moi;
Calme les excès de ta crainte,
J'y deviens plus digne de toi.
Souvent en un péril extrême,
Rome vola loin d'elle-même,
Y chercher ces Cincinnatus,
Qui retournoient dans leur asile;
Après avoir sauvé leur Ville,
Suivre leurs premieres vertus.

LETTRE

A M. LE C. DE S.....

SUR L'INVENTEUR DE L'IMPRIMERIE.

L'Amour que vous avez pour les Sciences & les Arts, vous fait approfondir, Monsieur, tout ce qui peut y avoir rapport. Dans la derniere conversation que nous eûmes ensemble sur l'Imprimerie, & à propos de la Lettre inserée dans le Mercure du deuxiéme Volume de Décembre dernier, laquelle roule sur ce sujet, & d'une façon qui pouvoit vous satisfaire, vous vouliez absolument que je vous déterminasse le nom de l'inventeur, la Ville qui servit de berceau à ce bel Art, & l'année qui vit éclore un jour si beau & si nouveau ; je ne pûs satisfaire sur le champ à tant de demandes, mais j'ai étudié la matiere, & je vous envoye le résultat de mon étude.

L'on peut jouir & l'on jouit effectivement de beaucoup de biens sans en connoître l'origine. Les sources du Nil sont encore inconnues, & ce Fleuve néanmoins engraisse & enrichit les vastes pays de l'Egypte. Cependant, Monsieur, je

vais tâcher de répondre à ce que vous désirez de moi. Permettez que j'entre dans quelques légeres discussions que j'abrégerai, & que j'appuyerai le mieux qu'il me sera possible.

Plusieurs Villes se vantent d'avoir été la patrie d'Homere ; ici trois Villes se disputent l'honneur d'avoir été le berceau de l'Imprimerie : chacune cite ses époques, chacune nomme un inventeur. Démêlons les preuves de chacune, & tâchons de tirer la vérité de la poussiere des chroniques & des titres anciens : plaidons de bonne-foi, pour chacune d'elles en particulier.

I. Harlem, ville de Hollande, vient la premiere sur les rangs ; elle proclame un Laurent Coster pour le véritable inventeur de l'art Typographique. Laurent Coster a pour lui les témoignages de Junius, de Schriverius, de Boschornius & de beaucoup d'autres écrivains ; outre cela deux Inscriptions que l'on voit encore, apposées à la maison de Coster sous son portrait, semblent devoir assurer incontestablement à Harlem, la gloire de la découverte.

II. Autre prétention formée par la ville de Strasbourg & soutenue par Jacques Mentel & le P. Jacob Carme, appuyés d'une très-ancienne chronique de ladite Vil-

le qui dit effectivement que l'Imprimerie fut inventée par Jean Mentel, citoyen de la ville de Strasbourg, lequel joignit à son titre de Chevalier d'autres titres plus glorieux encore, que ladite Ville lui donna en considération de cette découverte.

III. Mayence vient ensuite après, & munie pour le moins d'autant de preuves que les deux autres, elle revendique hautement l'honneur de la découverte pour un de ses citoyens, & elle le nomme Jean Guttemberg.

IV. Enfin des Auteurs * viennent impitoyablement renverser toutes ces autorités, & soutiennent qu'aucun en Europe ne fut l'inventeur de l'Imprimerie, que cet Art étoit depuis long-tems en vogue à la Chine, & qu'il en fut apporté des productions par des marchands François qui trafiquoient dans ce Pays-là, lesquels venant en l'Arabie heureuse, passerent la mer rouge, allerent ensuite en Russie & Moscovie, où ils laisserent des Livres imprimés à la Chine, en caracteres du Pays, & que les Livres ayant été portés en Allemagne, vinrent à la connoissance de Guttemberg, & lui servirent d'exemple pour les imiter, & pour monter des caracteres.

* Histoire de la Chine, par Michel Baudier de Languedoc.

Voici ce que je réponds aux prétentions de chacune de ces Villes.

I. Je dis à Harlem qu'il lui est naturel d'attribuer par des inscriptions, l'honneur d'une si belle découverte à un de ses citoyens : que les Auteurs qui veulent concourir avec elle pour assurer la gloire de ce prétendu inventeur, sont aussi peu admissibles qu'elle, étant tous Hollandois : que les deux inscriptions, monumens si autentiques pour la vérité d'un tel fait, varient sur l'époque de l'évenement ; l'une datant de 1430 & l'autre de 1440 ; qu'enfin il est constant que l'Imprimerie ne s'établit chez elle qu'en 1459 ; encore fut-ce par le ministere de Guttemberg, qui s'y étoit transporté, & le premier Livre qui en sortit ne parut qu'en 1484, tandis qu'en 1457 nous en avons déja un de Mayence, qui produisit encore avant Harlem plus de vingt ouvrages, dont dix-sept in-folio.

II. Je réponds à Strasbourg, à Jacob Carme & à Jacques Mentel, que la chronique qui fait tout le fond de leurs preuves avance un fait faux, en disant que Gensfleich, domestique de Mentel avoit été puni par la justice de la perte de ses yeux, pour avoir enlevé à son maître le secret en question : & des contemporains as-

ſurent au contraire, que ce Gensfleich ne devint aveugle que de vieilleſſe. Quel fonds faire ſur un pareil monument, qui ſemble cependant devoir être déciſif ſur l'article. Je dis à Jacques Mentel, qui a compoſé exprès un Traité in-4°. pour aſſurer à Jean Mentel cet honneur équivoque, qu'étant un des deſcendans de ce prétendu inventeur, il n'eſt nullement recevable à être cru ſur ſa parole. L'amour que l'on a pour ſes ancêtres n'eſt-il pas capable de faire altérer la vérité? Quand à ce P. Jacob, Carme, ſa liaiſon étroite avec Jacques Mentel, a droit de faire regarder tout ce qu'il dit en faveur de Jean Mentel comme un ſervice d'ami, plutôt que comme un hommage rendu à la vérité des faits; mais pour couper court, ſi Straſbourg eſt véritablement le berceau de l'Imprimerie, qu'elle nous en montre donc les productions avant les autres Villes: & c'eſt ce qu'elle ne fait pas. Nous n'en voyons ſortir de chez elle qu'en 1471; c'eſt-à-dire, trente & un an après l'époque fixée par la chronique citée avec tant d'emphaſe, tandis que plus de douze Villes faiſoient voir les productions de cet Art établi chez elles.

III. Vous avez déja deviné que c'eſt à Mayence à qui je vais donner gain de cau-

ſe, & vous avez deviné juſte. Cette Ville réunit tous les ſuffrages & les moins équivoques. L'Inventeur qu'elle réclame, Guttemberg, a en ſa faveur une foule d'Auteurs même étrangers, & le plus grand nombre de témoignages, qui tous diſent que Guttemberg inventa réellement l'art d'imprimer ; mais qu'ayant dépenſé une grande partie de ſon bien pour perfectionner ſa découverte, & ſe voyant prêt de ſuccomber à la dépenſe & aux difficultés immenſes & continuelles, plutôt que de voir échouer tous ſes deſſeins, s'aſſocia pour le conſeil & la dépenſe, Jean Fauſt ou Fuſt, auſſi citoyen de Mayence ; qu'ainſi réunis, ils ſe trouverent en état d'avancer & de terminer les ouvrages commencés, lorſque Pierre Scheffer, ouvrier & dépendant des deux autres, ayant inventé l'art de fondre des caracteres devint leur aſſocié & même gendre du ſecoud. Voilà des faits qui établiſſent & qui aſſurent inconteſtablement à Guttemberg l'honneur de l'invention de l'Imprimerie, & tous ces fais ſont appuyés par des faits encore plus graves. 1°. Toutes les premieres impreſſions ſont de Mayence ; cette Ville poſſéda juſqu'en 1465 la gloire d'imprimer ſeule. 2°. Tous ces Livres portent les noms, il eſt vrai, de Fauſt & de Scheffer,

& non de Guttemberg ; parce que celui-ci eut une altercation avec Fauſt & Scheffer qui fit rompre cette ſocieté en 1455, c'eſt-à dire, deux ans avant que le premier Livre parût encore, & ce fait eſt atteſté par un acte Juridique, daté du six Novembre 1455, lequel ſe lit encore aujourd'hui ſur le doſſier ou plumitif.

IV. Enfin je réponds pour n'avoir rien à me reprocher, aux Auteurs qui veulent que les Chinois ayent inventé l'Imprimerie. 1°. Que cet Art ne s'opéroit chez eux, comme il s'opere encore aujourd'hui ; que ſur des planches de bois ; & qu'en ce cas, les Chinois n'auroient tout au plus inventé que l'acceſſoire, au lieu que les Européens ont découvert & perfectionné la choſe même, c'eſt à-dire, l'art de compoſer des Livres avec des caracteres mobiles. 2°. Que ces Marchands venus de la Chine ſont tout-à-fait ſuppoſés. Perſonne ne paſſa de la Chine en ces Pays que long-tems après la découverte de l'Imprimerie. 3°. Que ces Livres imprimés à la Chine & apportés en ces Pays, n'étoient pas plus capables de fournir l'idée de l'Imprimerie que les manuſcrits que l'on avoit en foule ; rien ne reſſemblant mieux à l'écriture que la production de l'Imprimerie : à la bonne-heure, ſi l'on eût apporté des plan-

ches en bois. 4°. Quand cette opinion seroit aussi sûre qu'elle est douteuse, on peut bien s'imaginer que les Chinois ayent inventé l'art de graver sur bois & les Européens de même. Dans la vaste étendue de l'Univers une découverte peut bien se faire chez deux Peuples différens, sans que l'un la doive à l'autre.

De tout ceci je conclus,

1°. Que suivant le systême du plus grand nombre, les premieres idées de l'art de l'Imprimerie vinrent vers l'an 1440; mais que la premiere production en lettres mobiles ne parut qu'en 1457 : ces dix-sept années ayant été employées à faire plusieurs essais & tentatives de différentes sortes de caracteres, dabord sur des planches de bois, ensuite sur des caracteres mobiles.

2°. Que Guttemberg fut le véritable Inventeur de l'Imprimerie. Que Faust & Scheffer ne furent que ses associés : qu'ils ne resterent seuls les maîtres de l'Imprimerie qu'après la séparation de Guttemberg, qui s'en alla porter ailleurs son secret inconnu avant lui.

3°. Que Mayence est véritablement le berceau de l'Imprimerie, ayant été même pendant un tems seule à imprimer.

Je suis, votre, &c. *A. M. L.*

Ce 26 Janvier 1752.

LETTRE EN VERS, A M. DE MAL**.

Oui je cédois en imbecille,
Quand vous m'avez cru courageux;
Mon cœur trop tendre & trop facile
M'a souvent rendu malheureux.
J'aimois, j'adorois la sagesse
Dont la voix condamnoit mes feux,
Je gémissois de ma foiblesse,
Et formois malgré moi de pitoyables vœux.
C'est ainsi que dans ma jeunesse,
Subjugué par la passion,
J'attendois mon bonheur d'une fougueuse yvresse,
Détestant son illusion.
A cet aveu qui m'humilie,
Connoissez ma sincérité,
Avec la même vérité.
Je vous proteste encor qu'abjurant ma folie,
J'écarte le voile enchanté,
Qui tint mon ame ensevelie
Dans une triste obscurité:
Ma raison n'est plus avilie

Par le défaut de liberté,
Elle reprend sa force & son activité.
Dans ce nouveau jour qui m'éclaire
Ne me soupçonnez plus d'insipides projets;
Avec un sexe auteur de toute la misere
Qui cause aujourd'hui mes regrets
J'en craindrois même le succès.
Son éternel enfantillage
Engourdit le bon sens, rallentit ses progrès;
Le frivole est son appanage,
De tout tems il fit son partage
D'un cercle de minces objets;
Un ruban, un ponpon, une robe, une juppe,
Un équipage leste, un bijou bien monté,
Sont les fatras dont il occupe
Sa puerile oisiveté.
Veut-il du jugement affecter l'apparence?
Un Vaudeville, une Romance,
Une brochure, un Opera
Seront les sujets d'importance,
Que d'un style profond il analysera.
Quittez les Romans, la Musique;
Parlez ou morale ou Physique,
Une belle s'endormira,
Ou répandra sur vous son fiel & sa critique.
Auprès de ce sexe amusant,
Osez être un homme pensant,
Vous serez un sot personnage;

J'en atteste le persifflage,
A quiconque en est partisan.
Je ne pourrois donc plus, je ne veux plus lui
plaire,
Huit lustres & mon sérieux,
Font entre nous une barriere
Qui me met à l'abri d'un écueil dangereux.
Mais en brisant d'intimes nœuds
Je ne pretends pas me soustraire
Au spectacle brillant dont il charme nos yeux;
Je veux le voir, je veux l'entendre,
A ses genoux encor je veux jouer le tendre,
Comme il jouera la dignité,
Le mépris & la majesté,
En recevant mon feint hommage;
J'en rirai sans être affecté.
Enfin bien résolu de me conserver sage,
Sans renoncer à la gayté,
J'en veux seulement faire usage
Pour temperer ma gravité.

DISCOURS

Prononcé en la Séance publique de la Société Royale de Nancy, le 10 Janvier 1753.

JE profite de l'occasion que votre Séance publique me donne aujourd'hui, Messieurs. En me présentant devant vous, j'espere un accès favorable ; je n'aspire point à l'honneur de vous être associé ; je sçais trop à quoi on s'exposeroit en voulant se mettre de niveau avec vous ; je ne viens pas non plus dans le dessein de disputer des Prix honorables, que vous n'adjugez qu'à des talens supérieurs. Sans intérêt & sans partialité, je viens, Messieurs, en qualité de Citoyen, qui n'a en vûe que le bien public, vous féliciter tous en général & chacun en particulier, de votre zéle pour la Patrie ; si vous mettez votre gloire à la servir, & si vous envisagez comme une récompense les avantages qu'elle retire de vos services, soyez satisfaits de vous-mêmes, Messieurs, & comptez sur la reconnoissance de vos compatriotes.

L'homme est fait pour la société ; la seule loi naturelle, qui est gravée dans

tous les cœurs, auroit dû, ce me semble, réunir tout le genre humain, & de ses membres differens n'en composer qu'une même famille; mais cette loi générale fut d'abord altérée par la nature dépravée de l'homme; cependant l'homme, malgré sa dépravation, sentit bientôt, à la vûe de sa foiblesse & par l'expérience de ses malheurs, la nécessité de vivre avec ses semblables, des besoins réciproques & des services mutuels rapprocherent insensiblement les esprits & les cœurs, les ramenerent aux vûes primitives du Créateur, & donnerent naissance à plusieurs Sociétés particulieres, qui, quoique bonnes en elles-mêmes pour differentes fins, sont presque toutes défectueuses à certains égards.

Société Politique pour le gouvernement des Etats; mais à combien de révolutions une République n'est-elle pas exposée? Elle porte dans son sein, par la diversité des caracteres, & par la contrarieté des intérêts, des semences de discorde & les principes de sa ruine.

Société Militaire pour la défense des peuples; mais un Corps d'armée ne se rend utile que par sa propre destruction, & ne devient célébre qu'aux dépens de l'humanité.

Société Religieuse pour conserver, à

l'abri de la retraite, l'innocence des mœurs; mais quand même dans les Communautés les plus ferventes, la paix regneroit sans cesse, tourneroit-elle toujours au profit du Public?

Société de Commerce pour enrichir les Concitoyens des dépouilles de l'Etranger; mais l'industrie ne s'exerce-t'elle jamais au préjudice de l'équité? Et la cupidité toujours insatiable, n'employe-t'elle pas souvent ses efforts & ses ressources pour cimenter l'opulence de quelques particuliers sur la misére de tout un peuple?

Société d'éducation pour l'instruction de la jeunesse; mais si dans des Ecoles publiques & dans les Universités les plus célébres, on fait à force de tems & de travail quelques progrès dans les Sciences, y apprend-on le grand Art, & les moyens sûrs d'en faire un bon usage?

Société de plaisir, pour amuser son oisiveté & charmer ses ennuis; mais trouve-t'on toujours l'agrément qu'on va chercher dans ces assemblées publiques ou particulieres? La vertu confondue avec le vice dans celles-là, n'a t'elle ni assauts à essuyer, ni dangers à craindre? Et ne voit-on jamais dans celles-ci la haine cachée sous le masque de l'amitié, & les noir-

teurs de la trahison sous les dehors de la politesse ?

Société de famille pour perpétuer son nom, & par l'union des cœurs s'assurer d'heureux jours ; mais si la concorde est assez rare parmi les freres ; est-il bien rare de voir les liens les plus chers, les liaisons les plus tendres, les nœuds les plus intimes & les plus forts, s'affoiblir par la jalousie, se dénouer par l'inconstance, se rompre par le caprice, & finir par l'indifference ou par la perfidie ?

Quelle est donc l'espéce de Société qui pourroit suppléer aux défauts de toutes les autres, leur servir de modéle, leur donner le ton, devenir souverainement utile aux hommes, rendre un Etat florissant, procurer sa gloire, perpétuer son bonheur & ramener dans l'Univers l'harmonie & la paix ? Ce seroit celle (à mon avis), Messieurs, qui réuniroit les Arts, les Sciences & les Vertus.

Vous le sçavez, Messieurs, le génie est un des plus beaux dons de la Nature ; mais s'il est isolé, c'est un feu qui se consume & s'évapore, sans secours pour le rallumer quand il s'éteint, ou pour le modérer quand il s'enflamme ; c'est un torrent qui s'élance avec rapidité, & qui entraîne dans la violence de sa chûte les

choses les plus précieuses avec les plus communes, qui s'efforce sans cesse de franchir ce qui est le plus insurmontable, & de parvenir à ce qui est le plus inaccessible, jusqu'à ce qu'enfin il s'ouvre des voies inconnues pour se répandre, se précipiter de nouveau, & se perdre sans retour.

Ne pourroit-on mettre aucun frein à cette impétuosité? Cherchons, Messieurs, un guide au génie pour l'empêcher de s'égarer ; nous le trouverons dans un jugement sain & réflechi. Oui, Messieurs, c'est l'accord d'un esprit fécond en idées, en images, & d'une raison pure, exempte de préjugés : c'est le concert d'une imagination vive & brillante, avec un goût sûr & éclairé, qui peut seul conduire le génie, lui ouvrir une route assurée, le rappeller dans ses écarts, le contenir dans ses bornes, le diriger heureusement dans sa course ; & voilà l'avantage singulier & inestimable, le bien infiniment précieux que procureroit l'établissement d'une Académie, qui seroit composée d'hommes sçavans & vertueux ; & voilà, Messieurs, ce qu'on voit réuni dans votre Société Littéraire, où l'on se communique ses lumieres sans prévention, où l'on se pique d'émulation sans envie, où l'on montre

une

une noble ambition ſans orgueil, où l'on renonce à tout amour propre; ou ſi on l'écoute, ce n'eſt qu'en ce qui intéreſſe l'honneur de la Compagnie; où l'on ſe fait des objections, plutôt pour s'inſtruire & pour inſtruire les autres, que pour l'emporter ſur eux & les contredire; où l'on tire des diſputes les plus ſérieuſes, les concluſions les plus ſages & les avis les plus ſalutaires; où la contrariété des opinions ſe concilie par une eſtime réciproque, & le ſentiment particulier, dénué de tout intérêt perſonnel, devient commun pour ſervir de leçon & de régle au Public; où enfin le génie ſe dévelope par la diverſité des lumieres reſpectives, & le jugement ſe perfectionne par la communication des bons conſeils, & par le concert des ſages réflexions; c'eſt-là, en un mot, où toutes les Sciences ſont cultivées par les talens, & toutes les vertus accréditées par les exemples; de façon que le génie, d'accord avec le jugement, & l'imagination avec la raiſon, diſpoſe l'eſprit & le cœur aux connoiſſances les plus ſublimes, à la morale la plus parfaite, ramene naturellement l'homme à l'admiration, à la reconnoiſſance qu'il doit à l'Auteur de ſon être, ſon principe & ſa fin; ſoumet ſon intelligence à l'au-

tenticité de la révélation, subordonne sa volonté à l'autorité des loix, & rapporte tout à la gloire du Créateur.

C'est dans ce point de vûe, Messieurs, que nous prenons plaisir à envisager votre établissement, aussi glorieux pour vous, qu'utile à vos Concitoyens ; la confiance que nous avons en vos lumieres nous rend attentifs aux jugemens que vous prononcerez. Sans prétendre à la gloire de vous imiter, nous nous empresserons à vous suivre ; vous avez déja fait de grands progrès, en excitant l'émulation dans ceux à qui la Nature a donné des talens, en inspirant aux autres le désir d'en avoir ; en nous procurant à tous la satisfaction de les voir éclore, appréciés, couronnés. Continuez à marcher dans la carriere brillante qui est ouverte devant vous ; toute la profondeur des Sciences, tous les secrets des Arts, toutes les merveilles de la Nature s'offrent à vos spéculations, à vos réflexions, à vos expériences, à vos sçavantes recherches ; la matiere est vaste, elle répond à la supériorité, à la sagacité, à la fertilité de vos esprits, elle suffit à l'étendue de vos lumieres, elle est digne de tous vos efforts. Combattez l'erreur, l'ignorance, l'oisiveté ; votre Académie est votre champ de

bataille ; vos talens sont vos armes ; votre zéle nous répond de votre courage & votre courage vous assure la victoire. Réunissez de concert toutes les diverses connoissances que vous avez acquises chacun en particulier ; faites-en un tableau qui rassemble toutes vos idées ; que par le mêlange & l'assortiment des couleurs, il représente à tous les yeux, & dans tous les siécles les traits differens qui vous caractérisent ; qu'il subsiste à jamais comme un dépôt précieux que la reconnoissance de vos Compatriotes transmettra à la postérité, & qu'il soit consigné dans les fastes de votre Patrie, comme un tribut que vous payez à l'immortalité.

L'esprit qui vous anime, déja répandu dans toute la Lorraine, nous fera bientôt recueillir les fruits de vos travaux, & rien ne nous sera plus agréable que de voir chaque jour s'accroître vos succès, que de lire vos ouvrages, que d'applaudir à vos triomphes, & que d'avoir sans cesse à vous féliciter de votre constante application à remplir, pour votre gloire & pour l'utilité publique, les intentions de votre Fondateur.

Le Discours qu'on vient de lire fut remis cacheté au Secrétaire de la Société, peu de tems avant la Séance publique. MM. les Académiciens n'eurent point de peine à en reconnoître l'Auteur, & le P. de Menoux ayant été chargé d'en faire la lecture à l'Assemblée, dit ensuite ces mots :

Permettez-moi, Messieurs, de vous communiquer mes conjectures sur l'écrit que je viens de lire : quoique, de son propre aveu, l'Anonyme ne soit ni Académicien ni Artiste, & qu'il n'aspire ni à nos prix ni à nos éloges ; cependant à en juger par les vûes profondes & les avis judicieux répandus dans son ouvrage, je croirois volontiers que cet Auteur, justement applaudi, a mérité plus d'une fois d'être couronné ; qu'au milieu même d'une Académie des Sciences, il se feroit respecter par les plus Sçavans, & pourroit leur parler en Maître.

Il ne m'est pas permis de le nommer ; mais qui peut le méconnoître ici ? Qui dans la Lorraine n'a pas éprouvé ses bienfaits ? Qui dans l'Europe n'a pas entendu parler de ses vertus ? A la tête des armées, c'étoit un Héros ; dans les revers, c'étoit un Sage ; dans la prospérité, c'est un Philosophe ; dans le Christianisme, c'est

un exemple ; aux pieds des Autels, c'est un spectacle ; dans l'Etat, c'est un Citoyen ; dans le commerce de la vie, c'est un ami ; pour le peuple, c'est un Pere ; parmi les hommes, c'est un homme ; sur le Trône, c'est un Roi.

Il est beau, Messieurs, d'écrire comme César & de gouverner comme Auguste.

VERS

Sur le mariage de M. le Comte de C.... présentés le jour de l'an 1753.

JOindre à l'éclat de la naissance,
Et la richesse & les grandeurs,
De ses ayeux comblés d'honneur,
Etre l'amour & l'esperance ;
Voir son Roi, lui parler & rencontrer ses yeux ;
Voler en tous lieux sur ses traces,
Dans le séjour charmant des Graces,
S'asseoir à la table des Dieux ;
Vivre, en dépit de l'opulence,
Entre les bras de la Candeur,
Et conserver son innocence
Au sein du plaisir séducteur ;
Unique appui d'un nom illustre,
Affronter, dès son second lustre,
Les dangers & la mort, Bellone & sa fureur ;
O favori de la Fortune,

Que manquoit-il à ton bonheur ?
Il manquoit un bien enchanteur ;
Des grandeurs l'éclat importune,
Et laisse un vuide dans le cœur ;
On croiroit que des biens l'attrait nous dédommage,
Mais de ces biens que sert l'usage,
Si quelqu'un avec nous, Comte, ne les partage.
Sensibles à nos vœux ardens,
Les Dieux vont te donner une épouse adorable,
Qui sçaura dissiper par ses appas touchans
L'ennui, ce tyran indomptable
Qui nous poursuit & nous accable,
Jusques dans le sein des plaisirs.
Mais laisse reposer ses armes,
La Paix, l'aimable Paix, verse sur nous ses charmes,
Qu'il est doux d'offrir ses loisirs,
De consacrer ses jours au petit Dieu volage ;
Que tu vas fixer pour toujours,
Et de voler dans le bel age,
Des bras d'un Dieu fier & sauvage,
Dans les bras des tendres Amours !
Que l'hymen en formant cette union charmante ;
Vous comble, heureux amans, de ses dons les plus beaux,
Qu'une postérité brillante
Nous donne un peuple de Héros,
Qui suivant vos augustes traces,

Soit comblé de biens & d'honneurs,
Et regne à jamais sur les cœurs,
Comme vous regnez par les graces.

De Beaumont.

MEMOIRE

Sur la vie de feu M. Bertrand, Avocat au Parlement de Bretagne, de l'Académie d'Angers.

FRançois-Seraphique Bertrand naquit à Nantes le 30 Octobre 1702. Son pere avec une grande réputation de probité étoit regardé comme le plus habile Notaire de la Province ; ayant reconnu dans son fils les dispositions les plus heureuses, il l'envoya faire ses études au Collége de Pont-le-Voix, qui étoit alors fort florissant. Le jeune Bertrand s'y distingua par une facilité rare, & par une mémoire extraordinaire. Il fit des progrès rapides, & il surpassa bientôt tous ses compagnons ; quand il fut un peu avancé dans ses Classes, on le fit passer à Paris pour les achever. Il entra au Collége de Sainte Barbe. Les Benedictins de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prez, & principalement le

célébre Dom Vincent le Thuillier, prirent soin de veiller sur sa conduite & sur ses études, ils lui donnerent des marques singulieres d'estime & de confiance. Ces attentions étoient un peu intéressées, ils avoient dessein de s'attacher un sujet qui annonçoit tant de mérite ; cet empressement fait également l'éloge de ces Peres & du jeune éleve. Il parut flatté d'avoir été souhaité dans une Compagnie recommandable par la piété & par l'érudition ; mais il crut que sa liberté étoit un bien trop précieux pour en faire un sacrifice irrévocable. Il revint en Bretagne en 1720, & il se fit recevoir Avocat. Son début au Barreau lui mérita les applaudissemens de ses Confreres, & il ne tarda pas à se faire cette grande réputation, dont il a joui jusqu'à sa mort. Après avoir plaidé pendant quelques années, les infirmités qui l'ont assiégé presque toute sa vie, l'obligerent de se borner aux fonctions du Cabinet. On venoit de toutes parts le consulter, & son avis avoit presque toujours cette autorité souveraine que donne la supériorité des connoissances. La Ville de Saint-Malo ayant formé il y a quelques années, le projet ambitieux d'un Port franc, la Ville de Nantes, à qui ces vûes n'étoient pas moins funestes qu'aux au-

tres Ports du Royaume, jetta les yeux sur M. Bertrand pour sa défense. Il eût été difficile de choisir un Citoyen plus zélé & plus capable; la cause fut traitée avec cette netteté, cette élegance & cette précision qui n'appartiennent qu'aux Maîtres de l'Art. Le Comte de Maurepas dont le témoignage en matiere de Littérature n'est pas moins respectable qu'en toute autre, loua hautement le Mémoire de Nantes. Feu M. le Chancelier le lut aussi, & il en fut si satisfait qu'il fit proposer à l'Auteur de s'attacher à lui à des conditions fort avantageuses. Comme l'ambition n'entra jamais dans son ame, il remercia M. Daguesseau, & il fit valoir avec empressement le prétexte heureux que lui fournissoit la foiblesse de sa santé. La vie privée lui paroissoit préférable à tout l'éclat du monde; cependant sa fortune étoit au-dessous du médiocre, & il ne pensa jamais aux richesses. Son désintéressement alloit si loin, qu'il regardoit comme un désagrément de son état d'être obligé de recevoir les honoraires qui lui étoient si légitimement dûs.

Sa santé s'affoiblit sur la fin de sa vie, au point qu'il a passé dans son lit la plus grande partie de ses dix à douze dernieres années. Travaillé par des sueurs con-

tinuelles, condamné à ne prendre d'autres nourritures que le lait, & ce qui lui paroissoit beaucoup plus rude, ne pouvant ni écrire ni lire, il n'eût pas résisté longtems à un état si triste, sans les ressources qu'il trouva dans les Belles-Lettres, & dans un fond de gayeté qui ne le quitta jamais, parce qu'il le devoit à la beauté de son ame.

Quoiqu'il se fût principalement appliqué à ce qui pouvoit intéresser sa Profession, il fut sensible aux charmes de la Poësie, & il s'exerça dans ce genre avec succès. Comme il sçavoit par cœur une bonne partie des Auteurs Classiques, & surtout Horace, il s'amusoit à traduire les Odes de ce grand Poëte en vers François, pendant que les sueurs ne lui laissoient aucune liberté dans son lit; il en a paru plusieurs de sa façon dans les ouvrages périodiques qui ont été bien reçus du Public. Il a imité aussi plusieurs Epigrammes de Martial, & il a fait plusieurs autres ouvrages de Poësie. Enfin en 1749, cédant aux instances de ses amis, il fit imprimer à Nantes, sous le titre de *Leyde*, un petit volume, intitulé : Poësies diverses, avec cette devise, *Longè solatia morbi*. Ce Recueil est estimable à bien des égards, & l'on ne sçauroit assez s'étonner que

l'Auteur ait pû travailler les piéces qui le composent, accablé par des sueurs, & par des expectorations fatigantes & continuelles. Comme les ouvrages qui s'impriment en Province ont le désagrément de n'être guéres répandus dans la Capitale, il ne sera peut-être pas hors de propos de donner ici quelque détail sur celui-ci.

L'Auteur débute par une petite Préface en vers que nous allons copier, pour faire connoître sa maniere & sa modestie.

Dans un triste loisir, à moi même livré,
J'allois périr d'ennui, lorsque la Poësie
M'offrit un remède assûré
Contre ce poison de la vie ;
Heureux, si ces vers au Lecteur
Ne donnent point la maladie,
Dont ils ont sçû guérir l'Auteur.

La premiere piéce du recueil est une Ode, intitulée : *l'Ingratitude, mere de l'Impiété*, adressée à l'Académie d'Angers, à laquelle l'Auteur venoit d'être associé. On trouve ensuite quatre Odes d'Horace en vers François, parmi lesquelles est la fameuse Epode, *Beatus ille*, &c. Dans une nouvelle édition on pourra augmenter facilement le nombre de ces traductions. Cet article est suivi de quatre-vingt-onze Epigrammes imitées de Martial,

d'une de Catulle, d'une de Buchanam ; de cinq de Sangenesius, de six d'Owen.

Voici la premiere de Martial.

Lecteur, si vous trouvez ici
Du bon, du mauvais, du passable ;
Vous êtes un juge équitable ;
Et l'Auteur vous dit grand-merci ;
Mais si quelqu'un s'écrie : Ah! fi ;
Tout le recueil est détestable,
L'Auteur dit qu'il en a menti.

Après ces imitateurs, il y a vingt-deux Epigrammes de la façon de l'Auteur. On trouve ensuite un petit Conte, tiré du Decameron de Bocace, qui est tout-à-fait sur le bon ton. Personne n'étoit plus capable de remplacer la Fontaine que notre Auteur ; il sembloit en avoir saisi les tours, la finesse & la naïveté, mais il n'étoit pas homme à s'abandonner à un genre qui ne réussit guére qu'aux dépens des mœurs ; il lui en échappa à la vérité, quelqu'un dans sa jeunesse, mais il eut la sagesse de ne les point donner à l'impression, & cette retenue est d'autant plus louable, que ces piéces sont achevées, si on fait abstraction du genre. Cependant des amis, peut-être un peu trop faciles à s'allarmer, le blâmerent d'avoir publié le Conte dont nous avons parlé. Il n'en fal-

lui pas davantage pour qu'il se crût coupable, & pour faire connoître le repentir sincere qu'il en avoit ; il publia une imitation du *Miserere*, dans laquelle on reconnoît la douceur de son caractere, & le langage d'un cœur vraiement pénitent.

La derniere piéce Françoise de ce recueil, est un remerciement à M. des Forges-Maillard, qui pour faire l'éloge de l'Auteur qui étoit réduit au lait, lui avoit retracé le portrait qu'Homere fait des Galactophages.

Cette piéce est suivie d'une Traduction en vers Saphiques de la Chanson de Rousseau, *sortez de vos retraites*, &c. & de quatre Fables de la Fontaine mises en vers Iambes.

La pureté, la douceur & l'élégance caractérisent tous les morceaux de ce recueil. Les piéces Latines sont excellentes. Phedre qui a servi de modéle, auroit pû les avouer. L'Auteur a enrichi son recueil déja si précieux, de trois piéces de son ami. M. Chevair, Auditeur Honoraire de la Chambre des Comptes de Bretagne, homme également recommandable par les Belles-Lettres & par la vertu. La premiere est une Inscription latine pour l'Isle Feydean de Nantes, digne de Santeüil &

de Sannazar ; elle eſt ſi belle qu'on ne peut réſiſter au plaiſir de la copier ici.

Languebat Ligeris vaſto diffuſus in alveo,
Pauper aquæ, aſpectu ingratus : ſed provida curas
Mens brevii : extemplò contractus pulchrior undas
Volvit & invisa cumulis miratur arena.
Celſa ſuperbarum ſuccedere tecta domorum.

La ſeconde eſt une Traduction Latine de l'Eglogue de Rouſſeau. Ce grand Poëte en fut extrêmement ſatisfait. On y trouve par tout des traits de maître. Voici un morceau qui eſt un chef-d'œuvre.

Sed tu tantorum præceptis ipsè beatus
Paſtorum, noſtras, memini, modulatibus auras
Mulcebas olim, calamo cum pulſus hianti
Carmina divideret digitis moderantibus aër.

La troiſiéme eſt une Traduction en vers François, d'une Ode d'Horace.

Les infirmités de M. Bertrand devinrent ſi conſidérables au commencement de cette année, qu'il s'apperçut bientôt qu'il y ſuccomberoit. Comme il avoit un grand fond de Religion, il ſe prépara aiſément à attendre la mort. Il continua de voir ſes amis comme auparavant. Tantôt il les entretenoit de ſes fautes, & il jugeoit les plus legeres, avec autant de ſévérité qu'il avoit d'indulgence pour cel-

les des autres. Tantôt il leur parloit de Littérature avec son goût & son aisance ordinaire. On admiroit à la fois sa piété, la facilité de son esprit, & la tranquilité de son ame. C'est dans cet état que la mort l'arracha à sa famille & à ses amis le 15 Juillet de cette année, âgé de quarante-neuf ans huit mois quinze jours. C'est une véritable perte pour le Barreau, pour les Belles-Lettres & pour notre Ville. Pour faire connoître combien cet illustre Citoyen a été regretté, il suffira de dire que plusieurs personnes avoient projetté de lui faire faire un Service solemnel avec une Oraison funébre. Ce projet a été poussé fort loin, & il auroit eû son exécution, si on n'avoit pas considéré ensuite que tout cet éclat répugnoit à la grande modestie du défunt. On se propose de réduire la cérémonie à une moindre pompe. Après un Service fort simple, on récitera l'Oraison funébre en forme d'éloge académique dans une Sale particuliere. Ce morceau intéressera doublement par la matiere du discours, & par l'habileté de celui qui l'a traitée. C'est le R. P. Dominique de l'Euvreüil, ancien Commissaire des Recollets, qui également rempli de science & de vertu, sçait encore assortir les agrémens de la belle Littérature

avec les fatigues de son état. M. Chevair dont nous avons déja parlé, a élevé à la mémoire de l'illustre défunt un monument bien honorable pour l'un & pour l'autre. C'est une épitaphe en style lapidaire, & nous ne croyons pas pouvoir mieux finir cette notice qu'en la copiant ici.

HIC. JACET

S. Franciscus. Bertrand Nannetaus
in supremâ. Aremoricorum. Curiâ Patronus.
Marescallorum Jurisdictionis Procurator. Regius.
Regia. Scientiarum. & humaniorum Litterarum.
Academia Andegavensis Socius.
Mortuus. est.
Idib. Julii. anno. 1752.
ætatis. suæ. 49.
menses octo. dies 15.
dignus. qui. longiore. vitâ. frueretur.
Tum. ob. sua. in. Remp. Litterarum merita.
quam. in. urbe. hac. Nannetensi.
mirificè. ornabat & augebat.
tum. societatis. civilis. gratiâ.
cui. Consiliis. & calamo. suo.
sicut. &. religiosissimæ. probitatis. exemplo.
egregiè. inserviebat.
&. si. satis. sibi. & famæ. suæ. vixit.
. ob. luculenta. quæ. posteris. reliquit.

ingenii . sui . monumenta .
in . ore . hominum . semper . futurus .
qua . patientiâ . vitam . morbosam , tulit .
& . quâ . pietate . mortem . immaturam accepit .
meliorem . in cœlo . sibi . vitam . comparavit .
Ei . benè . precare . quisquis . legis .
& . virtutes . ejus . imitare .
P . C .
Amici . ejus . charissimi . & . uxor .
amantissima . mœrentes .

EPITRE

A M. Titon du Tillet.

D'Où nous vient, cher Titon, ce desir unanime,
C e vif empressement, cette ardeur légitime
Qui nous fait aspirer à d'illustres renoms,
Et nous porte à vouloir éterniser nos noms ?
D'où naît ce noble feu, cette puissante flâme,
Dont la force jamais ne s'éteint dans notre ame ?
Conduit par sa clarté, le Héros aux combats,
Pour s'immortaliser affronte le trépas ;
Le Poëte poussé d'une divine audace,
Monte près de Virgile au sommet du Parnasse ;
L'Avocat à travers un pénible chemin,
Se plaît à protéger la veuve & l'orphelin.
L'espoir d'un nom fameux enfante des merveilles ;
C'est la source & le but de nos heureuses veilles.

Toi-même, cher Titon, guidé par ce flambeau ;
Tu sçûs nous présenter un chef-d'œuvre nouveau ;
Ton Parnasse François, sûr garant de ta gloire,
Te place pour jamais au Temple de Mémoire ;
Ton nom sera cheri de la postérité,
Voilà le vrai chemin de l'immortalité.

Par ce brillant aspect l'équitable Nature,
De nos jours limités prolonge la mesure;
Ou plutôt, à nos vœux donnant un sort plus beau
Nous fait-elle survivre au-delà du tombeau.
Notre ame désormais libre de la matiere,
Se verra sans nuage & vivre toute entiere ;
Enveloppée alors de gloire & de vertus,
Sa lumiere croîtra pour ne s'éteindre plus.
Le mérite vivant, poursuivi par l'envie,
En triomphe toujours au sortir de la vie ;
Et sans cesse ici-bas haï, persécuté,
N'a de repos qu'au sein de l'immortalité.
Tel au fond des forêts un chêne vénérable,
Présente aux ouragans sa tête inébranlable ;
Sans relâche agité par les vents furieux,
Il brave leur courroux, s'élance vers les Cieux.

Oüi, Titon, s'élevant au-dessus du vulgaire,
On s'attire bientôt son injuste colère ;
On est l'heureux objet de ses cris impuissans,
Et l'on voit s'irriter mille insectes rampans.
Hé ! n'ont-ils pas voulu dans leur sombre malice ;
Renverser de tes mains le superbe édifice ?
Tu te vois au-dessus de leurs lâches efforts ;

Car les cœurs généreux sont enfin les plus forts.
O sublimes mortels, d'une ame courageuse,
Sçachez voguer au sein d'une mer orageuse;
Le Port vous est ouvert, sçachez-y parvenir;
Supportez le présent, contemplez l'avenir:
A vos ardens efforts plus les vents sont contraires,
Plus grande est votre gloire & vos courses prospéres;
On s'endort aisément sur le calme des flots,
La tempête fait voir tout l'art des matelots.
De l'insolent Pradon l'audace téméraire,
Entraîne quelque tems un aveugle parterre;
Mais Racine bientôt par ses accens vainqueurs,
Sous la loi du génie enchaîne tous les cœurs:
Son triomphe dès-lors éclate davantage;
Sa splendeur tout-à coup dissipe ce nuage:
Il auroit eu sans doute un sort moins glorieux,
S'il ne s'étoit jamais suscité d'envieux.
O mortels malheureux, qui jouet de l'envie,
Nourrissez dans vos cœurs cette noire furie;
De ce monstre odieux trop fidéles suppôts,
Voyez quel est le fruit de vos honteux complots.
Vous pensez opprimer par d'indignes outrages,
Ceux qui mériteroient votre encens, vos hommages;
Un grand cœur vous méprise, & l'effort de vos coups
Trop foible contre lui rejaillit contre vous;
De vos propres fureurs vous êtes les victimes;

Vous ne pouvez l'atteindre en ses essors sublimes ;
Il ne vous laisse voir ni foible, ni défaut ;
Voulant le rabbaisser, vous l'élevez plus haut.
Telle est de l'envieux la barbare injustice :
La richesse d'autrui lui devient un supplice ;
Furieux il voudroit à force d'attentats
Etouffer les vertus, les talens qu'il n'a pas.
Les assauts violens de sa jalouse rage
Nous font chercher un port éloigné de l'orage ;
Nous le trouvons enfin ce port tant souhaité,
Le jour que nous volons à l'immortalité.
L'affreuse envie alors voit finir son empire ;
Nous mourons pour renaître, à jamais elle expire.

D'une telle Mégére implacable ennemi,
Cher Titon, dans nos cœurs ton regne est affermi,
Ton esprit bienfaisant, & ton cœur magnanime,
Seront le digne objet d'une éternelle estime ;
Nos vœux t'éleveront au rang des immortels :
A de moindres vertus on dresse des Autels.
Les Poëtes guidés par leur reconnoissance,
Te feront désormais l'Apollon de la France.
Hélas ! que ne peux-tu, pour combler nos souhaits,
Jouir d'un sort si beau sans nous quitter jamais.
Du moins qu'en ta faveur le destin moins sévére,
Daigne étendre pour toi notre course ordinaire :
Oui, sois long-tems mortel, plein de gloire à nos yeux ;
Hé, n'est-on point assez immortel dans les Cieux ?

L. Sancy.

LA DEFFENSE D'IRIS.

ENtre vous & le Dieu d'Amour,
Coridon trouvoit l'autre jour,
Une parfaite ressemblance;
Iris, je pris votre deffense,
Et lui montrai la différence
Que l'on apperçoit à l'instant
Entre vous & ce jeune enfant.
Quand ce petit Dieu de Cythere,
Lui dis-je, veut soumettre un cœur,
Pour lui c'est une grande affaire,
Il s'en va consulter sa mere,
Toute son Isle est en rumeur:
Il fait un bruit épouvantable,
Il prend son carquois redoutable,
Il choisit parmi tous ses traits
Celui dont la pointe cruelle
Pourra par sa trempe mortelle
Le seconder dans ses projets;
Il part, il revient, il s'arrête,
Il craint, il s'émeut, il tempête....
Coridon! peux-tu comparer
Le Dieu d'amour avec ma belle,

Pour triompher d'un cœur rebelle
Mon Iris n'a qu'à se montrer.

J. De la Cité. Genève.

QUATRAIN à Mlle T., absente d'une compagnie où étoit l'Auteur.

Je pense à vous, belle Glycère,
Parmi les graces & les ris;
Quelqu'un en seroit-il surpris?
Les enfans rappellent la mere.

Par le même.

Le mot de la premiere Enigme du Mercure de Fevrier est l'*Ambition*. Celui de la seconde est le *Fourreur*. Celui du Logogriphe est *émulation*; dans lequel on trouve *mule*, *Milan*, *Matines*, *mâtin*, *amen*, *tonneau*, *Leon*, *timon*, *ut*, *mi*, *la*, *Teno*, *taon*, *moule*, *lion*, *alun*, *isle*, *âne*, *Latin*, *Talion*, *ame*, *miel*, *Loi*, *lime*, *ami*, *aumone*, *Milton*, *Milon*, *Moine*, *Latium*, & *mât*.

ENIGME.

AUjourd'hui, Lecteur, je te sers,
Et quelque tems après je deviens inutile :
Pour me connoître il est une route facile ;
Sur mon corps est décrit l'ordre de l'Univers ;
Le Soleil est mon pere, & j'en marque la course ;
Je parois en tous lieux du Midi jusqu'à l'Ourse,
J'annonce le travail, j'annonce le repos,
Je rappelle souvent les hauts faits des Heros :
Dans ma forme changeant comme un autre Prothée :
Mon regne cependant est de peu de durée.

P. L. M.

LOGOGRIPHE.

DAns la societé, j'établis mon commerce.
Quand quelqu'un très-discret, sçait me mettre à profit,
Un bon mot, cher Lecteur, souvent m'y réussit.
Mais si quelque esprit lourd par hasard me traverse,
C'est un des vains frondeurs dont la societé
De honte & de mépris, sçait couvrir la fierté.

Ces traits sont suffisans, mais pour mieux me connoître,
Je t'offrirai d'abord celui qui me fait naître,
Certain petit vaisseau qu'à table on voit servir,
Deux endroits qu'en Hyver on garde avec plaisir,
Un gibier fort commun, une ville de France,
Ce qui le plus souvent nous porte à la clémence;
Un Juge qui livra par pur respect humain
A des peuples cruels leur maître Souverain;
Une rare beauté dans Corinthe connue,
Un aliment très-bon & qui plaît à la vûe,
Ce qu'un chacun recherche avec empressement;
Un *Saint* Pere prêcheur, un fruit, un élément,
L'oiseau le plus voleur & quelqu'autre de proye;
Ce Prince qui causa la destruction de Troye,
Le tribut qu'un Seigneur exige d'un Vassal,
Un Historien fameux, un arbre, un animal,
Ce qui n'est pas commun & dont chacun se pique,
Deux sortes de métaux, trois notes de Musique;
La femme de Jacob, un Empereur Romain,
Un Pays très-fertile, un Royaume voisin,
Deux fleuves très-connus qui sortant de leurs couches,
Vomissent nuit & jour par tant diverses bouches
L'orgueil de leurs grands flots dans le sein écumeux
Où mille vont se perdre & s'abimer comme eux,

Ce

Ce feu dont quelquefois à peine on est le maître,
Ce qui n'éxiste pas & qui ne sçauroit être,
Ce qu'un sexe charmant veut toujours déguiser.
Finissons, cher Lecteur, je pourrois t'ennuyer,
Car il est bien douteux qu'un essai réussisse.
Je ne dis plus qu'un mot, une belle saison.
Reconnois-moi, Lecteur, à ce nouvel indice,
Cherche les douze pieds qui composent mon nom.

Guarlaneg.

AUTRE.

FRuit de l'imagination,
Aux plaisirs je dois ma naissance;
Le déffaut d'occupation,
Souvent même la passion
Contribue à mon existence.
J'ai des freres sans nombre, & suis en vogue en France,
On trouve en moi, Lecteur, certains appas:
Dailleurs je me plais aux débats,
Et ne sçais amuser gens de ma connoissance,
Que par un genre de combats,
Où souvent tel triomphe & se moque tout bas
D'un vaincu qui se plaint & songe à la vengeance,
Qui peut bien le moins qu'il y pense,
Se trouver dans le même cas.

Eh bien, à ces traits de lumiere,
Lecteur, ne me connois-tu pas ?
Je vais mieux me montrer, suis-moi dans la carriere,
Sois attentif : sur-tout prends garde à ma derniere,
Peut-être tu m'y trouveras.
Vois d'abord quatre Chefs, vois six fois huit soldats,
Dont quatre toujours inutiles,
Souvent des chefs les plus habiles,
Font le principal embarras.
Vois chez moi briller la science,
Du hazard connois la puissance.
Lecteur, ce n'est pas encor tout,
Un champion tiré du sein de la canaille,
Parmi les combattans tient toujours le haut bout;
Il est l'ame de la battaille :
Tel le garde à regret, tel le poursuit par tout ;
Un autre à l'éviter travaille.

Reçois encor, Lecteur, un éclaircissement
Par où ma nature s'explique.
Quoique fait pour l'amusement,
Souvent j'embarasse & je pique,
Tel se donne pour pacifique,
Pour qui je suis pierre d'achoppement
Dans une occasion de critique.

Tu m'apperçois, Lecteur, peut-être encor que non ?

A ce cas, je veux bien par ma combinaison
Te procurer ma connoissance.
Sept lettres forment mon essence :
Dabord tu trouveras dans moi
Ce que tout arbre porte en soi.
Une note de Musique,
Un ouvrage où souvent plus d'un mortel s'applique,
Où pourtant l'esprit a seul droit de réussir.
Ce qui fit prendre Troye & ce qu'étoit Ulysse.
Ce que le Créateur veut être avec justice,
Poursuis, tu verras un plaisir
Dont je fais moi-même partie.
Un lieu dont l'on permet l'entrée & la sortie,
Ou pour mieux m'exqliquer, l'entre-deux des maisons.
Ce que font un bouffon, un fou, la Comédie.
Ce qu'on fait quand on dort, ou bien en maladie
Le mot Latin des lieux qui portent les moissons,
Et celui d'une des Saisons,
Un Royaume en Afrique, une Ville en Provence,
Une autre dans l'Asie autrefois d'importance,
Le bien le plus chéri de tout le genre humain,
Que souvent le Héros sacrifie à sa gloire.
Ce que dit Perrete à Grégoire
Quand il a la bouteille en main.
Un mot très-respectable en France,

Qu'on prononce avec revérence,
Ce qu'on voit faire à l'homme, au cheval, à l'œuf frais,
Et que le chien ne fit jamais,
Un légume bon en potage,
Ce qu'on aime à voir quand on nage;
Le plus grand ennemi de la prosperité,
Un corps connu par sa fragilité,
Qui se forme en sortant des flammes;
Et le nom de celle des femmes,
Qui fit le plus de mal à sa posterité.
J'ajouterois, Lecteur, ce qu'est pour l'ordinaire
A la Cour de Venus un septuagenaire;
Mais c'est trop babiller, finissons, car enfin
Je t'ennuye, & je suis au bout de mon latin.

Par M. G. A. D. D.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANECDOTES Hiſtoriques, Militaires & politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au Trône de l'Empire juſqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. l'Abbé *Raynal*, de l'Academie des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe. *A Amſterdam* & ſe trouve *à Paris*, chez *Durand*, rue S. Jacques, au Griffon, 1753. *in*-8°. vol. 2.

Le Public ne s'attend pas que je l'entretienne de mon Ouvrage : en rapporter le titre eſt tout ce que je me crois permis.

DICTIONNAIRE Anatomique ſuivi d'une Bibliotheque Anatomique, & Phyſiologique. Par M. *Tarin*, *Médecin*. *A Paris*, chez *Briaſſon*, rue S. Jacques, 1753. *in*-4°. vol. 1.

Voici deux morceaux détachés d'un Ouvrage dont le premier Volume va paroître inceſſamment ; l'un eſt une explication des termes les plus uſités en Anatomie, & l'autre une Bibliothéque des traités en ce genre. Ces préliminaires ſont ſi méthodiques, ſi ſerrés, & à ce que diſent

les Connoisseurs, si exacts qu'on doit attendre l'Ouvrage entier avec impatience.

Nouvel abregé Chronologique de l'Histoire des Empereurs. Par M. *Richer*. *A Paris*, chez *David*, le jeune, Quai des Augustins; 1753. *in* 8°. vol. 1.

Cet Ouvrage que je présente au Public, dit l'Auteur, est un abregé chro» nologique & historique des Empereurs » depuis Jules Cesar jusqu'à Theodose le » Grand. Le second Volume finira les » Empereurs Romains. L'on donnera aussi » l'Histoire des Empereurs d'Allemagne » jusqu'à celui qui regne actuellement. » J'ai fixé le plus que j'ai pû, la date de » la naissance de chaque Empereur, celle » de son elévation à l'Empire, & celle » de sa mort. J'ai fait connoître au com» mencement de son Regne, sa famille & » son origine, & à la fin j'ai tracé en peu » de mots, son portrait & son caractere. » Sur une page sont les faits mémorables, » & sur la page opposée on trouve un » abrégé de la vie des femmes & enfans » de chaque Empereur, des Princes con» temporains, un portrait des grands hom» mes, & un abrégé de la vie des Sça» vans & illustres avec une notice de leurs » Ouvrages. Cet ordre est interrompu à

» la division de l'Empire. D'un côté j'ai
» mis l'Empire d'Occident, & les femmes,
» enfans, Princes contemporains, Sça-
» vans & illustres sont à la fin des Regnes.

Ce plan qui est fort sage, est exécuté avec ordre, avec précision, & avec choix. Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du stile de l'Auteur, nous allons copier le portrait de Tibere.

Tibere étoit un des plus grands génies qui ait paru : mais il avoit le cœur dépravé. Composé de vertus & de vices, il étoit courageux, prudent & actif; enfin ce qu'on appelle un grand Capitaine, cruel, méfiant, de mœurs dissolues. Parvenu à la suprême puissance, il ne regla sa conduite que sur la politique la plus déliée, qu'il poussa même souvent à l'excès. Voyant que le Senat lui étoit entierement soumis, il ôta au peuple ce reste d'autorité qu'Auguste lui avoit laissée. Sa défiance lui fit entretenir la paix dans l'Etat, craignant toujours que ceux auxquels il confieroit les forces de l'Empire, ne s'en servissent contre lui-même. Il ne pardonnoit jamais une faute qui l'interessoit; il suffisoit d'être soupçonné pour être coupable, & d'être accusé pour être condamné. Il aimoit mieux faire périr un innocent que de laisser un criminel impuni.

Il eut honte à la fin de rester à Rome où tout lui retraçoit ses crimes, où chaque famille lui reprochoit la mort de son chef, où chaque Ordre pleuroit le meurtre de ses plus illustres membres : il se retira dans l'isle de Caprée, où sans discontinuer ses crimes, il se livra aux plus infâmes débauches. Il poussoit l'avarice jusqu'à refuser aux pauvres les besoins les plus essentiels de la vie. Il suffisoit d'être son parent, pour être criminel. On ne sçait quel étoit le motif qui lui faisoit chercher la destruction de ses proches. Ne seroit-ce point aller trop loin de croire que par un excès de cruauté, il vouloit faire oublier ses crimes, en ne laissant de sa famille que le seul Caligula qui pût lui succéder.

PIECES fugitives de M. *S****. un volume *in*-12 qui se trouve chez *Durand*, *à Paris*, rue S. Jacques ; 1753.

Ce Recueil dans lequel on trouve des Poësies de tous les genres, que nos agréables Poëtes ne rougiroient point d'avoir faites, est réellement de M. *Sedaine*, Maître Maçon, très-habile dans sa profession. Il y a du feu, de l'esprit, du stile, du naturel ; & ce qui est plus surprenant, de l'elégance & de la correction dans presque toutes les Pieces qui le com-

posent. Nous apporterons en preuve de notre jugement, la Piece même que l'Auteur nous reproche d'avoir défigurée autrefois dans le Mercure.

DISCOURS EN VERS.

A mon habit.

AH! mon habit, que je vous remercie,
Que je valus hier, grace à votre valeur!
Je me connois; & plus je m'apprécie,
Plus j'entrevois qu'il faut que mon Tailleur,
Par une secrette magie,
Ait caché dans vos plis un Talisman vainqueur,
Capable de gagner & l'esprit & le cœur.
Dans ce cercle nombreux de bonne compagnie
Quels honneurs je reçus! quels égards! quel accueil!
Auprès de ma maîtresse & dans un grand fauteuil
Je ne vis que des yeux toujours prêts à sourire,
J'eus le droit de parler & parler sans rien dire,
Cette femme à grands falbalas
Me consulta sur l'air de son visage:
Un blondin sur un mot d'usage;
Un Robin sur des Operas;
Ce que je décidai fut le *nec plus ultra*.
On applaudit à tout, j'avois tant de génie!
Ah! mon habit, que je vous remercie!

C'est vous qui me valez cela.
De complimens bons pour une maîtresse ;
Un petit maître m'accabla ,
Et pour m'exprimer sa tendresse ,
Dans ses propos guindés me dit tout Angola.
Ce poupart à simple tonsûre ,
Qui ne songe qu'à vivre , & ne vit que pour soi ,
Oublia quelque tems son rabat , sa figure ,
Pour ne s'occuper que de moi.
Ce Marquis autrefois mon ami de College ,
Me reconnut enfin , & du premier coup d'œil
Il m'accabla par privilege ;
Un tendre embrassement qu'approuvoit son orgueil ,
Ce qu'une liaison dès l'enfance établie ,
Ma probité , des mœurs que rien ne dérégla ,
N'eussent obtenu de ma vie ,
Votre aspect seul me l'attira.
Ah ! mon habit , que je vous remercie !
C'est vous qui me valez cela.
Mais ma surprise fut extrême ,
Je m'apperçus que sur moi-même
Le charme sans doute opéroit.
J'entrois jadis d'un air discret ;
Ensuite suspendu sur le bord de ma chaise ,
J'écoutois en silence , & ne me permettois
Le moindre si , le moindre mais ,
Avec moi tout le monde étoit fort à son aise ,

Et moi je ne l'étois jamais ;
Un rien auroit pû me confondre,
Un regard, tout m'étoit fatal ;
Je ne parlois que pour répondre,
Je parlois bas, je parlois mal.
Un sot Provincial arrivé par le Coche
Eût été moins que moi tourmenté dans sa peau ;
Je me mouchois presqu'au bord de ma poche ;
J'éternuois dans mon chapeau.
On pouvoit me priver sans aucune indécence
De ce salut que l'usage introduit,
Il n'en coûtoit de révérence
Qu'à quelqu'un trompé par le bruit.
Mais à présent, mon cher habit,
Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance ;
Et ces tons décidés qu'on prend pour de l'aisance
Deviennent mes tons favoris.
Est-ce ma faute, à moi, puisqu'ils sont applaudis ?
Dieu, quel bonheur pour moi, pour cette étoffe,
De ne point habiter ce Pays limitrophe
Des conquêtes de notre Roi !
Dans la Hollande il est une autre Loi,
En vain j'etalerois ce galon qu'on renomme,
En vain j'exalterois sa valeur, son débit :
Ici l'habit fait valoir l'homme ;
Là l'homme fait valoir l'habit.
Mais chez nous (peuple aimable), où les graces, l'esprit,

Brillent à présent dans leur force,
L'arbre n'est point jugé sur ses fleurs ou son fruit,
On le juge sur son écorce.

DICTIONNAIRE universel de Mathématique & de Physique, où l'on traite de l'origine, du progrès de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent, & des diverses révolutions qui leur sont arrivées jusqu'à notre tems; avec l'exposition de leurs principes & l'analyse des sentimens des plus célébres Auteurs sur chaque matiere. Par M. *Saverien*, de la Societé Royale de Lyon, &c. deux Volumes, grand *in*-4°. enrichis de cent une Planches. *A Paris*, chez Jacques *Rollin*, Quai des Augustins; & Charles-Antoine *Jombert*, rue Dauphine, 1753.

Nous avons fait assez connoître toute l'œconomie de ce grand Ouvrage, lorsque nous avons rendu compte du Plan qui en fut publié il y a quelques mois. On peut se rappeller que l'Auteur a considéré les Mathématiques sous trois points de vue, que fournissent naturellement les facultés de l'entendement humain, l'imagination, l'usage des sens & le raisonnement. Les Mathématiques pures sont les fruits de l'imagination; la Physique celui de l'usage des sens, & les sciences Phy-

ſico-mathématiques appartiennent au raiſonnement, c'eſt-à-dire, à l'art de la comparaiſon. Ceci eſt rappellé dans le Diſcours préliminaire qui eſt à la tête de ce Dictionnaire. Ce ſont les trois branches de l'arbre de Mathématique dont les rameaux ſont les articles qui le compoſent. Le titre fait voir de quelle maniere ces articles ſont remplis. On trouve ici l'Hiſtoire, la théorie, la pratique & les uſages des matieres qui en ſont l'objet : & cet objet eſt pour les Mathématiques pures, l'Arithmétique qu'on ſoudiviſe en Arithmétique commune, ſexagéſimale, décimale, des infinis, tetractique, binaire, &c. l'Algebre, l'Analyſe appliquée aux jeux de hazard, à l'art des combinaiſons, aux calculs de probabilité, &c. les caculs différentiels, & intégral, la méthode des fluxions, &c. la Géometrie, l'Arpentage, la Géodeſie, le Toiſé, le Nivellement, &c. pour la Phyſique exprimentale, les expériences ſur l'aimant, l'Electricité, la congélation, la coheſion, le feu, les fermentations, le froid, l'eau, l'air, les couleurs, &c. pour la Phyſique ſyſtèmatique, les différens ſyſtèmes, Aſtronomique, Phyſique & Philoſophique de Thalès, d'Anaxagore, d'Héraclite, d'Epicure, de Gaſſendi, d'Ariſtote, de

Ptolomée, de Copernic, &c. de Newton, de Leibnitz, des Bernoulli, de Demairan, &c. & enfin l'objet des Mathématiques mixtes, est l'Optique, la Dioptrique, la perspective, l'acoustique, &c. A l'égard des Arts, M. Saverien traite de la Chronolocie, de l'Architecture civile & Militaire, de l'Artillerie, de la Musique & de l'Horlogerie. Nous ne parlons pas de la Physique occulte, c'est-à-dire, de la Chiromancie, de l'Astrologie, de la Palingeresie, de la baguette divinatoire, &c. dont l'Auteur dévoile les illusions. Tout cela est trop vaste pour pouvoir être renfermé même dans plusieurs extraits & nos bornes sont encore plus limitées. Nous nous contenterons donc d'assurer qu'il n'y a point d'article qui ne soit une dissertation traitée avec beaucoup de soin & d'érudition, & dans lequel on ne trouve quelque nouveauté. Les Planches mêmes représentent les expériences, les machines, & les instructions d'une maniere agréable. En un mot, on peut appliquer à l'Ouvrage même l'Epigraphe qu'on voit au Frontispice & qui a rapport aux Sciences & aux Arts qui en sont l'objet.

Hæc inspicere, hæc discere, his incumbere, nonne transilire est mortalitatem suam & in meliorem transcribi sortem? Seneque.

En attendant que nous donnions quelques articles pour faire connoître l'exécution, on peut en prendre une idée en lisant les articles *calcul*, *courbe*, *fluxion*, &c. *Comete*, *Eclipse*, &c. *fontaine*, *force*, *corps*, *monades*, &c. *Musique*, *montre*, *Pendule*, &c. On trouve dans cet article une description abrégée de la Pendule à une roue de M. *Pierre le Roy*, fils.

Les mœurs & coûtumes des François, dans les premiers tems de la Monarchie. Par M. l'Abbé *le Gendre*, Chanoine de l'Eglise de Paris; précédées des mœurs des anciens Germains, traduites du Latin de C. Tacite, & d'une Préface contenant quelques remarques relatives aux usages anciens ou modernes de ces deux peuples. *A Paris*, chez *Briasson*, 1753.

L'Histoire de France, par M. l'Abbé le Gendre, est tombée dans l'oubli. Les mœurs des François, qui faisoient originairement partie de cet ouvrage, ne méritoient pas ce sort, & on vient de les donner à part. C'est une entreprise sage qu'il seroit à souhaiter, que des Libraires intelligens renouvellassent souvent. On a joint au Traité curieux & tout-à-fait instructif de l'Abbé le Gendre, une Traduction bien faite des mœurs des anciens Germains.

Le Docteur Jean Lami, prépare une édition de Meurcius, qui formera douze volumes *in-fol.* dont dix sont déja imprimés. On peut souscrire jusqu'au premier de Mars 1753, moyennant 36 Jules pour chaque volume, qui en coûtera 54 à ceux qui n'auront pas souscrit. Ce sont les Libraires *Tartini* & *Franchi* de Florence, qui ont formé cette grande entreprise, & qui sont bien capables de l'exécuter avec goût.

Le P. Bouquet, de la Congrégation de Saint Maur, vient de publier le huitiéme volume du Recueil des Historiens des Gaules & de la France. Les Sçavans de toute l'Europe qui ont applaudi à l'entreprise lorsqu'elle a été formée, ont occasion d'applaudir à l'exécution toutes les fois qu'il paroît un nouveau tome.

Ephemerides Cosmographiques, où le cours vrai du Soleil & des Plantes est représenté, & expliqué en détail dans l'apparence de tous ses arcs consécutifs par sa réalité, d'après les Tables, les régles, les calculs & équations astronomiques, pour l'année 1753, avec d'importantes observations sur la Cosmographie, l'Astronomie, l'Histoire naturelle, la Physique

systématique & expérimentale, qui forment une suite aux articles de trois années précédentes. *A Paris*, chez *Durand*, rue Saint Jacques. Un volume *in*-16. de 312 pages.

Ce titre est si développé qu'il tient lieu d'un Extrait. Tout le monde sçait que l'ouvrage est de M. l'Abbé de Brancas, qui n'a jamais perdu de vûe dans ses écrits le projet qu'il a formé de faire respecter la Religion, & de contribuer au progrès des Sciences. Les differentes productions qui sont sorties de sa plume ont toujours eu ce double objet, & l'ont tout-à-fait bien rempli. Les Ephemerides en particulier nous ramenent toujours aux grands principes, & présentent chaque année de nouvelles observations pleines de lumiere & de sagesse.

Ger. Nicolai Heerkens, Medici Groningensis, de officio Medici Poëma ded. Eminentissimo S. R. E. Cardinali Ang. Maria Quirino. Accedunt duæ Epistolæ, I. ad Illustriss. virum Jac. le Franc, *supremum Curiæ montis Albani Præsidem; II. ad Jacobum de Bunting, equitem Germanum. Groningæ, typis Jacobi Bolt.* 1752.

Ce Recueil de Poësies Latines est dedié à M. le Cardinal Quirini, qui mérite &

qui reçoit tant d'hommages de la part des gens de Lettres. L'Auteur est homme d'esprit & Poëte, deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble.

DISCOURS sur l'utilité des Lettres, par M. l'Abbé B. de L. R. *A Paris*, chez *Prault*, fils, Quai de Conti; la veuve *Morel*, le jeune, au Palais, & *Montalant*, Quai des Augustins.

C'est encore un ouvrage sur la fameuse controverse, si les Lettres & les Arts servent ou nuisent aux mœurs. Cette production se ressent de l'âge de l'Auteur qui n'a que dix-neuf ans.

ALMANACH Astronomique & Historique de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, revû & augmenté pour l'année de grace 1753. *A Lyon*, de l'Imprimerie d'Aymé *Delaroche*, rue Merciere 1753; & se trouve *à Paris*, chez *Dessaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, gros *in*-8°.

Tout se perfectionne dans ce siécle, jusqu'aux Almanachs; celui que nous annonçons est très-bien exécuté par le Libraire, & imaginé avec beaucoup d'ordre & de goût par celui qui l'a rédigé. On ne peut pas avoir de curiosité sur les Pays qui sont

l'objet de l'Almanach, qu'on ne trouve à la satisfaire ; nous y desirerions seulement quelques détails de plus sur le Commerce. Lyon offre en ce genre des choses si rares & si précieuses, qu'on ne peut les décrire avec trop de soin.

MEMOIRES de Gaudence de Luques, prisonnnier de l'Inquisition, augmentés de plusieurs cahiers qui avoient été perdus à la Douane de Marseille, enrichis des sçavantes remarques de M. Rhedi, & de figures en taille-douce. *A Amsterdam* 1753, & se trouve à Paris chez plusieurs Libraires. Quatre volumes *in*-12.

Il parut, il y a deux ou trois ans, un ou deux volumes de Mémoires de Gaudence de Luques ; on vient d'en donner une nouvelle édition complette. La curiosité est piquée par le fonds de ces Mémoires, & par la maniere dont ils sont parvenus au public. Ils contiennent la vie d'un homme retenu à l'Inquisition de Bologne, & écrite par lui-même.

On y trouve la description des mœurs, les Coutumes, la Religion d'un Pays qui est au milieu des vastes déserts de l'Afrique, & qui a resté inconnu à toute la terre plus de trois mille ans. Ce Pays est inaccessible de toutes parts, à l'exception

du seul chemin par lequel on y a conduit notre Voyageur.

Ces Mémoires sont parvenus à *l'Editeur* par le moyen du célébre M. Rhedi, Bibliothéquaire de Saint Marc, à Vénise; qui les tenoit du Secrétaire de l'Inquisition de Bologne, son ami; & il semble qu'il ne manque rien de ce qui peut en rendre la vérité authentique. Il y a même une Lettre du Pere Alisio de Santo Ivorio, Secrétaire de l'Inquisition de Bologne, qu'il est nécessaire de lire, & qui sert d'éclaircissement & de discours préliminaire.

On a conservé un ordre de procédure dans la Traduction, qui y jette une espéce de monotonie désagréable; on a sacrifié sans doute la chaleur & la varieté à une espéce d'autenticité qu'on a voulu répandre dans cet ouvrage. Le Lecteur n'a que faire par exemple, de la prudence ennuyeuse des précautions puériles, des délicatesses pédantesques des Reverends Peres Inquisiteurs.

Ces Mémoires réduits à ce qu'ils ont d'intéressant ou d'instructif, en seroient assurément plus agréables; mais c'est une piéce originale qu'on nous donne dans la forme qu'on a crû la plus capable d'en constater la vérité, & malgré le soin &

les Remarques de M. Rhedi, il est bien difficile de ne pas la prendre pour un Roman ; les mœurs, les richesses, l'égalité, les Arts, le goût, & la grandeur du peuple Mezzoranien pour une chimere, & son Gouvernement pour une copie de la République de Platon. Cet ouvrage a un avantage qui manque souvent à ceux de cette nature, il devient plus intéressant & plus chaud à mesure qu'il tire vers sa fin ; il est d'ailleurs exécuté avec goût & avec soin par les Libraires.

PRIX

Des Arts, pour l'année 1753.

LA Ville de Besançon voulant concourir, par des moyens qui puissent seconder les talens, aux progrès & à la gloire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts qui y a été établie, vient, en augmentant les revenus de cette Académie, de fonder un prix pour les Arts ; & comme elle desire que ce prix soit distribué avec ceux de l'Eloquence & de la Littérature, l'Académie, pour ne pas retarder d'un an la distribution dudit prix, qu'elle a nommé prix de la Ville, déclare qu'elle l'adjugera le vingt-quatriéme jour

du mois d'Août prochain, veille de la Fête de S. Louis, en même tems que les deux premiers fondés par M. le Duc de Tallard, & dont les Programmes ont déja été envoyés.

Ce prix sera une médaille d'or, de la valeur de deux cens livres, destinée à celui qui, pour éviter les frais & les difficultés considérables qu'exige la nécessité de détourner une riviere, & de faire souvent, malgré cela, des épuisemens coûteux & pénibles en proportion des transpirations qu'on ne peut arrêter, *proposera les meilleurs moyens de fonder des Piles de Ponts sous une hauteur d'eau de 18 à 20 pieds, de façon que ces Piles soient pilotées, grillées & maçonnées aussi solidement que si les eaux détournées en avoient facilité l'exécution.*

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou un parafe, avec telle devise ou sentence qu'il leur plaira. Ils expliqueront en détail les moyens qu'ils comptent employer depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération. Cette explication écrite sera accompagnée des plans & profils de la Machine en général & des Machines particulieres, s'il en est qui doivent entrer dans la composi-

tion du tout; de façon qu'au moyen de Lettres de renvoi, le Mémoire & le Dessein présentent exactement ensemble l'idée des Auteurs & les exactes proportions de leurs Machines. On croit que pour cela une échelle de trois lignes pour pied seroit la plus convenable.

Ceux qui prétendront aux prix, sont avertis de faire remettre leurs ouvrages pour le premier jour de Juillet, au plus tard, au Sieur Daclin, Imprimeur de l'Académie à Besançon, & d'en affrancchir le port : précaution sans laquelle ils ne seroient pas retirés.

Lettre d'un Curé de Paris à un de ses amis, sur les vertus de Jean Bessard, Paysan de Stain, près Saint Denis. *A Paris*, chez Guillaume *Desprez*, rue Saint Jacques 1753. Brochure *in*-12. de 46 pages.

C'est l'abregé de la vie d'un homme qui a rempli ses devoirs de Chrétien dans la plus grande perfection, & qui a exhorté & aidé ses semblables à remplir les leurs avec édification. Il est à souhaiter que ce court écrit, où nous avons trouvé beaucoup d'onction & de naturel, se répande vite & généralement. Les ouvriers & les gens de la campagne, trouveront

dans Jean Beſſard un modéle de toutes les vertus de leur état.

MANDEMENT de Monſeigneur l'Evêque Comte de Valence, au ſujet de la Béatification de la Bienheureuſe Jeanne-Françoiſe Fremiot de Chantal, Fondatrice de l'Ordre des Religieuſes de la Viſitation de Sainte Marie. *A Valence*, de l'Imprimerie de Philippe *Gilibert*.

La Béatification de Madame Chantal a cauſé une joïe ſi vive à toute la France, que nous avons crû devoir rendre compte des differens ouvrages qu'elle a occaſionnés. Un des plus précieux eſt le Mandement que nous annonçons. Après un précis, ſerré, bien écrit, & plein d'onction des actions de Madame de Chantal dans ſon enfance, dans ſa jeuneſſe, dans le tems de ſon mariage & de ſon veuvage, M. de Valence continue ainſi :

» Il lui falloit un Ananie qui fît tomber » entierement les écailles de ſes yeux, & » lui montrât à découvert le vaſte champ » qu'elle devoit parcourir. Cet Ananie lui » fut envoyé, mes freres, & ce fut François de Sales; cet homme ſi verſé dans » les voies du ſalut, ce nouvel Eſdras » qui avoit ſi bien approfondi la loi de » Dieu, & ſçavoit la faire obſerver com-

» me il l'observoit lui-même ; ce saint » Evêque dont les lumieres égaloient le » zéle, & dont le zéle toujours temperé » par la douceur, rendoit les lumieres si » persuasives, si efficaces ; le réparateur » des brêches du temple & défenseur de » la loi ; le fleau de l'hérésie, le sel de la » terre ; Pontife compatissant, humain, » charitable maître des cœurs, mais pour » les gagner à Dieu, & les remplir du feu » divin dont il étoit lui-même embrasé, » aussi propre à travailler à l'avancement » des justes qu'à la conversion des pé- » cheurs.

» La bienheureuse de Chantal n'eut pas » plutôt entendu la voix de cet homme » apostolique, qu'il se fit en elle un sou- » dain changement. Une joie secrette al- » légea le poids dont elle étoit comme » accablée, ce que la prédication avoit » ébauché, des conferences l'acheverent ; » elle lui ouvrit son cœur, François de » Sales en mesura toute l'étendue ; & » quelles généreuses dispositions n'y trou- » va-t'il pas ? Une soumission entiere à » entrer aveuglément dans les vûes de » Dieu sur elle, & autant d'ardeur pour » entreprendre, que de courage pour exé- » ter ce qui lui étoit proposé pour sa » gloire.

» Il portoit encore dans son sein le
» projet de l'Ordre qu'il devoit bientôt
» établir : Ordre admirable, formé pour
» tous les tempéramens & pour tous les
» âges, dont la ferveur nous rappelle si
» bien les beaux jours de la primitive Egli-
» se. La charité en est le fondement, l'hu-
» milité le soutien, le désintéressement
» la gloire. Doux en apparence, mais
» dans le fond severe : s'il n'assujettit pas
» le corps à d'excessives austérités, il sou-
» met l'esprit à mille pratiques gênantes,
» dont la continuité ne demande pas moins
» d'attention que leur uniformité de vio-
» lence pour en éviter la négligence ou le
» dégoût. La volonté ne doit plus y con-
» server d'empire, la liberté de droit, l'a-
» mour propre de réserve. Ce seroit un
» crime de ne pas y dévoiler son cœur,
» & lui laisser prendre d'autres impres-
» sions que celle de la régle & du devoir.
» Son véritable caractere est d'en détruire
» les afflictions, d'en immoler les desirs,
» de quitter sans cesse ce qui plairoit le
» plus, pour faire ce qui est jugé le plus
» utile ; de s'oublier pour le prochain, de
» mourir entierement à soi-même ; & de
» n'envisager dans tout ce qu'on fait que
» la gloire de Dieu & de son salut.

Quelle Prosélite plus propre que la

» bienheureuse de Chantal pour servir de
» premiere pierre à cet édifice spirituel.
» François de Sales le lui proposa ; mais
» quelque déterminée qu'il la vît à deve-
» nir sa coopératrice, par combien d'en-
» droits n'éprouva-t'il pas sa vocation ?
» Il ne lui en dissimula pas les difficultés ;
» il fit naître obstacle sur obstacle, & la
» prépara à essuyer plus de contradictions
» encore qu'il ne lui en montroit : mais
» enfin touché de sa persévérance, il céda
» à ses empressemens, & l'admit avec ses
» Compagnes aux premieres épreuves.

» Qui pourroit exprimer la ferveur de
» cette Congrégation naissante, & la joie
» du Fondateur ? Il ne pouvoit proposer
» aucun bien que ce petit troupeau ne le
» saisît, ne l'embrassât. Il falloit moins le
» presser que le retenir : l'action n'atten-
» doit pas le commandement.

» La bienheureuse de Chantal étoit le
» mobile, l'ame de tout. Jamais elle n'a-
» voit goûté de plaisir plus pur, plus
» continuel que dans ce nouveau genre de
» vie, & il lui tardoit de s'y dévouer, de
» s'y consacrer.

» Mais quel trouble au moment du
» sacrifice ! Dieu éprouve ordinairement
» ceux qu'il aime : mille pensées accablan-
» tes vinrent déchirer son ame. Tout ce

» qu'elle avoit quitté, abandonné, foulé » aux pieds, se retrouva dans son esprit; » elle ne vit plus que dureté, qu'inhuma» nité dans la résolution qu'elle avoit pri» se. Deux vieillards venerables, prêts de » descendre dans le tombeau; de jeunes » enfans, entrant à peine dans la vie, les » uns & les autres demandant des con» solations, des soins, des conseils; quels » objets pour une fille respectueuse, pour » une mere tendre, pour un bon cœur! » la nature en poussa les plus hauts cris; » mais la grace plus forte triompha: la » victime fut immolée, & ce sacrifice » dont l'appareil avoit paru si douloureux, » ne fut plus qu'un sacrifice de joie, de » louanges, d'actions de graces.

» Dès ce moment élevée au-dessus d'elle» même, on la vit aller de vertus en vertus; » & comme un géant dans sa rapide course, » voler plutôt que marcher, & rempor» ter continuellement de nouvelles dé» pouilles sur le monde & sur elle-même. » Elle n'eut plus de volonté propre, tou» jours dans la main de Dieu elle ne con» sulta, elle n'écouta que lui seul.

» Avec quelle soumission ne reçut-elle » pas toutes les afflictions dont elle fut » comme investie? Il sembla que Dieu en » versoit sur elle le calice jusqu'à la lie,

» Le tombeau venoit à peine de s'ouvrir
» pour son pere, que son beau-pere y fut
» précipité ; & elle les pleuroit encore,
» quand la mort cruelle dévora à ses yeux
» presque sa famille entiere. Au milieu
» de ces coups redoublés, sensible, mais
» inébranlable, elle n'éclata pas en mur-
» mure ; elle mit tout aux pieds de la
» Croix. L'esperance chrétienne essuya
» ses larmes, & Dieu prit dans son cœur
» la place de tout ce qu'il lui avoit en-
» levé.

» Engagée par un vœu irrévocable à fai-
» re toujours ce qu'elle croiroit de plus
» parfait, elle examina dés-lors toutes
» les voyes en présence du Seigneur, &
» releva ses moindres actions par les plus
» grands motifs. Elle ne s'occupa plus qu'à
» avancer, qu'à perfectionner le grand ou-
» vrage pour lequel elle avoit été choisie ;
» & quels travaux, & quelles fatigues
» n'essuya-t-elle pas ? On la vit sur les aîles
» de la charité passer de Provinces en Pro-
» vinces. L'amour de Jesus-Christ qui la
» pressoit, la porta par tout où il y eut du
» bien à faire. Le salut des autres ne la
» touchoit pas moins que le sien propre,
» & volontiers elle eût donné sa vie pour
» le procurer.

» Déja elle avoit formé quelques Mai-

» sons du nouvel Ordre, & son accroif-
» sement ne lui laissa plus de relâche. Une
» entreprise succédoit à l'autre, & aucu-
» ne n'épuisoit, ne lassoit son courage.
» Il sembloit qu'elle eût pris tout le zele
» de François de Sales. Elle en avoit les
» sentimens, & quand cet appui vint à
» lui manquer, elle n'en parut pas moins
» forte. Comme Elisée elle recueillit tout
» l'esprit de ce nouvel Elie; elle le con-
» vertit en sa substance; & n'eut rien de
» plus à cœur que de le répandre.

» La Savoye, la France, la Lorraine
» la souhaiterent, la virent, l'admirerent.
» Elle ne pouvoit suffire aux établissemens
» qu'on lui demandoit, & le grand nom-
» bre n'en diminuoit pas la bonne disci-
» pline. Tout s'animoit sous sa conduite.
» Des Eleves de peu d'années devenoient
» sous ses ordres des maîtresses consom-
» mées: on retrouvoit toujours la mere
» dans ses cheres filles.

» Quel attrait pour allumer leur zele!
» Elle ne sçavoit rien leur prescrire qu'elle
» ne commençât par le faire. Toutes ses ac-
» tions étoient toujours une expression de
» la regle, & semblable à ces fleuves, qui
» sans s'épuiser fertilisent leurs bords, el-
» le excitoit leurs activités sans rien per-
» dre de la sienne. Elle croyoit que rien

» ne prêche plus efficacement que l'éxem-
» ple, & que c'étoit la solution de tou-
» tes les difficultés.

» Détachée de tout, aucun évenement
» ne pouvoit la surprendre. Elle fut in-
» sensible aux traits de la calomnie, les
» contradictions ne la décourageren pas;
» la faim & la misere dont le sage redou-
» toit si fort l'épreuve, ne firent qu'aug-
» menter sa confiance, & dans la plus ru-
» de tempête, elle attendit tranquilement
» le calme.

» Jusqu'où sa sollicitude ne s'étendit-
» t'elle pas? C'étoit celle d'un S. Paul
» s'interessant à toutes les Eglises. Ici par
» ses lumieres elle calme une conscience
» allarmée; & à la plus affligeante aridité
» fait succéder le plus consolant espoir;
» là par ses insinuations elle réforme, el-
» le renouvelle un Monastere, & d'un
» loup ravissant fait un agneau paisible;
» par-tout elle édifie, elle plante, elle
» introduit le goût de la piété, de la hai-
» ne du vice, le regne de Jesus-Christ.

» Elle ne souffrit jamais qu'en sa fa-
» veur on donnât la moindre atteinte aux
» constitutions de l'Ordre, elle ne voulut
» qu'on la distinguât que par plus d'éxac-
» titude à les observer. Dans son éloigne-
» ment d'Annecy, on la nomme Supé-

» rieure perpetuelle, tout s'unit pour l'y
» faire consentir ; elle seule contre tous,
» elle fait révoquer cette élection. Tout
» nom de prééminence lui paroît un titre
» de vanité, une supériorité prolongée
» au delà du terme ordinaire, une inno-
» vation contre laquelle elle ne peut
» trop s'élever ; l'avenir ne l'occupe pas
» moins que le présent ; & elle ne permet
» pas que l'on donne le moindre prétexte
» à l'ambition, la plus dangéreuse enne-
» mie de la régularité. Mieux elle sçavoit
» commander, plus elle désiroit d'obéir.
» Jamais plus contente que quand elle se
» voyoit dans la derniere place, ou qu'elle
» pouvoit recevoir les ordres d'un autre,
» c'étoit par sa soumission qu'elle établis-
» soit l'amour de l'obéissance.

» L'humilité fut toujours sa vertu fa-
» vorite : elle la regardoit comme la sau-
» ve-garde de l'état Religieux, & la plus
» utile leçon que le Sauveur du monde
» eût donnée à ses Disciples. Plus on lui
» marquoit d'estime, plus elle s'avilissoit
» à ses propres yeux. Elle croyoit toujours
» qu'on la louoit par prévention, &
» qu'elle s'abbaissoit par connoissance.

» Dans la cour d'un Prince où tout re-
» tentissoit de ses éloges, humiliée de cet-
» te admiration ; *sauvons-nous*, dit-elle à

» ses Compagnes : *On se méprend ici à la » bonne opinion qu'on a de nous ; on en juge» roit bien autrement, si nous étions mieux » connuës*. Sa réputation lui étoit à char» ge ; rien ne l'allarmoit plus que ses » succès : elle craignoit toujours de rete» nir pour elle quelque grain d'un encens » qu'elle sentoit n'être dû qu'à Dieu : el» le auroit souhaité, comme elle le dit » elle-même, *de n'être connue que de Dieu » seul*.

» Sa charité envers ses sœurs n'étoit » pas moins grande ; une mere n'a pas » plus de tendresse pour ses enfans ; elle » les portoit toutes dans son sein, & n'a» voit point de satisfaction plus grande » que de se livrer à tous leurs besoins. » Etoient-elles dans les souffrances, elle » souffroit avec elles : leurs peines deve» noient les siennes ; elle les servoit dans » leurs maladies ; elle les consoloit dans » leurs afflictions, elle les éclairoit dans » leurs doutes ; & s'accommodant à leurs » différentes situations, elle se faisoit toute » à toutes, distribuant le lait aux foibles, » aux fortes la nourriture solide, & à » chacune ce qui lui étoit convenable ; » grave sans hauteur, zelée sans indiscre» tion, indulgente sans relâchement ; ô» tant à la pieté ce que l'humeur y met

« de rebutant, allégeant la rigueur des
» Loix par la douceur des manieres ; ne
» donnant du poids à l'autorité que par
» la force de l'éxemple, & pouvant
» toujours dire à ses Sœurs, comme l'A-
» pôtre à ses Disciples ; *Soyez mes imita-*
» *trices*, comme je le suis *moi-même* de
Jesus-Christ.

Les Vies des Hommes illustres de la France, continuées par M. l'Abbé *Pérau*, Licentié de la Maison & Societé de Sorbonne. Tome XX. *A Amsterdam*, & se vend *à Paris*, chez *Legras*, grande Salle du Palais. Nous rendrons compte le mois prochain de cet Ouvrage qui devient tous les jours plus intéressant par la matiere & par la forme.

Les Regles du Médiateur, recueillies & expliquées pour l'utilité du beau sexe, & des personnes qui n'ont aucune notion de ce Jeu. *A Paris*, chez *de Laguette*, & *Duchesne*, *in*-12. vol. 1.

Ceux à qui il convient de juger de cette bagatelle y trouvent de l'éxactitude & des détails.

BEAUX ARTS.

LETTRE

*De M. Julien Senard, à M.***, en réponse à la critique qu'a faite M. Godefroy ; sur la nouvelle construction des Montres de M. Pierre le Roy.*

IL y a long-tems que je vous aurois dit, Monsieur, mon sentiment (comme je vous l'avois promis) sur la critique que M. Godefroy a fait de la Lettre de M. Pierre le Roy, insérée dans le Mercure de Juin de l'an passé, si je n'avois pensé que cet habile homme en répondant lui-même à cette critique, vous instruiroit beaucoup mieux que moi, de ce que vous en devez penser. Mais comme il me paroît occupé de choses plus importantes, je rentre dans mes engagemens & vais vous tenir ma parole, en vous promettant de garder fidélement cette impartialité que vous me recommandez tant.

Vous me demandez si l'on a été aussi surpris que vous de la maniere avec laquelle M. Godefroy attaque un homme dont la réputation est aussi bien établie. Je

vous repondrai qu'oui, & que tel a été le ſentiment genéral de la meilleure partie des Horlogers. Vous ajoutez qu'un homme qui attaque M. P. le Roy de cette façon, qui s'annonce pour le deffenſeur de l'échappement à cilindre, & qui au lieu de bonnes raiſons nous débite ſes opinions d'un ton ſi aſſuré, leur a ſçu donner apparemment un certain poids par ſes connoiſſances & ſes découvertes dans l'Horlogerie, & par ſon ſçavoir dans les Mathématiques & dans la Phyſique. Pour cela c'eſt une autre choſe. M. Godefroy eſt un Horloger, qui fait des montres à Cilindre comme beaucoup d'autres, qui bon ouvrier (car je ſerois fâché de ne pas rendre juſtice à qui elle appartient) n'eſt connu que ſur ce ton là parmi les Horlogers. Après vous avoir ſatisfait ſur ces deux articles je me hâte d'entrer en matiere. Ne vous attendez pas à un examen bien ſuivi de la critique de M. Godefroy : comme il n'y a qu'un ſeul endroit où il ſemble vouloir employer des raiſons pour combattre les objections de M. P. le Roy contre l'échappement à Cilindre, je ne m'attacherai gueres qu'à cet endroit, pour vous faire voir la foibleſſe de ſes raiſons & le peu de rapport qu'elles ont avec l'objection de M. le Roy : pour le reſte j'eſpere vous faire voir

sans peine le cas que vous en devez faire.

M. P. le Roy, dit dans sa Lettre *qu'il faut abondamment de l'huile à l'échappement à cilindre : que tant que cette huile conserve sa qualité, les montres à Cilindre sont plus justes que celles à roüe de rencontre ; mais il ajoute que quand cette huile devient tenace ou desséchée, cette justesse se détruit, parce que le ressort spiral, dont l'office est de restituer le mouvement au balancier, devient trop foible pour vaincre la resistance du frottement de la roüe d'échappement.* Il en donne la raison qui est *que la résistance du frottement du cilindre contre la dent du rochet se trouvant augmentée, elle varie suivant le rapport de son augmentation ; quelquefois jusqu'au point que le ressort spiral ne peut plus la vaincre.* Que répond M. Godefroy à cette objection ? Le voici : *M. le Roy prend le change*, dit-il, *lorsqu'il attaque la foiblesse du ressort spiral, car c'est une perfection dans cet échappement à repos dont toute la résistance & tout le frottement ne sont autre chose que la résistance du ressort spiral.* M. le Roy ne prend point le change sur l'échappement à cilindre, pourroit-on répondre à M. Godefroy ? mais vous le prenez vous, & sur les paroles de cet habile Artiste & sur l'échappement en question : car 1°. M. le Roy ne dit pas que c'est un déffaut dans cet

échappement d'avoir un spiral foible ; mais que c'est un défaut d'avoir besoin d'huile, parce que lorsque cette huile est dessechée, le ressort spiral n'est plus assez fort pour vaincre la résistance du frottement de la rouë d'échappement, ce qui détruit la justesse de la Montre. 2°. Vous prenez le change sur la nature de cet échappement, lorsque vous dites que *toute la résistance & tout le frottement qui s'y trouve n'est autre chose que la résistance du ressort spiral* : car par vos paroles, *par cette résistance du ressort spiral*, on ne peut certainement entendre, & vous n'avez pû avoir en vue d'autre résistance que celle que ce ressort oppose par son élasticité au mouvement de la rouë, c'est-à-dire, la quantité dont elle est obligée de le bander pour échapper : mais ce n'est ni de cette résistance ni de ce frottement dont M. le Roy a entendu parler, comme il paroît clairement par ses paroles ; c'est du frottement qui résulte de l'espace parcouru par la circonférence intérieure ou extérieure du cilindre sous la pression de la dent. Comment avez-vous pû vous y méprendre ? comment avez-vous pû oublier ce frottement qui s'apperçoit à la seule inspection du jeu de cet échappement. Cet oubli paroît si extraordinaire que j'aime

mieux croire que sentant toute la force de l'objection de M. le Roy, vous avez crû qu'il falloit plutôt que d'y répondre, l'esquiver, si cela se peut dire, en supposant qu'elle regardoit une autre partie de cet échappement. Tout ce que vous ajoûtez donc ensuite, *que si le ressort spiral avoit moitié moins de force, le frottement seroit moins leger*, &c. Tout cela, dis-je, est donc inutile & ne prouve absolument rien, puisqu'il n'est point question de cette espece de frottement. Cependant, quoique M. P. le Roy n'attaque point la foiblesse du ressort spiral dans les échappemens à cilindre, ne croyez pas que nous pensions avec vous que ce soit une perfection: tout le contraire; il seroit aisé à prouver que plus on pourroit appliquer un ressort spiral fort à ces sortes de Montres, toutes choses d'ailleurs égales, & moins les différens changemens qui arriveroient dans le frottement & la liquidité de l'huile en apporteroient à la grandeur & à la durée des vibrations du balancier. Vous pouvez juger, Monsieur, par ce que je viens de vous rapporter, de la maniere dont M. Godefroy répond aux objections de M. le Roy contre l'échappement à cilindre; mais entrons dans quelque détail sur le frottement que sa construction en-

traine nécessairement, afin de vous faire voir plus clairement la solidité des objections qu'il fournit contre sa justesse.

Toutes les fois qu'un corps parcourt un espace sur un autre corps, en sorte que les parties des surfaces qui se touchent se trouvent successivement appliquées les unes aux autres, on dit qu'il y a du frottement, frottement que vous diminuez à la verité, en donnant un grand poli à ces surfaces ou en interposant de l'huile entr'elles, mais que vous ne détruirez jamais. De plus ce frottement augmente, toutes choses d'ailleurs égales, toutes les fois que vous augmentez ou la vîtesse du corps frottant, ou la force qui le presse contre l'autre corps, ou l'une & l'autre tout à la fois, ou enfin lorsque la liquidité de l'huile est altérée. Le frottement produit l'usure : c'est un principe de fait qu'aucun méchanicien ne peut contester ; usure qui varie suivant la nature des surfaces qui se frottent, leurs vitesses rélatives, la force qui les presse l'une contre l'autre, & enfin suivant l'état de l'huile interposée entre elles ; mais cette usure changeant incontestablement la nature des surfaces qui se frottent, il s'ensuit nécessairement qu'elle changera la nature du frottement luimême : appliquons ceci à l'échappement à cilindre.

Par le jeu de cet échappement on voit clairement que dans la levée les levres du cilindre sont obligées alternativement de parcourir un espace sous la pression de la dent de la roue de rencontre, & que dans le repos, la circonférence intérieure ou extérieure du cilindre en parcourt un aussi sous la pression de cette dent ; puisqu'il y a dans ces deux cas un espace parcouru, il y aura donc aussi du frottement, & ce frottement sera d'autant plus difficile à vaincre, & apportera d'autant plus d'obstacle à la justesse de la montre, qu'il se fait ici loin du centre à la circonférence du cilindre ; mais puisqu'il y a du frottement, il y aura donc de l'usure, & d'autant plus que les dents de cette roue, toujours humectées d'huile arrêtant les petits atômes qui nagent dans l'air, il pourra s'en trouver, qui comme de l'émeri, lui serviront à user & trancher le cilindre, c'est ce qui est arrivé maintes fois aux Montres de M. Graham, & ce grand Horloger étoit trop vrai pour le nier. En vain donc, M. Godefroy avance-t'il que *cet échappement ne tirera point à usure si la matiere en est bonne, bien choisie & mise dans les proportions requises.* Je lui répondrai d'après les principes de fait que je viens de rapporter : que quelque matiere que

l'on employe, quelques proportions que l'on observe, l'usure est comme inévitable dans cet échappement, puisqu'elle est une suite nécessaire du frottement qui s'y trouve, & qu'il ne nous a point montré par ses montres, qu'il soit plus en état de la prévenir que les autres Horlogers qui ont pratiqué cet échappement, malgré qu'il nous fasse entendre dans sa critique qu'il a sur ce sujet des connoissances particulieres. Cette usure n'ira pas toujours, je l'avoue, jusqu'à trancher le cilindre, ou à l'user d'une maniere bien remarquable ; mais cela n'empêchera pas qu'elle ne dépolisse les surfaces : de-là le frottement n'étant pas toujours le même par le changement des surfaces frottantes, il en résulte incontestablement un principe d'irrégularité dans le mouvement de la montre : irrégularité qui augmentera par l'augmentation de toutes les circonstances dont nous venons de parler.

Remarquez, Monsieur, que ce n'est pas une petite imperfection dans cet échappement d'avoir besoin d'une matiere si bien choisie pour que son usure ne soit pas à craindre, puisque malgré la confiance avec laquelle M. Godefroy s'exprime à ce sujet, nos connoissances sur la nature des métaux sont si imparfaites, que le

tems seul peut nous assurer si le cilindre d'une montre s'usera ou s'il ne s'usera pas considérablement ; & s'il s'use, je vous laisse à juger comment la montre ira pendant ce tems-là. Mais supposons pour un moment, qu'on ait réussi à avoir un cilindre qui ne s'use pas, voyons ce qui doit résulter simplement de l'huile absolument nécessaire à cet échappement.

La fluidité de cette huile changera, soit par les différentes temperatures de l'air, soit par ce qui se passera dans la liqueur même indépendemment de toute cause étrangere : or comme j'ai montré que cette différence de fluidité sera une source de variations dans le frottement, c'en sera donc aussi une dans le mouvement de la montre : mais au bout d'un tems & qui souvent ne sera pas long, cette huile s'évaporera ou se desséchera entierement, quoiqu'en dise M. Godefroy, & c'est alors que le frottement augmentera selon les expériences de M. Muschembrock, & l'on sçait avec quelle précision ce sçavant Physicien les a faites. Le frottement de l'acier contre le cuivre, lorsqu'il y a de l'huile & que la vîtesse est fort petite, est à celui sans huile comme 3 est à 4; mais lorsque la vitesse est fort grande, par exemple, quadruple comme de celle du

balancier d'une montre, le frottement sans huile est à celui avec de l'huile comme 128 à 64. Il suit de là qu'en estimant les choses au plus bas le frottement de la pointe de la dent sur le cilindre sera considérablement augmenté, lorsque l'huile sera ou dissipée ou épaissie ; ce qui gênera conséquemment les vibrations du balancier, fera retarder ou avancer la montre, suivant l'arc qu'il parcourera & la fera même arrêter lorsque ce frottement sera fort considérable, effet qui arrive tous les jours. J'aurois pu me dispenser de rapporter les expériences de M. Muschembrock ; mais elles ne vous déplairont pas, je le sçais, parce que pour vous persuader, il ne suffit pas d'avancer qu'une chose est vraie ou fausse, il faut vous le prouver par des expériences & des raisonnemens solides. C'est ce que je me flate d'avoir fait en vous démontrant, comme je me l'étois proposé la solidité des objections que l'on fait contre la bonté de l'échappement à cilindre, & que, si les montres ausquelles il est appliqué, vont avec beaucoup de justesse pendant que les huiles sont fraîches, cette justesse se détruit avec leur fluidité & s'évanouit enfin entierement.

Par l'examen que je viens de faire de cet échappement, vous penserez, M. qu'il

n'étoit pas bien difficile à un Horloger de la capacité de M. le Roi, de sçavoir à quoi s'en tenir sur sa bonté, & qu'il est fort singulier, pour ne rien dire de plus, que M. Godefroy lui fasse une espéce de reproche d'en juger sans l'avoir exécuté : quand cela seroit vrai, ce qui surement ne l'est pas, les montres de M. Graham sont-elles si rares & si cheres qu'un homme zélé pour son art comme M. P. le Roi n'ait pu s'en procurer, afin de juger d'après les meilleures montres à cilindre, si la durée de leur justesse l'emportoit sur ce qu'il en avoit pensé. Aussi vous pouvez être assuré que lui, M. Julien le Roi, son frere, & d'autres habiles Horlogers ont fait l'acquisition de plusieurs de ces montres pour reconnoître par leur propre expérience la justesse qu'on en devoit attendre, & que M. P. le Roi n'a parlé que d'après une théorie confirmée par l'expérience.

Voyez le danger qu'il y a de critiquer. En même-tems que M. Godefroi fait ce reproche à M. le Roi, il s'y expose lui-même, en se déclarant contre la nouvelle disposition que ce dernier a imaginée pour perfectionner les montres plattes & celles de hauteur ordinaire, en se déclarant, dis-je, contre la nouvelle disposition sans en avoir exécutées; car M. le Roi pour-

roit, employant ses mêmes termes, lui dîtes : *comment sans avoir fait des Montres selon ma nouvelle disposition, avez-vous pû la critiquer ?* Si vous n'en avez pas fait, ne prononcez donc pas contre des ouvrages dont la construction avantageuse a été approuvée par l'Académie des Sciences, & est entiérement fondée sur les principes de la méchanique.

Après cette analyse de l'échappement à cilindre, je ne crois pas que vous soyiez séduit par la grande énumération, que M. Godefroy nous fait de ses avantages ; car dans ces sortes de matieres, il faut peser les avantages & non les compter : pesons-les donc, & vous verrez à quoi ils se réduisent.

Il nous dit d'abord qu'il a une *roue d'échappement beaucoup plus grande que ne pourra la faire M. le Roy par sa nouvelle methode* ; mais qu'il y prenne garde, le cas n'est pas de même dans ses deux échappemens, car si les grandes roues de rencontre sont avantageuses dans les montres ordinaires, c'est que par la construction elles ne peuvent jamais le devenir assez, pour que les inconvéniens qui peuvent naître de leur inertie l'emportent sur les avantages résultans de leur grandeur, soit par rapport à la facilité de l'exécution,

ou à la diminution du frottement sur les pivots ; au lieu que dans l'échappement à cilindre, la roue de rencontre étant nécessairement beaucoup plus grande & plus pesante, son inertie multipliée par ces deux causes lui fait perdre beaucoup de sa vitesse, & par conséquent de sa force pour mouvoir le balancier : si vous joignez à cela que la nécessité où l'on est de ne mettre que treize dents à cette roue, au lieu de quinze, comme dans les montres ordinaires, entraîne plusieurs inconvéniens par rapport aux dentures, aux pignons & aux pivots, par l'obligation où l'on est d'augmenter le nombre de chaque roue, ou de diminuer celui des pignons, pour faire faire toujours le nombre des vibrations requises ; vous verrez qu'il n'y a aucun avantage réel à attendre de la grandeur de ces roues. M. Godefroy rapporte un peu plus bas ce qui a été déja tant répeté par les partisans de l'échappement à cilindre, que *toutes ses roues sont en cage horisontalement.* Il faut qu'il ait bien peu de chose à nous dire en faveur de cet échappement, pour nous entretenir d'un pareil avantage ; car que fait la position à une roue, s'il n'en résulte aucun bien pour la justesse de la montre par la maniere dont les choses sont disposées

aujourd'hui ? je puis vous assurer que la liberté de ces roues, qui est ce qu'il y a de plus à desirer, est au moins aussi grande dans les montres ordinaires que dans les montres à cilindre. Autre avantage non moins rebattu & pas plus réel : c'est nous, dit-il, *qu'il n'a point d'engrenage de roue de champ*. Il semble, à entendre les partisans des cilindres, que cet engrenage ait quelque chose de funeste à la justesse de la montre ; mais rassurez-vous, Monsieur, la plus legere attention vous fera voir qu'il est tout comme les autres, qu'il est fondé sur la même théorie, c'est-à-dire, sur les rapports des vîtesses de la circonference de la roue, & de celle du pignon, qui doivent toujours être les mêmes pour que la roue le mene uniformément ; pour produire cet effet il faut seulement, au lieu de former les faces des dents de la roue par des portions d'épicycloïdes ordinaires, les former comme l'a démontré M. le Camus dans sa méchanique par des épicycloïdes sphériques. Peut-être, diront-ils avec ce sçavant Geométre, qu'il faudroit que le pignon fût un cône tronqué, ayant son sommet au centre de la roue de champ ; mais cette circonstance n'est point essentielle pour les montres ordinaires où cette roue est fort mince

mince, & l'arc qu'elle décrit dans sa menée fort petit. Tout ce que je vous dis ici est si vrai, que je déficrois qu'on me fit voir une montre sortie des mains de quelqu'habile Horloger, dans laquelle il soit résulté le plus leger inconvénient de cet engrenage.

Quant à ce que dit M. Godefroy de *la roue de rencontre qui engraine entre les deux pivots du balancier*, je conviens que c'est un avantage; pour ce qu'il ajoute, au sujet des renversemens & accrochemens qu'ils sont moins à craindre daus l'échappement à-cilindre, que dans l'échappement ordinaire, il en est quelque chose: mais lorsque celui-ci est aussi-bien fait qu'on le fait aujourd'hui, on n'a rien à craindre de ces deux accidens. J'oubliois de vous parler d'un autre avantage des montres à cilindre qui fait, selon M. Godefroy, que quoi qu'elles soient plus cheres que les autres, elles sont cependant à meilleur marché: *C'est qu'elles tomberont dix fois sans que les pivots du balancier en souffrent*, *parce que*, dit-il, *ce n'est jamais le coup qui fait casser les pivots*, *mais le contre-coup qui opére cet accident*; *la raison en est sensible*, *en ce que la dent de la roue & l'échappement à cilindre est toujours prête, à appuyer le cilindre pour parer cette seconde commotion*,

Quoique M. Godefroi s'exprime ici d'une maniere peu juste, en disant que cet accident *arrive par le contre-coup*, vous concevrez facilement, Monsieur, qu'il est produit par l'inertie du balancier ou sa tendance à conserver le mouvement en ligne droite qu'il a acquis par la chûte de la montre ; & vous ne concevez pas moins facilement combien est futile la raison qu'il allégue, pour prouver que les montres à cilindre sont moins sujettes à cet accident que les autres, parce que par l'action des dents de la roue, & sur les levres & sur la circonference du cilindre, il y a autant de cas où elle pourra accélerer la rupture du pivot que de ceux où elle pourra le prévenir ; ainsi vous voyez toute la foiblesse de cette ressource pour persuader au Public leur bon marché. Quant aux suites d'accident dans les montres à roue de rencontre, il est facile de sentir combien elles sont exagerées ; vous comprenez sans peine, par la seule inspection de la distance du balancier au cocq ou à la coulisse, l'impossibilité où la verge se trouve de pouvoir s'éloigner assez des dents de la roue de rencontre pour lui permettre de courir.

Pour donner plus de force à tout ce que M. Godefroi nous dit sur l'échappe-

ment à cilindre, il s'appuye *sur les complimens que lui fit M. Chabert, Officier des Vaisseaux du Roi, au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans l'Amérique, sur une montre à cilindre de sa façon*, & sur les grands éloges que M. le Monier, Membre de l'Académie Royale des Sciences, fait d'une montre qu'il a de même construction, & qui est du célébre M. Graham. Je fais un cas infini de l'approbation de ces Messieurs, mais sans vous faire remarquer qu'il n'y a presque point d'Horloger qui n'ait reçu complimens sur plusieurs de ses montres; s'il n'est question que d'opposer témoignage à témoignage, M. le Roy en a pour lui de plus frappans & de plus authentiques. Je ne crois pouvoir mieux faire que de vous rapporter à cette occasion ce que l'on lit à la page 160, de l'Histoire de l'Académie de l'année 1742 *; *la premiere montre qu'il ait exécuté sur ce plan*, (dit M. le Secrétaire en parlant de M. le Roy) *& servit d'exemple, & servit de preuve pour une gageure considérable, qui avoit été faite à Lisbonne, sur la préference qu'on devoit donner aux montres d'Angleterre ou de France; celle-ci soutint si bien*

* Voyez aussi le Mercure d'Avril 1744, page 716.

l'épreuve, qui en fut faite avec une montre du célebre M. Graham, qu'il fut impossible de décider laquelle étoit la meilleure. Il faut que cette montre ait été du moins aussi juste que celle de M. Graham; car Messieurs les Anglois sont trop partisans de leur Nation pour n'avoir pas exigé, avant de se rendre, les preuves les plus certaines de sa justesse : cependant comme vous venez de voir, la gageure resta indécise. Vous remarquerez, Monsieur, que M. le Roy, n'ayant écrit à Lisbonne que pour rendre l'épreuve plus convaincante, il falloit qu'elle se fit pendant plus long-tems, & surtout pendant l'hyver, les Anglois ne voulurent point accepter cette condition, Quand M. Godefroy auroit fait la montre, auroit-il esperé quelque chose de plus ? Je ne sçais, mais il me semble que la maniere seule, dont M. le Roy soutient la réputation de la Nation sur l'Horlogerie, mérite bien quelques égards de sa part.

Quoique cette Lettre ne soit déja que trop longue, je ne puis finir sans vous dire encore un mot sur cette longue déclamation ou plainte, plutôt sur la forme des dentures, par laquelle M. Godefroy termine sa réponse. A l'entendre vous croiriez que M. le Roy dans sa pratique, & dans ce qu'il a dit dans son Mémoire,

s'éloigne beaucoup de ce que M. le Camus a démontré sur la forme des dents des roues & des aîles des pignons, mais ce qu'il y a de singulier, & ce qui ne vous étonnera pas peu, c'est que ce sçavant Académicien n'a écrit sur cette matiere qu'à la sollicitation de cet habile Artiste, & que ce que dit sur ce sujet M. P. le Roy dans son Mémoire, forme proprement l'énoncé du Théorême fondamental de la théorie des engrénages : car il dit positivement *que les courbes des dents des roues & les faces des aîles des pignons, doivent être tellement formées que les bras de levier de chaque aîle décroisse dans le même rapport que ceux de la dent qui la pousse.* Or c'est cette vérité que M. le Camus a démontrée dans son Mémoire, en faisant voir en même tems quelles devoient être les figures de la face de la dent & de l'aîle du pignon dans les differentes espéces de menée pour que cette proprieté eût lieu. Est-il possible que les gens se trahissent de cette maniere, & que par leur envie de critiquer, ils se montrent ainsi à découvert ?

Au reste pour terminer, je vous dirai que tout le monde a été fort étonné des éloges qu'il prodigue à M. Graham & aux Anglois, en affectant de ne point ren-

dre à nos habiles Horlogers ce qui leur est dû. Car quoique ce sçavant Anglois fût sans doute un grand Horloger, & que l'Astronomie lui ait de grandes obligations pour les excellens instrumens qu'il a faits pour le voyage du Nord, & les plus habiles Astronomes de l'Europe ; son mérite n'exclut pas celui des habiles Horlogers François, & s'il a fait d'excellens ouvrages d'Horlogerie, on en peut compter ici plusieurs qui en ont fait aussi, & à qui l'Horlogerie a pour le moins autant d'obligation. Mais la réputation de ces Artistes n'a rien à craindre d'une partialité si marquée ; le Public éclairé est rarement la dupe d'un pareil langage, & ne se trompe guéres sur les motifs qui le font tenir. Envain M. Godefroy, nous dira-t'il que les montres de Tompion, faites il y a soixante ans, vont aussi-bien que les montres de nos habiles Horlogers d'aujourd'hui ; le public choqué & scandalisé qu'on puisse avancer une fausseté aussi notoire, n'en croit rien ; elle ne trouvera de crédit que dans l'esprit de quelques Anglois : je dis de quelques-uns, car un très-grand nombre de ces Messieurs nous rendent plus de justice que lui, & ont acheté depuis plusieurs années des montres de nos plus fameux Maîtres.

pour des sommes considérables. Des gens trop faciles à prendre l'allarme, vous diroient que décrier ainsi nos ouvrages d'Horlogerie; c'est détruire une branche de notre Commerce, & par là faire mal sa cour à nos sages Ministres, dont les efforts continuels ne tendent au contraire qu'à les augmenter; mais il n'y a rien à craindre, leur répondrai-je? la réputation de notre Horlogerie est trop bien établie parmi nous & chez l'Etranger, pour que tout ce qu'en peut dire M. Godefroy, puisse lui nuire le moins du monde, & influer en aucune façon sur l'idée que l'on a du mérite des habiles Horlogers, à qui tout Paris, disons mieux, toute la France sçait que nous devons cette réputation, & l'état florissant où est notre Art dans le Royaume.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à vous dire sur la Critique de M. Godefroy. & ce que pensent plusieurs personnes très-éclairées, que j'ai crû devoir consulter avant que de vous écrire. S'il vous restoit quelques difficultés, vous me ferez plaisir de me les marquer, je tâcherai de les éclaircir. J'ai l'honneur d'être, &c.

Julien Senard.

L'AMANT DESABUSÉ.

CHANSON.

Je vous aime sans partage ;
Vous avez fixé mon choix ;
Vous seul avez mon hommage ;
Je veux vivre sous vos loix.
A vos graces, à vos charmes ;
Hélas ! qui peut résister ?
Qui vous voit vous rend les armes ;
Sans un instant hésiter.

Mais Dieux ! toujours inflexible ,
Toujours de rigueur s'armer !
Craignez-vous d'être sensible ,
Nous sommes nés pour aimer :
Ah ! d'un regard moins severe
Payez ma sincérité.
Quittez , charmante Bergere ,
Quittez cette cruauté.

Eh quoi ! vous baissez la vûe ,
Ce discours vous fait rougir ;
Vous paroissez toute émûe ,
Que veut dire ce soupir ?
Amour m'est-il favorable ?

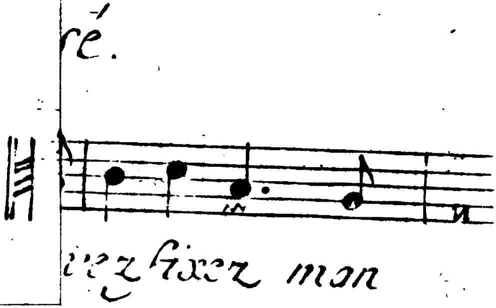
ré.
iez fixez mon

Ai-je enfin touché ſon cœur ?
Parle. . . . Bergere adorable ;
Puis-je eſperer ce bonheur ?

Que veux-tu de moi, Philinte ? . . .
Ne trouble point mon repos. . . .
Ah ! c'eſt aſſez, chere Aminte,
Cet aveu calme mes maux.
O Ciel ! quel plaiſir me preſſe !
J'aurois touché vos appas ?
Oüi, je ſens de la tendreſſe. . . .
Mais c'eſt pour le beau Lucas.

B. G. DUR***.

SPECTACLES.

L'ACADEMIE Royale de Musique continue toujours avec le plus grand succès les Vendredis & les Dimanches les representations de Titon & l'Aurore.

Le Mardi 23 la même Académie discontinua les Amours de Tempé après 34 representations, & la *Dona superba*, intermede Italien, & elle donna la Gouvernante rusée, Opera bouffon, dont la musique est du Signor Cocchy. Cette nouveauté qui est en trois actes avec des ballets est jouée les Mardis & les Jeudis avec un succès que les Amateurs de la musique italienne ne trouvent pas proportionné au mérite de l'ouvrage. Plusieurs causes ont concouru à cette infortune : la trop grande quantité de récitatif, l'ignorance de la langue italienne, un trop grand nombre d'ariettes du même genre, le jeu de quelques Acteurs, & peut-être un défaut de caractére dans la musique. Ces défauts ou ces inconvéniens sont rachetés par de grandes beautés. Les morceaux qu'on a le plus remarqués, sont la seconde partie de l'ouverture, les ariettes *Vadavella*, & *non*

goda quell'infido du premier acte ; la musette admirable du premier divertissement dansée supérieurement par M. & Mlle Vestris. Dans le second acte les ariettes *Drusillina* & *O quanti Mastri*, le récitatif de Fazio auquel il n'a manqué pour être applaudi, que d'être écouté, & enfin le quatuor qui termine l'acte. Dans le troisiéme acte le meilleur de l'Opéra, l'Ariette *Gli sbirri gia l'aspettano* comparable pour la vérité & pour l'expression aux plus belles Ariettes de la *Serva Padrona*, l'Ariette *non son piccina*, agréablement chantée par Mlle Tonelli ; le trio *scellerata a me rispondi* exécuté par MM. Manelli & Cosimi & par Mlle Tonelli avec beaucoup de précision ; & enfin le cœur qui termine l'Opéra.

Dans les représentations qui ont suivi la premiere, on a abregé le récitatif, & ajoûté plusieurs ariettes, une entr'autres dans le goût de l'Ariette *Cola sul praticollo*, qui a si bien réussi dans la *Finta cameriera*.

Une maladie de Mlle Tonelli a suspendu durant une quinzaine de jours, les représentations de la Gouvernante. Ce vuide a été rempli par les Amours de Tempé ausquels on rend maintenant plus de justice qu'on ne vouloit, ou qu'on n'osoit le faire dans la nouveauté. La Gou-

vernante a été reprise le jeudi 22, & Mlle Tonelli a été reçue avec transport.

M. Rousseau de Geneve vient de faire imprimer chez Pissot, *Narcisse* ou *l'Amant de Lui-même*, Comédie qu'il fit jouer par les Comédiens François, le 18 Décembre de l'année derniere. Il a mis à la tête de sa piéce une Préface, dans laquelle il rappelle avec la force, le courage & la véhémence qu'on lui connoit, les principes & les conséquences de son sistême. Il la finit ainsi.

» Mais quand ce peuple est une fois corrompu à un certain point, soit que les sciences y ayent contribué ou non, faut-il les bannir ou l'en préserver pour le rendre meilleur ou l'empêcher de devenir pire? C'est une autre question, dans laquelle je me suis positivement déclaré pour la négative. Car, premierement, puisqu'un Peuple vicieux ne revient jamais à la vertu, il ne s'agit pas de rendre bons ceux qui ne le sont plus, mais de conserver tels ceux qui ont le bonheur de l'être. En second lieu, les mêmes causes qui ont corrompu les Peuples servent quelquefois à prévenir une plus grande corruption; c'est ainsi que celui qui s'est gâté le tempéramment par un usage in-

» discret de la médecine, est forcé de re-
» courir encore aux Médecins pour se con-
» server la vie; & c'est ainsi que les Arts
» & les Sciences, après avoir fait éclore
» les vices, sont nécessaires pour les empê-
» cher de se tourner au crime; elles les
» couvrent au moins d'un vernis qui ne
» permet pas au poison de s'exhaler aussi
» librement; elles détruisent la vertu, mais
» elles en laissent le simulacre public qui
» est toujours une belle chose. Elles intro-
» duisent à sa place la politesse & les bien-
» séances, & la crainte de paroître mé-
» chant: elles substituent celles de paroî-
» tre ridicule.

» Mon avis est donc, & je l'ai déja dit
» plus d'une fois, de laisser subsister, &
» même d'entretenir avec soin les Acadé-
» mies, les Colléges, les Universités, les
» Bibliothéques, les Spectacles & tous les
» autres amusemens qui peuvent faire
» quelque diversion à la méchanceté des
» hommes, & les empêcher d'occuper leur
» oisiveté à des choses plus dangereuses.
» Car dans une contrée où il ne seroit plus
» question d'honnêtes gens ni de bonnes
» mœurs, il vaudroit encore mieux vivre
» avec des fripons qu'avec des brigands.

» Je demande maintenant où est la con-
» tradiction de cultiver moi-même des

» goûts dont j'approuve le progrès ? Il ne » s'agit plus de porter les Peuples à bien » faire, il faut seulement les distraire de » faire mal ; il faut les occuper à des niai» series pour les détourner des mauvaises » actions ; il faut les amuser au lieu de les » prêcher. Si mes écrits ont édifié le petit » nombre des bons, je leur ai fait tout le » bien qui dépendoit de moi, & c'est peut» être les servir utilement encore que d'of» frir aux autres des objets de distraction » qui les empêchent de songer à eux. Je » m'estimerois trop heureux d'avoir tous » les jours une piéce à faire siffler, si je » pouvois contenir pendant deux heures » les mauvais desseins d'un seul des Specta» teurs, & sauver l'honneur de la fille ou » de la femme de son ami, le secret de son » confident, ou la fortune de son créan» cier. Lorsqu'il n'y a plus de mœurs, il » ne faut songer qu'à la police ; & l'on » sçait assez que la musique & les specta» cles en sont un des plus importans objets.

» S'il reste quelque difficulté à ma justi» fication, j'ose le dire hardiment, ce n'est » vis-à-vis, ni du public ni de mes adver» saires ; c'est vis-à-vis de moi seul : car » ce n'est qu'en m'observant moi-même » que je puis juger si je dois me comp» ter dans le petit nombre, & si mon

» ame est en état de soutenir le faix des » exercices littéraires. J'en ai senti plus » d'une fois le danger ; plus d'une fois je » les ai abandonnés dans le dessein de ne » les plus reprendre, & renonçant à leur » charme séducteur, j'ai sacrifié à la paix » de mon cœur les seuls plaisirs qui pou- » voient encore le flatter. Si dans les lan- » gueurs qui m'accablent, si sur la fin d'u- » ne carriere pénible & douloureuse, j'ai » osé les reprendre encore quelques mo- » mens pour charmer mes maux, je crois » au moins n'y avoir mis ni assez d'intérêt » ni assez de prétentions pour mériter à » cet égard les justes reproches que j'ai » faits aux gens de lettres.

» Il me falloit une épreuve pour ache- » ver la connoissance de moi-même, & je » l'ai faite sans balancer. Après avoir re- » connu la situation de mon ame dans les » succès littéraires, il me restoit à l'exami- » ner dans les revers. Je sçais maintenant » qu'en penser, & je puis mettre le public » au pire. Ma piece a eu le sort qu'elle mé- » ritoit & que j'avois prévu ; mais à l'en- » nui près qu'elle m'a causé je suis sorti de » la représentation bien plus content de » moi & à plus juste titre que si elle eût » réussi.

» Je conseille donc à ceux qui sont si

» ardens à chercher des reproches à me
» faire, de vouloir mieux étudier mes prin-
» cipes, & mieux obſerver ma conduite,
» avant que de m'y taxer de contradiction
» & d'inconſéquence. S'ils s'apperçoivent
» jamais que je commence à briguer les
» ſuffrages du public, ou que je tire va-
» nité d'avoir fait de jolies chanſons, ou
» que je rougiſſe d'avoir écrit de mauvai-
» ſes Comédies, ou que je cherche à nui-
» re à la gloire de mes Concurrens, ou
» que j'affecte de mal parler des grands
» hommes de mon ſiécle, pour tâcher de
» m'élever à leur niveau, en les rabaiſſant
» au mien, ou que j'aſpire à des places
» d'Académie, ou que j'aille faire ma cour
» aux femmes qui donnent le ton, ou que
» j'encenſe la ſottiſe des Grands, ou que
» ceſſant de vouloir vivre du travail de
» mes mains, je tienne à ignominie le mé-
» tier que je me ſuis choiſi, & faſſe des
» pas vers la fortune; s'ils remarquent en
» un mot que l'amour de la réputation me
» faſſe oublier celui de la vertu, je les prie
» de m'en avertir & même publiquement,
» & je leur promets de jetter à l'inſtant au
» feu mes écrits & mes livres, & de con-
» venir de toutes les erreurs qu'il leur
» plaira de me reprocher.

» En attendant, j'écrirai des livres, je

» ferai des vers & de la musique, si j'en
» ai le talent, le tems, la force & la vo-
» lonté; je continuerai de dire très-fran-
» chement tout le mal que je pense des
» Lettres & de ceux qui les cultivent, &
» croirai n'en valoir pas moins pour cela.
» Il est vrai qu'on pourra dire quelque
» jour : cet ennemi si déclaré des Sciences
» & des Arts, fit pourtant & publia des
» Pieces de Théâtre; & ce discours sera,
» je l'avoue, une Satyre, non de moi,
» mais de mon siécle.

EXTRAIT DE NARCISSE.

ACTEURS.

LISIMON,	
VALERE, LUCINDE,	Enfans de Lisimon.
ANGELIQUE, LEANDRE,	Frere & Sœur, pupilles de Lisimon.
MARTON,	Suivante.
FRONTIN,	Valet de Valere.

La Scene est dans l'appartement de Valere.

Le but de l'Autheur a été de peindre & de corriger, s'il étoit possible, le ridicule affreux des petits Maîtres, qui

préférent leur figure & leurs prétendues graces à celles des plus jolies femmes. Lucinde, Sœur de Valere, un de ces êtres méprisables, veut faire ensorte de le guérir de ses travers, en le faisant peindre en femme. Elle commence la piéce avec Marton qui est du secret.

Lucinde.

» Je viens de voir mon Frere se promener dans le jardin ; hâtons-nous avant son retour, de placer son portrait sur sa toillette.

Marton.

» Le voilà, Mademoiselle, changé dans ses ajustemens de maniere à le rendre méconnoissable ; quoiqu'il soit le plus joli homme du monde, il brille ici en femme encore avec de nouvelles graces.

Lucinde.

» Valere est par sa délicatesse & l'affectation de sa parure, une espéce de femme cachée sous les habits d'homme, & ce portrait ainsi travesti, semble moins le déguiser, que le rendre à son état naturel.

Marton.

» Eh bien, où est le mal ? Puisque les femmes cherchent aujourd'hui à se rapprocher des hommes, n'est-il pas convenable que ceux-ci fassent la moitié du

» chemin, & qu'ils tâchent de gagner en
» agrémens autant qu'elles en solidité ?
» Graces à la mode, tout s'en mettra plus
» aisément de niveau.

Lucinde.

» Je ne puis me faire à des modes aussi
» ridicules ; peut-être notre sexe aura-t-il
» le bonheur de n'en plaire pas moins,
» quoiqu'il devienne plus estimable ; mais
» pour les hommes je plains leur aveugle-
» ment : que prétend cette jeunesse étour-
» die en usurpant tous nos droits ? Espé-
» rent-ils de mieux plaire aux femmes en
» s'efforçant de leur ressembler.

Marton.

» Pour celui-là ils auroient tort, & les
» femmes se haïssent trop mutuellement
» pour aimer ce qui leur ressemble ; mais
» revenons au portrait, ne craignez-vous
» point que cette petite raillerie ne fâche
» M. le Chevalier ?

Lucinde.

» Non, Marton, mon frere est naturel-
» lement bon, il est même raisonnable, à
» son défaut près ; il sentira qu'en lui fai-
» sant par ce portrait un reproche muet &
» badin, je n'ai songé qu'à le guérir d'un
» travers qui choque jusqu'à cette tendre
» Angélique, cette aimable pupille de
» mon Pere que Valere épouse aujourd'hui

» c'est lui rendre service que de corriger
» les défauts de son Amant, & tu sçais
» combien j'ai besoin des soins de cette
» chere amie pour me délivrer de Léandre
» son frere que mon pere veut aussi me
» faire épouser.

Marton.

» Si bien que ce jeune inconnu, ce
» Cléonte, que vous vîtes l'Eté dernier à
» Poissy, vous tient toujours au cœur ?

Lucinde.

» Je ne m'en défends point, je compte
» même sur la parole qu'il m'a donnée de
» reparoître bientôt & sur la promesse que
» m'a faite Angélique d'engager son frere
» à renoncer à moi.

Marton.

» Bon renoncer ! songez que vos yeux
» auront plus de force pour serrer cet en-
» gagement, qu'Angélique n'en sçauroit
» avoir pour le rompre.

Lucinde.

» Sans disputer sur tes flatteries, je te
» dirai que comme Léandre ne m'a jamais
» vue, il seroit aisé à sa sœur de le préve-
» nir, & de lui faire entendre que ne pou-
» vant être heureux avec une femme dont
» le cœur est engagé ailleurs, il ne sçau-
» roit mieux faire que de s'en dégager
» par un refus honnête.

Marton.

» Un refus honnête ! ah Madame refu-
» ser une femme faite comme vous avec
» quarante mille écus, c'est une honnêteté
» dont jamais Léandre ne sera capable,
» *à part.* Si elle sçavoit que Léandre &
» Cléonte ne sont que la même personne,
» un tel refus changeroit bientôt d'épi-
» thete.

Lucinde.

» Ah ! Marton, j'entends du bruit, ca-
» chons vîte ce portrait, c'est mon frere
» qui revient, & en nous amusant à jaser,
» nous nous sommes ôté le loisir d'exécu-
» ter notre projet.

Marton.

» Non, c'est Angélique.

Angélique est aussi du secret; mais comme elle aime tendrement Valere, elle appréhende de l'indisposer contre elle, s'il sçait qu'elle a contribué à l'exposer à la raillerie; elle conjure donc Lucinde de changer de résolution; Lucinde dit qu'elle ne veut pas perdre les frais de son industrie, & s'offre à courir seule les risques du succès, en proposant à Angélique de n'être que témoin & non complice. On entend la voix de Valere; & Lucinde met le portrait sur sa toilette; Valere arrive avec Frontin, & annonce son

caractére par des propos pleins de fatuité & d'impertinence ; appercevant le portrait, il se récrie sur la beauté de sa propre figure sans la reconnoître, & demande à Frontin où il a pris ce portrait : Frontin lui dit qu'il ne sçait ce que c'est ; Valere n'a garde de le croire. Les petits maîtres n'ont la tête remplie que de bonnes fortunes. Il se félicite en considérant le portrait, d'avoir fait une aussi brillante conquête ; & continuant sur le même tôn, il demande à Frontin le nom de la belle ; Frontin qui a reconnu son Maître lui fait son propre portrait en disant, que c'est une personne bien minaudiere, bien coquette, en un mot un petit maître femelle qu'il a été à son service, qu'il en a reçu beaucoup de soufflets ; que malgré cela il est toujours son très humble serviteur, mais que cette fille ne se nomme point. Valere prend les discours de Frontin pour du Galimathias, & se fait habiller afin de découvrir l'original du portrait pour lequel il se sent épris d'une passion violente; il ne peût cependant s'empêcher de songer à Angélique qu'il aimoit & qu'il doit épouser dans le jour ; mais l'idée d'Angélique ne pouvant l'arrêter, un contre-téms fâcheux l'arrivée de son pere le force de rester. Lisimon est absolu, violent ; c'est lui qui a

arrêté le mariage. Valere a beau demander un délai. Lisimon le quitte en lui disant qu'il veut être obéi. Valere outré de l'inflexibilité de son Pere, sort l'instant d'après pour tâcher de trouver l'objet qui lui a paru si beau. Angélique arrive avec Marton. Cette derniere s'égaïe aux dépens de Valere qui est devenu tout-à-coup amoureux de sa figure. Angélique qui aime, ne sçauroit rire des plaisanteries qu'on fait sur son Amant. Marton croyant mieux trouver son compte avec Lucinde qui survient veut lui faire le recit des ridicules de Valere; mais Lucinde a bien d'autres choses en tête; elle a rencontré son Pere qui lui a ordonné de se disposer à donner la main à Léandre. Elle ignore toujours que ce Léandre est le même que Cléonte, & Angélique ne la desabuse point. Lucinde rentre chez Lisimon pour le supplier de ne point contraindre son inclination. Angélique dit ensuite à Marton que si elle se plaît à joüir pendant quelques instans de l'inquiétude de Lucinde, c'est pour lui en rendre l'événement plus doux; quelle autre vengeance, ajoûte-t-elle, pourroit être autorisée par l'amitié? Marton quitte Angélique pour rejoindre Lucinde. Angélique appercevant Valere qui regarde amoureusement le portrait en question,

commence à craindre de perdre son cœur : surtout quand Valere continuant de considérer le portrait, dit d'un ton animé : »Que de graces ! Quels » traits ! Que cela est enchanté! Que cela est divin ! » ah, qu'Angélique ne se flate pas de soutenir la » comparaison avec tant de charmes !

Angélique, saisissant le portrait.

» Je n'ai garde assurément, mais qu'il me soit » permis de partager votre admiration, la con» noissance des charmes de cette heureuse rivale » adoucira du moins la honte de ma défaite.

Valere.

» O Ciel !

Angélique.

» Qu'avez-vous donc ? vous paroissez tout in» terdit : je n'aurois jamais cru qu'un petit-maître » fût si aisé à décontenancer.

Valere.

» Ah ! cruelle, vous connoissez tout l'ascendant » que vous avez sur moi, & vous m'outragez sans » que je puisse répondre.

Angélique.

» C'est fort mal fait, en vérité, & réguliere» ment vous devriez me dire des injures. Allez, » Chevalier, j'ai pitié de votre embarras, voilà » votre portrait, & je suis d'autant moins fâchée » que vous en aimiez l'original, que vos sentimens » sont sur ce point tout-à-fait d'accord avec les » miens.

Valere.

» Quoi, vous connoissez la personne !

Angélique.

» Non seulement je la connois, mais je puis » vous dire qu'elle est ce que j'ai de plus cher au » monde.

Valere.

Valere.

» Vraiment voici du nouveau, & le langage
» est un peu singulier dans la bouche d'une rivale.

Angélique.

» Je ne sçais, mais il est sincére. *à part.* S'il se
» pique, je triomphe.

Valere.

» Elle a donc bien du mérite ?

Angélique.

» Il ne tient qu'à elle d'en avoir infiniment.

Valere.

» Point de défauts, sans doute ?

Angélique.

» Oh beaucoup ! c'est une petite personne bisar-
» re, capricieuse, éventée, étourdie, volage, &
» surtout d'une vanité insuportable ; mais quoi elle
» est aimable avec tout cela, & je vous prédis d'a-
» vance que vous l'aimerez jusqu'au tombeau.

Valere.

» Vous y consentez donc ?

Angélique.

» Oui :

Valere.

» Cela ne vous fâchera point ?

Angélique.

» Non :

Valere, à part.

» Son indifference me desespére : *haut.* Oserai-
» je me flatter qu'en ma faveur, vous voudrez
» bien resserrer encore votre union avec elle.

Angélique.

» C'est tout ce que je demande.

Valere outré.

» Vous dites tout cela avec une tranquillité
» qui me charme.

Angélique.

» Comment donc ! vous vous plaigniez tout-à-
» l'heure de mon enjouement, & à present vous
» vous fâchez de mon sang-froid, je ne sçais plus
» quel ton prendre avec vous.

Valere, bas.

» Je créve de dépit; *haut*: Mademoiselle m'ac-
» cordera-t-elle la faveur de me faire faire con-
» noissance avec elle.

Angélique.

» Voilà par exemple un genre de service que je
» suis sûre que vous n'attendez pas de moi; mais
» je veux passer votre espérance, & je vous le pro-
» mets encore.

Valere.

» Ce sera bientôt, au moins.

Angélique.

» Peut-être dès aujourd'hui.

Valere.

» Je n'y puis plus tenir. *Il veut s'en aller.*

Angélique à part.

» Je commence à bien augurer de tout ceci, il
» a trop de dépit pour n'avoir plus d'amour; *haut.*
» Où allez-vous, Valere ?

Valere.

» Je vois que ma presence vous gêne, & je vais
» vous céder la place.

Angélique.

» Ah point, je vais me retirer moi-même. Il
» n'est pas juste que je vous chasse de chez vous.

Valere.

» Allez, allez, ſouvenez-vous, que qui n'aime » rien ne mérite pas d'être aimé.

Angélique.

» Il vaut encore mieux n'aimer rien que d'être » amoureux de ſoi-même.

Valere, ſeul.

» Amoureux de ſoi-même: eſt-ce un crime de » ſentir un peu ce qu'on vaut? Je ſuis cependant » bien piqué; eſt-il poſſible qu'on perde un amant » comme moi ſans douleur? On diroit qu'elle me » regarde comme un homme ordinaire: hélas je » me déguiſe envain le trouble de mon cœur, & » je crains de l'aimer encore après ſon inconſtan- » ce; mais non, tout mon cœur n'eſt qu'à ce » charmant objet: courons tenter de nouvelles re- » cherches, & joignons au ſoin de faire mon bon- » heur celui d'exciter la jalouſie d'Angélique: » mais voici Frontin.

Il lui demande envain des nouvelles de la belle inconnue. Frontin eſt ivre, ne fait que bégaïer, & au lieu d'inſtruire ſon Maître, il excite ſa colere. Lucinde ſurvient après le départ de Valere, dont elle eſt inquiéte; elle a beau interroger Frontin, il n'eſt pas en état de lui répondre, cependant il apprend à Lucinde que ſon Maître eſt amoureux de ſa reſſemblance. Lucinde craignant l'indiſcrétion de Frontin, lui donne encore de quoi boire, malgré l'état où il eſt pour l'engager à ſe taire. L'inquiétude que reſſent Lucinde de l'égarement de ſon frere, ne l'empêche pas de ſonger à ſes propres affaires; elle ſoupire pour Cléonte; & veut abſolument qu'Angélique la débarraſſe de la recherche de Léandre. Angélique plaiſante avec elle en attendant le retour de celui qui doit la détromper. Il arrive & Lucinde lui marque ſon con

tentement de l'épreuve qu'il lui a fait essuyer. Léandre remercie sa sœur d'avoir songé à son bonheur ; & dans le tems qu'il lui baise la main, Valere paroît, & dit à Angelique.

» Que ma présence ne vous gêne point ; Comment, Mademoiselle, je ne connoissois pas toutes vos conquêtes, ni l'heureux objet de votre préférence ; & j'aurai soin de me souvenir par humilité, qu'après avoir soupiré le plus constamment Valere a été le plus maltraité.

Angélique.

» Ce seroit mieux fait que vous ne pensez, & vous auriez en effet besoin de quelques leçons de modestie.

Valere.

» Quoi, vous osez joindre la raillerie à l'outrage, & vous avez le front de vous applaudir, quand vous devriez mourir de honte !

Angélique.

» Ah, vous vous fâchez, je vous laisse, je n'aime pas les injures.

Valere.

» Non, vous demeurerez, il faut que je jouisse de toute votre honte.

Angélique.

Eh bien, jouissez.

Valere.

» Car j'espere que vous n'aurez pas la hardiesse de tenter votre justification.

Angélique.

N'ayez pas peur.

Valere.

» Eh que oui ; ne vous flatez pas que je conserve encore les moindres sentimens en votre faveur.

Angélique.

» Mon opinion là-dessus ne changera rien à la » chose.

Valere.

» Je vous déclare que je ne veux plus avoir pour » vous que de la haine.

Angélique.

» C'est fort bien fait.

Valere tirant le portrait.

» Et voici desormais l'unique objet de mon » amour.

Angélique.

» Vous avez raison, & moi je vous déclare que » j'ai pour Monsieur, *montrant son frere*, un atta- » chement qui n'est de guére inférieur au vôtre » pour l'original de ce portrait.

Valere.

» L'ingrate! il ne me reste plus qu'à mourir.

Angélique.

» Valere, écoutez, j'ai pitié de l'état où je vous » vois, vous devez convenir que vous êtes le plus » injuste des hommes de vous comporter ainsi sur » une apparence d'infidélité dont vous m'avez » vous-même donné l'exemple, mais ma bonté » veut bien encore aujourd'hui passer par-dessus » vos travers.

Valere.

» Vous verrez qu'on me fera la grace de me » pardonner.

Angélique.

» En vérité, vous ne le méritez guére, je vais » cependant vous apprendre à quel prix je puis » m'y résoudre; vous m'avez ci-devant témoigné » des sentimens que j'ai payés d'un retour trop

» tendre pour un ingrat. Malgré cela vous m'a-
» vez indignement outragée par un amour extra-
» vagant conçu sur un simple portrait, avec toute
» la legereté, & j'ose dire toute l'étourderie de
» votre âge & de votre caractére; il n'est pas
» tems d'examiner si j'ai dû vous imiter, & ce
» n'est pas à vous qui êtes coupable qu'il convien-
» droit de blâmer ma conduite.

Valere.

» Ce n'est pas à moi! Grand Dieu! mais voyons
» où tendent ces beaux discours.

Angélique.

» Le voici. Je vous ai dit que je connoissois
» l'objet de votre nouvel amour, & cela est vrai:
» j'ai ajouté que je l'aimois tendrement, & cela
» n'est encore que trop vrai; en vous avouant son
» mérite, je ne vous ai point déguisé ses défauts;
» j'ai fait plus, je vous ai promis de le faire con-
» noître, & je vous engage ma parole de vous le
» faire connoître dès aujourd'hui, dès cette heure
» même; car je vous avertis qu'il est plus près de
» vous que vous ne pensez.

Valere.

» Qu'entens je? quoi là?

Angélique.

» Ne m'interrompez point, je vous prie; enfin
» la vérité me force à vous répéter que cette per-
» sonne vous aime avec ardeur, & je puis vous ré-
» pondre de son attachement comme du mien
» propre: c'est à vous maintenant de choisir en-
» tre elle & moi celle à qui vous destinez vôtre
» tendresse; choisissez, Chevalier, mais choisissez
» dès cet instant & sans retour.

Marton.

» Le voilà ma foi bien embarrassé, l'alterna-

» rive est plaisante : croyez-moi, Monsieur, choi-
» sissez le portrait, c'est le moyen d'être à l'abri
» des rivaux.

Lucinde.

Ah, Valere, faut-il balancer si long-tems pour
» suivre les impressions du cœur ?

Valere aux pieds d'Angélique & jettant le portrait.

» C'en est fait, vous avez vaincu, belle An-
» gélique, & je sens combien les sentimens qui
» naissent du caprice sont inférieurs à ceux que
» vous inspirez. *Marton ramasse le portrait*, mais
» hélas quand tout mon cœur revient à vous,
» puis-je me flater qu'il me ramenera le vôtre ?

Angélique.

» Vous pourrez juger de ma reconnoissance par
» le sacrifice que vous venez de me faire, levez-
» vous Valere & considérez bien ces traits.

Léandre regardant aussi.

Attendez donc, mais je crois reconnoître cet
» objet là ; c'est... oui ma foi, c'est lui.

Valere.

» Qui lui ? dites donc elle, c'est une femme à
» qui je renonce, comme à toutes les femmes de
» l'Univers, sur qui Angélique l'emportera tou-
» jours.

Angélique.

Oui, Valere, c'étoit une femme jusqu'ici, mais
» j'espére que désormais ce sera un homme su-
» périeur à ces petites foiblesses qui dégradoient
» son sexe & son caractére.

Valere.

» Dans quelle étrange surprise vous me jettez ?

Angélique.

» Vous devriez d'autant moins méconnoître

» cet objet que vous avez eu avec lui le com-
» merce le plus intime, & qu'assurément on ne
» vous accusera pas de l'avoir négligé.

Valere.

» Ah! que vois-je?

Marton.

» La chose n'est-elle pas claire, vous voyez le
» portrait & voilà l'original.

Valere.

» O Ciel, & je ne meurs pas de honte!

Marton.

» Eh, Monsieur, vous êtes peut-être le seul de
» votre ordre, qui la connoissez.

Angélique.

» Ingrat! avois-je tort de dire que je connoissois
» l'original de ce portrait?

Valere.

» Et moi je ne veux plus l'aimer, que parce
» qu'il vous adore.

Angélique.

» Vous voulez bien que pour affermir notre ré-
» conciliation, je vous presente Léandre mon
» frere.

Léandre.

» Souffrez, Monsieur.

Valere.

» Dieux! quel comble de félicité! quoi même
» quand j'étois ingrat, Angélique n'étoit pas infi-
» delle?

Lucinde.

» Que je prens de part à votre bonheur! & que
» le mien en est augmenté!

Lisimon arrivant.

» Ah vous voici tous rassemblés fort à propos.

» Valere & Lucinde ayant tous deux résisté à leurs » mariages, j'avois d'abord résolu de les y con» traindre, mais j'ai réfléchi qu'il faut quelquefois » être bon pere, & que la violence ne fait pas » toujours des mariages heureux : j'ai donc pris le » parti de rompre dès aujourd'hui tout ce qui avoit » été arrêté, & voici les nouveaux arrangemens » que j'y substitue. Angélique m'épousera, Lu» cinde ira dans un Couvent : Valere sera deshé» rité, & quant à vous Léandre, vous prendrez pa» tience, s'il vous plaît.

Les enfans & les pupilles de Lisimon sont d'abord interdits, mais ensuite, revenus à eux-mêmes ils lui disent qu'ils sont prêts de conclure les mariages qu'il avoit arrêtés. Lisimon croyant que leur obeissance ne provient que de la crainte des violences dont il les a menacez, s'écrie, » ce que » c'est qu'un coup d'autorité frappé à propos.

Valere termine la piece en disant à Angélique,

» Venez, belle Angélique, vous m'avez guéri » d'un ridicule qui faisoit la honte de ma jeunesse, » & je vais desormais éprouver près de vous que » quand on aime bien, on ne songe plus à soi» même.

Suite du début de Mademoiselle Hus.

Le mercredi 24 Janvier, pour la seconde fois, Hermione dans Andromaque. Le Samedi 27 & le lundi 29, Maxime dans Mithridate. Le mercredi 31 & le samdi 3 Fevrier, Chimene dans le Cid. Le vendredi 16 du même mois, Agnès dans l'Ecole des Femmes, & Agathe dans les Folies amoureuses. Dans tous les differens rolles, Mlle Hus qui n'a pas dix-huit ans, & qui a une figure charmante, a montré une belle voix, du feu & de l'intelligence.

VERS

A Mlle DANGEVILLE;

Au sujet de la representation de la Femme Juge & Partie, dont elle a rempli le principal rôle le Dimanche 28 Janvier 1753.

LAS du jargon du Dieu de la folie,
Le messager de la céleste Cour
Voulut donner à Jupiter, un jour,
Plaisirs nouveaux, tels que la Comédie.
Ordres portés aussi-tôt à Thalie
De convoquer ses plus chers favoris;
Ils vinrent tous. L'aimable Dangeville
Pas n'y manqua : mais cette actrice habile
Prit pour la fête, un habit de Marquis.
Thalie en fut la duppe, la premiere :
A son maintien, la Reine de Cithére,
En l'embrassant, la prit pour Adonis;
Et l'Amour seul, débrouillant le mistere,
La reconnut à son malin soûris.

ENVOI.

Vous, de qui les appas, ainsi que les talens,
Sûrs de charmer toujours & la Cour & la Ville,

Méritent le plus pur encens,
Jettez un œil propice, aimable Dangeville,
Sur ces vers qu'Apollon a daigné m'inspirer :
Que cédant aux transports d'une ardeur téméraire,
Un autre ose briguer la gloire de vous plaire,
Je ne veux que vous admirer.

DELAUNE.

Les Comédiens François ont donné le 5 Février *Egyptus*, Tragédie nouvelle, que l'Auteur, M. Marmontel, a retiré après la premiere représentation.

EXTRAIT

De la frivolité, Comédie en un Acte & en vers, de M. de Boissy.

L'Esprit de frivolité, dont le nom même étoit ignoré il y a vingt ans, a fait par degrés tant de progrès en France, qu'il est devenu, pour ainsi dire, le caractere, ou du moins la fantaisie de la Nation. Elle a d'abord protégé tous les Arts & les talens agréables, elle s'en est instruite pour son amusement : voilà le bon emploi. Mais ensuite s'appliquant sérieusement à ce qu'ils ont de frivole, elle en a fait sa premiere occupation, & bientôt son affaire capitale : voilà l'abus. Et comme de l'abus on passe ordinairement à l'excès, son goût a redoublé pour eux dès qu'ils ont paru successivement sous un habit étranger, au point qu'il a dégeneré en manie, & qu'il les a préferés aux siens propres. C'est ce nouveau ridicule, ou

plutôt ce mal épidemique que l'Auteur a eu le courage d'attaquer en plein Théatre, mais avec toute la circonspection d'un prudent Médecin, qui ménage son malade & tâche de l'égayer pour le guérir plus sûrement. Le spécifique a heureusement réussi; le François, qui parmi ses bonnes qualités a celle d'entendre parfaitement la raillerie, & de rire le premier de ses écarts, s'est prêté à la plaisanterie de la meilleure grace du monde. Il a senti que la leçon n'avoit rien d'offensant, & qu'elle étoit vraiment philosophique; sous un air de badinage il l'a goûtée en conséquence, & le succès le plus grand, le plus unanime, & le plus soutenu, est le prix dont il l'a généreusement payée. Exemple digne d'être imité par plusieurs de ses voisins, dont la vertu n'est pas de souffrir patiemment qu'on le badine en public, même pour son utilité. Paris a oublié dans cette occasion que la Piéce étoit jouée au Théatre Italien, où il est du mauvais ton de trouver bonne une Comédie Françoise. Il a jugé l'ouvrage par lui-même, & lui a accordé toute l'estime qu'il eût pû obtenir dans la bouche des Acteurs du fauxbourg Saint-Germain. Mais ce qu'il y a de plus flatteur pour M. de Boissy, c'est que la Cour & la Ville ont témoigné tout haut qu'elles étoient charmées de sa réussite; le talent a recueilli le fruit de la probité, plaisir rare & pur dont jouissent peu d'Ecrivains.

L'Hyver ouvre la Piéce avec la Frivolité, qui lui fait compliment sur sa parure. Il lui répond qu'il s'est paré exprès pour elle, & qu'il étoit impatient de la revoir.

Pour vous, dit-il, j'étens mes droits sur toutes les saisons;
Je racourcis l'Automne, & souvent je recule

Les roses du Printems, qu'allarment mes glaçons,
Je fais trembler l'Eté, quelque feu qui le brûle,
Et pour vous je ramene ici les aquilons,
Dans le fort de la canicule.

Elle lui fait entendre qu'il fait murmurer Paris, par cet empressement qui le géle, ajoutant cependant qu'il est sa saison favorite, puisqu'il rappelle tous les ris & les jeux avec lui. Ensuite elle établit son pouvoir ; j'ai pris, dit-elle, les traits d'une jeune veuve de finance, & je réside dans son riche Hôtel.

J'attire ici toute la France,
Dont je suis la divinité ;
Legere, vive, gaye, étourdie & coquette ;
Je fixe les desirs de ce peuple brillant.
Les ris composent seuls le culte qu'il me rend ;
Et mon autel est ma toilette
Où je reçois les vœux en minaudant.
Le Magistrat que je délasse,
Vient me rendre le soir son hommage badin ;
Au Militaire il dispute la place
De mon premier Menin ;
Et le jeune Marquis qui tous deux les surpasse,
Sur le beau sexe même, a le pas dans ma Cour,
Il taille mes ponpons, il leur donne la grace,
Et j'en fais ma coiffeuse, ou ma Dame d'atour.

L'Hyver la quitte, en l'assurant qu'il va rassembler tous les plaisirs de sa suite pour venir avec eux célébrer son retour. M. Fauster, qui est un

Suisse instruit, vient le premier rendre hommage à la Frivolité, il établit ainsi son caractere.

Madame, vous voyez un Socrate moderne,
Qui, pour ne rien sçavoir, étudia vingt ans,
Et qui honteux d'avoir perdu son tems;
De dépit est parti de Berne,
Pour devenir en France un aimable ignorant.
Tout ce que j'ai, Madame, appris certainement;
C'est qu'ici-bas tout est frivole,
Que la réalité n'est que l'amusement,
Et pour apprendre promptement
Ce joli sçavoir-là, je viens à votre école.

La Frivolité lui répond qu'il prend le bon parti. Tout est, dit-elle, soumis à mon éventail; le sage comme le fou est au rang de mes sujets.

Et l'Anglois si profond, ou qui passe pour tel,
Creuse dans le frivole, & tombe dans le vuide.
Le François qui tout haut s'honore de mes fers;
Est plus raisonnable & moins dupe;
Son esprit leger ne s'occupe
Qu'à parer ses dehors, à varier ses jeux,
Qu'à goûter le plaisir, sans rechercher sa cause;
Et qu'à prendre en passant la fleur de chaque chose;
Par ce systême avantageux
Il en est plus aimable, & cent fois plus heureux.

Le Suisse lui dit que pour l'imiter, il compose un roman qu'il vient lui dédier, & qu'il l'écrit en

François d'un style fort leger. La Frivolité paroît surprise d'un honneur si rare, & lui demande le titre de l'ouvrage.

C'est, *réplique-t'il*, le Suisse qui rêve, ou la Philosophie,
Réduite à rien par un homme d'esprit.

. . . .

Ce paradoxe vous étonne :
Et choque ouvertement le proverbe reçu.

La Frivolité lui avoue franchement que l'esprit n'est pas une vertu dont on soupçonne ceux de son pays.

C'est-là, reprend-il, ce que j'ai combattu dans ma Préface ; l'esprit comme le Soleil répand sa lumiere par tout également, on le transplante en commerçant.

Il s'embarque sur mer, franchit les Dardanelles ;
Et circule comme l'argent.
Voilà pourquoi chaque peuple varie :
En trafiquant dans les autres climats,
Il en prend l'air, les façons, le génie,
Communique le sien à ces mêmes Etats.
Les mœurs ainsi par tout se mêlent en partie ;
Et forment par degrés un monde tout nouveau.
L'Europe maintenant, & qui plus est l'Asie,
Présentent à nos yeux un different tableau ;
Le beau sexe n'est plus esclave en Italie,
Et l'on boit du vin en Turquie ;
En France l'on s'est mis à l'eau,
Et l'on fait des vers en Russie.

Votre commerce, ajoute-t'il, & vos ouvrages nous ont polis ; & nous prenons des armes chez vous pour vous vaincre un jour. On parle votre idiome dans tous les pays.

Comme celui de Rome & de la Gréce ;
A Coppenhague on le professe ;
Et jusqu'en Amérique il fait des beaux esprits.
La révolution n'est pas si loin qu'on pense,
Notre bon goût se forme, & le vôtre commence
A s'altérer dans vos écrits.
Le Sçavant parmi vous tombé dans le mépris,
Fait dans le Nord sa résidence,
Et pour les Arts qu'il récompense,
Berlin déja le dispute à Paris.

Nous n'estimons pas moins, interrompt-elle, l'abstrait que l'agréable.

Neuton plus que Dupré nous paroît admirable,
Et l'Electricité nous frappe uniquement :
Ses invincibles coups, qui tiennent de la fable
Comme ceux de l'Amour, exercent à présent
Un empire aussi fort qu'il est inexpliquable,
Nous l'employons universellement,
Et dans notre fureur, jusqu'au feu du tonnerre ;
Nous électrisons tout impitoyablement.
Nouveaux Titans, dans cette guerre
Nous voulons désarmer le Roi du Firmament ;
Et soumettre le Ciel au pouvoir de la terre.

* * * * * * *

Pour l'érudition dont la lourdeur accable,
Si nous la négligeons, le mal n'est pas bien grand.
Le gros sçavoir fait un pedant,
L'esprit lui seul fait l'homme aimable ;
Qui chez nous est le vrai sçavant.

M. Fauster répond que l'esprit en fait par tout. La Frivolité le persifle un peu là-dessus. Il réplique à cette ironie, que nos piéces comme nos propos, font les Suisses les héros de la bêtise, & les chargent d'un vieux ridicule qui n'éxiste plus que dans notre idée, & qu'il vient prendre sa revanche.

Comme Berne, *dit-il*, Paris a ses originaux.
Cette Ville qui toujours tranche,
Ne doit pas se mocquer de nos treize Cantons ;
Madame, & vos Marquis valent bien nos Barons.

Une Angloise survient, il s'éloigne un moment. Miss Blar, qui est le nom de cette Etrangere, vient prendre congé de la Frivolité, & se plaint de ce que l'air de Paris a augmenté l'esprit noir qui la tourmente, au lieu de le diminuer. M. Fauster s'avance à ce propos, & lui fait offre en qualité de Médecin des Dames, de la guérir ; la Frivolité se joint à lui, & dit à Miss Blar qu'il faut se dissiper : Eh! le moyen, repart-elle ? rien ne m'amuse & tout m'ennuye ; M. Fauster lui propose de prendre un amant pour son Médecin. Elle dit que le reméde est pire que le mal. Vous l'avez donc essayé, réplique-t'il ; Non pas à Londres, répond-elle.

M. Fauster.

En France, Miledi, l'auriez-vous éprouvé ?

Miss Blar.

Me taire, c'est assez répondre.

La Frivolité.

Chere Miss, votre cœur s'en est-il bien trouvé ?

Miss Blar.

Au mieux le premier jour, je crus alors renaître ;
Pour la premiere fois le jour me parut beau,
Et je goûtai le bonheur d'être.
Le second jour mon plaisir s'altéra,
Mon amant fut absent, mon cœur en soupira.
Le troisiéme il revint, & chassa ce nuage.
Le quatriéme, il parut moins ardent,
Et mon amour troublé s'allarma vivement.
Le cinquiéme il devint volage,
Et tout mon bonheur disparut.
En quatre mots, voilà mon histoire finie ;
Tout calculé bien justement.
Je n'ai vêcu que trois jours dans ma vie.

La Frivolité lui demande le nom de son amant ; elle dit que c'est son favori ; ce fripon de Marquis, qu'elle lui a fait connoître.

Elle ajoute qu'elle a toujours conservé exactement sa sagesse, malgré tout son amour.

M. Fauster.

C'est un effort bien surprenant.

Miss Blar.

Monsieur, particulierement
Dans une fille de spectacle.

M. Fauster paroît surpris, & lui avoue qu'il la croyoit Miledi.

Miss Blar.

Souvent je le suis au Théatre.

M. Fauster.

Vous pourriez l'être ailleurs, par un titre plus fort.

Miss Blar:

Jamais je ne m'allie avec aucun Milord;
Notre profession à Londre est glorieuse,
Une Actrice de nom, quand elle est vertueuse,
Peut aspirer chez nous au parti le plus grand,
On y rougit du vice & non pas du talent.

M. Fauster.

Si vous jouez la Comédie
En plusieurs langues, moi, j'en fais facilement.

. . . .

Tout à coup dans mon cœur je sens naître pour vous,
Mestris, une estime amoureuse.

Il se jette à ses genoux.

Miss Blar.

Que faites-vous?

M. Fauster.

Devant une Actrice fameuse,

Un Auteur doit toujours fléchir les deux genoux.

Miss Blar, qui voit venir le Marquis, oblige le Suisse de se lever, & s'éloigne avec lui, pour apprendre sans être vûe, quelle raison amene son perfide.

Le Marquis entre transporté de joie, & vient annoncer à la Frivolité qu'ils ne partiront point, qu'ils vont les revoir, qu'ils vont les entendre: Qui donc, s'écrie-t'elle ? le Marquis pour désigner les Boufons, parodie alors l'air que chante M. Manelli dans la Serva padrona, *sempre in contrasti, & si & no.* La Frivolité de son côté partageant son transport, chante *A Serpina Penserete*, & la Jardiniere de la fausse Suivante *che gusto.* C'est dans cette Scéne toute de jeu, où Mad. Favard, qui joue la Frivolité, déploye tout son talent pour la Parodie. Le Marquis termine la Scéne, en faisant éclatter son goût pour Serpilla, qu'il exprime par cet air parodié de celui de uno dirle basso, basso, du Maître de Musique.

Ecoutez, tout bas, tout bas,
Je suis fou de ses appas;
Et pour faire un grand fracas,
Nous irons tous à l'Opéra.
Ma main la cla, claquera.

Miss Blar, s'approchant & l'interrompant.

Quel secret, dites-vous-là ?

Je disois que je vous adore, répond le Marquis

embarrassé. Non, répliqua-t'elle, c'est Serpilla que vous aimez; elle le presse en même tems de prononcer sur le choix, qu'elle ne veut point de partage.

Le Marquis.

Je ne prononce point entre Londre & Florence;
De vos divers talens je ne puis me passer,
J'apprends à chanter d'elle & de vous à penser.

M. Fauster s'écrie à cette décision, voilà bien le François.

Son transport l'autre jour étoit l'anglomanie,
Au-dessus de Corneille il mettoit sa Kespir;
Une nouvelle frénésie
Aujourd'hui vient de le saisir.
C'est la fureur des accords d'Italie.

Le Marquis proteste qu'il veut les établir tout seul,

Et qu'il veut qu'à leur gloire un Autel soit dressé
Sur les derniers débris & d'Armide & d'Issé.

M. Fauster l'apostrophe ainsi:

François dénaturé, quel transport vous égare,
Ces Opéra du sentiment,
Dont la mélodie est si tendre,
Vous les sacrifiez, Monsieur.

Le Marquis.

Oui, forcément.

Nous n'avons plus d'Acteurs aujourd'hui pour les rendre;

Le dernier des Romains est prêt à nous quitter.

Miss Blaar soutient qu'il est indécent de rire à l'Opéra. Le Marquis répond que l'indécence de l'Opéra est dans la mauvaise Musique, & que la plus noble est celle qui a l'approbation des amateurs.

Miss Blar.

Tous ces prétendus amateurs
Qui la vantent par air avec un ton de maître,
A Paris en font les honneurs,
Sans avoir bien souvent celui de la connoître.

La Frivolité s'adressant à M. Fauster.

Monsieur est d'une Nation,
Qui toujours neutre agit sans passion ;
Je m'en rapporte à lui, qu'il décide la chose.

M. Fauster prononce.

Votre Opéra Parisien
Me fait priser Lulli, mais Quinaut davantage;
L'intérêt de la Scéne est son premier soutien,
Et le Poëte sçait si bien
De la tendresse exprimer le langage,
Que le cœur avec lui devient Musicien.
A l'égard du chant italique,
Comme j'ai calculé ses accords séducteurs ;
Et vû son action, d'un œil philosophique,
J'applaudis tout haut la musique,
Et ris tout bas du jeu de ses Acteurs.

Miss Blar témoigne, qu'elle sort moins triste après ce jugement. Le Marquis lui dit qu'il ne lui

offre pas sa main pour la conduire, qu'elle a un meilleur Ecuyer dans M. Fauster, qui saisit vivement cette occasion pour se déclarer. Il se récrie dans son transport :

Que l'hymen nous unisse !
Nous sommes faits pour nous lier,
La raison est Angloise, & le bon sens est Suisse.

Le Marquis.

Et l'esprit est François, qui n'en est point jaloux;
Il fait compliment à l'époux,
Quand sa maîtresse se marie,
Car que le lendemain, appaisant son courroux,
Elle sera sa bonne amie.

Miss Blar à M. Fauster.

Monsieur, je vous donne ma main.
Pour vous qui tournez tout, Marquis, en raillerie,
Vous n'aurez point de lendemain.

La Frivolité.

Vous partez mécontente.

Miss Blar.

Oüi, puisqu'il faut répondre.

. . . .

Vos spectacles changés ne sont plus une école,
On ne voit plus regner chez eux
Qu'un plagiat qui me désole,
Et qu'un déplacement affreux.
C'est l'Opéra que par tout on copie;
On chante au Théatre François,

Où comme lui plutôt on crie
Des vers bouffis faits pour mugir exprès;
La troupe Italienne en tout le parodie,
Et lui dérobant ses moutons,
Ne quitte plus la bergerie;
Pour avoir sa revanche il a pris leurs bouffons.
Tout paroît travesti, tout est lazzis, chansons.
Comme on outre le jeu, l'on charge la musique;
Et tout Paris n'est plus qu'un Opéra Comique.

M. Fauster en s'en allant.

. . . .

Pour être bien, Messieurs, restez toujours François,
N'imitez que vous-même & vous serez parfaits.

Revenant.

Je reviens sur mes pas vous dire une nouvelle;
Tout à coup il se leve une aurore si belle,
Qu'elle a rendu le jour à votre chant.

. . . .

Je vous en félicite, adieu, bon jour, bon an.

Ces trois Scénes du Suisse, de l'Angloise, du Marquis & de la Frivolité, quoiqu'elles paroissent épisodiques composent un tout si bien lié, qu'on ne peut les séparer sans détruire le corps de la Piéce. Elles forment un nœud par l'incident du Marquis, & un dénouement par le mariage de Miss Blar avec M. Fauster. Mlle Sylvia rend l'Angloise parfaitement; M. Dehesse représsente le Suisse avec beaucoup d'intelligence, & Mlle Favard met beaucoup d'art & de grace dans le rôle de la Frivolité, le principal de la Piéce.

Après

Après leur départ, la Frivolité dit au Marquis, que pour combattre le succès de Titon & l'Aurore, il faut célébrer leurs favoris par un duo ; le Marquis veut que ce soit par un trio, de la façon d'un Serin de Bergame, qui est Arlequin déguisé en chanteur. Il arrive tout en désordre, & fait la description d'un combat ridicule que les deux partis se sont livré au Caffé, où il a été lui-même très-maltraité. On l'a pris pour le musico des bouffons, sur quoi la Frivolité lui demande :

Seriez-vous en effet ce fausset si vanté ?

Arlequin.

Non, Madame, je suis une taille accomplie.

Le Marquis ajoute :

Qu'il compose lui seul des Opéra burlesques,
Qu'il fait des vers Gascons, des airs Toscans,
Et des Ballets Teudesques.

Arlequin.

J'en tiens de sûrs garans.
Voilà pour vous, Madame, une chanson d'élite,
Et voici pour nous trois un morceau triomphant.

La Frivolité.

Pour assurer la réussite,
Il faut l'accompagner d'un Ballet Allemand.

Arlequin.

En attendant, Madame, un Danseur Moscovite.

La Frivolité chante.

AIR.

Commo a l'ausel près ol niou,

Mon cor crido, que fa pietat,
Aussi que fa piou, piou,
Per aber la libertat.

Cet air est suivi d'un trio, chanté par la Frivolité, le Marquis, & Arlequin, qui sortent tous trois à reculons, en saluant le Public à la maniere des bouffons. Un Ballet Allemand termine la Piéce. Il est de la composition de M. Dehesse, & mérite les applaudissemens qu'il reçoit du Parterre.

La Musique de l'Ariette Gasconne, est de M. Blaise; elle lui fait honneur, Mad. Favart qui la chante, lui prête de nouvelles beautés.

Voici des vers anonymes qu'on a envoyés à M. de Boissy sur sa Piéce, ils ne doivent pas être oubliés.

Dans les couleurs de la Nature
Les Graces trempent tes pinceaux,
Et la Raison d'une main sûre,
Ordonne & finit tes tableaux;
Ton génie, à chaque parole,
Exprime une moralité.
Boissy, dans ta frivolité,
Le titre seul tient du frivole.

C'étoit le 17 de ce mois la douziéme représentation, elle alloit à près de quatre mille francs. La Piéce a été jouée deux fois à la Cour avec le même succès qu'à la Ville. C'est une distinction d'autant plus flatteuse, que les Comédiens Italiens depuis long-tems n'y représentent plus de Piéces Françoises.

A Madame Favart, sur la Comédie de M. de Boissy.

UNe Muse aimable & riante,
Vient de mettre au grand jour une jeune beauté,
Folâtre, fine, séduisante,
Et qui par sa legereté
Du François seul devroit être l'amante;
Ou plutôt la Divinité;
Mais craignons la rivalité,
Car déja l'Etranger la chante,
Et quand Favart la représente
Avec tant d'agrément & de vivacité,
Tous les cœurs sont épris de la Frivolité.

Guerin.

L'Opéra Comique a fait l'ouverture de son Théatre à la Foire Saint Germain, *par le Remouleur d'amour, le Rossignol, & la fausse Ridicule.* Il n'a donné depuis d'autre nouveauté que *le Parnasse moderne.* Ce spectacle n'a pas le succès qu'il a eu à la Foire Saint Laurent.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du jour de la Purification commença par la premiere Sonate des Piéces de Clavecin de M. Mondonville, mise en grand Concert. Ensuite *Quam dilecta*, Ps. 83. nouveau

Motet à grand chœur de M. Giraud ; un récit que Mlle Fel rendit parfaitement, & le dernier chœur, furent unanimement approuvés. Mlle Duperey, qu'on souhaite toujours de voir rentrer à l'Opéra, chanta avec une grande & belle voix un petit Motet. M. Florio Grassy, de la Musique du Roi de Pologne Electeur de Saxe, joua avec goût un Concerto de flute ; ensuite *Diligam te*, Motet à grand chœur, de Gilles ; il commença par le Verset *Laudans invocabo Dominum* ; Mlle Chevalier chanta *Beata gens*, morceau ajouté de Lalande. M. Albaneze, de la Musique de la Chapelle du Roi, chanta deux morceaux Italiens ; le premier qui étoit excellent, du Signor Caputi, & le second qui n'étoit que bon, de M. Hasse. M. Albaneze réussit beaucoup : on fut également content de son organe & du goût de son chant. Le délicieux petit Motet de M. Martin *Lætentur cœli*, fut embelli encore par Mlle Fel. M. Gaviniés joua seul & bien. Le Concert finit par le *Nisi Dominus*, de M. Mondonville, qu'on ne se lasse jamais d'entendre.

NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE, *le 1 Décembre.*

LE Kiaya du Grand Visir a été déposé. On répand de toutes parts que le Prince Heraclius, après plusieurs avantages remportés sur Schah-Doub, l'a défait entierement dans un dernier combat. On ajoûte que Schah-Doub a été blessé, qu'il a laissé sur la place envrion douze mille hommes, & qu'il s'est retiré avec les débris de son Armée vers l'Indostan.

DU NORD.

De Petersbourg, *le 30 Décembre.*

Le 27 de ce mois, vers les quatre heures après midi, l'Impératrice partit pour Moscou, au bruit du canon de la Citadelle & du Port. Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, se trouvant incommodé depuis quelques jours, n'a pû prendre encore la route de Moscou.

De Stockholm, *le 11 Janvier.*

L'usage du nouveau Style dans ce Royaume commencera le premier du mois de Mars prochain.

De Coppenhague, *le 27 Janvier.*

Par une Ordonnance du Roi, il est défendu à tous les Marchands d'Altena, de faire construire ou réparer des Vaisseaux à Hambourg. Une autre Ordonnance de Sa Majesté porte qu'aucun Vaisseau d'Altena ne pourra être commandé par un Capitaine Hambourgeois. On doit renouveller la défense de porter des pierreries, & depuis plusieurs jours les Dames de la Cour se sont conformées d'avance à ce réglement.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 26 Janvier.*

Les trois nouveaux Ministres, nommés pour les Cours de France, de Naples & de Turin, sont le Comte George de Stahrenberg, qui doit partir

incessamment pour Paris ; le Baron Firmiani, & le Comte Ernest de Harrach. Ils seront remplacés dans leurs postes de Conseillers Impériaux par les Comtes de Colloredo, de Dietrichstein, & de Schonborn.

L'élection de l'Archevêque de Saltzbourg est fixée au 20 du mois prochain.

De Dresde, le 30 Janvier.

L'Anniversaire de la mort de l'Empereur Charles VII. fut célébré le 14 dans la Chapelle de la Princesse Royale. Le 26, les Princes Xavier, Albert & Clément, firent une promenade en Traîneaux hors de la Ville, & revinrent le soir à l'Opera.

De Berlin, le 9 Janvier.

Suivant les dernieres lettres d'Oost Frise, il y a eu dans cette Province une inondation considérable, causée par l'écroulement de l'écluse de Dollert. La mer a couvert une partie du plat-païs, & les environs d'Embden ont beaucoup souffert.

De Saltzbourg, le 8 Janvier.

André-Jacques de Dietrichstein, Archevêque de cette Ville, Légat né du Saint Siege, Prince de l'Empire, mourut avant-hier en son Palais Archiepiscopal, âgé de 63 ans & quelques mois. Il étoit le cinquiéme fils de Maximilien, Comte de Dietrichstein, Chevalier de l'Ordre de Calatrava en Espagne, mort le 4 Décembre 1692, & de Marie-Justine de Schwartzenberg.

De Mayence, le 22 Janvier.

Entre Kempen & Bingen, à quelque distance du grand chemin, on a trouvé lié dans un bois,

un arbre le Courier qui porte les lettres de Westphalie & celles de Hollande. Six voleurs à cheval & masqués, après avoir enlevé tout ce qu'il portoit, l'avoient mis dans cet état. Il y avoit dans sa malle, des lettres de change pour des sommes considérables.

DE STUTGARD, *le 28 Janvier.*

Par ordre du Duc notre Souverain, on construit dans la Ville de Tubingen, dont l'Université est célébre, un Observatoire & un Laboratoire de Chymie. Ce Prince fait ajoûter aussi quelques bâtimens au Théatre d'Anatomie.

DE BAREITH, *le 28 Janvier.*

Avant-hier, vers les huit heures du soir, le feu prit au Palais du Margrave avec une telle violence, que cet édifice est presque entiérement consumé. On n'a eu que le tems de sauver ce qu'il y avoit de plus rare & de plus précieux. Les flammes, portées par le vent, se sont communiquées à la Chapelle, & elle n'est plus qu'un monceau de cendres. Cet accident a été causé par l'imprudence d'un Valet de chambre, qui s'étoit endormi en fumant, dans une Garde-robbe.

ESPAGNE.

DE LISBONNE, *le 21 Décembre.*

Une Flotte, composée de seize Navires Marchands, partit d'ici le 4 de ce mois pour la Baye de Tous-les-Saints, sous l'escorte du Vaisseau de guerre *le Saint Antoine*, commandé par Don Gon-

fale-Xavier de Barros d'Alvin. Le 15, le Vaisseau de guerre *la Notre-Dame de la Nativité*, que commande Don Juan da Costa de Brito, mit à la voile pour Mazagam, où il conduit Don Joseph Leite de Sousa, Gouverneur de cette Place.

De Madrid, *le 2 Janvier.*

Il est venu de Cadix un Courier, par lequel Don Julien d'Arriaga, Président du Tribunal de la Contractation, a mandé au Roi, que le Vaisseau de Registre *la Lidie* étoit entré le 10 du mois dernier dans ce Port. Ce Bâtiment revient de Buenos-Ayres, & il a été escorté depuis les Canaries par le Vaisseau de guerre *la Princesse*. Il a apporté la valeur de 414057 piastres en or ou argent; 700 quintaux de cuivre; 2422 livres de laine de Vigogne, & 20400 cuirs. Une Frégate, nommée *le Saint Ferdinand*, est arrivée aussi de Buenos-Ayres avec un riche chargement.

On a reçu avis que le 10 de ce mois le Vaisseau de Registre *le Triomphant*, étoit entré dans la Baye de Cadix. Le 15 Juillet de l'année derniere, ce Bâtiment est parti de la Vera-Cruz pour la Havanne, d'où il a remis à la voile le 14 Octobre. Il a apporté, tant pour le compte de sa Majesté, que pour celui des particuliers, beaucoup d'argent monnoyé, de marcs d'or & d'argent, cuivre, cochenille, sucre, cuirs, tabac, & autres marchandises.

Le Président du Tribunal de la Contractation des Indes, a mandé au Roy, que les Vaisseaux *le Brillant* & *le Faucon*, étoient arrivés à Cadix, l'un le 17, l'autre le 18, tous deux richement chargés. Sa Majesté a aussi appris par Don Manuel Diegue Escobedo, Commissaire Ordonnateur de marine

Saint Sébastien, que le 13 la Frégate *le Saint Joachim*, étoit entrée dans le Port du Passage, & qu'elle avoit apporté pour le compte de la Compagnie des Caraques, une grande quantité de cacao, & 15597 piastres.

ITALIE.

DE ROME, *le 25 Janvier.*

L'arrangement que Sa Sainteté a fait mettre dans la Collection du Capitole, ajoute un nouveau prix aux richesses que cette Collection renferme. Dans la Chambre des Empereurs, on voit sur deux rangs de gradins qui regnent autour de cette Piéce, une suite de Bustes d'Empereurs, de Césars & d'Impératrices. On admire entr'autres celui de Tibére, qui est d'albâtre; celui de Drusus son frere, d'un très-beau marbre blanc; la tête d'Antonia, femme de Drusus; les Bustes de Germanicus & d'Agrippine, sa femme; ceux de l'Empereur Claude & de la jeune Agrippine, sa sixiéme femme, tous deux de marbre blanc; & un Buste de Poppée, seconde femme de Neron. Ce dernier morceau surtout est d'une grande beauté. Il y a dans la Gallerie un Jupiter foudroyant, de pierre noire antique, qu'on a placé sur un Autel rond, orné d'un bas-relief dans le goût Etrusque. Un autre Autel de même forme porte une Statue d'Esculape, aussi de pierre noire. On remarque aussi dans cette Gallerie un Buste d'Antonin le Pieux; un Apollon grand comme nature, & tenant sa Lyre; une tête d'Adrien, d'albâtre oriental transparent.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, *le 11 Janvier.*

Aujourd'hui, le Roi s'est rendu à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoûtumées, & Sa Majesté, ayant mandé la Chambre des Communes, a fait l'ouverture de la nouvelle Session du Parlement par un fort beau discours. Le 18, les Pairs & la Chambre des Communes présenterent leur adresse au Roi, qui y a répondu très-gracieusement.

Le 31, les Seigneurs ordonnerent de dresser un Bill contre les mariages clandestins. Le 26 du mois dernier, la Chambre des Communes fit la premiere lecture du Bill, pour continuer les droits sur la Dreche. Cette Chambre s'étant assemblée en grand Committé pour déliberer sur le subside, on proposa d'entretenir sur pied dans la Grande Bretagne pendant l'année courante dix-huit mille huit cens cinquante-sept hommes de troupes, en y comprenant dix-huit cens quinze Invalides. Il s'éleva des vifs débats à cette occasion, mais la proposition passa à la pluralité de deux cens cinquante-trois voix contre soixante-cinq.

DES PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le 16 Janvier.*

Les dernieres Lettres de Surinam marquent qu'un détachement de troupes, ayant été envoyé contre les Négres rebelles qui se sont jettés dans les bois, avoit été repoussé par ces fugitifs. Le

mauvais état, où se trouve actuellement cette Colonie, engage les Directeurs de la Compagnie, à solliciter le rétablissement de M. Mauritius, ancien Gouverneur, & la Ville d'Amsterdam appuye fortement leur demande.

Don Joachim-Ignace de Barenechea, Marquis del Puerto, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & de celui des Séraphins, Doyen du Conseil des Finances du Roi d'Espagne, & Ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès de leurs Hautes-Puissances, mourut en cette Ville le 19 de ce mois, dans la soixante-quinziéme année de son âge.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi qui étoit depuis le trois Janvier au Château de Bellevûe, revint à Versailles le six.

Le même jour, fête de l'Epiphanie, la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Ce jour, ainsi que le lendemain, Leurs Majestés souperent au grand couvert avec la Famille Royale.

Le 8 & les jours suivans, le cinquiéme Tirage de la seconde Loterie Royale s'est fait dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville. Le principal Lot est échû au numéro 23872, & la premiere Prime au numéro 16813.

Le 9, le Roi se rendit au Château de la Meute. Le 10 au soir, Monseigneur le Dauphin alla y joindre Sa Majesté. Mesdames de France furent y dîner le 11.

La Compagnie des Indes a reçu avis que ses Vaisseaux *l'Achille* & *le Saint Priest*, destinés l'un pour l'Isle de France, l'autre pour Bengale, étoient partis du Port de l'Orient le 28 Décembre dernier. La Frégate *la Sainte Reine* & les Bateaux *l'Ours* & *la Biche* qui appartiennent à cette Compagnie, partirent le même jour pour le Sénégal. Le 29, le Vaisseau *l'Indien*, appartenant aussi à la même Compagnie, fit voile du même Port pour l'Isle de France.

Leurs Majestés & la Famille Royale avoient signé le 31 Décembre dernier, le Contrat de mariage du Comte de Gacé, & le 2 Janvier celui du Comte de Crussol.

La Faculté de Droit a adjugé à M. Martin, l'un de ses Docteurs Aggrégés, la Chaire vacante dans cette Faculté par la mort de M. Cugnet. M. Pinon de Quincy & M. de Fieubet de Beauregard, Conseillers de Grand'Chambre, ont assisté de la part du Parlement, à l'Election.

Le Roi en considération du mérite & des services de M. Morand, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, Chirurgien-Inspecteur-Général des Trois-Evêchés, Pensionnaire de l'Académie des Sciences dans la Classe de l'Anatomie, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, l'a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Sa Majesté l'avoit honoré déja d'une marque particuliere de distinction, en lui donnant des Lettres de Noblesse.

Les Lettres de Bourdeaux marquent que les derniers Bâtimens qui y sont arrivés, sont *le Mars*, de Rouen; *l'Expédition*, de Cherbourg; *le Saint Jacques*, de l'Isle-Dieu; *la Marie-Marguerite*, de Plassac; *le Jacques-Louis*, de Douerneney; *le Saint Cotentin*, de Quimper; *la Diligence*, de

d'Abrildue; *le Duc de Cumberland*, de Dublin; *l'Amitié*, du même Port; *le Véritable Amant*, de Londondery; *le Meufenden*, de Bedford; *le Helena & Allida*, *la Dame Marie*, & *la Pomme de Pin*, d'Amsterdam; *la Dame Meta*, de Bremen; & *la Demoiselle Christine*, de Flensbourg.

Le 11, les Actions de la Compagnie des Indes, les Billets de la premiere Lotterie Royale & ceux de la seconde, n'avoient point de prix fixe.

Les Comédiens François représenterent le même jour, à la Cour, la Tragédie d'*Electre*, de M. de Crebillon, de l'Académie Françoise, & l'*Esprit de Contradiction*, de du Fresny.

Le Roi revint le 12 du Château de Bellevûe, où Sa Majesté étoit depuis le 9.

Le 12 & le 13, M. Richer, Ordinaire de la Musique de la Chapelle & de la Chambre du Roi, fit exécuter pendant la Messe de leurs Majestés le Pseaume *Laudate Dominum, omnes Gentes*, Motet de sa composition.

Leurs Majestés souperent le 14 au grand Couvert avec la Famille Royale.

Il y eut le 13 & le 15 un Concert chez Madame la Dauphine, & la Reine y assista. On chanta le Prologue & les trois premiers Actes de l'Opéra d'*Omphale*, dont les paroles sont de feu Houdart de la Mothe, & la Musique de feu Destouches.

Le 16, après la Comédie, le Roi se rendit à Trianon, pour y passer quelques jours.

Les Comédiens François jouerent le même jour la Comédie du *Muet*, de l'Abbé Brueys & de Palaprat, & la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Le 17, les Comédiens Italiens donnerent *Arlequin muet par crainte*, avec deux Ballets.

On a appris par un Courier extraordinaire à

que le 4 de ce mois, la Princesse épouse du Prince héréditaire de Modene, étoit accouchée heureusement d'un Prince.

Sa Majesté étant informée du bon usage que les Capitaines de ses troupes d'Infanterie Françoise & Etrangere ont fait du produit du rapel du complet, qu'Elle leur a accordé par son Ordonnance du premier Janvier 1752, en rétablissant leurs Compagnies par de nombreuses & belles recrues, Elle a ordonné, pour leur en témoigner sa satisfaction, & pour leur procurer les mêmes moyens de continuer un travail utile au bien de son service; 1°. que l'Ordonnance ci-dessus mentionnée, portant réglement pour un supplément de décompte de la solde & des payes de gratification aux Compagnies d'Infanterie Françoise & Etrangere, du premier Juillet 1751 au 30 Juin 1752; & l'Ordonnance du 23 Avril de la même année 1752, pour les Compagnies à pied des Troupes légeres, continuassent d'avoir leur exécution pour lesdites Troupes, à commencer du premier Juillet 1752 jusqu'au 30 Juin 1753, tant au sujet du supplément de décompte de la solde & des payes de gratification, que pour tout ce que contiennent lesdites deux Ordonnances. 2°. Que les Compagnies des Régimens d'Infanterie Allemande ayant été réduites par une Ordonnance du premier Mai 1752, il leur fût fait un supplément de décompte pendant les douze mois ci-dessus, pour la solde des hommes qui auront passé de plus à la revûe de Mai & Juin 1753, qu'à celles des dix mois précédens, à commencer du premier Juillet 1752. Ce supplément de décompte n'aura lieu que pour celles desdites Compagnies qui auront à la revûe un certain nombre d'hommes prescrit. A l'égard des payes de gra-

rification desdites Compagnies d'Infanterie Allemande, les Capitaines dont les Compagnies doivent être de cinquante hommes, ne recevront point ces payes si leurs Compagnies sont au-dessous du nombre de quarante-cinq Soldats. Il en sera de même pour les Capitaines dont les Compagnies doivent être de soixante-sept, si elles sont au-dessous de soixante. Les Ordonnances des 5 Juillet 1749 & 3 Décembre 1750, portant réglement sur les Revûes des Commissaires & les décomptes, continueront d'avoir leur exécution pour la Cavalerie Françoise & Etrangere, pour les Compagnies de Dragons à cheval & à pied, & pour les Compagnies à cheval des Troupes légeres.

Sur le rapport qui a été fait au Roi, que plusieurs Soldats, Cavaliers & Dragons de ses Troupes, obtenant des congés limités, en abusoient pour venir à Paris, où ils vivoient licentieusement, & donnoient occasion à des querelles, combats, & autres excès contraires à l'ordre public; Sa Majesté a fait publier une Ordonnance, portant que tous Soldats, Cavaliers & Dragons, François ou Etrangers, qui sont actuellement, ou qui viendront dans la suite en cette Capitale, seront tenus, sous peine de prison, de faire viser par le Lieutenant Genéral de Police les cartouches de leurs congés, & de lui déclarer le lieu de leur demeure, dont il sera tenu registre. Veut Sa Majesté, qu'ils déclarent pareillement le tems où ils devront partir de cette Ville; Sa Majesté leur défendant d'y demeurer au-delà du terme de leurs congés, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Il paroît une autre Ordonnance, par laquelle il est dit que le montant des salaires échûs pour

les Matelots & gens de mer qui auront déserté des Bâtimens marchands, continue d'être mis en dépôt dans les Bureaux des Classes, afin qu'il en soit ensuite disposé, comme il a été fait jusqu'à présent, pour le bien & l'avantage du commerce. La même Ordonnance porte qu'il sera sursis à l'expédition des Navires appartenans aux Armateurs qui se trouveront dans le cas de faire lesdits dépôts, jusqu'à ce qu'ils y ayent satisfait ; Sa Majesté se réservant néanmoins d'avoir égard aux représentations qui pourront lui être faites à ce sujet par les parties intéressées.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, il est défendu à tous Propriétaires de fonds & héritages, maisons & Offices, de retenir le vingtiéme des arrérages des rentes, pensions & autres redevances, de quelque nature qu'elles soient dûes aux Hôpitaux. En même-tems, Sa Majesté permet à ces Propriétaires de présenter leurs Requêtes, dans la Ville de Paris, au Prévôt des Marchands, & dans les Provinces, aux Intendans, pour demander qu'il leur soit fait déduction, sur le vingtiéme qu'ils payent du reveau de leurs biens fonds, du vingtiéme qu'ils ne peuvent retenir auxdits Hôpitaux, en justifiant de la réalité des rentes & pensions dont ils sont redevables, & en rapportant les contrats, quittances, & autres actes à ce nécessaires.

Sa Majesté a nommé M. Bossu pour remplir à Mezieres la Chaire de Professeur de Mathématiques dans l'Ecole du Génie.

M. de la Martiniere, Premier Chirurgien du Roi, n'étant pas à portée d'examiner lui-même les Maîtres en Chirurgie capables de remplir les cinq places d'Adjoints à Professeurs, qui sont vacantes à Montpellier, a confié ce soin aux cinq

Professeurs & Démonstrateurs Royaux déja nommés depuis long-tems. Jusqu'à ce que l'Edifice fondé par M. de la Peyronie soit achevé, six jeunes Maîtres continuent de faire successivement un certain nombre de Leçons d'Anatomie & de Chirurgie dans l'ancien Amphithéatre. On fait tirer au sort les six Contendans la veille de chaque Leçon, de sorte qu'ils n'ont que vingt-quatre heures pour se préparer sur chaque matiere. Il assiste ordinairement à ces Leçons près de trois cens Etudians de différentes Nations, & l'émulation s'accroît tous les jours.

Pendant le cours de l'année derniere, on a baptisé à Paris dix mille trois cens huit garçons, & neuf mille neuf cens dix-neuf filles Le nombre des enfans-trouvés a monté à quatre mille cent vingt-sept. Il s'est fait quatre mille trois cens cinquante-neuf mariages, & il est mort dix-sept mille sept cens soixante-deux personnes, dont neuf mille cinq cens quatre-vingt-trois hommes, & huit mille cent soixante dix-neuf femmes.

Au départ du Courier de Marseille, il n'étoit entré dans ce Port depuis le 30 du mois dernier, que cinq Vaisseaux; sçavoir, *le Saint-François*, venant de Carthagêne, & chargé de diverses marchandises; *la Marie*, partie du Cap François avec un chargement de sucre & d'indigo; le Vaisseau *la Galere de Suderzée*, apportant de Petersbourg du chanvre & du fer; *la Charmante Elizabeth*, Bâtiment chargé de provisions, & venant de Corк en Irlande; & *la Sara*, Bateau chargé de bled, parti de Berwick en Ecosse.

Il s'est commis deux vols dans les Eglises de Pessac & de Begle, près de Bourdeaux. Le premier a été fait le 22 du mois dernier, & le second pendant la nuit du deux au trois de Janvier.

On a enlevé dans l'Eglise de Pessac deux Calices avec leurs Patenes, l'un ancien, l'autre très-beau & à la moderne ; une Croix d'argent, deux Couronnes d'argent ; un Encensoir de même métal, & sa Navette. Dans l'Eglise de Begle, on a pris un Saint Ciboire, deux Calices & deux Patenes, un Soleil, une Custode pour porter le Viatique, une Lampe, deux Encensoirs, une Navette, des Burettes & le Plat sur lequel elles étoient posées. Tous ces différens Vases & Ornemens étoient d'argent ou de vermeil, la plûpart travaillés à la moderne. Les Voleurs ont emporté aussi deux Bâtons de Croix, couverts d'argent, & une grande quantité de galons.

Le 18, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quatre-vingt-dix-sept livres dix sols, & les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens quatre-vingt-six. Ceux de la seconde n'ont point de prix fixe.

BÉNÉFICE DONNÉ.

LE Roi a donné le Prieuré de Notre-Dame de Crots, dépendant de Marmoutier, Diocèse d'Evreux, à M. Pegouet, Docteur de Sorbonne, Supérieur des Théologiens du Collége de Sainte-Barbe.

NAISSANCE ET MORTS.

LE 7 Février, la Marquise de Valbelle, accoucha d'une fille qui fut baptisée le lendemain dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice, & nommée Louise-Delphine.

Le 3 Novembre fut inhumé à S. Sulpice Messire

Paul de Grivel, Comte d'Ouroi, ci-devant Mestre de Camp du Régiment d'Anjou, Cavalerie, décédé la veille, rue des SS. Peres, sans laisser d'enfans de sa seconde femme Henriette-Antoinette de Bourbon-Busset, qu'il avoit épousée en Octobre 1747, étant veuf depuis le mois d'Avril 1736 de Marguerite-Françoise de Bourgoing de Faulcins, de laquelle il reste pour fils unique Aléxandre-Auguste, Marquis d'Ouroi, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, marié au mois de Juin 1739 avec Anne-Françoise Foucaud de S. Germain-Beaupré. Le Comte d'Ouroi descendoit de Jean de Grivel, II^e du nom, auquel Louis Duc de Bourbon, Comte de Clermont, & Grand-Chambrier de France, fit don de la terre & maison-forte de Grossouvres, avec haute, moyenne & basse Justice pour lui & ses descendans, en considération de ses services & de ceux de feu Jean de Grivel son pere ; & dans les Lettres patentes de ce don datées du mois de Février 1364. & ratifiées par d'autres du mois d'Avril 1365, ce Prince le qualifie *son Amé & Féal Chevalier Conseiller & Bailly du Bourbonnais.* Ce Jean de Grivel servoit dans les Armées du Roi Charles VI les années 1386 & 1387. en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 18 Ecuyers. Son fils aîné Henri eut de sa femme Jeanne de Troussebois, Jean de Grivel III. du nom, Seigneur de Grossouvres, qui étoit en 1407. sous la tutelle de son oncle Jean de Grivel, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Chambereau & de la Vaufranche, & laissa de sa seconde femme Marie de Chauvigni, Bertrand de Grivel, Seigneur de Grossouve, Montcoublain, &c. qui servit les Rois Louis XI & Charles VIII. & laissa de ses deux femmes Peronnelle de Bar, & Mie

chelle de Rochefort de Châteauvert, un grand nombre d'enfans. Les aînés de chaque lit, Claude & Hugues, firent les deux branches de Grossouve & d'Ouroi. Claude de Grivel, Chevalier, Seigneur de Grossouve, S. Aubin, &c. après avoir été élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII. suivit les Rois Louis XII. & François I. dans leurs expéditions d'Italie. Sa femme Françoise-Ebrard de Montespedon le rendit pere entr'autres enfans de Philippe de Grivel, Chevalier, Seigneur de Grossouve, allié en 1547 à Magdelaine de Gaucourt, dont le fils aîné Marc de Grivel, Seigneur de Grossouve & de S. Aubin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Alençon, puis du Roi Henri III. servit avec beaucoup de zéle dans les guerres contre les Religionnaires. Il testa en 1588. & laissa de sa femme Jeanne de Gadagne, Thomas, mort sans alliance, & Louis de Grivel, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1610, mort sans postérité après 1640. Sa veuve Gabrielle de la Cressonniere, Dame d'honneur de la Reine, vendit la terre de Grossouve en 1651. à Hubert de Grivel, Seigneur de Pesselieres, de la branche d'Ouroi.

Cette branche avoit été formée, comme nous l'avons dit, par Hugues de Grivel, Chevalier, Seigneur de Montcoublain & d'Ouroi, fils de Bertrand & de sa seconde femme, lequel de Magdelaine de Pelourde, Dame d'Ouroi en partie, eut Guillaume de Grivel allié en 1536 à Marie de Champs, Dame de Pesselieres : celui-ci qui fut Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, fut pere entr'autres enfans de Jean de Grivel, Seigneur de Pesselieres,

Montcoublain, &c. marié le 21 Mars 1585, avec Gabrielle Damas de Thianges, & mourut en 1596. Leur fils aîné Hubert de Grivel, Marquis de Pesselieres & Comte d'Ouroi, Vicomte d'Antrin, Seigneur de Groslouve, fut fait Mestre de Camp d'un Régiment de dix Compagnies de cent hommes chacune, de gens de pied François, par Commission du trois Juillet 1630; puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Saverne, Château d'Eaubard, Falsbourg & Salsbourg, & Pays en dépendans. Il avoit épousé en 1620 Anne de Gamaches sa parente, Dame en partie d'Ouroi, de laquelle il eut entr'autres enfans Charles de Grivel, Comte d'Ouroi, Maréchal de Camp par Brevet de 1652, assassiné à Paris en 1658 sans laisser d'enfans d'Anne de Guemadeuc, qu'il avoit épousée étant veuve du Marquis de Pontcourlai. Et Claude de Grivel, Marquis de Pesselieres & Comte d'Ouroi, qui continua la postérité par son mariage contracté le 23 Juillet 1668 avec Anne-Marguerite de Buffevant, mere du Comte d'Ouroi qui donne lieu à cet article.

La suite des alliances des deux sexes de la maison de Grivel, dont les armes sont d'or, à la bande échiquetée d'argent & de sable, de deux traits, suffiroit pour faire connoître que c'est à juste titre qu'elle est comptée parmi les plus nobles des Provinces de Bourbonnois & de Berri, où elle a toujours possédé des terres considerables. Ses alliances sont : *Avantois, Bar des Barres, Bourbon-Busset, Bourgoing de Fauleins, de Buffevant, de Champs, Chastelus, Chauvigni, Cournon, la Cressoniere, Crevant, Crevecœur, Ebral de la Courtade, Ebrard de Montespedon, Damas de Thianges, Durand de Villegaignon, Gadagne, Gamaches de Jussi, Ga-*

marches de Remond, Gaucourt, S. Germain-Beaupré, Gomadeuc, Leguac, Mauvoisin, Meung de la Ferté, Montaulieu, Murat, de Pas de Feuquieres, Pelaunde, S. Phale, Pierrepont, Pontville, Popillon, Regnier, Rochefort de Châteauvert, Thianges, Transsehois, Veilhan, Villelume.

AVIS.

M. Leclerc l'aîné vient de donner un Recueil d'Ouvertures & de Sonates en trio. Si notre suffrage particulier pouvoit ajoûter quelque chose à l'idée qu'a l'Europe entiere de cet Artiste, le plus célébre qu'ait eu la France pour la Musique purement instrumentale, nous dirions que les nouveaux ouvrages de ce Musicien sont égaux, supérieurs même à tout ce qu'il a fait de plus estimé. Nous en jugeons ainsi d'après les impressions vives & fortes qu'a fait sur nous l'exécution de plusieurs morceaux du Recueil que nous annonçons. On trouve ce Recueil chez l'Auteur, rue Taranne, & aux adresses ordinaires.

VENTE DE CONSEQUENCE,

Consistant en un grand nombre de Tableaux originaux des Peintres les plus célébres des différentes Ecoles, qui étoient à Aix dans le Cabinet de MM. Boyer d'Aiguilles. Ce sont les mêmes dont on a donné une description raisonnée, & dont il a paru des Estampes gravées par J. *Coelmans*, d'Anvers, qui ont été publiées à Paris chez M. Mariette en 1744, & que pourront consulter les personnes qui desireroient avoir une connoissance plus entiere du mérite de chaque Tableau.

Cette vente se fera à Paris dans le courant du Carême prochain de cette année 1753, en la Maison de feu M. le Président Crozat de Tugny, Place de Louis le Grand, au plus offrant & dernier enchérisseur. On avertira du jour par des affiches. Il est inutile de faire l'éloge de cette belle & importante collection. Elle est si connue en France & dans les Pays Etrangers, que tout ce que nous en pouvons dire n'ajoute rien à l'idée qu'on en a.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois de Mars. A Paris, le 3 Mars 1753.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose, Les Douceurs de la vie Champêtre. Poëme, 3
Sixiéme Lettre d'un Prussien à M. l'Abbé Raynal, sur la Litterature Allemande, 14
La Vigne substituée au Cyprès. Fable, 32
Réflexions sur la profession d'Avocat, par M. de Roupnel de Chenilly; Avocat, 34
Ode sur la solitude, 53
Lettre à M. le C. de S. sur l'Inventeur de l'Imprimerie, 57
Lettre en Vers à M. de Mal**. 65
Discours prononcé en la Séance publique de la Société Royale de Nancy, le 10 Janvier 1753, 68

Vers sur le mariage de M. le Comte de C... présentés le jour de l'an 1753. 77
Memoire sur la vie de feu M. Bertrand, Avocat au Parlement de Bretagne, de l'Académie d'Angers, 79
Epitre à M. Titon du Tillet, 89
La deffense d'Iris, 93
Mots des Enigmes & du Logogriphe du Mercure de Fevrier, 94
Enigmes & Logogriphes, 95
Nouvelles Litteraires. 101
Beaux Arts, 131
L'Amant désabusé. Chanson, 152
Spectacles, 154
Extrait de Narcisse, 161
Vers à Mlle Dangeville, 178
Extrait de la Frivolité, 179
Concert Spirituel, 195
Nouvelles Etrangeres, 196
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 203
Bénéfice donné, 210
Naissance & mort, *ibid.*
Avis, 214

La Chanson notée doit regarder la page 152.

De l'Imprimerie de J. Bullot.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06573 7978